HAL
open science

L'axe Dakar-Touba (Sénégal) : analyse spatiale d'un corridor urbain émergent.

Ousmane Thiam

To cite this version:

Ousmane Thiam. L'axe Dakar-Touba (Sénégal) : analyse spatiale d'un corridor urbain émergent.. Géographie. Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2008. Français. NNT : . tel-01539097

HAL Id: tel-01539097

https://theses.hal.science/tel-01539097v1

Submitted on 14 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

THÈSE

pour l'obtention du diplôme de DOCTORAT

Spécialité : GÉOGRAPHIE

École Doctorale 379 : Espace, Temps et Pouvoirs, Pratiques culturelles

U.M.R 6012 ESPACE - CNRS

Ousmane THIAM

L'axe Dakar-Touba (Sénégal)
Analyse spatiale d'un corridor urbain émergent

Directeur de recherche : Loïc GRASLAND,
Professeur de Géographie - Université d'Avignon

Soutenue plubliquement le 28 mars 2008 devant le jury composé de :

M. Joël CHARRE	Professeur de Géographie	Examinateur
M. Dieudonné OUEDRAOGO	Enseignant-Chercheur - ISSP	Examinateur
M. Loïc GRASLAND	Professeur de Géographie	Directeur de thèse
M. François MORICONI-EBRARD	Chargé de Recherche CNRS - HDR	Rapporteur
M. Frédéric GIRAUT	Professeur de Géographie	Rapporteur

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Remerciements

Un proverbe Wolof (Sénégal) dit que « *si un enfant arrive à danser correctement alors qu'il ne sait pas encore marcher, c'est par ce que sa mère lui a tenu les épaules* ». Autrement dit, derrière tout accomplissement individuel se cache un investissement collectif. L'évocation de cette maxime n'est pas ici gratuite. En effet, si cette thèse a pu connaître son épilogue, c'est grâce à deux personnes qui m'ont tenu les épaules tout le temps qu'a pris ce travail et auxquelles j'aimerais adresser mes très sincères remerciements.

Tout d'abord à mon Directeur de thèse Loïc Grasland qui a bien voulu accepter d'encadrer cette thèse. Tout au long de ce travail, il n'a ménagé aucun effort pour que les recherches se passent dans les meilleures conditions. Grâce à sa rigueur scientifique et à son extrême disponibilité, j'ai pu capitaliser une expérience extraordinaire, mais aussi accéder à des valeurs sûres dont principalement deux : la confiance en moi-même et le sens de la méthode. Je dois dire – sans fausse modestie – que j'ai particulièrement admiré sa fine connaissance du terrain alors qu'il ne l'a découvert seulement qu'en janvier 2005. Tout ceci pour dire tout l'intérêt et le plaisir qu'il a toujours eu pour cette thèse qui lui a énormément tenu à coeur. Je ne peux pas parler de Loïc sans évoquer les très bons moments que nous avons passés ensemble au niveau de ses deux familles (à Rennes et à Lunel). Ainsi, je profite de cette occasion pour dire un grand merci à sa femme, à ses enfants, à ses deux parents et à ses soeurs.

A Joël Charre : jamais je ne pourrai vous exprimer combien votre soutien a été déterminant pour la réalisation de cette thèse. Joël dont la pertinence du « style » - pour reprendre le terme de Roger Brunet -, la finesse scientifique et l'humanité du caractère ne sont plus à démontrer. Ces qualités, je ne suis pas le premier à en parler et je ne serai pas le dernier à les évoquer. Pour un thèsard désemparé – comme je l'ai parfois été - une heure de discussion avec Joël vaut plus qu'une journée de cure mentale chez un psy, quelle que soit sa réputation. Essayez-le si vous ne me croyez pas. Son discours toujours rassurant et très réaliste, ses très sages conseils, m'ont toujours aidé à remonter la pente et à aborder les situations les plus incertaines avec confiance et détermination. Joël, mes remerciements

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

pour vous n'ont pas de limites. Alors merci pour toujours ! Pour moi, vous êtes plus qu'un directeur scientifique ! Vous êtes un père spirituel !

Je vous remercie vous et Loïc également pour m'avoir fait confiance en soutenant ma candidature à un poste d'ATER durant les deux dernières années de thèse. Je dois dire que j'ai vécu, avec ce poste, une expérience passionnante et inoubliable. Mieux ce poste m'a permis de finir ma thèse dans de très bonnes conditions.

Je remercie également l'ensemble des membres du jury de cette thèse qui ont bien voulu accepter d'évaluer ce travail.

J'aimerais accorder une mention spéciale à Danielle Riva et à Michel Guerin du Secrétariat de l'UMR 6012 ESPACE.

A Danielle Riva, je témoigne toute ma gratitude. Je lui dis surtout merci pour son extrême disponibilité et son investissement sans faille pour la réussite de cette thèse. Merci pour toujours Daniellle. Merci aussi à Michel, votre gentil mari.

A Michel Guerin, j'aimerais dire tout le plaisir que j'ai toujours eu à travailler avec lui. Son soutien, à tout point de vue, a été particulièrement déterminant pour la réussite de cette thèse. J'aimerais aussi lui dire que je n'oublierais jamais les bons moments que nous avons passés ensemble, que ce soit à Carpentras (chez Michel) ou à Avignon.

J'associe à ces remerciements la très active Nathalie Brachet - technicienne CNRS - UMR 6012 ESPACE - dont l'apport technique pour la finalisation de ce travail a été particulièrement déterminant. Ainsi, je lui exprime toute ma satisfaction et lui dit merci pour toujours.

Je tiens tout particulièrement à adresser mes très sincères remerciements à François Moriconi-Ebrard pour non seulement ses conseils méthodologiques, mais aussi pour m'avoir accueilli chez lui à Paris (en séances de travail) et conseillé à chaque fois que je l'ai sollicité. Je remercie également sa femme Hélène qui m'a toujours réservé un très bon accueil à Paris. Pour moi, François est plus qu'un ami ou un collègue, c'est un frère.

J'associe également à ces remerciements Cécile Helle qui a bien voulu accepter de guider mes premiers pas dans la recherche en encadrant mon mémoire de DEA. Il m'est impossible de parler de cette année de DEA sans penser aussi Philipe Ellerkamp dont les conseils et l'appui méthodologique ont été particulièrement déterminants par la suite.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à Phillipe Martin pour m'avoir conseillé et orienté même si l'Afrique n'est pas son terrain favori.

J'associe aussi à ces remerciements tous les collègues et doctorants de l'UMR avec qui j'ai partagé des moments de convivialité inoubliables : ski, ballades en Provence, etc. Je pense plus particulièrement à Didier Josselin, Cyrille Genre-Grandpierre, Mounir Redjimi, Janine Lemaire, Lahouari Kaddouri, Alain Richaud, Laure Casanova, Rémy Tauleigne, Laurent Ségura, Safouk Al Kélifah, Hilène Mahfoud, Hiba Alawad, Elodie Castex, Rémy Chevrier, Thierry Garaix, Pierre Chabot, Adrien Mangiavillano, Sophie Houzet, Boubacar Camara, Maxim Forriez.

Je ne saurais terminer cette section de remerciements sans penser à des personnes comme Laurent Bossard (OCDE), Jean-Marie Cour (ex-consultant OCDE), Jérôme Lombard (IRD), Cheikh Guèye (ENDA Tiers-Monde), Alioune Bâ (UCAD), Aziz Touré, Ousmane Baucoum, Mamadou Sall et Déthié Ndiaye (CSE), Pierre Sarr (DAT), Bacary Djiba (DPS), Pape Guèye (UCAD), Philipe Bocquier (Afristat), Cheikh Faty Faye (ENS).

Je remercie également toute ma famille du Sénégal ainsi que tous les amis (Alioune Guèye, Cheikh Gadiaga, Balla Diop, Bouba, Ousmane Mbaye, Cheikh Mbacké Seck, Gora Diouf, Samba Ndao, Nodongo Dièye, Abdoulaye Gning…).

Pour finir, je dis merci à tous les Africains avec j'ai pu sympathiser durant mon séjour avignonnais. Je pense ainsi à tous les Sénégalais d'Avignon (je me permets de ne pas citer au risque d'omettre des noms) et de France (Maguèye, Oumar, Amadou, Serigne Dia, Dialor, Ousmane Syll, Prési de Nice, Sarr Ibrahima, Faye Cheikh, Chérif Daha Aïdara et sa femme Djamil,….), ainsi qu'à tous les étudiants des autres nationalités.

Enfin, je remercie tous ce ceux qui, de près ou de loin, ont voulu nous apporter leur contribution.

A tout le monde, merci !

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Sommaire

Remerciements 1
Sommaire 4
Résumé de la thèse 5
Abstract of the thesis 6
GLOSSAIRE 7
SIGLES 9

INTRODUCTION 10

Partie 1 : Territoires et urbanisation en Afrique occidentale et au Sénégal : approche spatio-temporelle, analyses statistique et cartographique 17

CHAPITRE I : Eléments de méthodologie 23

CHAPITRE II : La ville africaine : des formes historiques aux nouvelles tendances de la croissance urbaine 39

CHAPITRE III : Démographie, peuplement et urbanisation des territoires au Sénégal : une approche spatio-temporelle 84

Partie 2 : L'axe Dakar-Touba : villes, urbanisation et dynamiques territoriales émergentes 122

CHAPITRE IV : Le réseau urbain sénégalais : de la macrocéphalie dakaroise à l'émergence de nouvelles configurations spatiales 126

CHAPITRE V : L'urbanisation sénégalaise : du système urbain post-indépendance à la question de l'émergence d'un axe urbain Dakar-Touba 168

CHAPITRE VI : L'axe Dakar-Touba : projets actuels et perspectives d'aménagement du territoire 234

CONCLUSION GENERALE 254

Annexes 260
Bibliographie 286
Tables des cartes 299
Table des figures 300
Tables des tableaux 301
Table des matières 302

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Résumé de la thèse

L'urbanisation dans les pays en développement suscite depuis quelques années de nouvelles interrogations. Plus que jamais, ses mécanismes comme ses logiques de production se sont complexifiés au point de remettre en cause des idées reçues et obliger à refonder le questionnement sur l'urbain sur de nouvelles bases. Autour des grandes agglomérations surtout, l'attention est de plus en plus attirée par les transformations spatiales qui s'y opèrent et à travers lesquelles s'esquissent de nouveaux rapports entre villes et espaces environnants.

Au Sénégal, les schémas de la production urbaine ont, à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des pays de l'Afrique côtière, constamment évolué ces deux dernières décennies. S'inscrivant de plus en plus dans une logique de développement axial, la dynamique urbaine s'apprécie désormais à l'échelle locale à deux niveaux : le niveau urbain et le niveau périurbain. La dynamique de ce dernier est mécaniquement liée à celle du premier. Cependant, la situation est spatialement très différenciée. C'est surtout dans la partie ouest-centrale du pays et dans l'axe Dakar-Touba plus particulièrement que l'on observe les nouvelles dynamiques urbaines les plus importantes. Les évolutions observées autour des agglomérations de cet axe posent beaucoup de questions. L'une d'elles concerne la capacité des évolutions en cours à influer durablement sur la dynamique du système urbain sénégalais. L'objectif principal de ce travail est d'identifier les dynamiques nouvelles qui marquent une rupture dans la configuration et le fonctionnement du système urbain traditionnel particulièrement influencé par la macrocéphalie dakaroise. Si elle se confirme, cette nouvelle configuration constituera une alternative à la suprématie urbaine de Dakar et de son agglomération.

Mots clés : Sénégal, axe Dakar-Touba, corridor urbain, dynamiques territoriales, émergence, villes, périurbain.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Abstract of the thesis

Urbanization in developing countries has aroused new questions for a few years. More then ever, its functioning just like its logics of production have became so complex that we have to question received ideas. Near urban areas, the attention is more and more drawn to spatial transformations through which new relationships between towns and their arroundings are appearing.

In Senegal, as in most countries along the African coast, the configuration of urban geography has constantly evolved for the last twenty years. Following the logic of an axial development, the urban dynamics can now be analysed at two levels: the urban and the suburban ones. The evolution of both are closely linked. However, the process is different from a spatial point of view. It's mostly in the western central part of the country, more particularly along the Dakar-Touba axis, the new urban dynamics are the most visible. The one deals with their capacity to influence the dynamics of the urban system of Senegal in the long term. The main aim of this thesis is to identify the new dynamics corresponding to a change in the organization and the functioning of the traditional urban system characterized by the supremacy of Dakar. If it is confirmed, this new organization will constitute an alternative solution to the urban weight of Dakar and its area.

Key words: Senegal, Dakar-Touba urban axis, urban corridor, territorial dynamics, emergence, towns, outer-urban.

GLOSSAIRE

Termes officiels

***Arrondissement* :** L'arrondissement est le quatrième échelon territorial derrière le pays, la région et le département. Il est administré par un sous-préfet et constitué d'un ensemble de communautés rurales qui sont généralement au nombre de trois.

Commune : La commune est une circonscription urbaine dirigée par un conseil municipal élu**.** Elle est, dans la région de Dakar, constituée de plusieurs communes d'arrondissement.

Commune d'arrondissement : La commune d'arrondissement est une circonscription administrative urbaine issue de la loi sur la décentralisation de 1996. Pour l'instant, le découpage en communes d'arrondissement des territoires urbains se limite à l'agglomération dakaroise.

Communauté rurale : La communauté rurale (CR) est le dernier échelon territorial derrière l'arrondissement. C'est un regroupement de villages. Elle est devenue depuis 1996, au même titre que la commune et la région, une collectivité locale.

Département : Le département est le troisième échelon territorial derrière le pays et la région. Le Sénégal en compte actuellement 34.

Région : La région est le deuxième échelon territorial après celui du niveau national. Le Sénégal compte actuellement 11 régions.

Village : Le village est une agglomération rurale dont la principale activité des habitants est l'agriculture. Il se distingue de la ville par l'aspect de son habitat et par ses modes de vie. Son nombre d'habitants ne dépasse généralement pas 300 habitants, mais certains villages peuvent atteindre 1 000 personnes, voire plus. Exceptionnellement, Touba est un village d'environ 500 000 habitants.

Termes vernaculaires

***Baol* :** Ancien royaume wolof**.**

Cayor : Ancien royaume wolof.

Confrérie : Orientation religieuse généralement inspirée de l'Islam sunnite. Il en existe plusieurs au Sénégal dont principalement le Mouridisme (Touba) et la Tidianiya (Tivaoune), etc.

Diewrigne *:* Représentant moral d'un chef spirituel.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Khalif général : En Islam en général, le Khalif désigne un successeur. En Islam confrérique, le terme renvoie à la personne placée à la tête d'une confrérie. C'est ainsi qu'on a au Sénégal le Khalif général des mourides, le Khalif général des tidianes, etc.

Louma : Marché hebdomadaire rural.

Marabout *:* Guide spirituel (dans le cadre de l'Islam confrérique) et dans certains cas guérisseur traditionnel.

Mouride : Adepte du mouridisme.

Mouridisme : Communauté spirituelle d'inspiration *« sunnite »* crée par Cheikh Ahmadou Bamba. Elle est la plus grande confrérie du Sénégal.

Ndiambour : Appellation traditionnelle de l'actuelle région de Louga.

Säng *:* Le mot est l'équivalent de *« seigneur »*.

Sérère : Ethnie sénégalaise vivant essentiellement dans le centre ouest du pays (dans les régions de Thiès et de Diourbel, et dans l'ancienne région du Sine et du Saloum).

Serigne *:* Guide spirituel ou chef d'un foyer coranique (au sens traditionnel du terme).

Taalibe *:* Personne liée à un guide spirituel par un pacte d'allégeance dans l'Islam confrérique.

Wolof **:** Principale ethnie du Sénégal (langue le Wolof).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

SIGLES

AOF : Afrique Occidentale Française

BCEOM : Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer

CFA : Communauté Française d'Afrique

DAT : Direction de l'Aménagement du Territoire

CDEAO : Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

CEPED : Centre Population et Développement

CERPOD : Centre d'Études et de Recherches sur la Population Pour le Développement

CSE : Centre de Suivi Ecologique (Sénégal)

DTGC : Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (Sénégal)

DPS : Direction de la Prévision et de la Statistique (Sénégal)

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EMUS : Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal

ESAM : Enquête sénégalaise Auprès des Ménages

FAO : Organisation des Nations-unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI : Fond monétaire International

HLM : Habitation à Loyer Modéré

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IMAP : Instrument et Modèle pour un Aménagement Participatif

IRD : Institut de Recherches pour le Développement (ex ORSTOM)

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONG : Organisation non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

ONU-HABITAT : Organisation des Nations unies pour l'Habitat

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PDM : Partenariat pour le Développement Municipal

PNAT : Plan National d'Aménagement du Territoire

PRB : Population Reference Bureau

PRIMOCA : Projet de Développement Intégré de la Moyenne Casamance

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SEIB : Société industrielle du Baol

SIG : Système d'Information Géographique

WUP : World Urbanization Prospects

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

INTRODUCTION

I.1 Les principales dimensions de la thèse : objets et échelles spatiales

Cette thèse se veut une contribution à la connaissance et à la gestion durable du principal système de villes sénégalais. Promouvoir le développement socio-économique des établissements humains dans ce contexte consiste à repenser les dynamiques urbaines et régionales en cours et nécessite une bonne connaissance des facteurs qui l'animent et le façonnent. Si le développement – au sens large du terme - est habituellement analysé en termes économiques, il n'en demeure pas moins que les aspects géographiques y tiennent une place fondamentale. En Afrique comme ailleurs, les rapports entre les processus spatiaux - l'urbanisation surtout - et les logiques de fonctionnement des systèmes socio-économiques sont bien établis. Cette étude est ainsi centrée sur la ville dans son environnement à la fois local et régional et est abordée à deux échelles.

L'échelle régionale conduit à considérer la croissance des villes de l'intérieur du Sénégal comme un élément moteur d'une dynamique plus large qui constituerait une alternative viable de développement à la macrocéphalie dakaroise et à ses problèmes. Il s'agit de montrer que, bien qu'elle constitue depuis la période coloniale le principal pôle de concentration des richesses nationales, la dynamique de Dakar tend de plus en plus à être complétée par celles des villes de l'intérieur. L'intérêt de travailler à cette échelle est de saisir ces dynamiques émergentes qui s'inscrivent dans trois axes : l'axe Dakar-St-Louis, l'axe Dakar-Kaolack et surtout l'axe Dakar-Thiès-Touba qui pourrait être fortement renforcé pour constituer une véritable épine dorsale à l'intérieur du pays.

L'échelle urbaine / périurbaine nous a permis d'examiner les enjeux liés au développement des villes et de leurs hinterlands *« ruraux »* immédiats (enjeux fonciers et socio-économiques, organisation des déplacements…). L'objectif n'est donc pas d'envisager la ville à travers une conception d'objet prédateur vis-à-vis des espaces qui l'entourent, mais comme un instrument catalyseur de dynamiques aussi bien pour elle que pour sa périphérie.

L'examen de ces enjeux a permis d'identifier les dynamiques locales et les obstacles humains et spatiaux qui désormais doivent être considérés dans une perspective

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

de structuration de cet axe, en évaluant notamment la pertinence d'un renforcement des infrastructures à travers une politique d'aménagement du territoire.

I.2 Problématique générale : pourquoi s'intéresser aux dynamiques récentes de l'urbanisation au Sénégal ?

Observer et interpréter la dynamique des espaces urbains peut être d'une importance considérable en géographie. L'objectif de cette thèse peut être ainsi formulé du point de vue de la discipline : déterminer et analyser à une échelle géographique plus grande qu'habituellement les nouveaux enjeux du développement urbain et régional au Sénégal en général et autour (péri-urbanisation) des villes de l'axe Dakar-Touba en particulier.

I.2.1 Croissance urbaine et étalement des villes

Comme en Europe occidentale ou en Amérique du Nord jusqu'à la fin de la première moitié du XXe siècle, les villes africaines ont connu une croissance urbaine spectaculaire ces quarante dernières années. Durant cette période, l'exode rural et son corollaire l'explosion des effectifs démographiques urbains ont déterminé la mise en place de gigantesques ensembles urbains. Depuis plus d'une vingtaine d'années cependant, la dynamique urbaine a pris une nouvelle tournure et s'apprécie désormais à deux échelles. Alors qu'elle se traduit à l'échelle régionale par la montée des villes jadis qualifiées de secondaires et par la multiplication des petites villes, elle se manifeste à l'échelle locale par un éparpillement effréné des organismes urbains rendant de plus en plus floues les limites entre villes et campagnes environnantes. Ces nouvelles modalités de la dynamique urbaine dans les pays africains tendent progressivement, en termes de questionnements scientifiques surtout, à ravir la vedette aux anciennes interrogations relatives à la macrocéphalie et aux rapports villes-campagnes au sens classique de l'expression. A propos de la seconde modalité en particulier, l'extension diffuse des villes se solde par une transformation rapide et relativement importante des zones rurales proches, ce qui se traduit par l'apparition d'espaces à cheval sur le rural et l'urbain : c'est la périurbanisation.

Lieux de recompositions et d'interactions de toutes sortes, les espaces périurbains sont au cœur des problématiques auxquelles s'intéressent les géographes. Durant la seconde moitié du XXe siècle surtout, les mutations intervenues aux marges des grandes villes ont suscité un enthousiasme particulier chez ces derniers. Démarrées dans les pays

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

développés à partir notamment des années 50 suite au déploiement massif des villes dicté d'une part par des processus de déconcentration industrielle et par la motorisation automobile et d'autre part par les importantes vagues migratoires encouragées par l'économie industrielle, les recherches sur la question du périurbain suscitent de nos jours de nouvelles interrogations. En effet, alors que les formes prises par le phénomène (sous l'effet notamment des nouvelles logiques d'organisation spatiale des systèmes de production des villes) se complexifient davantage, l'éparpillement effréné des organismes urbains rend de plus en plus floues leurs dimensions spatiales, et complexe leur étude.

L'intérêt du périurbain pour les géographes réside ainsi dans le fait qu'il est non seulement *« matière à des études de processus et d'acteurs, à des recherches sur les consommations d'espace et sur le mitage de l'espace rural, à des analyses sociodémographiques des néo-ruraux, à l'examen des incidences de la périurbanisation sur les finances communales et la gestion des collectivités locales, à la détection de nouvelles formes de ségrégations socio-spatiales corrélées avec les conditions de la production de nouvelles résidences »* (Verger et George, 2004), mais aussi dans le fait que sa prise en compte oblige à remettre en cause notre conception traditionnelle des espaces dits de marge des villes et à les reconsidérer comme des endroits désormais générateurs de dynamiques qui, autant que celles impulsées par les lieux centraux, méritent d'être prises en considération sur tous les plans : planification territoriale, gouvernance, recherche, etc.

Dans la plupart des pays dits sous-développés les forces productrices du périurbain sont essentiellement d'ordre démographique. En effet, la faible organisation des moyens de déplacement combinée à un contexte foncier souvent difficile et inadapté constitue un facteur limitatif de la migration des facteurs de production urbains vers l'extérieur des villes. Pour l'essentiel, les quelques activités urbaines repérables dans les zones périurbaines concernent soit des activités dites à risques (industries chimiques), soit des activités nécessitant de grands espaces (aéroport, entrepôts de toutes sortes, aménagements touristiques, etc). Ici, l'espace périurbain se réduit à un simple réceptacle des excédents démographiques générés par les quartiers centraux. Autrement dit, l'éparpillement périurbain n'est rien d'autre que le reflet des fortes poussées démographiques qui ont affecté les villes ces dernières décennies. Cependant, des transformations socio-spatiales y sont à l'œuvre depuis quelques décennies. Cette description très générale cache en effet d'énormes disparités. La péri-urbanisation prend des allures révélatrices de changements

profonds et variables selon les pays et incite davantage chercheurs et décideurs à s'interroger sur le devenir des espaces concernés.

I.2.2 D'une problématique périurbaine à celle d'un nouvel espace urbain régional en émergence

I.2.2.1 De la macrocéphalie dakaroise à l'émergence d'un corridor urbain et régional structurant au Sénégal ou un autre modèle de croissance urbaine

Le Sénégal constitue l'un des pays d'Afrique occidentale où on enregistre les plus forts taux de croissance urbaine. Ici, la population urbaine est évaluée à environ 45 %. Depuis 40 ans, on note une nette accélération de la proportion de citadins par accroissement naturel des populations urbaines et par immigration rurale. Elle est ainsi passée, pour les estimations les plus fortes, de 30% en 1970 à 40 % en 1990 pour plafonner à environ 45 % actuellement.

Depuis une dizaine d'années cependant, cette dynamique qui reposait auparavant essentiellement sur la croissance de la capitale dakaroise, tend à toucher certaines villes de l'intérieur. Ainsi, voit-on émerger de nouveaux systèmes urbains régionaux dont le plus dynamique serait celui de l'axe Dakar-Touba.

I.2.2.2 La région centre-ouest du Sénégal : des villes aux « espaces urbains »

Parler d'espace urbain et d'espace périurbain en particulier, en milieu africain, revient à s'interroger sur l'une des plus importantes mutations intervenues dans le processus de croissance urbaine ces quatre dernières décennies. Le thème de la ville est, d'une manière générale, très présent dans les différentes études menées, en Afrique, par les géographes ces dernières décennies. Cependant, la question relative aux nouvelles modalités d'expansion des villes à laquelle nous nous intéressons reste encore peu abordée.

Dans le cas du Sénégal, les quelques études menées sur la question ont concerné essentiellement la ville de Dakar. Pourtant, il s'opère depuis presque deux décennies des mutations très importantes dans les villes secondaires en général et celles de l'axe Dakar-Touba en particulier. A Touba par exemple (où le territoire aggloméré est passé de 575 ha en 1976 pour une population de 29634 à plus de 15000 ha pour une population de plus de 500 000 en 2002), la construction périurbaine a pris une ampleur démesurée à partir notamment du début des années 80. En effet, les différents *« appels au peuplement »*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

lancés par les différents khalifes qui se sont succédés ont suscité d'importantes migrations vers cette ville. Ainsi, contrairement à la ville de Dakar qui peine de plus en plus à se déployer sur son site (presqu'île), Touba (ville continentale) voit sa couronne périurbaine s'étendre constamment. Et ceci, comme à Dakar, est à l'origine de nombreux nouveaux enjeux : fonciers, économiques, etc.

Entre ces deux pôles, se déploie un sous-ensemble, Thiès-Diourbel, dont la dynamique urbaine et périurbaine, quoique moins importante, tend à renforcer l'hypothèse de l'émergence d'un système urbain et régional entre Dakar et Touba.

Le projet de mener ainsi une étude d'envergure sur cet espace procède d'une volonté d'élargir, non seulement l'échelle géographique d'appréhension (qui s'est jusqu'ici limitée à l'unique ville de Dakar) du fait urbain au Sénégal, mais aussi de mettre en évidence une dynamique qui se développe depuis quelques années à partir des villes de cet axe et qui tend à remettre en cause la configuration du système urbain sénégalais fortement marquée jusqu'alors par la macrocéphalie dakaroise.

I.2.2.3 Objectifs

Traditionnellement, les recherches menées à propos des villes et des espaces qui les entourent ont pour l'essentiel porté sur deux questions : l'organisation de l'occupation de l'espace, le mitage des espaces agricoles et son impact sur les stratégies foncières locales. Certes, celles-ci sont toujours d'actualité. Mais elles ont été, au fil du temps et sous l'effet des nouvelles logiques de localisation, relayées par d'autres, semble-il, plus innovantes. Elles ont pour noms : mutations fonctionnelles ; restructurations foncières ; transformations socio-démographiques ; forme et nature des nouvelles forces en jeu, impact des nouvelles dynamiques sur la morphologie des espaces concernés, mais aussi sur l'organisation des systèmes urbains régionaux.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Ainsi, tout en prenant en compte ces questions anciennes et nouvelles, notre travail consistera particulièrement et en fonction de ce qui a été développé plus haut, à

- détecter et analyser les déterminants en jeu dans la construction du fait urbain au Sénégal et dans les villes de l'axe Dakar-Touba ;
- montrer comment la mesure du péri-urbain constitue un indicateur efficace pour rendre compte de la dynamique que connaissent depuis quelques années les villes de l'axe Dakar-Touba auparavant considérées (dans le système urbain national) comme de simples relais entre Dakar et les campagnes environnantes ;
- déterminer et analyser d'une part les enjeux à la fois socio-économiques et fonciers (en rapport avec les nouvelles pratiques induites par la nouvelle loi de décentralisation) de la construction urbaine et périurbaine au Sénégal et déterminer d'autre part ses impacts en terme de mobilités dans les rapports entre villes et espaces environnants. Par rapport à ce deuxième point, il sera surtout question d'analyser l'impact des dynamiques urbaines sur la configuration spatiale des mobilités dans les régions de l'axe Dakar-Touba relativement au reste du pays ;
- esquisser des tendances possibles de la dynamique urbaine future autour des villes retenues par l'analyse de scénarii relativement aux projets et souhaits actuels d'aménagement du territoire national (nouvelle capitale, grandes infrastructures).

I.2.2.4 Hypothèses de travail

Pour atteindre ces objectifs, nous nous sommes basés sur deux hypothèses principales :

- Suite à la forte croissance urbaine de ces quatre dernières décennies, il s'est opéré, au Sénégal, de profondes mutations dans la configuration du système urbain national. En effet, l'explosion démographique urbaine qui a fait suite à la forte émigration rurale des années post-indépendance a provoqué une croissance fulgurante de certaines villes secondaires. Pour comprendre et mettre en évidence cette dynamique ainsi, les espaces urbains constituent, en tant qu'espaces porteurs de changements de toutes sortes, un excellent moyen de diagnostic. Sans devoir procéder à une généralisation systématique, il est par ailleurs assez probable que cette nouvelle forme de l'organisation de l'espace soit représentative de la

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

dynamique urbaine dans de nombreux pays africains. La perspective d'un développement de l'axe Dakar-Touba s'appuie sur cette dynamique et nécessiterait d'être seulement organisée et renforcée par des équipements pour représenter une alternative viable à la thrombose de Dakar.

- Au Sénégal, la dynamique des espaces urbains de l'axe Dakar-Touba est relativement différenciée. Ses formes, sa vitesse d'évolution, ses impacts ainsi que les éléments qui régissent leur fonctionnement varient selon les villes. En effet, étant donné que les contraintes spatiales (littoral à Dakar / continental pour le reste) ne sont pas les mêmes partout, mais aussi du fait que les forces qui les produisent ne sont pas de même nature, il existe des différences notables entre les différentes villes de ce corridor et entre celles de Touba (capitale religieuse) et de Dakar (capitale nationale). L'intérêt est de saisir cette différenciation tout en la replaçant dans le cadre d'un système urbain régional émergent sous la forme d'un corridor.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Partie 1 : Territoires et urbanisation en Afrique occidentale et au Sénégal : approche spatio-temporelle, analyses statistique et cartographique

Contenu de la partie 1

Cette première partie pose la question de l'urbanisation en Afrique occidentale (en général) et au Sénégal (en particulier) en accordant une place particulière aux changements récents. Le ralentissement de la croissance démographique dans les grandes villes, l'émergence de pôles secondaires, l'affirmation du processus de transition urbaine démarré à partir des années 70 et la réorientation géographique des flux migratoires en sont les points majeurs. Après un premier chapitre qui expose les aspects méthodologiques de la thèse et un deuxième consacré à l'évolution urbaine de la sous-région ouest-africaine, un troisième présente les déterminants de la croissance urbaine au Sénégal. Il serait absolument vain de vouloir comprendre les logiques actuelles de l'urbanisation sénégalaise sans prendre en considération la composante démographique qui est le déterminant principal. Son analyse comporte ici une dimension à la fois quantitative et spatiale.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

INTRODUCTION PARTIE I

Comme objet en soi, acteur de son propre fonctionnement, la ville africaine a déjà fait l'objet de nombreuses études. Dans le cadre de thèses de doctorat ou de programmes de recherches publics (ONU, BCEOM, Banque Mondiale…), certaines villes, pour la plupart des capitales nationales, ont servi de laboratoires de recherche urbaine pendant plusieurs décennies. Figurent parmi les recherches les plus connues celle d'Assane Seck sur Dakar au Sénégal (1970), celles de l'IRD (ex ORSTOM) sur les villes africaines dans les années 80. A cela il faut ajouter les travaux de Catherine Cocquery-Vidrovitch, de Sylvie Jaglin sur Ouagadougou (1995) et de Cheikh Guèye sur Touba au Sénégal (1999).

En revanche, la ville en tant qu'élément d'un système, élément dont le fonctionnement et l'évolution sont beaucoup moins fonction de sa propre dynamique que d'un ensemble de forces extérieures à elle-même, reste encore mal connue. Les recherches menées jusqu'ici concernent pour l'essentiel l'analyse des rapports entre les villes et leurs campagnes environnantes. Ceux qui les lient à un environnement plus lointain, mais aussi à des villes avec lesquelles elles partagent le même système spatial sont encore peu abordés. L'amélioration des conditions de déplacements et son corollaire, le développement des relations à toutes les échelles spatiales font désormais de la ville un objet géographique très dépendant de son environnement extérieur aussi bien proche que lointain. Aujourd'hui ainsi, l'enjeu de la recherche urbaine réside moins dans l'analyse de l'organisme urbain dans sa dimension uniquement locale que dans la recherche et l'analyse des forces extérieures qui désormais régissent ses rapports avec l'extérieur et déterminent son avenir. Une telle entreprise n'est pas aisée. Elle suppose - en Afrique particulièrement - une rupture systématique avec le déterminisme qui entoure la question urbaine au sens classique du terme. Elle nécessite en second lieu la remise en cause du concept de macrocéphalie et de l'approche fonctionnelle[1] qui, dans une certaine mesure, refusent aux villes de second niveau toute possibilité de comparaison avec celles de niveau supérieur. Il s'agit ainsi de poser sous un angle radicalement nouveau et sans devoir être *« iconoclaste »* ou *« géographiquement incorrect »*, la question des rapports de forces entre grandes villes et villes dites *secondaires*. Monique Bertrand et Alain Dubresson (1997) ont ainsi esquissé

[1] Comme le soulignent bien BERTRAND et DUBRESSON, (1997), « *On avait conclu un peu trop définitivement, en s'appuyant sur des typologies fonctionnelles, au triomphe inéluctable des métropoles, absorbant et asphyxiant les forces vives de leurs bases rurales et urbaines, et à la disqualification concomitante des autres cités* ».

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

une telle orientation en présentant d'une part l'intérêt aujourd'hui de la recherche sur ce qu'ils appellent « *les échelons inférieurs de l'urbanisation* » et en soulignant d'autre part la légitimité de cette approche. Aussi, l'objectif de cette première partie est de mettre en évidence les processus de changements en cours et dont l'impact sur le fonctionnement futur des espaces sous-continentaux et nationaux serait, dans un avenir plus ou moins proche, non négligeable.

Le premier chapitre porte sur les choix méthodologiques. Ceux-ci comportent un inventaire et un diagnostic de l'ensemble des sources documentaires auxquelles nous avons pu avoir recours pour mobiliser les données ayant servi à l'analyse.

Le deuxième chapitre est consacré à la question urbaine en Afrique occidentale de façon générale avec une sous-partie réservée à l'affirmation des villes secondaires et le troisième traitera du comportement spatio-temporel de la variable démographique au Sénégal. La compréhension de la dynamique de l'urbanisation suppose, en amont, une bonne connaissance des comportements démographiques à l'origine de beaucoup d'autres phénomènes. Le choix d'accorder un chapitre entier au fait urbain à l'échelle sous-continentale n'est pas fortuit. Notre terrain d'étude s'inscrivant en effet dans le contexte généralisé d'une forte croissance urbaine en Afrique occidentale depuis près de quatre décennies, il est nécessaire de procéder à une analyse multi-scalaire de la question pour mieux situer la croissance urbaine sénégalaise dans le cadre ouest-africain.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 1 : Pays d'Afrique occidentale

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 2 : Le Sénégal dans la sous-région ouest-africaine

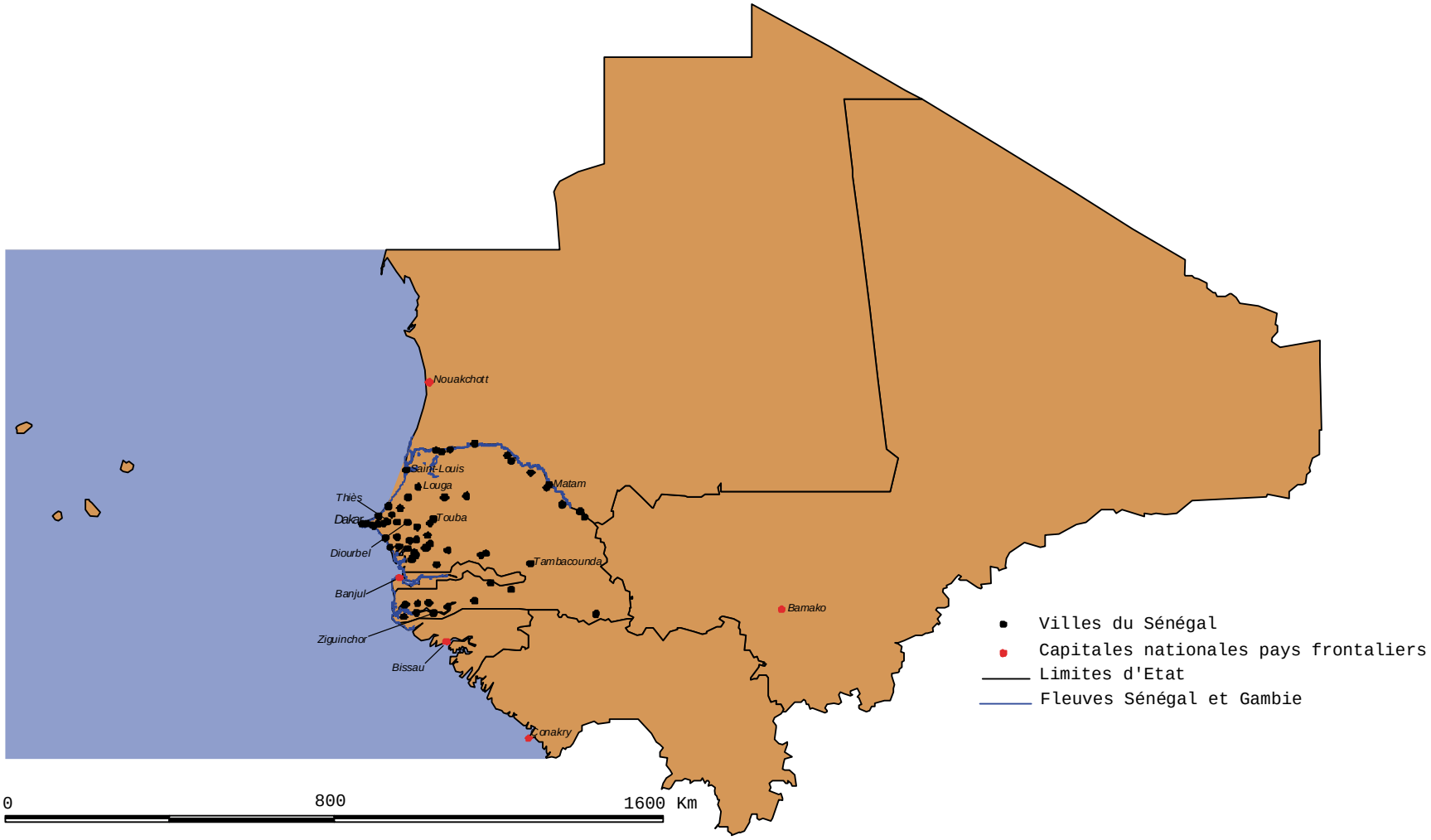

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE I : Eléments de méthodologie

Cette thèse comporte une dimension méthodologique sur laquelle il convient d'insister. Les objectifs visés ont en effet, par leur diversité notamment, dicté des choix méthodologiques associant des analyses quantitatives et des approches qualitatives. Cette démarche vise, au-delà de ce qu'il est possible de saisir par l'iconographie (cartes, images, modèles graphiques) et les données chiffrées - et donc par une démarche d'analyse spatiale-, à analyser certaines dynamiques territoriales comme la résultante non pas de contraintes ou de situations liées aux dimensions relatives de l'espace (distance, étendue ou surface, forme…), mais comme la résultante d'une projection des structures sociétales et des logiques d'acteurs sur l'espace. Loin d'être la résultante d'une logique cartésienne et souvent improprement attribuées à des séquences de réorganisation d'ordre hégélien, certaines dynamiques spatiales ne peuvent réellement être comprises que lorsqu'elles sont replacées dans le contexte d'un contrat social durable et accepté de tous au point de régir l'agencement spatial des groupes sociaux et de leurs territorialités respectives. Comprendre cela ainsi, revient à considérer le système social ainsi que les autres ordres d'autorités et de pouvoirs qui s'y greffent comme des composantes fondamentales de l'organisation de l'espace dans lequel ils s'inscrivent. De ce point de vue, la réponse concernant l'origine des structures et formes spatiales comporte une double dimension. A sa dimension spatiale en effet, il faut ajouter le référent structural (au sens sociétal du terme) pour aborder les dynamiques et structures spatiales dans toute leur complexité. Cela dit cependant, notre démarche s'inscrit essentiellement dans la lignée de l'analyse spatiale qui repose sur « *un processus de pensée spécifique partant de la description pour aboutir à l'explication en trois termes principaux : observation analytique, détection des corrélations et des rapports de causalité* » (George, 1998).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

I.I Approche méthodologique : inventaire et critique des sources documentaires, nature des données et choix cartographiques

La réalisation d'une thèse suppose, en amont, un travail documentaire approfondi. En Afrique où la documentation écrite n'a fait son apparition que récemment et avec la colonisation plus particulièrement, un tel travail n'est pas toujours aisé. Limitées à la fois dans le temps et dans l'espace, les informations relatives aux sociétés africaines et à leurs espaces sont souvent loin de satisfaire les attentes du chercheur. Pour les géographes dont le travail suppose souvent et surtout en analyse spatiale, un recours à des informations chiffrées et imagées (cartes, photographies aériennes …), cette étape de la recherche est sans doute la plus dure à franchir puisque celles-ci peuvent s'avérer rares, voire inexistantes. Certes les évolutions sont notables depuis quatre décennies. Mais la plupart des espaces et des sociétés restent encore peu renseignés quantitativement. Essentiellement orchestrée à ses débuts par les bailleurs de fonds (ONU, Banque Mondiale..) et les organismes de recherche (IRD et la Coopération française notamment), la production de l'information est restée pendant longtemps sectorielle et répondait à des objectifs bien définis. De nos jours, les pays africains restent encore à la traîne en termes de statistiques de toutes sortes. Sur le plan international, ils brillent par leur pauvreté en matière de données. Concernant les statistiques urbaines par exemple, seule la première ville du pays est souvent représentée, les autres étant royalement ignorées. Pour combler ces vides, les chercheurs sont obligés de recourir à des enquêtes personnelles (une démarche que nous avons pu expérimenter dans le cadre de notre mémoire de maîtrise). Elles sont parfois très difficiles parce qu'elles nécessitent aussi des moyens à la fois financiers et matériels suffisants pour y arriver, lesquels moyens ne sont pas toujours réunis.

Cela étant, il s'agit, dans les lignes qui suivent, de faire un rapide inventaire des sources documentaires auxquelles nous avons pu avoir recours et d'en établir un bilan critique.

I.1.1 Production et disponibilité de l'information géographique au Sénégal : niveaux territoriaux concernés

Nous entendons par information géographique, l'ensemble des éléments à connotation spatiale descriptifs de l'état (forme, étendue, contenu, etc.) et de la position d'un objet dans l'espace géographique. Ceux-ci peuvent être des données chiffrées, des cartes, des photos … Au Sénégal, la production de l'information géographique a connu des

évolutions notoires ces vingt dernières années. Cependant, les insuffisances que nous avons pu relever aux cours de nos investigations conduisent à dire que le secteur est encore embryonnaire.

I.1.1.1 Les données statistiques

Officiellement, les données statistiques les plus anciennes remontent à la période des années 50-60. Cette période marque l'organisation des premiers recensements et enquêtes démographiques. Relativement circonscrits, ceux-ci n'ont concerné que des lieux sur lesquels l'administration coloniale portait un certain intérêt. En effet, ils n'étaient pas, comme c'est le cas aujourd'hui, sous-tendus par une réelle volonté de gestion planifiée des territoires et de leurs ressources, mais étaient plutôt guidés par des « *motivations fiscales et de recrutement* »[2] militaire. Les prélèvements fiscaux, dans les colonies, ne concernaient pour l'essentiel que les zones de production agricole. Au Sénégal, les premiers recensements n'ont concerné que les villes et villages des zones de colonisation agricole et du bassin arachidier particulièrement. Il s'agit dans l'ordre chronologique des recensements des Communes de Diourbel, de Thiès et de Ziguinchor entre 1951 et 1953, du recensement de la Commune de Dakar en 1955 et des recensements et enquêtes démographiques effectués dans la vallée du Sénégal entre 1957 et 1959. Ceux-ci ont été suivis au lendemain de l'indépendance du pays par des enquêtes et recensements ponctuels relatifs à la démographie, à l'agriculture, au foncier et aux migrations. L'exploitation de telles données n'est pas toujours aisée. En effet, elles ne concernent que quelques points ou espaces souvent disparates de la zone sur laquelle porte notre étude, et les trames territoriales (cercles, cantons …) sur la base desquelles elles ont été prélevées n'ont presque pas laissé de trace. Ainsi, pour disposer de données exploitables à l'échelle du pays, il faudra attendre les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) dont le premier a eu lieu en 1976. Il sera suivi par ceux de 1988 et de 2002.

Aujourd'hui, la production de données statistiques a connu une nette évolution grâce à l'augmentation et la diversification des acteurs (instituts de recherches, ONG,

[2] LOHLE-TART L., FRANCOIS M, (1996), *Etat civil et recensement en Afrique francophone*, CEPED, 585p. Ajoutons par ailleurs que, gardant en mémoire la hantise de la tyranie fiscale de l'administration coloniale, certaines populations se sont montrées jusqu'à récemment très réticentes aux demandes de recensements organisés par les Etats indépendants; des Etats encore considérés comme les fidèles prolongements de l'ordre colonial.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

ministères…). Elle concerne presque tous les secteurs de la vie économique du pays : démographie, transports, agriculture, habitat, … Des enquêtes ponctuelles sont maintenant régulièrement effectuées par ces différentes structures qui, à côté de la Direction nationale de la Prévision et de la Statistique (DPS), constituent des acteurs incontournables de la chaîne de production de données.

Précisons que la base de données relative aux villages du Sénégal (villages, coordonnées géographiques, types d'équipement par village) a été mise à notre disposition par la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS).

I.1.1.2 Les données cartographiques

Au Sénégal, la culture cartographique est très récente. Comme dans la plupart des pays d'Afrique noire, l'utilisation de la carte comme outil d'aide à la décision et de diagnostic territorial y est relativement récente. Les cartes les plus anciennes remontent aux environs des années 50.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 3 : L'information cartographique : niveaux territoriaux concernés

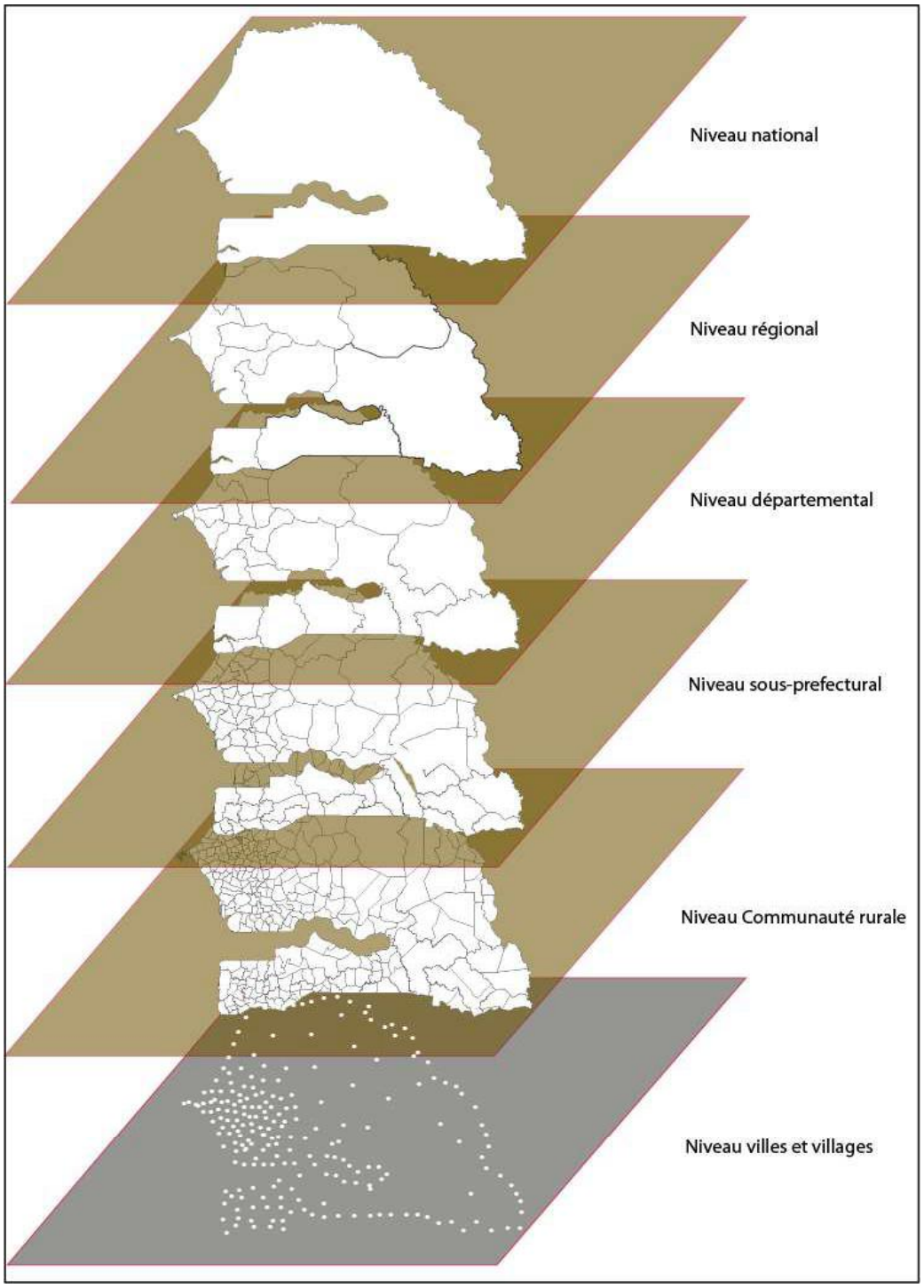

Aujourd'hui, la production cartographique couvre l'ensemble du pays et concerne six échelons territoriaux : pays, régions, départements, sous-préfectures, communautés rurales, villes et villages.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

La trame communale n'a pas encore fait l'objet d'une cartographie exhaustive. Pour l'instant, seule la région de Dakar dispose d'une trame communale complète (les communes de plein exercice et les communes d'arrondissement). Le découpage des espaces urbains en communes d'arrondissement urbain devrait, dans les années à venir s'étendre à d'autres agglomérations régionales (Thiès, Saint-louis, Ziguinchor). Le retard accusé dans ce domaine est assez regrettable pour les chercheurs. En effet, la maille étant en géographie et en cartographie particulièrement, ce que la résolution est en imagerie (au sens géo-spatial du terme) une cartographie exhaustive, à l'échelle communale, permettrait d'avoir une représentation plus fine et plus précise des espaces socio-économiques. Lieu privilégié des luttes politiques et de compétitions de toutes sortes, la commune constitue, en analyse spatiale, un lieu d'observation suffisamment pertinent pour détecter et analyser les structures spatiales issues des concurrences et compromis pour l'utilisation de l'espace. Elle l'est d'autant plus qu'aujourd'hui elle a acquis, avec la décentralisation, des compétences qui font d'elle un *« acteur »* incontournable du processus de développement territorial.

Depuis quelques années, la production cartographique s'est enrichie d'un nouvel outil : les systèmes d'information géographiques (SIG). Des villes comme Thiès (dans le cadre du projet IMAP[3]) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic à l'aide de SIG. L'opération a séduit les élus locaux et devrait intéresser prochainement d'autres communes. Nous avons donc pu disposer de données directement exploitables sous SIG. Il s'agit de :

- couches relatives à l'occupation du sol dans la région de Dakar. Elles nous ont été livrées par le Centre de Suivi Ecologique (CSE);
- la trame administrative départementale du Sénégal avec laquelle nous avons réalisé les cartes concernant l'évolution de la répartition spatiale de la population.
- couches SIG de la ville de Thiès (fournie par le CSE).

Officiellement, la production, la gestion ainsi que la mise à jour de l'information géographique et notamment cartographique sont du ressort de la Direction des Travaux

[3]Instruments et Modèles pour un Aménagement Participatif (IMAP). C'est un projet initié par le Laboratoire hydrologie et aménagement de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, l'ONG Enda Tiers Monde et le Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar. L'objectif était la mise en place d'un observatoire de la ville de Thiès et de son espace rural environnant.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Cartographiques et Géographiques (DTGC). Ainsi, les données proposées par la DTGC sont de plusieurs types :

- une carte générale au 1/200 000. Elle est constituée d'une série de 27 planches. Elle a fait l'objet de deux mises à jour dont la première en 1955 et la deuxième en 2000. Elle couvre l'ensemble du pays.
- des cartes générales au 1/50 000. Elles ont été réalisées à partir de 137 planches couvrant essentiellement la partie centrale du pays. Pour couvrir l'ensemble du pays 300 planches sont nécessaires.
- des cartes thématiques. La DTGC a mis depuis quelques années à la disposition du public une carte routière au 1/100 000 et 1/500 000 et une carte touristique au 1/500 000.
- des croquis urbains concernant une soixantaine de villes du pays, réalisés à partir de photographies aériennes prises en 1997. Ils sont disponibles en format numérique.
- une base de données géographique dénommée *« SEN200 »* en cours de réalisation. Elle sera constituée en fonction des informations de la carte au 1/200 000 citée ci-dessus. Le recours à des photographies aériennes récentes est envisagé afin d'enrichir et de mettre à jour ces informations. Pour le moment cette base de données est très partielle et ne concerne que quelques zones du pays. Une bonne partie de notre zone d'étude qui couvre les régions de Dakar, Thiès et Diourbel est encore non couverte.
- des photographies aériennes. Depuis 1960, une quinzaine de prises environ ont été réalisées. Elles sont répertoriées dans un tableau en annexe qui nous a été communiqué par la DTGC.

A ces produits, il faut ajouter les croquis-guides ainsi que les cartes de certaines villes et pays du monde et de l'Afrique occidentale. Comme on peut le constater ainsi, l'information géographique, au Sénégal reste encore relativement insuffisante, partielle et très sectorielle. Cette situation témoigne aussi d'un manque d'intérêt des autorités étatiques dans ce domaine. En effet, les efforts notés ces dernières années n'auraient sans doute pas été consentis sans l'intervention d'organismes internationaux (IGN France, Coopération japonaise) et nationaux (CSE, PRIMOCA…). Pourtant, l'engouement noté depuis quelques temps par les acteurs du développement (ONG notamment) et les collectivités

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

locales témoigne de tout l'enjeu que représente aujourd'hui l'outil cartographique au sens large du terme dans les politiques de développement territorial.

La DTGC travaille en collaboration avec d'autres organismes nationaux (CSE, DAT …) et étrangers (IGN France, la Coopération japonaise…).

L'essentiel des données dont nous avons pu disposer a été gracieusement fourni par le Centre de Suivi Écologique (CSE) et la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT), celles de la DTGC restant payantes et difficilement accessibles.

Pour compléter certaines données (fonds de cartes et coordonnées géographiques notamment), trois sites Internet ont été particulièrement utiles :

- http://www.diva-gis.org/
- http://www.grida.no/
- http://earth-info.nga.mil/gns/html/index.html

Le premier propose une base de données riche en information cartographique. On peut y trouver, pour un même pays, des fonds de cartes se rapportant à plusieurs échelles (pays, régions, départements). Ces données, comparées à celles que l'on peut trouver dans d'autres sites, présentent une grande qualité. Les contours des différents fonds de cartes ont une précision relativement bonne.

Le deuxième propose également des fonds de cartes souvent associés à des données statistiques. Cependant, celles-ci sont à prendre avec beaucoup de précaution puisque non seulement elles ne se réfèrent pas aux mêmes dates, mais souvent on ne dispose pas non plus d'informations sur leurs sources.

Le troisième propose une base de données statistiques portant sur l'ensemble des localités du monde et par pays. Comme dans le deuxième cependant, certaines de ces données sont à utiliser avec prudence. Pour les données relatives, par exemple, aux coordonnées géographiques de ces localités (de l'échelle du quartier à celle du pays), la précision est souvent faible et leur utilisation nécessite une correction (prélèvement de données par GPS par exemple). Leur utilisation pour des échelles géographiques relativement grandes (communes, départements…) nécessite ainsi des corrections. En revanche, leur application à des échelles plus petites (continents, sous-continents) présente moins de risques.

I.1.2 La notion de ville vue du Sénégal : quelques précisions sur le cas de Touba

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Puisque notre travail de recherche porte essentiellement sur la ville en tant qu'organisme géographique, il est important d'apporter quelques éclaircissements sur la notion de ville même du point de vue du Sénégal. Il ne s'agit pas de développer une réflexion conceptuelle autour de la notion de ville. De nombreux auteurs l'ont déjà largement fait. Il s'agit plutôt de replacer celle-ci dans le contexte géographique sénégalais et d'apporter des justifications à certains de nos choix. Au Sénégal, comme dans beaucoup de pays en voie de développement, la notion de ville reste floue. Statistiquement, une ville s'y définit comme étant une agglomération humaine d'au moins 10 000 habitants (pour le Service de la Statistique). Juridiquement, ne peuvent être considérées comme villes que les agglomérations disposant du statut de commune urbaine. Ce qui peut être une ville pour le statisticien peut donc ne pas l'être pour un géographe par exemple. Pour les géographes, ce sont bien sûr moins les considérations statistique et juridique que la réalité géographique qui compte. La question qui nous intéresse, dans ce type de situation, est de savoir que faire, par exemple, d'une agglomération qui ne dispose pas du seuil requis pour être qualifiée statistiquement de ville, mais qui a toutes les caractéristiques d'une ville (équipements (d'une certaine rareté) et rapports extérieurs intenses) ? Que faire d'une agglomération ayant le seuil statistique requis voire même plus, mais qui n'a pas le statut de commune ? L'analyse de cette dernière question notamment a amené à devoir trancher pour le cas de Touba.

D'un point de vue juridique, cette agglomération est jusqu'aujourd'hui considérée comme un village. Pourtant, sa taille démographique (environ 500 000 habitants en 2002), son rang dans la hiérarchie urbaine (2ème entité du Sénégal), ses équipements (banques, assurances, routes), ses relations extérieures très denses sont autant d'indicateurs qui légitiment parfaitement le statut de ville. Certes, son statut de cité religieuse n'y est pas pour rien. Mais, ceci n'est pas une raison valable pour l'exclure du système urbain. Optant ainsi pour une vision systémique du territoire, nous avons choisi de considérer Touba comme une agglomération urbaine au même titre que les autres villes de notre champ d'étude : Dakar, Thiès et Diourbel notamment. Vu la nature des questions que nous nous sommes proposés d'analyser, considérer Touba comme un village et l'exclure par conséquent de l'analyse, serait en totale contradiction avec la réalité géographique à laquelle nous avons à faire. Vouloir comprendre les forces et logiques territoriales qui sou-tendent aujourd'hui les dynamiques urbaines sans prendre en compte la réalité

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

géographique que constitue Touba, peut mener à des erreurs d'interprétation. Donnons quelques exemples :

- Que serait une étude portant sur les transports interurbains au Sénégal qui ne prendrait pas en compte les flux en direction et en provenance de Touba sous prétexte que Touba n'est pas une ville et sachant que ces flux sont parmi les plus importants, voire même les plus importants du pays ?
- Quelle valeur scientifique aurait une étude sur la croissance urbaine au Sénégal ces dix dernières années qui ne prendrait en compte la population de l'agglomération de Touba sous prétexte qu'elle n'a pas le statut de ville ? Quelles seraient l'utilité et la pertinence des résultats issus d'une telle étude en termes de prise de décision ?

Ces questions méritent d'être posées d'autant plus que le statut juridique peut être, source d'abus. On voit aujourd'hui qu'avec son statut juridique de village, Touba se trouve privée de ses énormes potentialités en matière fiscale et financière. D'un autre côté, cela pose aussi un énorme problème de gestion urbaine malgré les énormes efforts déployés par les autorités religieuses.

Cela dit, une autre question se pose à propos de le prise en compte de Touba. Faut-il en faire un cas particulier et l'isoler au cours de l'analyse sous prétexte que sa croissance est beaucoup moins l'aboutissement d'une évolution normale que le fait d'une situation particulière ou bien faut-il l'intégrer dans l'analyse au même titre que les autres villes du pays? A notre avis, l'isoler n'aurait pas trop de sens puisque nous allons devoir, tôt ou tard, être obligé de la regarder comparativement aux autres villes du pays. Tout semble montrer aujourd'hui que les transformations que connaît cette ville depuis quelques années vont se poursuivre pendant au moins quelques années encore. Nous avons, dans le cadre de notre analyse, opté donc pour son intégration dans l'analyse au même titre que Dakar, Thiès ou Diourbel. En définitive, Touba sera considérée ici comme une ville normale même si le fait de l'analyser comparativement aux autres entités urbaines du pays exige beaucoup de discernement.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

I.2 Nature des données et choix cartographiques

Le rapport entre la pertinence d'une carte et la qualité des données sur la base desquelles elle est produite étant indiscutable, nous sommes amenés, dans le cadre de cette thèse, à faire, de temps en temps, des choix cartographiques assez délicats. La carte étant ici (au-delà de son statut de document pédagogique), un support de communication scientifique et politique, sa réalisation nécessite un certain nombre de choix, mais aussi un certain recul par rapport à ce que proposent habituellement les organismes officiels en matière d'information statistique. Ainsi, pour pouvoir comparer, aussi bien dans le temps que dans l'espace, sur le plan cartographique, des données démographiques (cartes sur l'évolution de la population en fonction des départements), il faut les cartographier toutes sur la base d'une même trame territoriale. En effet, il serait impossible de vouloir comparer une carte de la répartition de la population en 1976 construite sur la base du découpage territorial de 1976 avec une carte de même nature de 2002 produite sur la base de la trame territoriale de 2002. Comme tout Etat moderne libre de ses choix en matière de politiques territoriales, le Sénégal a connu, depuis les indépendances plus d'une quinzaine de réformes administratives et territoriales. Création de nouvelles régions, érection de nouvelles communes ou de communautés rurales ont rythmé depuis 1960 les politiques territoriales des différents pouvoirs qui se sont succédés, modifiant continuellement la trame territoriale du pays. Pour ce faire, nous avons dû agréger certaines données dans le cadre des cartes concernant la répartition de la population et des taux de croissance démographique en fonction des départements entre 1955 et 2002. Par exemple, un département comme Saint-Louis séparé de celui de Dagana dont il faisait partie jusqu'en 2002, a été considéré, sur le plan cartographique, comme faisant toujours partie de Dagana. De la même manière Matam n'est pas considérée, pour les cartes relatives au recensement de 2002, comme une région, mais comme un département comme cela a été le cas jusqu'à cette date. En effet, l'actuelle région de Matam correspond, à l'exception des Communautés rurales de Vélingara et Lougré-Thoilly, à l'ancien département de Matam. Ainsi, ces données relatives au recensement de 2002 ont été, avec l'objectif constant de parvenir à une comparabilité aussi bien dans le temps que dans l'espace des différentes données, redistribuées entre le département de Linguère auquel appartenaient jusqu'en 2001 ces deux Communautés rurales et l'actuelle région de Matam.

Pour la cartographie de l'évolution de la population rurale en fonction des arrondissements entre 1988 et 2002, nous avons dû procéder de la même manière en

cherchant les correspondances adéquates entre les données du recensement de 2002 recueillies en fonction du découpage territorial de 2002 et les données du recensement de 1988 recueillies en fonction du découpage territorial de 1988. Ceci a rendu possible non seulement une comparaison entre les deux cartes mais aussi le calcul d'un taux de variation démographique ainsi que sa cartographie. Le tableau de correspondance qui suit (tableau 1) a été ainsi établi pour les différentes entités administratives concernées par la réforme territoriale de 2002 à l'échelle des arrondissements. De tels choix, en géographie, sont tout à fait légitimes. Ce qui importe en géographie, c'est d'arriver à des données organisées de manière à permettre d'établir des comparaisons aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ainsi, les limites officielles n'ont, pour nous, de sens que lorsqu'elles offrent cette possibilité.

A travers ce tableau, plusieurs cas de figure sont répertoriés :

- des arrondissements dont le chef-lieu passe au statut de commune urbaine ;
- des villages-centres érigés en chefs-lieux d'arrondissement suite au reclassement de l'ancien chef-lieu en commune urbaine ;
- des territoires villageois érigés en communautés rurales suite à la création d'un nouvel arrondissement ; ceci est notamment le cas avec la création de la région de Matam ;
- des entités administratives rattachées à d'autres (le rattachement par exemple de l'arrondissement de Taïf, qui n'existait pas jusqu'en 2002, à la région de Diourbel et au département de Mbacké).

Précisons aussi que des modifications ont été opérées à propos du département de Mbacké. En effet, les populations de la Cité de Touba et de son agglomération, sont considérées par les services de la Statistique du Sénégal comme rurales. Ici, elles sont considérées comme urbaines pour les raisons citées plus haut. Nous avons déjà expliqué pourquoi. Pour le dernier recensement par exemple, la population urbaine, dans le département de Mbacké, représente à 8,6 % de la population totale du département pour le Service de la Statistique ; ce qui est évidemment loin de refléter la réalité.

Terminons avec un autre aspect qui, lui aussi, n'a pas facilité le travail de cartographie : la toponymie des lieux. Les difficultés liées à la toponymie tiennent à deux éléments : les changements de nom et d'orthographe. En milieu rural, cette situation est

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

assez fréquente. Une même localité peut changer plusieurs fois de nom d'un recensement à un autre ; ce qui rend très difficile la comparabilité temporelle et spatiale de ses données. L'orthographe pose aussi parfois problème. En effet, il peut varier d'un organisme à un autre. Ces deux éléments peuvent donc poser problème surtout lorsqu'il s'agit de prendre une décision sur des lieux que l'ont ne connaît pas bien.

A ces deux difficultés, s'ajoute enfin celle de la précision de certaines données. Dans la zone proche de Touba surtout où les villages se font et se défont au gré de la croissance urbaine de la cité sainte, il est parfois très difficile de suivre l'évolution dans le temps de certaines agglomérations rurales. Dans la cartographie apparaissent ainsi certains villages dont on a du mal à certifier l'existence.

Cette difficulté vaut aussi pour les entités territoriales rurales issues du découpage officiel, comme les communautés rurales : Niorre/Niomré, Kelle/Kelle Guèye, Boulel/Boulal…

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 1 : Tableau des correspondances entre unités du découpage de 1988 et celles de 2002

Dénomination en 1988	Statut en 1988	Réformé (e) en	Dénomination en 2002	Statut en 2002	Autres observations
Sébikotane	Arrondissement - chef-lieu	1996	Sébikotane	Commune	Remplacé par Sangalkam
Kahone	Arrondissment – chef-lieu	1996	Kahone	Commune	Remplacé par Mbadakhoune
Kounguel	Arrondissment – chef-lieu	1990	Kounguel	Commune	Remplacé par Maka Yop
Ndoffane	Arrondissment – chef-lieu	1996	Ndoffane	Commune	Remplacé par Koumbal
Gandiaye	Arrondissment – chef-lieu	1996	Gandiaye	Commune	Remplacé par Sibassor
Marsassoum	Arrondissment – chef-lieu	1990	Marsassoum	Commune	Remplacée par Djibabouya
Dahara	Arrondissment – chef-lieu	1990	Dahara	Commune	Remplacé par Sagata Dioloff
Ndioum	Arrondissment – chef-lieu	1990	Ndioum	Commune	Remplacé par Gamadji Sarre
Thiadiaye	Arrondissment – chef-lieu	1996	Thiadiaye	Commune	Remplacé par Sessene
Ngékhokh	Arrondissment – chef-lieu	1996	Ngékhokh	Commune	Remplacé par Sindia
Pout	Arrondissment – chef-lieu	1990	Pout	Commune	Remplacé par Keur Moussa
Thilogne	Arrondissment – chef-lieu	1996	Thilogne	Commune	Remplacé par Agnam-Civol
Semmé	Arrondissment – chef-lieu	1996	Semmé	Commune	Remplacé par Orkadjéré
Kanel	Arrondissment – chef-lieu	1996	Kanel	Commune	Sinthiou Bambambé
Ourossogui	Arrondissment – chef-lieu	1990	Ourossogui	Commune	Remplacé par Ogo et Vélingara (Agrégation pop. Ogo et pop. Vélingara)
Colobane	Arrondissment – chef-lieu	2002	Colobane	Arrondissement	Scindé en deux arrondissements (Colobane et Taïf)
Dodji	Arrondissment – chef-lieu	2002	Dodji	Arrondissement	Amputé de Lougre-Thiolly (Agrégation pop Dodji et pop Lougre-Thilloy)
Barkédji	Arrondissment – chef-lieu	2002	Barkédji	Arrondissement	Amputé de CR de Vélingara en 2002 (Agrégation pop Barkédji et pop CR de Vélingara)
Thillé Boubacar					
Diawara	Arrondissment	2002	Diawara	Commune	Remplacé par Moudéry (Agrégation pop CR de Ballou et pop CR de Gabou)

Carte 4 : Réformes administratives et territoriales au Sénégal : niveau communal

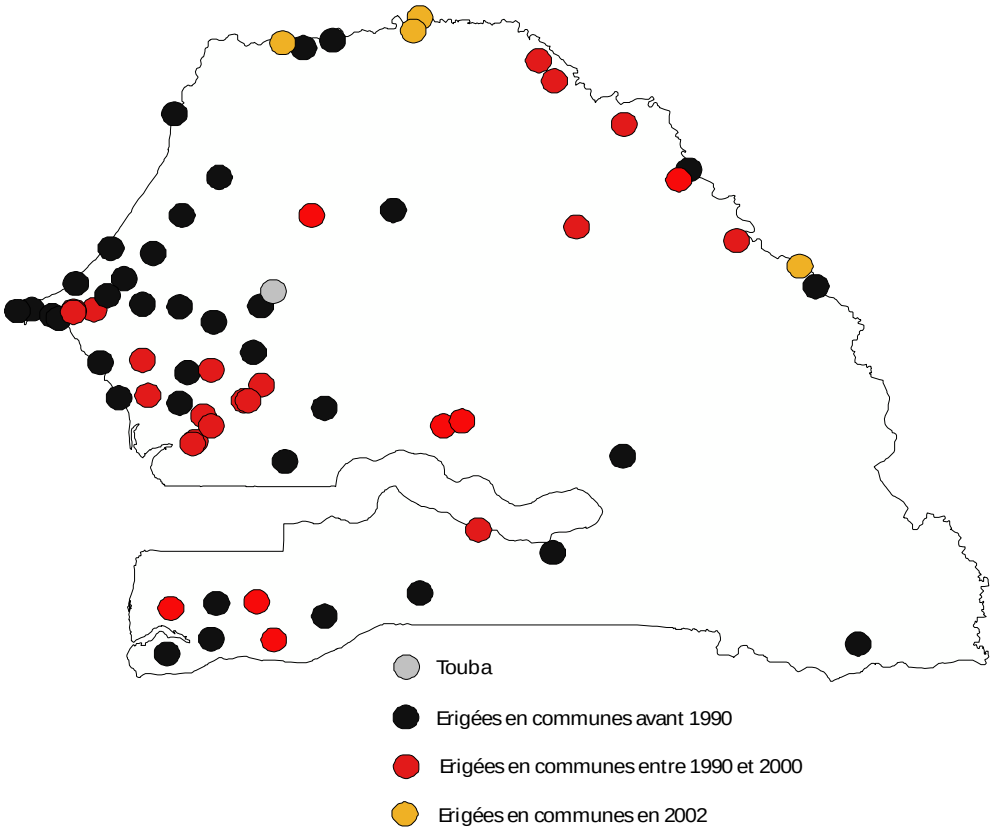

Carte 5 : Réformes administratives et territoriales au Sénégal : niveau départemental

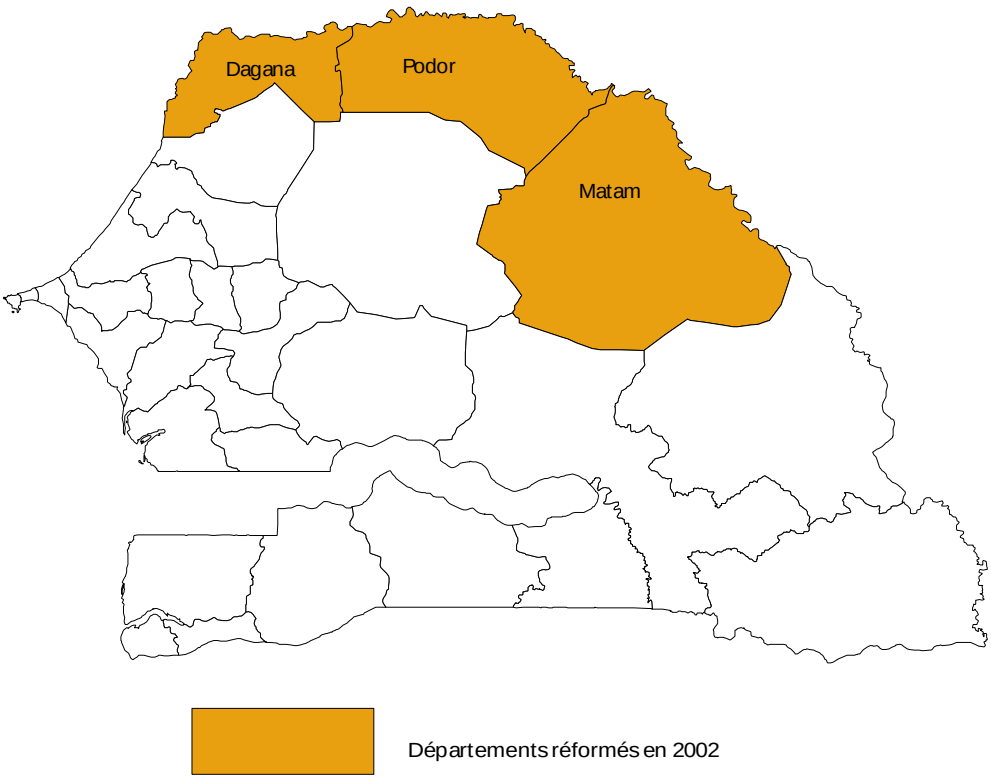

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 6 : Réformes administratives et territoriales au Sénégal entre 1990 et 2002 : niveau sous-préfectural

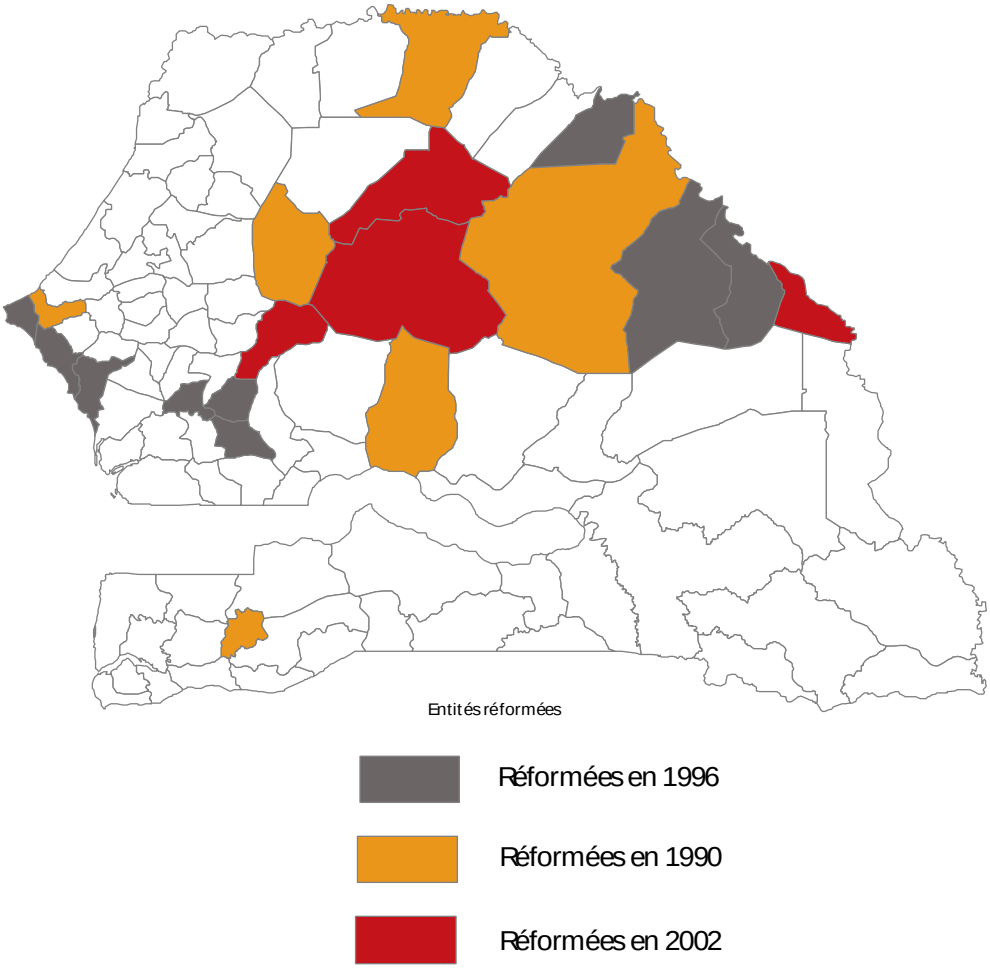

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE II : La ville africaine : des formes historiques aux nouvelles tendances de la croissance urbaine

La ville africaine continue de susciter l'intérêt des chercheurs et des géographes en particulier. La macrocéphalie et ses différentes implications (hypertrophie spatiale, insalubrité, congestion des transports, problèmes d'aménagement, etc.) ont fait émerger de nouvelles questions et alimentent le débat sur l'urbain. Pour l'essentiel, elles concernent le rôle des migrations dans l'approvisionnement démographique des villes, la perte de vitesse des grandes villes comme réservoirs démographiques et surtout l'émergence de nouvelles polarités essentiellement orchestrées par les villes de second niveau. Aujourd'hui, l'analyse de ces questions aiguise des réflexions et suscite de nouvelles recherches.

II.1 La ville africaine, produit d'une interaction entre formes urbaines autochtones et logiques d'urbanisme exogènes

L'Afrique a une tradition urbaine relativement ancienne. Cependant, l'apparition de la civilisation urbaine a suivi une trajectoire spatio-temporelle relativement différenciée.

C'est en Afrique du Nord et bien avant même le début de l'ère romaine que les premières villes du continent sont apparues. Ici, la ville est le produit d'une succession de trois civilisations : greco-égyptienne, romaine et musulmane. Avec ces deux dernières particulièrement, certaines cités d'Afrique du Nord ont connu une urbanisation précoce et relativement rapide. Une ville romaine comme Timgad passe de 11 à 50 ha entre le IIe et le IVe siècle (Noëlle et Ménard, 2005). Tantôt militaires (villes d'origine romaine) tantôt commerciales (villes d'origine islamique), les villes issues de ces deux civilisations ont largement contribué à la cristallisation de la culture urbaine dans la région. Cette vieille tradition urbaine constitue l'un des principaux facteurs explicatifs du caractère parfois démesuré de l'urbanisation contemporaine dans les pays de cette partie de l'Afrique comparés à ceux du reste du continent. Deux des principales agglomérations de la zone (Alexandrie et le Caire) font partie aujourd'hui des plus grandes métropoles mondiales. Pour l'expansion musulmane plus particulièrement, elle a été, sur ce plan, d'autant plus significative, qu'elle s'est étendue aussi à une bonne partie de l'Afrique du nord-est donnant naissance à des comptoirs de commerces (Zanzibar, Mogadiscio...) qui, depuis des siècles, constituent les chaînons de base de l'histoire urbaine de cette sous-région.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

En Afrique occidentale, les premières civilisations urbaines réellement connues remontent à la période des Grands empires[4]. C'est donc, d'une manière générale, dans l'aire d'expansion de ces empires (Ghana, Mali et Sonraï) ainsi qu'aux franges des contacts avec le monde arabe[5] que les premières villes ouest-africaines ont vu le jour. Véritables points d'appui du commerce transsaharien, celles-ci ont largement contribué à l'ancrage de la civilisation urbaine en Afrique en général et en Afrique occidentale en particulier.

Carte 7 : Agglomérations de l'Afrique de l'Ouest précoloniale

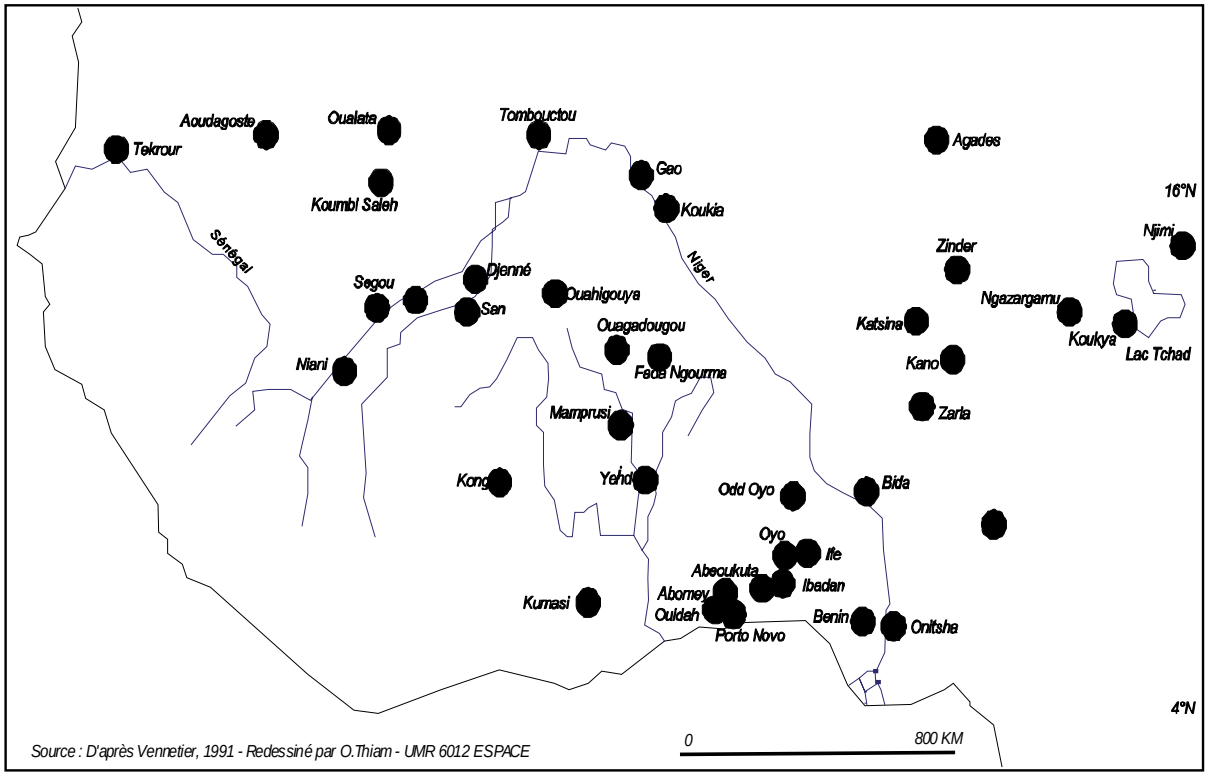

Suite à leur déclin à partir du XVIIe siècle, l'œuvre de construction urbaine s'est poursuivie avec la création des villes-comptoirs dans le cadre du commerce atlantique d'abord et de villes portuaires dans le cadre de l'économie coloniale ensuite. Essentiellement implantées le long des côtes atlantiques, ces dernières dont la conception

[4]A ce propos cependant, on peut distinguer selon Catherine Cocquery-Vodrovitch (1988) une civilisation urbaine pré-islamique (avant l'arrivée des arabes) et une empreinte urbaine occidentale antérieure à la civilisation urbaine coloniale.
[5] Pourtier, R., 2001, Afrique noire, Hachette, 256p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

obéissait à des logiques purement mercantilistes devaient servir de relais entre la côte atlantique et l'intérieur du continent. Autrement dit, elles devaient faciliter l'acheminement vers la métropole des produits de toutes sortes issus de l'exploitation des ressources du continent. La colonisation a donc, de ce point de vue, renversé l'espace des relations d'antan *« en consacrant la suprématie des littoraux le long desquels se créent des villes, au point de rupture de charge entre la mer et la terre »* (Brunel, 2004). Servant en même temps de point d'appui à la politique territoriale des colonisateurs, les villes coloniales ont acquis avec le temps de véritables fonctions urbaines et constituent aujourd'hui (avec quelques villes secondaires) l'ossature du tissu urbain sous-régional. C'est donc avec la colonisation que la ville, au sens moderne ou plus précisément occidental du terme a vu le jour en Afrique occidentale. L'urbanisme colonial, par le cadre relativement favorable à l'épanouissement humain et à l'activité économique qu'il a su créer, a été à l'origine d'une première explosion urbaine juste au lendemain des indépendances. Cette période marque l'arrivée des premiers immigrants à la recherche de travail et par conséquent le démarrage d'une nouvelle forme de coopération urbain-rurale : l'exode rural. Pour accueillir les nouveaux arrivants, de nouveaux quartiers généralement placés à quelques kilomètres des quartiers dits « *européens* » ont vu le jour (exemple de Pikine dans la banlieue dakaroise). A la ville européenne se greffe ainsi progressivement une nouvelle forme urbaine : la ville africaine ou indigène. C'est cette organisation qu'essayent de refléter les modèles graphiques qui suivent (*Figures 1*). Comme le montrent ces modèles, la ville est faite de compartiments distincts les uns des autres. Ils sont séparés par des zones d'habitation traditionnelle plus ou moins spontanée. L'absence de connexions régulières rend difficile les déplacements entre certaines parties de la ville.

II.1.1 Ville coloniale littorale et ville coloniale continentale : des logiques de production qui font la différence

Aujourd'hui encore, revisiter les logiques de production des villes africaines peut présenter un intérêt certain : celui de mettre à l'épreuve les formes anciennes en les confrontant aux nouvelles logiques de production des territoires urbains induites à la fois par la multiplicité des acteurs et des usages de la terre. Cependant, il faut faire la différence entre la ville coloniale littorale et la ville coloniale de l'intérieur. Prendre en compte cette distinction revient à faire la dichotomie entre un type de ville émanent de l'extérieur et un modèle de ville mixte, produit des efforts conjugués de l'administration coloniale et des

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

pouvoirs autochtones. Il faut souligner cette différence puisque ni les logiques ni les enjeux ne sont identiques. Dans la ville littorale, les pouvoirs autochtones essentiellement constitués de pêcheurs n'ont pas joué de rôle véritablement déterminant dans le processus de construction urbaine. Ce qui est tout à fait le contraire dans les villes continentales. Ici, l'importance du rôle joué par les pouvoirs locaux tient sans doute à l'importance de l'enjeu qu'y constitue la ressource foncière. En effet, la principale activité étant constituée par l'agriculture, leur implication dans la gestion des ressources foncières pour cette activité d'abord et pour l'immobilier plus tard était devenue une exigence. Comme on peut le constater sur la *Figure 1*, les chefferies locales ont, en même temps qu'elles devenaient des *« rouages administratifs intermédiaires »* pour reprendre les termes de Sylvie Brunel (2004), activement participé à l'orientation des plans d'aménagement urbain; ceci d'autant plus qu'il s'est ajouté, au fil du temps, à leur statut de chefs terriens, celui de promoteurs immobiliers. Ceci est moins souvent le cas dans les villes maritimes où le facteur terre n'était pas, pour les groupes autochtones, prégnant ; leur principale activité étant orientée vers l'exploitation de la mer. Aujourd'hui, l'essentiel des quartiers de ces villes est aménagé sur d'anciens domaines agricoles. D'un point de vue morphologique, ces villes sont dans un processus de polycentrisme relativement avancé même si les fonctions urbaines qui leur permettent d'être qualifiées de villes polycentriques n'ont pas toujours suivi. L'essentiel de ces fonctions reste encore concentré dans le centre d'origine coloniale jadis appelé *« Escale »*. Dans bien des cas, l'État n'a pas pu suivre le processus d'équipement urbain entamé sous la domination coloniale. Nombre d'entre elles doivent encore compter sur le pouvoir municipal qui, pour mener sa mission, compte de plus en plus sur le soutien d'organisations locales de toutes obédiences (associations de quartiers, mouvements corporatifs, associations d'émigrés...).

Soulignons par ailleurs que l'intérêt de l'*« Escale »* pour nous géographe n'est pas que morphologique. Il est aussi sociologique. L'*« Escale »* dans les villes mixtes symbolise une certaine sociologie. Il signifie en effet le lieu de la débauche et de la perdition. Dans certaines villes religieuses du Sénégal comme Diourbel ou Tivaoune, le quartier *« Escale »* a pendant longtemps était dans l'imaginaire populaire le quartier *« européen »*. Dans la plupart de ces villes continentales, l'organisation des territorialités urbaines traduit en quelque sorte – à travers sa composante périphérique (domaines des chefferies locales) – une logique de résistance par rapport au modèle colonial. Ce n'est pas un hasard si dans certaines de ces villes les classes sociales les plus *« conservatrices »* sont pour la plupart

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

localisées dans ces quartiers périphériques; l'*« Escale »* et les quartiers mixtes étant moins réfractaires aux modes de vie occidentaux.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 1 : La ville en Afrique occidentale : formes littorale et continentale

Ville d'origine coloniale type littoral (a)

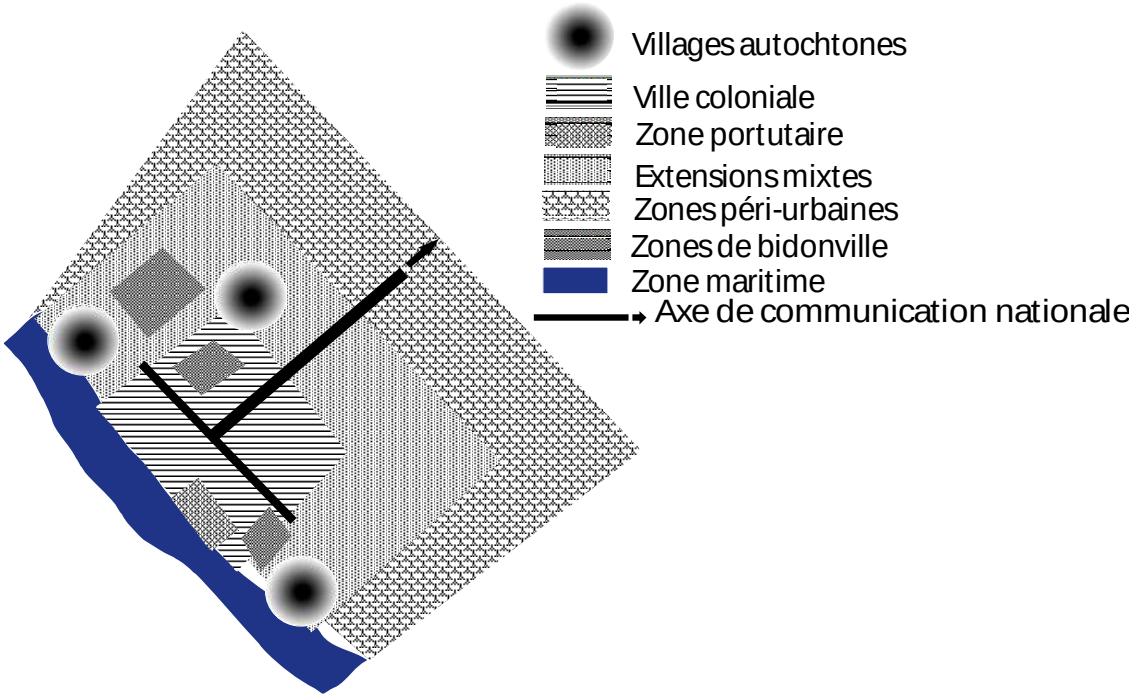

Ville d'origine coloniale type continental (b)

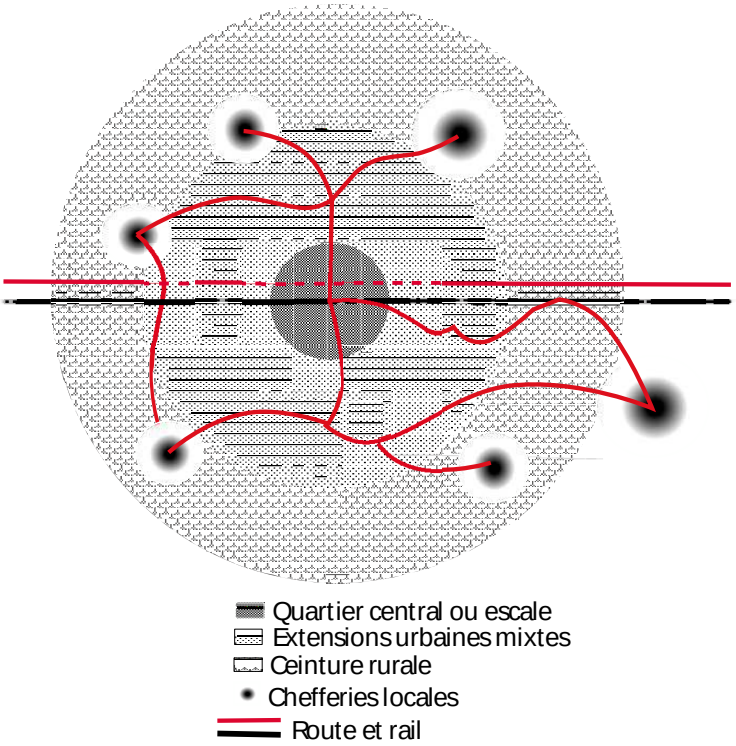

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

I.1.2 Enjeux et conséquences de la cohabitation entre ville coloniale et ville africaine en zone côtière

Dans différentes recherches sur cette co-habitation (ville coloniale et ville africaine), l'origine des différents problèmes (insalubrité, congestions …) que vivent aujourd'hui les villes africaines, notamment littorales, se situe dans cette structure[6]. En effet, souvent aménagés sans cohérence avec la ville originelle (européenne), leurs nouveaux quartiers n'ont aucun lien dynamique ou fonctionnel avec celle-ci. Répondant à des objectifs de l'époque et pensés de façon très ciblée, les plans d'urbanisme coloniaux se concevaient presque en dehors de toute logique aménagiste. Ainsi, la ville coloniale semble avoir crée plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. On assiste ainsi aujourd'hui à une prolifération de formes urbaines difficilement qualifiables, sans morphologie apparente et officiellement connue sous le nom de bidonvilles ou habitats spontanés. Si nous considérons la définition du *« bidonville »* donnée par ONU-Habitat (cité par Jeune Afrique, août 2006), nous pouvons retenir qu'aujourd'hui environ 60 % des populations urbaines africaines vivent dans des bidonvilles. Selon celle-ci en effet, est considérée comme bidonville toute agglomération urbaine ne remplissant pas au moins un des critères qui suivent :

« ● *une construction durable, c'est-à-dire bâti dans un lieu approprié et offrant une protection correcte contre les conditions climatiques extrêmes;*

● *un espace habitable suffisant, à savoir un maximum de trois personnes partageant la même chambre;*

● *l'accès à des installations sanitaires adéquates sous forme de toilettes privées ou publiques partagées avec un nombre raisonnable de personnes;*

● *la sécurité d'occupation pour prévenir toute expulsion forcée* ».

Cette forme d'occupation voit se développer, dans les grandes villes notamment, les lieux de la délinquance, de l'insécurité et de la pauvreté. Le continent ouest-africain en compte aujourd'hui dans la presque totalité de ses villes. Localisé exclusivement, à ses débuts, dans les grandes villes, le phénomène gagne depuis quelques années les villes

[6] *« La rupture quasi-généralisée du choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires : le ou plutôt les modèles autochtones anciens déjà largement métissés sur le plan culturel et le modèle spécifique colonial/blanc/métropolitain* », COCQUERY-VIDROVITCH (1988).

secondaires devenues la cible des nouveaux aspirants à la condition urbaine. Ceci est d'ailleurs un des signes forts du rôle de contre-poids démographique que tentent de s'arroger certaines de ces dernières vis-à-vis de la ville principale (généralement la capitale nationale). A la ville duale de l'époque coloniale marquée par l'opposition entre ville européenne et ville indigène succède aujourd'hui une ville à double vitesse marquée par une juxtaposition de quartiers planifiés occupés par les classes riches et de quartiers non planifiés pour ne pas dire spontanés essentiellement dominés par les classes pauvres.

La ville africaine de nos jours n'est donc rien d'autre que la reproduction de la ville coloniale sauf qu'aujourd'hui la distinction raciale a cédé la place à une distinction plutôt morphologique entre la « *ville légale* » ou planifiée et la « *ville illégale* » ou spontanée. Situées généralement dans les capitales juste aux alentours de la ville coloniale, les bidonvilles sont au cœur des discours sur l'aménagement et la rénovation du dispositif urbain. En effet, la saturation du site originel souvent très exigu (exemple du plateau à Dakar) oblige à aménager de nouveaux espaces, généralement les zones de bidonvilles du fait de leur proximité avec le centre historique. Ainsi, les populations habitant ces zones sont refoulées en permanence et au fur et à mesure de l'extension des quartiers centraux. Ce rejet permanent se solde, dans les grandes villes, par la naissance de nouveaux quartiers généralement au-delà du bâti continu (« Pikine irrégulier » dans la banlieue dakaroise). Ils accueillent les expulsés des bidonvilles centraux ainsi que de nouveaux arrivants pour la plupart issus de l'exode rural. Aujourd'hui le rythme d'étalement de ces quartiers atteint des proportions inégalées et se traduit par une multiplication importante des surfaces urbanisées. Dans la banlieue dakaroise par exemple, on est passé :

> *« des petites surfaces occupées par les villages lébous de 1952, à une agglomération de plus de 32 km2 en 1993 (contre 17,5 en 1980), soit une superficie urbanisée multipliée par 14 en une trentaine d'années; encore que ces chiffres ne représentent-ils que la zone agglomérée en continu; si le calcul tenait compte de la croissance en tâche d'huile des villages de Cambérène, de Thiaroye-Guej, de Grand et Petit Mbao, de la multiplication des extensions à l'Est de la ville (Keur Massar, Ainoumady et Malika), la zone urbanisée atteindrait 4100 hectares »* (Frerot *et al* , 2004).

Cette dynamique de démolition-reconstruction qui met la ville africaine en situation de sursis n'est en réalité que le reflet d'une absence de stratégie urbaine claire. A cela s'ajoute la diminution continue de l'appui de l'Etat et des bailleurs de fonds (Banque

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Mondiale, FMI …) aux villes depuis l'entrée en vigueur des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)[7] au début des années 80. Sous perfusion financière depuis près de quarante ans, la ville africaine doit aujourd'hui faire face et à elle seule à ses propres dépenses. Certaines d'entre elles tentent aujourd'hui de recourir à d'autres types de financements extérieurs par le biais notamment des nouvelles formes de coopération avec l'extérieur. La coopération décentralisée en est depuis quelques années la principale.

Ceci par ailleurs pose aujourd'hui la question du rôle de l'État et de sa capacité à contrôler ses territoires dans un contexte de mondialisation effrénée. Le rôle territorial et politique de l'Etat, dans les villes notamment, est d'autant plus compromis que celles-ci sont devenues des creusets de pouvoir de tous ordres (ONG, organisations religieuses, associations…) faisant valoir chacun son devoir de citoyenneté. Au nom des principes de démocratie et de citoyenneté devenus les maîtres-mots de la nouvelle gouvernance urbaine, la participation populaire s'étend à presque tous les secteurs de la vie quotidiennes : assainissement, sécurité publique, aménagement, …

II.2 Les formes majeures de la croissance urbaine en Afrique occidentale

Cette urbanisation galopante décrite plus haut prend deux formes principales :

- elle peut être concentrée. C'est le cas des très grandes villes et des villes littorales plus particulièrement. Ici, la rareté de l'espace oblige à développer des stratégies d'occupation du sol alliant à la fois la densification horizontale et le déploiement vertical. Cette forme d'urbanisation concerne principalement les villes d'origine coloniale et les capitales nationales surtout (Dakar, Abidjan, etc.) qui ont été toutes aménagées sur des sites stratégiques et peu ouverts. Dans ce cadre, la ville de Dakar au Sénégal présente un parfait exemple. Située sur la presqu'île du Cap Vert, cette ville évolue dans une sorte de cul-de-sac qui entrave son étalement vers l'intérieur des terres.

[7]Les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) renvoient aux mesures de gestion imposées par les bailleurs de fonds – FMI et Banque Mondiale - aux Etats des pays pauvres au début des années 80. Les secteurs les plus touchés sont les secteurs sociaux : éducation, santé, emploi…

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

- elle peut être diffuse. C'est le cas des villes continentales et des villes secondaires notamment. Pour ces dernières, leur croissance urbaine relativement rapide s'appuie sur un contexte foncier très favorable aux demandeurs de terrains avec des conditions d'accès à la propriété peu contraignantes. En Afrique occidentale, la particularité de cette forme d'urbanisation tient essentiellement au rôle déterminant des villages périphériques. Pour ceux-ci l'urbanisation n'est plus à l'initiative exclusive du centre urbain proche. Ces villages-centres peuvent désormais, eux aussi, et par une dynamique propre essentiellement orchestrée par les nouveaux arrivants, produire des valeurs urbaines (*Figure 2*). Cette forme d'urbanisation déjà très active autour des villes-capitales fait progressivement son apparition autour de certaines villes moyennes.

Figure 2 : Passage du modèle de croissance périurbaine exclusivement entrenue par la ville-centre à un modèle de croissance conjointement entrenue par la ville-centre et ses satellites

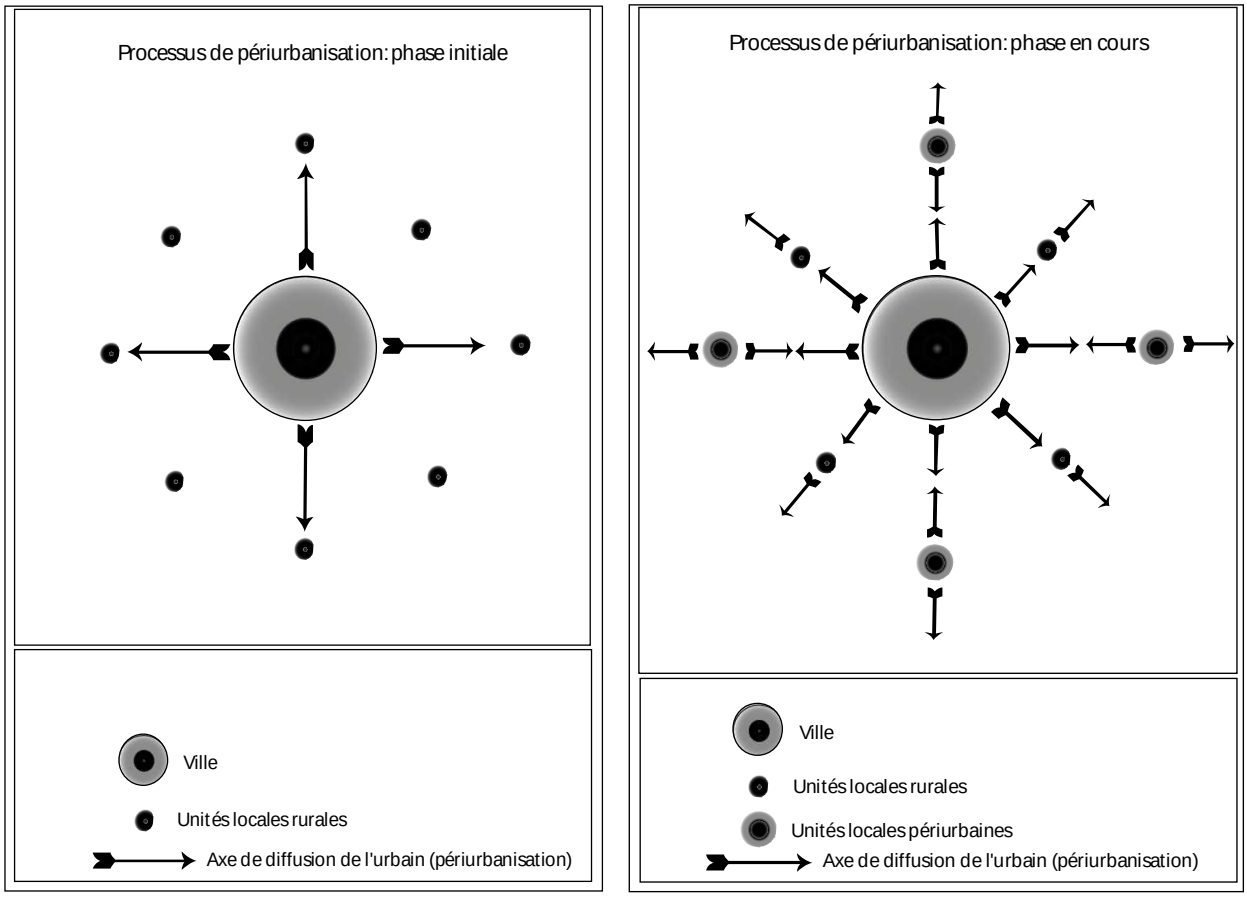

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Dans certains cas ainsi, la croissance urbaine est désormais sous-tendue par une double dynamique : celle de la ville en tant que telle et celle des villages qui l'entourent (exemple de Touba au Sénégal). Cette dernière qui constitue l'une des formes nouvelles de la péri-urbanisation dans les pays en développement est un facteur majeur d'explication du rythme d'urbanisation relativement rapide des villes secondaires comparé à celui des grandes villes qui connaît un ralentissement depuis quelques années. Dans les grandes villes et dans les capitales surtout, *« c'est le lotissement coutumier qui a donné naissance à « des » banlieues immenses couvrant en une nappe continue plaines, plateaux, collines, bas-fonds, versants de vallées…»* (Vennetier, 1991*)*. Il faut dire aujourd'hui que le pouvoir coutumier est d'autant plus important que les Etats tendent, par délégation notamment, à céder leur rôle de « gendarme foncier » aux collectivités locales et territoriales parfois trop faibles pour s'opposer au pouvoir des chefferies locales dont la légitimité, au plan local surtout, est incontestable. Au Sénégal, son rôle dans le développement spatial des villes de notre axe d'étude est évident.

II.3 L'urbanisation de l'Afrique occidentale : entre gigantisme urbain et émergence de nouvelles polarités

L'Afrique occidentale n'a pas échappé au mouvement généralisé de forte croissance urbaine qui caractérise le continent noir depuis le début des années 70. Alors que les villes-capitales cherchent à maintenir leur statut de tête de peloton des systèmes urbains nationaux, de nouvelles polarités émergent et tendent à remettre en cause les systèmes urbains traditionnels. Ainsi, l'objectif des deux sous-parties qui suivent est de montrer l'imminence de ce renversement de tendance qu'on observe en Afrique occidentale depuis le début des années 80 et qui constitue l'un des points focaux de ce travail.

II.3.1 De grandes villes qui s'étalent davantage mais…

Un des continents les moins urbanisés jusqu'aux années 50, l'Afrique subsaharienne fait partie aujourd'hui des contrées très urbanisées du monde. Essentiellement orchestrée à ses débuts par les capitales nationales, la croissance urbaine concerne aujourd'hui la presque totalité des villes du continent. En Afrique occidentale, la montée des villes qualifiées jadis de secondaires attire depuis quelques années l'attention des chercheurs même si le jeu reste encore dominé par les grandes villes qui, par des

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

programmes de reconstruction et de rénovation, cherchent tant bien que mal à assurer l'accueil des nouveaux arrivants. Alors que jusqu'en 1960 la région ouest-africaine ne comptait aucune ville millionnaire - les villes les plus importantes dépassant à peine 500 000 habitants -, le nombre de villes qui comptent plus d'un million d'habitants était de six (6) en 1990 et devrait être plus élevé en 2020[8]. Pour l'essentiel, celles-ci se situent dans la partie sud de la région et au Nigéria en particulier. Cette explosion démographique sans précédent ne semble pas devoir s'arrêter dans l'immédiat, même si des études prévoient un ralentissement dans les décennies à venir. Elle devrait, selon les statistiques officielles, se poursuivre et une ville comme Lagos, déjà multimillionnaire, devrait rejoindre la tête de peloton des villes les plus peuplées au monde.

Tableau 2 : Taux d'urbanisation (%)

Année	Afrique subsaharienne	Monde
1950	11,5	29,3
1960	14,8	34,2
1970	18,9	36,6
1990	28,2	43,1
2000	34,3	47,5
2010	41,2	52,7

Source : Dubresson et Raison, 1998

Le tableau 2 donne une bonne illustration de l'évolution relativement rapide du taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne et donne une parfaite idée de ce que pourraient être ces taux à l'échelle ouest-africaine étant entendu qu'ils sont la plupart du temps supérieurs à la moyenne continentale. A titre de comparaison, le taux d'urbanisation pour l'ensemble du continent était de 38 % en moyenne en 1998, alors que celui de l'Afrique occidentale se chiffrait à 41 %. Ce dernier chiffre cache cependant d'énormes disparités si on se situe à l'échelle des Etats ou des villes. Les chiffres du tableau 3 illustrent parfaitement cette hétérogénéité.

[8] Données OCDE, 1998.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 3 : Evolution du taux d'urbanisation en Afrique occidentale 1990-2020

Pays	Taux d'urbanisation en 1990	Taux d'urbanisation en 2020	Taux de croissance annuelle de la population urbaine (1990-2020)
Niger	15,2	32,5	5,8
Mali	23,8	46,1	5,2
Benin	29,0	47,9	4,6
Togo	28,5	48,5	4,8
Guinée	25,8	49,5	5,1
Côte d'Ivoire	40,4	61,0	4,7
Burkina Fasso	17,9	63,3	7,0
Sénégal	39,8	68,5	4,4
Mauritanie	46,8	70,8	3,8
Gambie	22,6	44,7	4,9
Ghana	34,0	54,2	4,4
Sierra Leone	32,2	55,6	4,2
Nigéria	35,2	58,3	4,5
Libéria	42,1	61,4	4,4
Guinée Bissau	19,8	40,6	4,6

Source : Archives de la FAO – P. Antoine, 1997[9]

Comme le montre le tableau, il existait en 1990 un écart d'environ 31 points entre le taux le plus élevé qui était celui de la Mauritanie soit 46,8 % et le moins important, celui du Niger qui se chiffrait à 15,2 %. D'après les estimations du tableau toujours, cet écart serait en 2020 de 28 points, soit 3 points de moins par rapport à 1990. La diminution de l'écart pourrait être interprétée comme un ralentissement de la croissance urbaine d'ici 2020 au sein des pays où elle est la plus importante aujourd'hui et son maintien dans les pays où elle est la moins importante actuellement. Autrement dit, elle peut être interprétée comme un renversement de tendance de l'urbanisation en faveur des pays où le taux d'urbanisation est le moins important actuellement. L'urbanisation en Afrique occidentale oppose les pays côtiers à ceux de l'intérieur. Alors que des pays comme le Mali et le Niger occupent la tête des pays les moins urbanisés avec respectivement 23,8 et 15,2 %, des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie dominent le groupe des pays les plus urbanisés avec respectivement 40 % environ pour les deux premiers et 47 % d'urbains pour le troisième (1990). Cependant, cette tendance devrait se renverser dans les quinze ans à

[9] Antoine, P. (1997), Voir : http://www.fao.org/DOCREP/003/X6988F/X6988F00.HTM

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

venir et placer des pays comme ceux que nous venons de citer comme les moins urbanisés au devant de pays aujourd'hui plus urbanisés.

Figure 3 : Evolution de la population urbaine 1950-2030

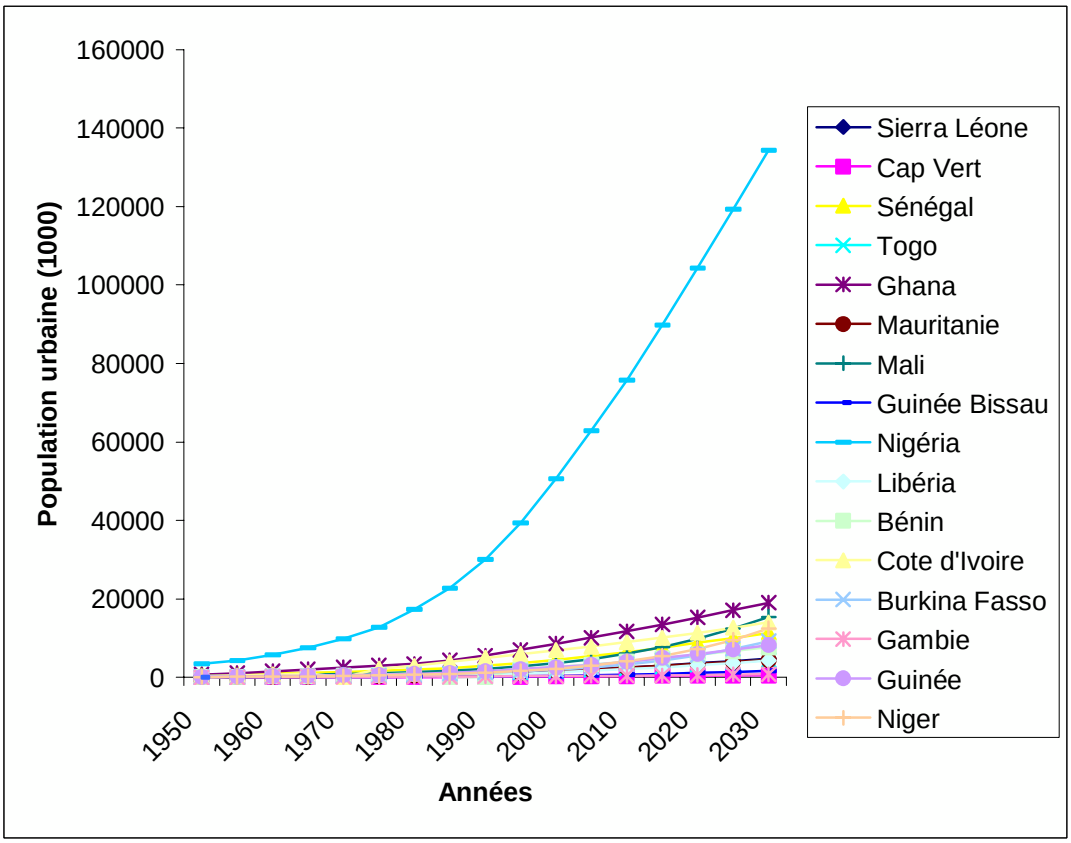

Source : World Urbanization Prospects, 2003

Pour un pays comme le Nigéria, la croissance urbaine pourrait encore se renforcer dans les années à avenir avec la poursuite de l'accélération démarrée à partir de 2000.

Si on considère cependant l'évolution de la population urbaine de ces pays sur la base d'un indice 100 en 1950, cette situation devient très différente. En effet, les pays les plus dynamiques deviennent la Mauritanie avec une croissance qui devrait être de 23294,74% entre 1950 et 2030, le Bénin dont la croissance entre les deux dates devrait être de 7499,01% pour ne citer que ces deux pays. Le Nigéria qui est en tête dans la *Figure 3* devrait avoir l'une des plus faibles croissances entre 1950 et 2030, soit 3841,29%. L'allure exceptionnelle de la croissance de la Mauritanie peut être révélatrice d'une poursuite, jusqu'en 2030 au moins, du processus de transition urbaine dans lequel le pays s'est engagé depuis le milieu des années 90. Sans vouloir cependant douter de la validité des projections, on peut se poser des questions sur la croissance exceptionnelle de ce pays

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

surtout si on considère le fait qu'il existe souvent un rapport inversement proportionnel entre l'importance de la population urbaine d'un pays et son taux de croissance urbaine. Autrement dit, est-il possible de s'attendre au fait que la Mauritanie puisse continuer à occuper le devant de la scène jusqu'en 2030 quand on sait que le pays est actuellement à environ 60% de population urbaine. Les cas du bénin et du Burkina qui viennent juste après la Mauritanie posent en tout cas moins question puisque ces pays sont actuellement à 46 % de population urbaine pour le premier et à 18% pour le second.

Figure 4 : Evolution de la population urbaine 1950-2030, indice (de base) 100 en 1950

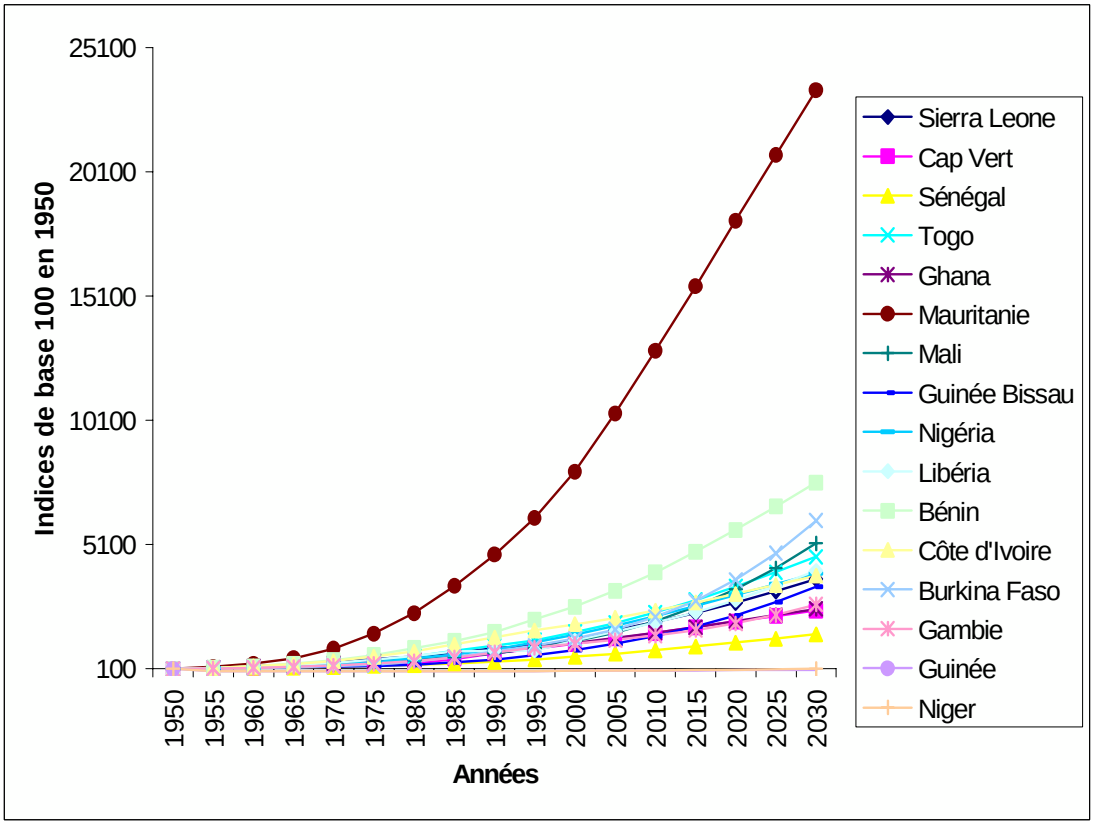

Source : World Urbanization Prospects, 2003

Cependant, la dynamique urbaine en Afrique occidentale semble plus complexe que ne le laissent paraître les évolutions décrites ci-dessus. Si on considère le système urbain en effet, d'autres situations appraissent et d'autres questions se posent. Voyons cela à travers les modèles mathématiques qui suivent établis à partir de données fournies par l'OCDE (1998) (*Figures 6 et 8*).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.3.2 La dynamique urbaine en Afrique de l'Ouest : approche mathématique par la loi de Pareto et le modèle fractal parabolique de Laherrère

II.3.2.1 L'ajustement puissance (Pareto) : force et limites

Pour rendre compte de cette dynamique et de ses tendances possibles, la variable démographique constitue un excellent outil. En Afrique particulièrement où l'époque des « *villes démographiques* » est loin d'être révolue et où les organismes urbains se font et se défont au gré des mouvements à la fois naturels et spatiaux des populations, la prise en compte du facteur démographique est un préalable pour donner du sens à la métamorphose des villes et des réseaux qui les sous-tendent. Pour ce faire, nous avons eu recours à un modèle mathématique bien connu des géographes : la loi rang-taille (statistique parétienne). C'est un modèle puissance stricte de la forme $X = R^{-b}$ où X est la population de chaque ville et R le rang de chaque ville dans une hiérarchie établie de la plus peuplée de rang 1 à la moins peuplée de rang n. L'importance de la hiérarchie se mesure à la valeur de l'exposant b. Plus celui-ci est faible, plus la hiérarchie est forte, en conséquence la population d'un rang à l'autre diminue fortement. C'est l'inverse lorsque la valeur de l'exposant est forte. Une autre possibilité consiste à calculer les rétro-fréquences à la place des rangs avec n l'effectif (rf = R-0,5/n), l'avantage étant de résumer l'axe des abscisses entre]0; 1[. Rappelons que l'objectif de ce travail de modélisation est principalement de mettre en évidence la dynamique des villes de second niveau par l'analyse de l'évolution des écarts démographiques entre elles et les grandes villes.

Pour ce faire, nous avons d'abord ajusté une droite de Pareto à l'ensemble des trois séries (*Figure 5*). Mais les ajustements ne sont pas très bons. Pour avoir des résulatas meilleurs, nous avons choisi de faire des ajustements sur les parties (voir *Figure 5*) qui s'ajustent à peu près à la droite de Pareto. Au-delà du souci de rendre les modèles plus perfectionnés, ce choix s'explique par le fait que prises en elles-mêmes, les queues de distribution peuvent avoir une certaine signification. En revanche, elles n'interviennent pas ici de façon significative sur la strucure d'ensemble de la distribution des villes puisque leur population représente une part minimale par rapport à tout le reste. Donc, qu'elles soient prises en compte ou pas, elles n'interviennent pas fondementalement dans l'intreprétation que l'on peut faire des résultats issus des différents modèles. Les résultats issus de ces ajustements sont donnés par la *Figure 6*.

Figure 5 : Ajustements parétiens 1 (puissance)

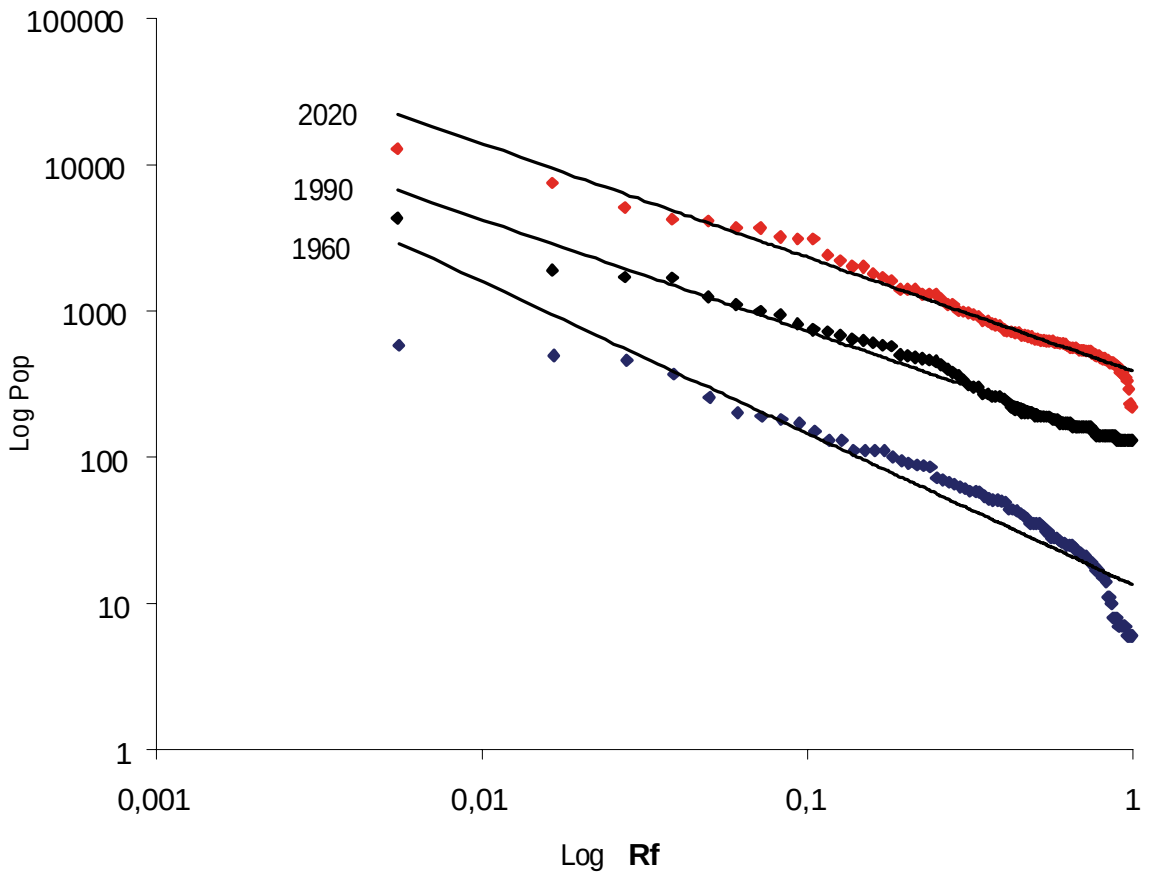

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 6 : Ajustements parétiens 2 (puissance)

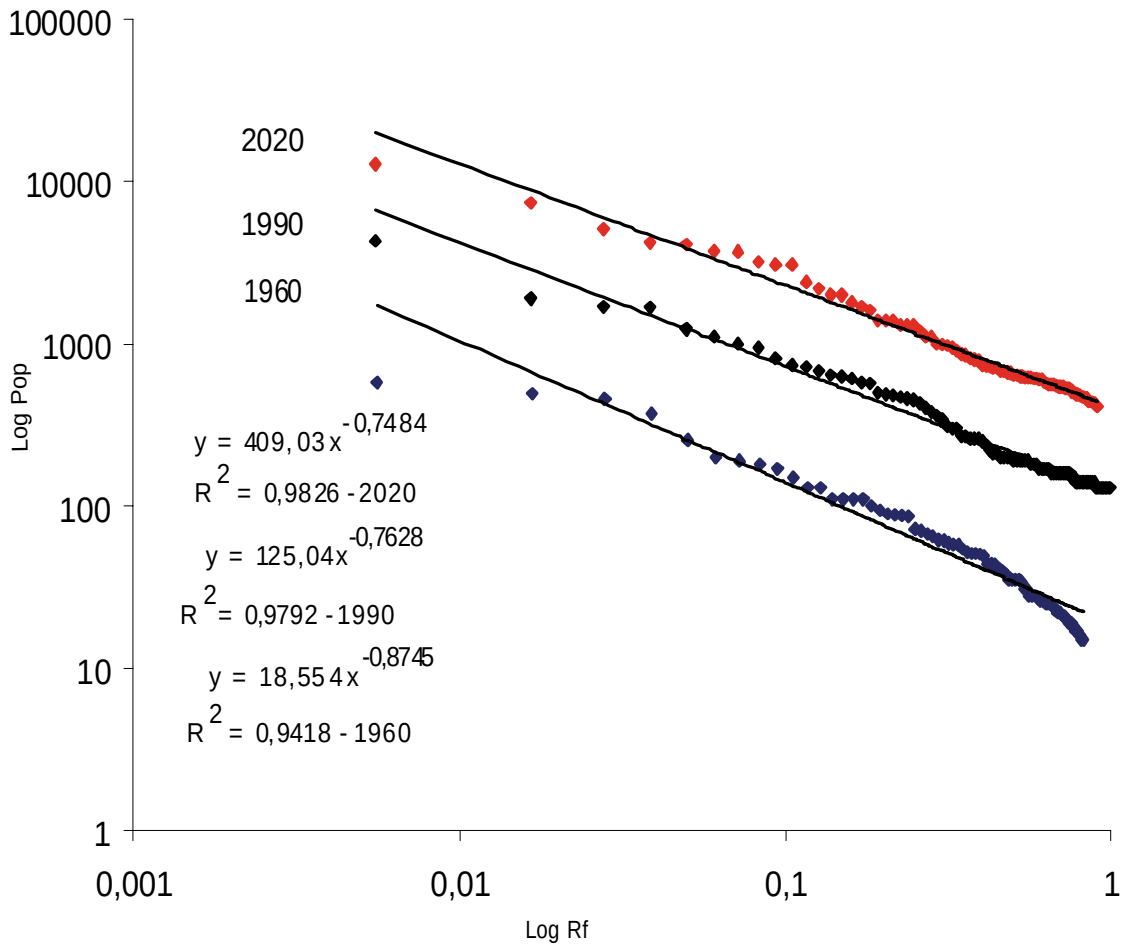

La valeur de la pente, pour l'ajustement puissance, est respectivement de -0,87 et -0,76 pour 1960 et 1990, mais l'ajustement est assez médiocre en 1960 où un plafonnement des villes de rang faible est bien visible. Il est meilleur en 1990, l'effet limitant pour les plus grandes ayant disparu. Par ailleurs la pente d'ensemble, dans la mesure où elle peut être réellement interprétée, en particulier pour les villes moyennes et petites, montre que la hiérarchie urbaine était beaucoup plus forte pour les villes de fréquence supérieure à 0,4 en 1960 qu'en 1990 ; ce qui traduit une dynamique relativement importante des villes intermédiaires. Cette évolution correspond à la diminution des écarts démographiques entre grandes villes et villes intermédiaires, mais aussi entre villes moyennes et villes petites, le tout dans une vaste dynamique de croissance urbaine. L'ajustement effectué sur les données extrapolées (OCDE, 1998) indique que les concepteurs de cette projection n'envisagent pas de fortes modifications de structure, mais seulement une forte

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

augmentation de la population équitablement répartie dans le réseau entraînant quelques changements de rangs.

II.3.2.2 De la loi de Pareto au modèle fractal parabolique de Laherrère

Cela étant, lorsque l'on modélise ces données avec une fonction polynomiale d'ordre 2 de la forme $y = ax^2+bx+c$, il apparaît très souvent pour l'ensemble de la distribution, une courbure. La *Figure 7* illustre ce problème.

Figure 7 : Types d'ajustements

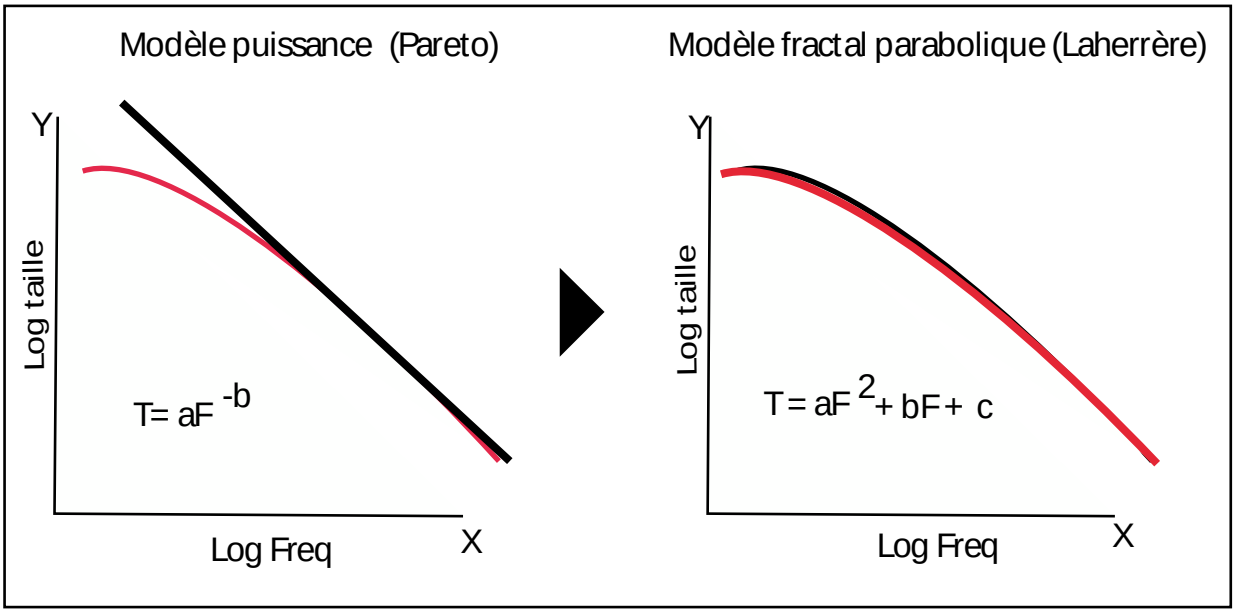

Pour rendre compte de cette courbure, il faut ajuster un polynôme d'ordre 2 sur le log des variables : la population et la rétro-fréquence qui remplace avantageusement le rang (rf = (0,5-R/n). Cette méthode a été proposée par Jean Laherrère (1996) qui a dénommé ces structures : « *fractales paraboliques* » en les opposant ainsi aux « *fractales linéaires* » qui correspondent à l'ajustement puissance strict. Il s'agit en fait d'interpréter, par un ajustement polynomial de degré 2 ($y = ax^2 + bx + c$) mettant en relation le logarithme de la population de chaque ville (en ordonnée) et celui du log de sa rétro-fréquence (en abscisse), des distributions de la population urbaine de 1960 à 1990 dans les plus grandes de la sous région ouest africaine avant d'envisager comment la distribution de cette population devrait se faire dans les 15 ans à venir. Ces villes sur lesquelles portent ces différents modèles représentaient environ entre 50 et 60% de la population urbaine totale

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

de la sous-région en 1960 et 1990 et devraient compter pour autant, voire plus, en 2020 (OCDE, 1998).

Pour des auteurs comme J. Laherrère (1996) et P. Martin (2004), le choix de l'ajustement polynomial répond à une préoccupation méthodologique qu'ils ont eux-mêmes longuement décrite et qui se trouve rarement prise en compte dans le cadre de la modélisation des distributions extrêmes. En effet, n'ayant pas la possibilité de prendre précisément en compte la courbure d'ensemble dans un ajustement parétien strict de type puissance (voir *Figure 7*), J. Laherrère (1996) a proposé un ajustement qui intègre un coefficient de courbure (Cc) qui correspond à la valeur de -a- dans le polynôme $y = ax^2+bx+c$. Si le coefficient de courbure est nul, nous nous trouvons dans le cadre d'un modèle puissance strict. S'il est positif, cela indique localement, pour les villes de rang faible (1, 2,3…), une très forte hétérogénéité qui diminue ensuite avec l'augmentation du rang. S'il est négatif, cela indique que localement, pour les villes de rang faible, la hiérarchie est plus faible que pour les villes de rang plus important. En d'autres termes, le coefficient de courbure introduit une modulation dans la hiérarchie parétienne mise en évidence qui correspond à des situations géographiquement locales. Comme dans tout travail de modélisation statistique, l'objectif final recherché est de trouver l'ajustement qui puisse minimiser les écarts entre les valeurs observées et les valeurs théoriques issues du modèle sans accroître trop le nombre de paramètres. François Moriconi-Ebrad (1993) note que (en cas d'ajustement linéaire) « *d'une part cette méthode permet de compléter la description de la distribution rang-taille lorsque l'ajustement linéaire est moins bon; d'autre part elle permet de mettre en évidence des développements non- homogènes de certaines parties des systèmes urbains, selon les grandes, moyennes et petites villes* ». En tout cas, l'élément déterminant reste cependant le coefficient de corrélation. Les valeurs issues de ces ajustements sont données par la *Figure 8*.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 8 : Ajustements polynomiaux

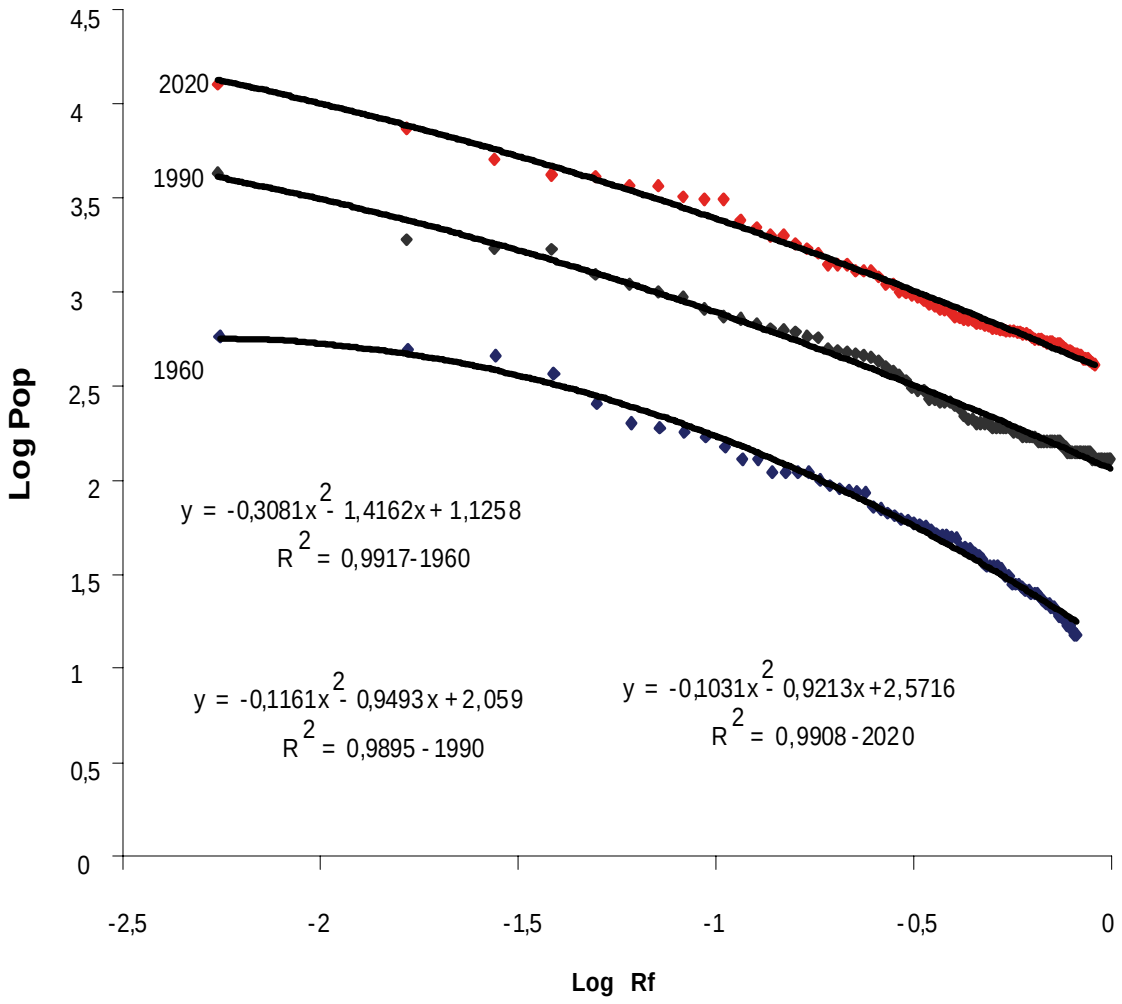

Avec l'ajustement polynomial, les coefficients de corrélation sont améliorés. Ils passent en effet de 0,94 (modèle puissance) à 0,99 (modèle polynomial) pour 1960, de 0,97 (modèle puissance) à 0,98 (modèle polynomial) pour 1990 et de 0,98 (modèle puissance) à 0,99 pour 2020 (extrapolation). Pour les coefficients de courbure (Cc), ils sont tous négatifs; ce qui indique une relative homogénéité entre les villes de rang faible et le contraire entre les villes de rang élevé. Cependant l'analyse de l'évolution du coéfficient de courbure qui passe de –0,30 en 1960 à –0,11 en 1990 montre une homogénéité moins importante entre les villes de rang faible en 1990. Ceci traduit le boom démographique exceptionnel qu'ont connu les villes principales au cours des années 80 au détriment notamment des villes intermédiaires. Cependant, peut-on penser que cette situation puisse tourner à l'avantage de ces dernières ? Nous ne le savons pas, mais cette question permet de mettre le doigt sur les évolutions de structures qui sont les plus difficiles à envisager

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

dans un avenir plus ou moins lointain puisqu'elles intègrent non seulement des extrapolations de taux de natalité, de mortalité etc, mais aussi des différentiels spatiaux sous la contrainte d'un champ migratoire très difficile à prévoir à toutes les échelles. Une des hypothèses que l'on peut envisager est que l'évolution de la hiérarchie urbaine de l'Afrique occidentale devrait se traduire par une montée relativement importante dans la hiérarchie des villes d'autres pays jusqu'ici moins dynamiques; certaines villes de second niveau du Nigéria devant être largement distancées. L'exceptionnel accroissement démographique prévu de Lagos en 2020 devrait sans doute se faire aux dépens des autres villes du Nigéria; ce qui se traduit dans la courbe de 2020 par une dégringolade hiérarchique de la plupart d'entre elles (Umuahia, Gusau, Gombe, Ikom…). Les gains démographiques les plus importants devraient concerner les villes secondaires de pays jusqu'ici moins urbanisés que le Nigéria. A titre d'exemple, une ville comme Thiès au Sénégal devrait passer du 42ème rang en 1990 au 26ème en 2020[10]. Egalement la ville de Bouaké en Côte d'Ivoire devrait passer du 27ème rang en 1990 au 22 en 2020. Les indices de Jefferson (J = P1/P2 où P1 = population de la ville principale et P2 celle de la deuxième ville) et de Stewart (S=P1 /P2+P3+P4) calculés à partir des mêmes données confirment parfaitement ces différentes tendances. Ces indices servent en fait à mesurer les écarts de poids démographiques entre d'une part la ville principale et la deuxième ville d'un système donné (indice de Jefferson) et d'autre part entre la ville principale et les trois villes qui viennent juste derrière elle (indice de Stewart).

Tableau 4 : Indices de Jefferson et de Stewart

Echelles	Années	Indice de Jefferson	Indice de Stewart
Afrique occidentale	1960	1,17	0,44
	1990	2,25	0,81
	2020	1,72	0,76
Sénégal	1976	5,37	2,14
	1988	7,83	2,93
	2000	4,089	2,05

Cependant, on peut se poser la question de savoir si, au vu de la forme générale de la distribtion des villes selon les différents ajustements, et au regard de l'évolution des coefficients de courbure de l'ajustement polynomial, on ne pourrait pas s'attendre au-delà

[10] Sachant qu'elle devrait être à cette période largement dépassée par la ville de Touba qui est actuellement la deuxième du Sénégal.

de 2020, à une perturbation de la hiérarchie urbaine qui serait jusque-là prseque intacte. Les différentiels de croissance démographique entre d'une part les villes de rang élevé et d'autre part entre les villes de rang faible devraient sans doute donner une configuration différente de celle qu'on a connue depuis 1960. L'échéance 2020 symboliserait en quelque sorte une période de transition après laquelle la distribution des villes pourrait se faire selon une courbe convexe avec des coefficients de courbure positifs, ce qui serait d'une certaine manière une rupture importante avec la sitution qu'on aura connue de 1960 à 2020.

Précisons cependant, que la dynamique des villes de second niveau, c'est-à-dire des villes qui viennent juste après la ville principale, s'apprécie beaucoup mieux à l'échelle des pays qu'à celle de la sous-région. En effet les poids exorbitants de certaines grandes villes comme Lagos et Abidjan tendent à noyer la dynamique de ces points « *intermédiaires* » entre grandes et petites villes.

II.4 De la hiérarchie sous-régionale aux structures hiérarchiques nationales

Dans cette hiérarchie urbaine ouest-africaine, s'emboîte une hiérarchie entre villes de même pays qui, elle aussi, connaît une profonde mutation. Dans certains pays ouest-africains, la capitale généralement située en zone côtière, garde encore son statut de réservoir démographique au détriment des villes de l'intérieur. Sur ce, l'indice de primatie[11] calculé par Moriconi-Ebrard (1993) constitue un bon indicateur. Il permet de constater que les deux pays les plus macrocéphales en 1990 en Afrique occidentale étaient la Guinée (9,69) et le Togo (10). En Afrique en général, la macrocéphalie touche surtout les pays où le processus de croissance urbaine a démarré en zone littorale. C'est le cas de la plupart des pays côtiers du continent dont l'urbanisation est en grande partie l'œuvre de la puissance coloniale. L'absence de villes secondaires capables de répondre aux attentes des migrants dans les régions intérieures notamment oblige ceux-ci à se diriger vers la ville principale. Dans les pays où la culture urbaine a fait son apparition bien avant même la colonisation, la primatie de la ville principale se fait souvent beaucoup moins sentir. Ici, un démarrage urbain presque spatialement homogène (le cas du Nigéria où les civilisations

[11] L'indice de primatie (IP) est l'équivalent de l'indice de Jefferson calculé plus haut.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

urbanisantes concernent presque toutes les parties du pays) a permis, dans le temps, le maintien et la consolidation d'un réseau de villes intérieures relativement bien articulé et réduisant au maximum la prépondérance de la ville principale sur le reste du système urbain. Cependant, dans pays certains pays, la macrocéphalie est beaucoup plus la conséquence d'une faible emprise territoriale que celle d'une logique d'aménagement territorial. C'est l'exemple de la plupart des pays côtiers (Cap Vert, Gambie, Guinée équatoriale…) où l'exiguïté du territoire n'autorise pas l'existence de plusieurs grandes villes. En revanche pour le cas d'un pays comme la Mauritanie, la macrocéphalie est le résultat d'un véritable *« ratage »* en matière de stratégies territoriales.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 8 : Evolution de l'indice de primatie (IP) en Afrique

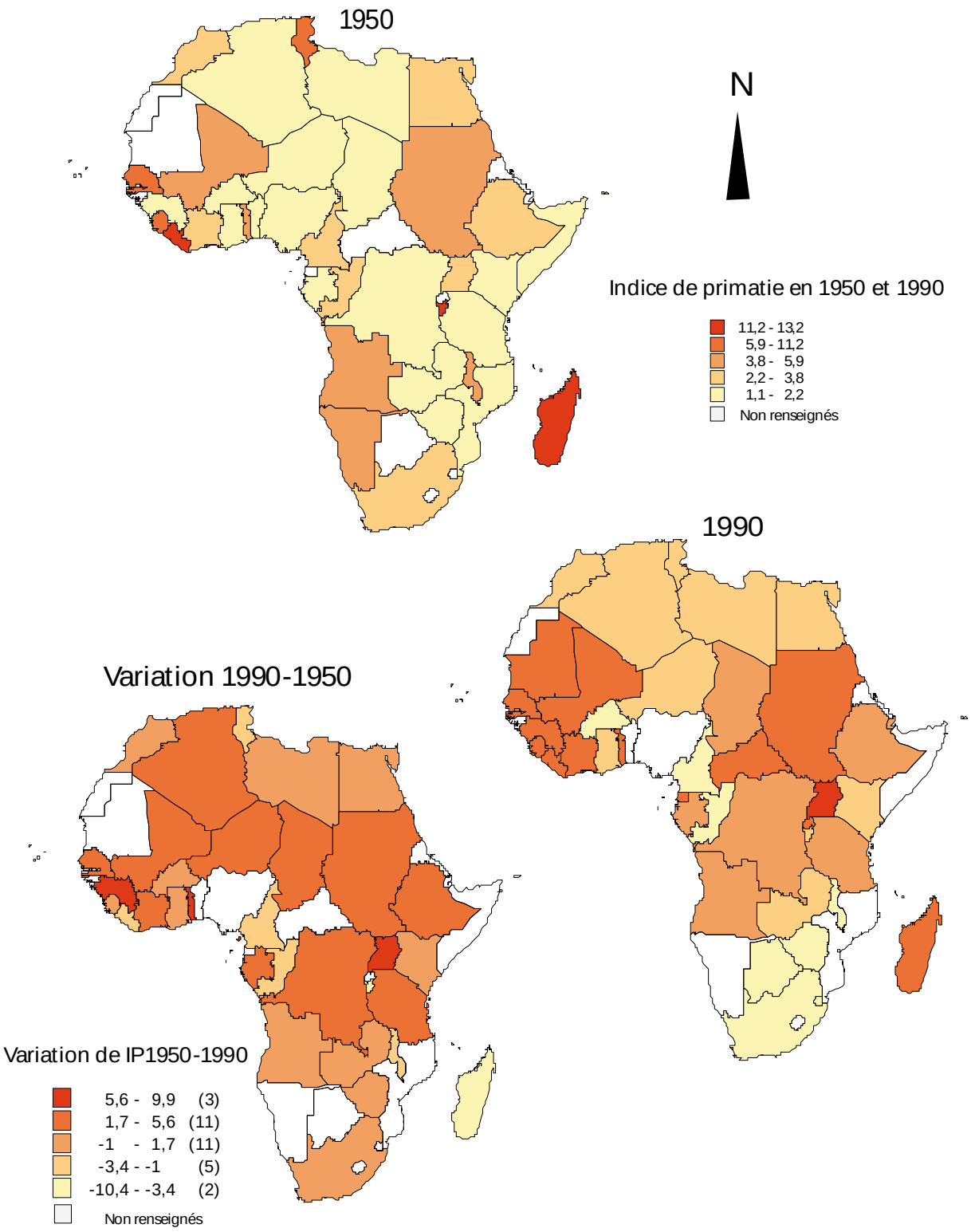

Source : Moriconi Ebrard 1993
NB : Pour certains pays non renseignés, l'IP n'est pas applicable

© Thaim.O. UMR 6012 ESPACE - CNRS, 2007

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.4.1 Un peu de cartographie pour mieux éclairer

La cartographie proposée ici obéit à un souci de clarté méthodologique (compléter les résultats de l'analyse statistique) et permet d'avoir une idée plus concrète de cette hiérarchie multi-échelle et de ses tendances d'évolution possibles. La modélisation statistique constitue un excellent moyen pour approcher des dynamiques de ce type, mais ne doit pas être prise comme une panacée au risque de limiter nos possibilités d'exploration de l'information mise à notre disposition. Comme le note Joël Charre (1995) en effet :

« comme toute autre modélisation, la statistique tend à ne faire poser que les questions auxquelles elle peut répondre et donc à limiter le champ des problématiques plus qu'à l'ouvrir. La modélisation statistique ne peut donc être vraiment opérante d'un point de vue géographique que si elle est combinée à d'autres outils de modélisation car c'est surtout l'assemblage d'outils divers qui peut à la fois proposer de meilleures approches des questions en suspens et susciter des problématiques nouvelles ».

L'analyse des différentes cartes montre que l'Afrique occidentale est partie, d'une manière générale, d'une hiérarchie relativement équilibrée entre villes principales et villes de second niveau en 1960 à une hiérarchie relativement importante en 1990 entre ces dernières et les villes moins importantes. Pour les années 60, la relative faiblesse de la hiérarchie urbaine semble s'expliquer par le poids démographique relativement important de certaines villes de second niveau. En effet, en servant de lieux de commerce des produits issus de l'agriculture, certaines d'entre elles ont en même temps servi de lieux de transit vers la grande ville retenant ainsi une certaine partie des candidats à l'exode rural. Le basculement hiérarchique de 1990 en faveur des villes-capitales notamment trouve sans doute sa source dans les énormes vagues d'immigration qu'ont connu celles-ci au lendemain des années de sécheresse (qui ont concerné toute la zone soudano-sahélienne) (1970-1973). En effet, la baisse brutale des productions agricoles a arraché aux villes intermédiaires leur rôle de marché agricole, ce qui s'est traduit par une réorientation progressive des flux de populations rurales vers les villes-capitales. Cependant, la carte produite à partir des projections de 2020 semble confirmer les tendances déjà décrites dans les modèles statistiques ci-dessus, c'est-à-dire la montée dans la hiérarchie des villes de second niveau de pays comme la Côte d'ivoire et le Sénégal jusqu'ici moins urbanisés que le Nigéria. Le processus de réorientation des flux migratoires démarré depuis plus d'une décennie environ devrait donner plus de dynamisme démographique à certaines villes

secondaires. Celles-ci devront d'une part accueillir les expulsés du système économique urbain en vigueur dans les grandes villes depuis l'entrée en jeu des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et d'autre part satisfaire la demande du monde agricole immédiat notamment en terme de marchés de toutes sortes : agricole, immobilier, etc.

Le taux de variation relative entre 1960 et 2020 calculé à partir de ces mêmes données fournit des informations très intéressantes. En effet, les villes qui devraient enregistrer les gains démographiques les plus importants en 2020 sont toutes des villes de second niveau actuellement. Il s'agit des villes de Thiès (+479%) et de Ziguinchor (+464,3%) au Sénégal, de Témal, Oyo et Koidu Town au Nigéria, etc. En revanche aucune des villes-capitales ne dépasserait la barre des +300%. Le phénomène semble pourtant avoir démarré depuis un certain nombre d'années. En 1996 déjà, Troin[12] faisait remarquer que « *ce sont […] les petites et moyennes villes qui croissent le plus en valeur relative, les grandes villes et les villes secondent connaissant une faible expansion démographique* ». Chacune des cartes 9 et 10 montre la variation relative de la population entre une population initiale (1960 et 1990) et une population finale (1990 et 2020). Cette variation est représentée en pourcentage.

[12] TROIN est cité ici par GERARD dans le cadre d'ouvrage collectif dirigé par Gabriel WACKERMANN et publié en 2004 aux Editions Ellipse. Il s'intitule « L'Afrique ».

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 9 : Répartition de la population urbaine dans les villes les plus importantes d'Afrique occidentale (en milliers d'habitants)

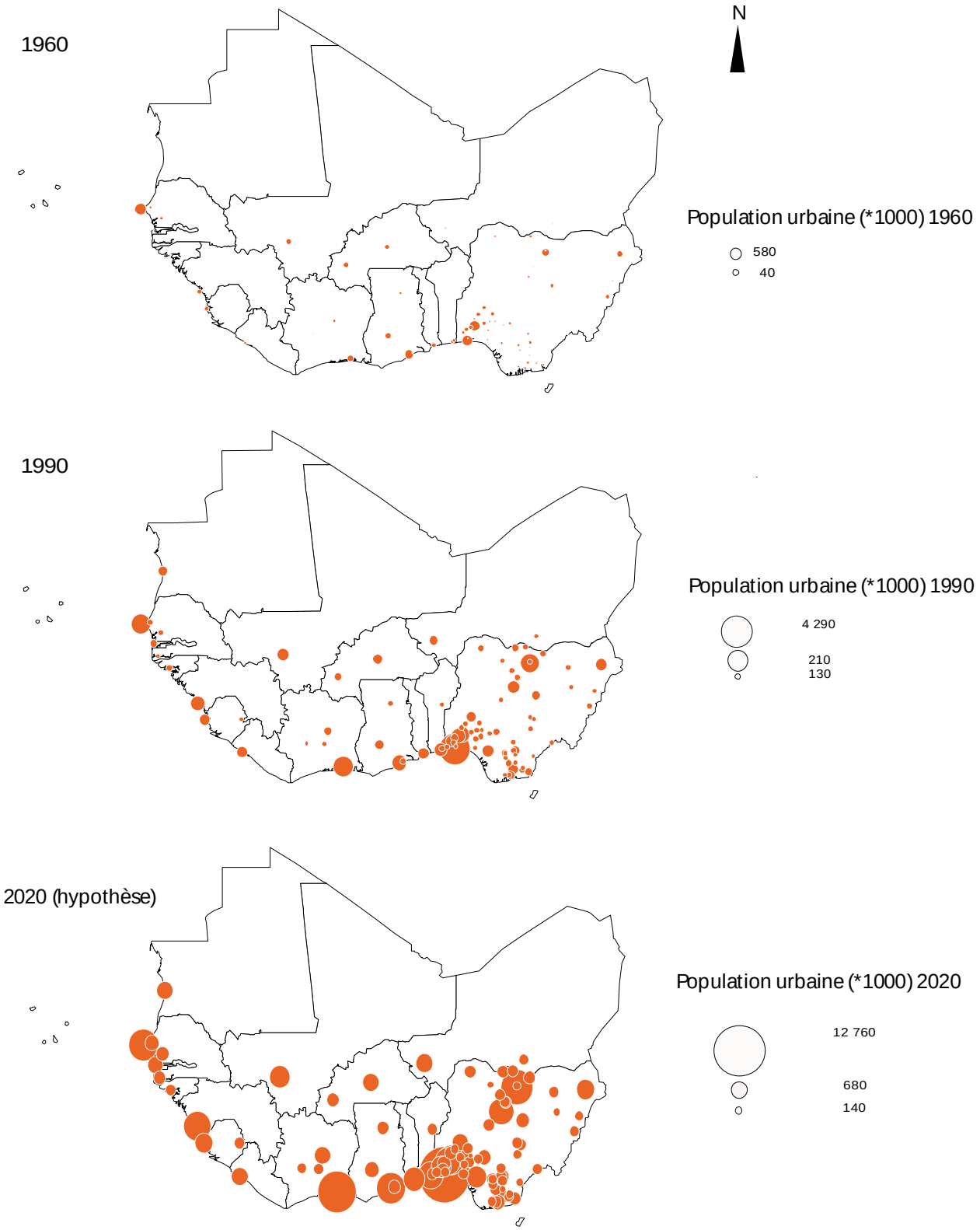

Source : OCDE/CLUB du Sahel

© Thiam.O. UMR 6012 ESPACE-CNRS

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 10 : Variation relative de la population urbaine d'Afrique occidentale entre deux périodes (1960-1990 et 1990-2020)

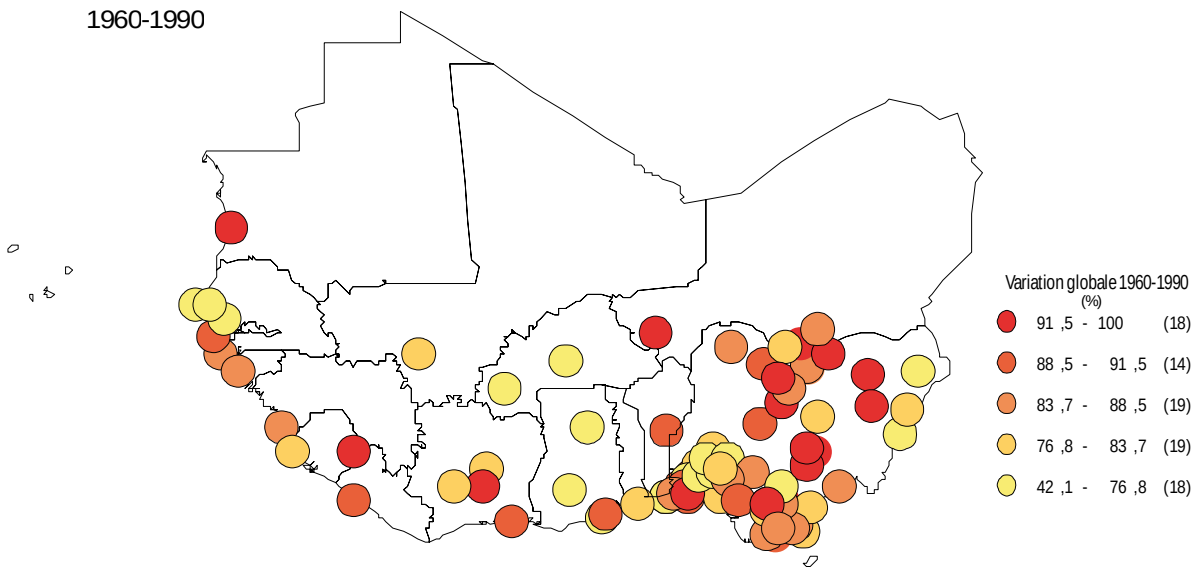

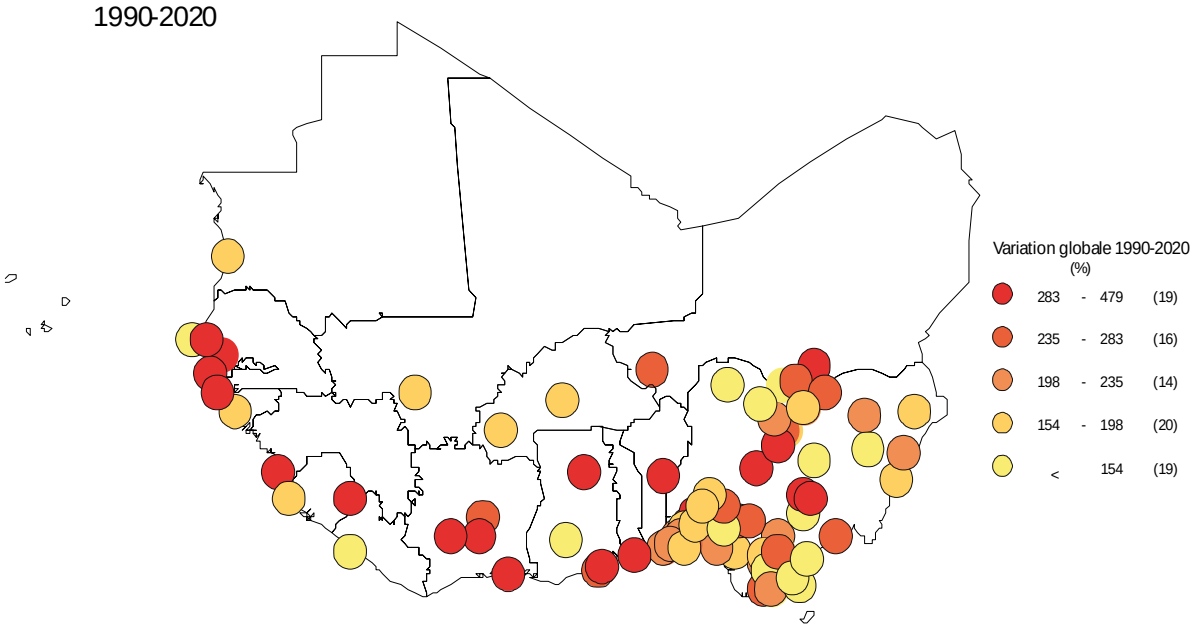

Source : OCDE/ Club du Sahel

© Thiam.O. UMR 6012-ESPACE-CNRS

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.5 Une étude comparative des villes en Afrique : une tâche délicate

L'étude comparative des villes entre pays africains peut s'avérer très difficile surtout lorsqu'elle se fait à l'échelle du continent. Plus le nombre de pays à comparer est élevé, plus le nombre d'erreurs encourues est important. Face à la diversité des cultures et des traditions urbaines, à celle des concepts et catégories statistiques de la ville selon les pays, mais aussi aux traitements statistiques dont les données font l'objet, une étude comparative requiert un minimum de prudence. Pour l'essentiel les difficultés liées à l'analyse du fait urbain en Afrique tiennent aux deux éléments que sont l'hétérogenéité de la notion de ville et de la qualité des données.

II.5.1 Des définitions variables de la ville

En Afrique, la notion de ville peut varier d'un pays à l'autre. Dans certains pays la ville se définit en terme de seuil démographique pouvant aller de 2500 (Sénégal)[13] à 20 000 habitants (Nigéria). Dans d'autres la définition de la ville est basée sur des attributs administratifs et économiques. Ainsi, ne sont considérées comme villes que les localités érigées en communes (Togo) ou désignées comme villes (Botswana) par exemple (Dubresson et Raison, 2003).

Dans le premier cas, le seuil démographique n'est pas toujours respecté. Alors que certaines localités parviennent, par le biais d'influences politiques, à être reconnues comme villes sans pour autant avoir le seuil démographique requis, d'autres pourtant démographiquement éligibles ne le sont pas. Par rapport à ces dernières, les autorités étatiques font souvent le choix, pour des raisons assez spécifiques, de fermer les yeux face à la réalité (le cas de Touba au Sénégal). Face à cette situation, les chiffres de populations urbaines ou rurales publiées ne correspondent pas dans certains cas à la réalité. A ces considérations démographiques et administratives peuvent s'ajouter d'autres plutôt qualitatives telles que l'importance de la population travaillant dans l'agriculture, le degré d'importance des activités secondaires et tertiaires… Ce constat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) résume bien la situation :

[13] Selon la Direction de l'Aménagement du Territoire du pays (DAT)

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

« *la comparabilité internationale des données portant sur la population des villes est compromise dans une large mesure par la diversité des définitions nationales. Bien que l'on se soit efforcé de réduire les facteurs de non-comparabilité, en présentant à la fois dans le tableau les données relatives aux villes proprement dites et celles concernant les agglomérations urbaines, de nombreux et graves problèmes de comparabilité n'en subsistent pas moins (…). De surcroît, comme ces statistiques proviennent aussi bien de recensements (nationaux ou municipaux) que d'enquêtes ou d'estimations, les années auxquelles elles se rapportent sont extrêmement variables. Le chiffre de la population pouvant changer sensiblement en quelques années, il y a lieu d'être prudent lorsque l'on compare des données se rapportant à des dates différentes* » (Annuaire démographique de l'ONU, 1949, cité par Moriconi-Ebrard, 1993).

II.5.2 Des données parfois tronquées et des difficultés de collecte

II.5.2.1 Des effectifs qui varient d'une institution à une autre

Les données démographiques sur lesquelles sont fondées les définitions des taux et pourcentages de toutes sortes (taux de croissance urbaine, pourcentage d'urbains, etc) font souvent l'objet de manipulations. Ainsi, alors qu'en 1995 le Gabon comptait pour l'Agence des Nations-Unies 50 % de citadins, le recensement national de 1988 en dénombrait déjà plus de 70 % (Dubresson et Raison, 2003). Ces manipulations sont liées à des raisons politiques et de stratégies économiques. En effet, certains gouvernants n'hésitent pas à déclarer plus de populations qu'ils n'en ont afin de susciter l'accord des bailleurs de fonds (FMI, Banque Mondiale) par exemple dont les conditions de financement de certains projets de développement sont souvent liées au critère démographique. A cela, il faut ajouter, pour le cas des villes surtout, l'épineuse question de la distinction entre *« résident présent »* et *« résident absent »* au moment des comptages qui, dans une certaine mesure, peut conduire à une définition erronée de la population urbaine.

« Dans la zone sahélienne, par exemple, des milliers de ménages quittent la ville à l'arrivée de la saison des pluies pour se rendre dans leurs hameaux de cultures disséminés à la périphérie où ils séjournent de cinq à sept mois avant de retourner en ville. La population de la ville de Tahoua au Niger varie donc du simple au double suivant la saison. Aussi, d'après les services statistiques du Niger : selon la définition du résident tout chiffre entre 23 000 et 53 000 peut être correct (Recenseement de 1977, résultats provisoires) » (Moriconi-Ebrard, 1993).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.5.2.2 Le double comptage : un risque encore omniprésent

De la même manière, le risque du double comptage reste encore très élevé dans certains pays. En effet, les nouveaux comportements résidentiels à l'œuvre depuis le début des années 80 et qui se manifestent souvent par la prolifération des résidences secondaires, font qu'une même personne est susceptible d'être comptée doublement parce qu'elle peut avoir séjourné et à plusieurs reprises dans l'une ou l'autre de ses maisons durant la période d'une enquête ou d'un recensement. Même si l'utilisation de questions-filtres permet parfois de deviner la situation de résidence qui colle le mieux avec les objectifs d'une enquête ou d'un recensement, certains enquêtés qui, souvent, ne voient pas trop l'intérêt de telles questions ont tendance à répondre selon l'humeur du moment ce qui est loin de garantir des données de bonne qualité.

II.5.2.3 La qualité de l'agent enquêteur mise en cause

La conjuration de tels risques est d'autant moins probable que les enquêteurs sont souvent insuffisamment formés et inexpérimentés. Une modeste expérience en la matière nous a montré qu'une base à la fois théorique et conceptuelle est un préalable fondamental pour la production de données fiables et comparables à toutes les échelles territoriales : régions, pays… Face à de tels manquements, deux cas de figures se présentent souvent. Soit la population est sous-estimée, soit elle est sur-estimée. Les recensements qui parviennent à minimiser, au terme du comptage, la différence entre effectif observé et effectif corrigé sont récents et relativement rares. A titre d'exemples, plusieurs cas ont attiré l'attention de Rémy Clarin et de Francis Gendreau (1988) dans le cadre de leur étude intitulée *« La connaissance des* effectifs *de population en Afrique. Bilan et Evaluation »*. Pour le Zaïre par exemple, ils ont constaté, en ce qui concerne le recensement de 1970, une surestimation avec une différence de 2 210 000 personnes soit un taux d'erreur de +11,4%. C'est aussi le cas du Togo pour lequel ils ont détecté, à propos du recensement de 1961 un surplus de 3800 personnes soit un taux d'erreur de +2,5 %. De nombreux cas de sous-estimations sont aussi relevés. Ils concernent des pays comme la Mauritanie avec un taux d'erreur –7,1 % pour le recensement de 1965, le Niger avec un taux d'erreur de –7,8% pour le recensement de 1960.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.6 Les facteurs de la croissance urbaine en Afrique occidentale

En Afrique occidentale comme partout ailleurs le gonflement incessant des espaces urbains obéit à un certain nombre de facteurs. Ce sont l'accroissement naturel d'une part et l'apport migratoire d'autre part. La part du premier étant cependant de moins en moins considérable en milieu urbain, c'est surtout par rapport au deuxième que les villes actuelles se distinguent le plus. Autrement dit, c'est beaucoup plus par la capacité à attirer de nouveaux arrivants que par leur croît naturel que les villes se distinguent maintenant. Ce second facteur a connu ces dernières années une baisse relativement importante. Même si cette remarque n'est pas partagée par tous les géographes, il d'en demeure pas moins que l'impact de l'apport migratoire sur le gonflement démographique des villes en Afrique occidentale est devenu aujourd'hui incontestable. Les migrations n'ont pas tari comme le prétendent certains auteurs. Elles ont changé d'orientation. A la traditionnelle migration campagne-ville en effet, s'est substituée la migration interurbaine. L'Europe, l'Asie et l'Amérique ont déjà connu et continuent de connaître ce phénomène (Bouziane, 2001). En Afrique où le réservoir démographique rural connaît actuellement son niveau le plus bas depuis environ un demi-siècle – conséquence du processus de transition urbaine en cours -, l'essentiel des migrations tend à s'organiser plus entre villes qu'entre campagnes et villes. Comme dans ces continents ainsi, *« l'inversion »* des migrations est devenue une réalité. En 1992 déjà, une étude menée par l'ORSTOM et l'IFAN remarquait que :

> *« les migrations vers les villes ne concernent pas que les ruraux. Une grande part des déplacements se fait d'un centre urbain vers un autre. Un tel constat a été dressé à plusieurs reprises (au Nigéria, au Togo par exemple). En Côte d'Ivoire par exemple, 51 % des migrants originaires de l'intérieur du pays et venus à Abidjan sont nés dans une autre ville ivoirienne. A Dakar, pour la génération âgée de 25-34 ans, 44 % sont originaires d'autres villes du pays ».*

II.6.1 L'accroissement naturel : un facteur en perte de vitesse dans les grandes villes ?

Pour rappel, l'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances enrégistrés au cours d'une période donnée. Il est positif lorsque les naissances sont supérieures aux décès et négatif dans le cas contraire. Cet indicateur est fréquemment utilisé en sciences sociales pour caractériser l'état d'une population entre deux dates. En Afrique, une bonne part de la croissance urbaine est demeurée longtemps attribuable à l'accroissement naturel des populations urbaines et rurales. Avec des taux d'accroissement naturel très élevés, certaines villes ont maintenu un

fort rythme démographique. Au lendemain des indépendances surtout, l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé a permis d'avoir des taux d'accroissement naturel constamment positifs dans les villes où se localise l'essentiel de l'infrastructure sanitaire issu de la colonisation. Selon le *Population Reference Bureau* (1997), le taux d'accroissement naturel de Afrique subsaharienne est passé de 2,3 en 1950 à 2 ,6 en 1960 pour plafonner à 2,8 au début des années 90 avant de retomber à 2,7 au milieu des années 90. Aujourd'hui la baisse de l'accroissement naturel repose sur plusieurs facteurs à la fois structurels et sociologiques dont la diminution de la fécondité, la modification du statut social de l'enfant et l'émancipation progressive des femmes.

Le premier est la traduction directe du processus généralisé de changements des comportements reproductifs dans lequel s'est engagé le continent africain depuis le début des années 70. Cependant, le début et le rythme de sa baisse varient selon les milieux urbain ou rural et le pays. Comme le montre le tableau 5, alors que dans des pays comme le Sénégal, le Togo ou le Burkina Faso, la baisse de la fécondité commence dès le début des années 70, dans d'autres comme le Bénin, le Nigéria ou le Mali, il faudra attendre dix ans plus tard pour que la fécondité amorce une baisse. A l'exception du Mali et du Nigéria, cette baisse a démarré dans les villes avant de gagner les campagnes en suite. Ceci a permis de compenser la démographie urbaine par les excédents issus de l'exode rural.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 5 : Baisse de la fécondité selon les pays et le milieu (urbain ou rural)

Pays	Date de la dernière enquête utilisée	Date du début la baisse de la fécondité	
		Urbain	Rural
Benin	1996	1983	1990
Côte d'Ivoire	1994	1980	1990
Sénégal	1993	1971	1986
Ghana	1986	1965	1990
Libéria	1986	-	-
Nigéria	1990	1985	1985
Togo	1998	1970	1991
Mali	1996	1991	1991
Burkina Faso	1993	1975	1986
Niger	1997	1979	1993

Source : Joseph, V. et Garenne, M. *Dossier du CEPED*, n°66, novembre 2001

Les deux autres facteurs font partie aussi des principaux éléments explicatifs de la baisse de la fécondité et sont intimement liés. En effet, un nombre important d'enfants a été, pour les femmes surtout, pendant longtemps considéré comme la seule garantie d'un prestigieux statut social. Pour l'homme et dans les sociétés agricoles surtout, l'enfant a toujours été synonyme de garantie de main d'œuvre agricole. Ainsi, durant une longue période, certains choix (célibat, mariages tardifs…) susceptibles d'aller à l'encontre de cette logique de procréation ont été proscrits, voire répudiés sévèrement. Ainsi, il faudra d'une manière générale attendre le début des années 70 pour certains et des années 80 pour d'autres pour voir l'amorce d'un véritable changement de mentalité. Dans les campagnes particulièrement, la découverte de nouvelles sources de revenus par le biais de l'exode rural (déclenché par les vagues de sécheresse répétitives des années 70) arrache progressivement à l'enfant son statut de soutien familial. Comparé ainsi à l'apport migratoire, l'accroissement naturel devient un facteur moins important en terme de contribution à l'accroissement démographique de certaines villes.

II.6.2 L'apport migratoire : approche spatio-temporelle

Le rôle de la migration dans l'alimentation démographique des villes attire depuis quelques années l'attention des chercheurs et des décideurs. Libres ou forcées, les migrations de populations concernent aujourd'hui l'ensemble de la sous-région ouest-

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

africaine. L'étude coordonnée en 1993 par le CERPOD dans sept pays de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Niger, Sénégal et Mauritanie) illustre tout l'intérêt que représente (aussi bien pour les gouvernants locaux que pour les bailleurs de fonds) cette question dans les nouvelles politiques de développement sous-régional et d'urbanisation en particulier.

II.6.2.1 Du règne des capitales nationales à l'émergence de polarités intérieures

Du point de vue de leur configuration spatio-temporelle, deux phases peuvent être distinguées. La première à dominante Nord-Sud est marquée par le règne sans partage des capitales nationales dans l'accueil des migrants. Démarrée à partir notamment des années 60, elle s'est prolongée jusqu'à la fin des années 80. Elle est marquée, à l'échelle sous-régionale, par le rôle déterminant des pays côtiers et particulièrement de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal et à l'échelle des États par l'extraordinaire attractivité des villes littorales et des capitales nationales surtout.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 11 : Migrations en Afrique occidentale : Flux entrant par pays (1976-1980)

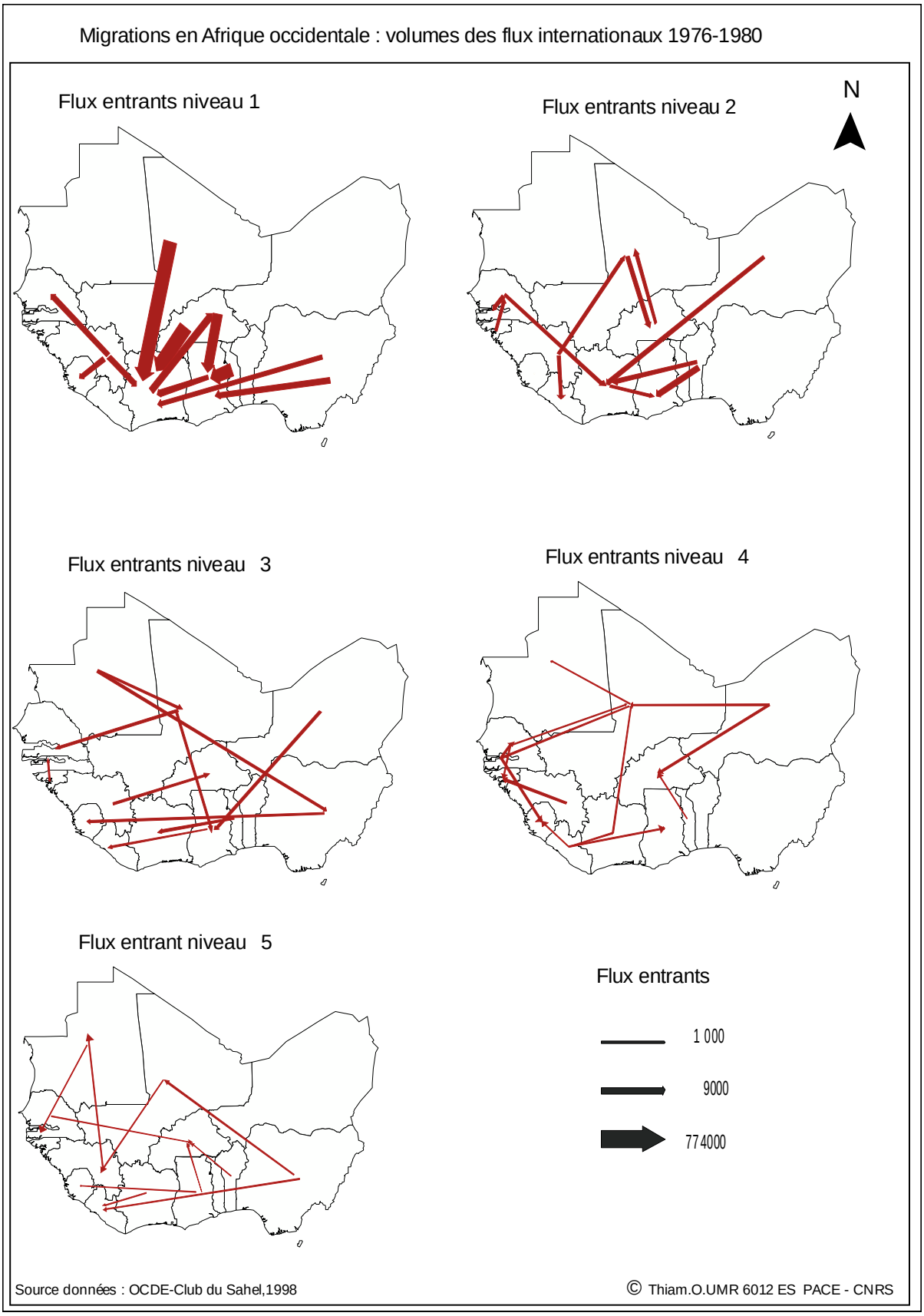

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Cette migration est demeurée pendant longtemps presque insaisissable. En effet, dépourvus de projet migratoire claire au départ, les migrants étaient susceptibles d'avoir plusieurs destinations sur une courte période : c'est l'aire des migrations circulaires. Originaire du Sénégal, le parcours migratoire de ce diamantaire illustre parfaitement cette situation :

« *En 1955, j'abandonnais le travail des blancs à Abidjan pour entrer dans le commerce des diamants. Je partais donc au Sierra Leone à Freetown où je séjournais pendant trois mois […]. Puis en 1958, j'allais en Guinée Conakry où je faisais le même travail jusqu'en 1959. Je partais en suite à Séguéla en Côte d'Ivoire […]. Je revins en suite à Ourossogui (Sénégal). […]. A la fin de l'année 1961, je partais au Congo Léopoldville […].* » (Sall, 2004).

En cours, la deuxième demeure particulièrement marquée par la perte de vitesse progressive des capitales au profit de certaines villes de l'intérieur. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, la Mauritanie ou le Sénégal ce renversement de tendance est le fruit d'une volonté politique en matière d'aménagement du territoire notamment. En effet, la mise en place de nouvelles politiques d'aménagement territorial comme la création de villes nouvelles ou de métropoles d'équilibre a été l'un des principaux leviers d'une nouvelle géographie migratoire dont l'impact sur l'organisation des territoires nationaux est aujourd'hui une réalité. Cependant les conséquences spatiales de telles politiques varient considérablement d'un pays à l'autre.

II.6.2.2 L'insécurité civile et alimentaire : un nouveau motif de départ

Dans d'autres pays par contre (Libéria, Guinée Bissau, Sierra Leone), la nouvelle géographie des migrations trouve son fondement dans l'insécurité qui règne dans les campagnes depuis quelques années. Ainsi, aux migrations locales dictées essentiellement par la recherche de revenus supplémentaires s'ajoute une migration internationale principalement dictée par la recherche de sécurité et particulièrement orientée vers les villes.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 12 : Flux migratoires repérés par le HCR entre 1994 et 2003 (%)

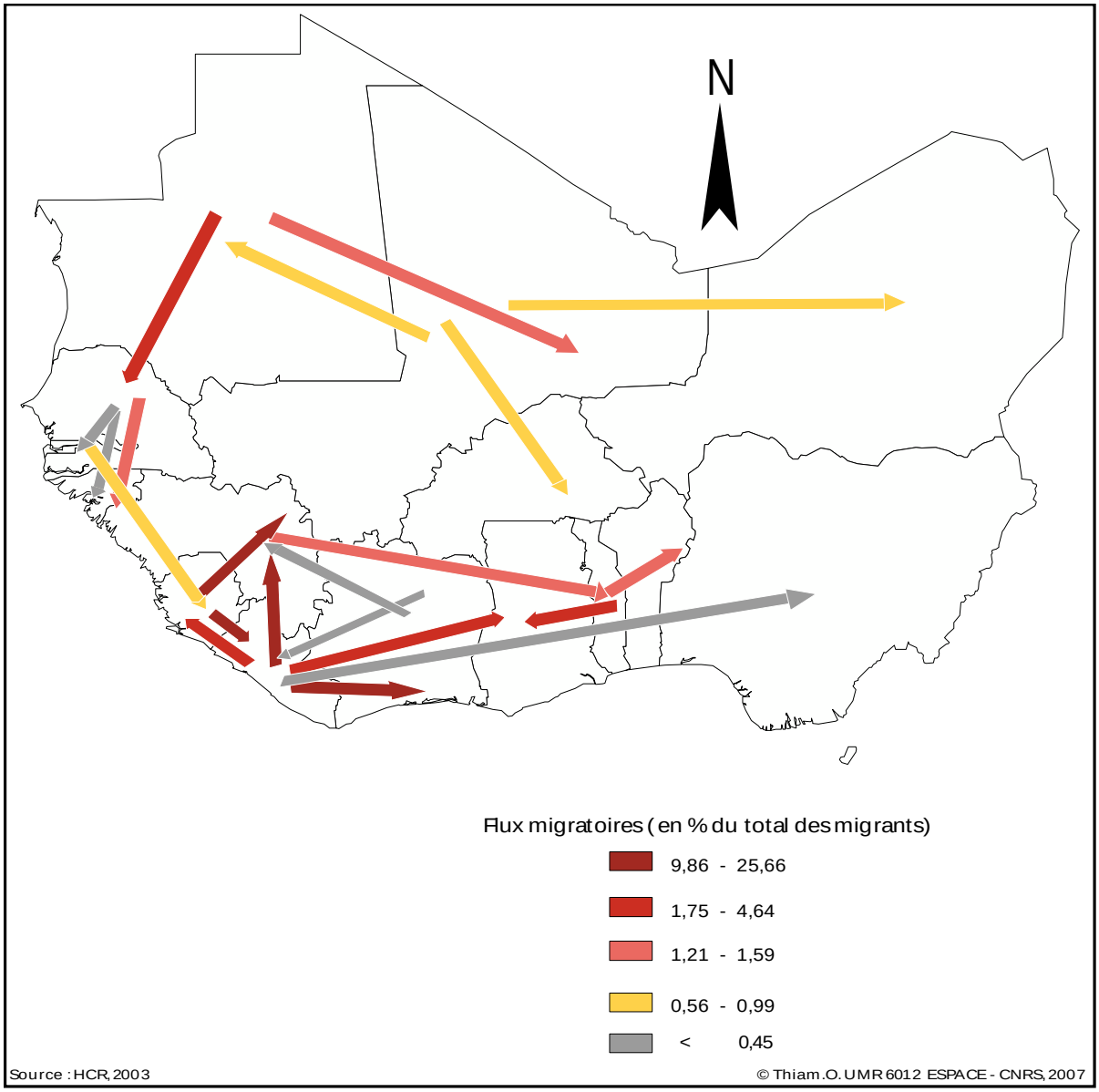

Comme le remarque ONU-Habitat, « *les zones urbaines sont devenues le refuge de populations chassées de leurs foyers par les combats* »[14]. Ainsi, les flux de personnes

[14] http://www.unhabitat.org/downloads/docs/1657_52742_K0581069.f.pdf

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

générés par les conflits internes et internationaux sont devenus la nouvelle composante des déterminants de la croissance urbaine dans les pays en développement et en Afrique en particulier. Pour les villes frontalières surtout, cet élément est devenu l'un des facteurs majeurs de conditionnement de la dynamique urbaine. La cartographie des flux migratoires recensés entre 1994 et 2003 par Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés permet de voir que les pays les plus répulsifs sont le Libéria (en guerre civile depuis presque deux décennies), la Sierra Leone, la Guinée Bissau (toutes deux en guerre civile depuis plusieurs années) et la Mauritanie. Aux mouvements migratoires Nord-Sud de la période 1976-1988, s'oppose depuis le début des années 80 un mouvement sud-nord essentiellement alimenté par des vagues de réfugiés.

A l'insécurité civile souvent entretenue par des situations de rebellion se greffe une aggravation de la situation alimentaire. Dans nombre de pays de l'Afrique sahélienne, la ruée de populations civiles vers les camps de réfugiés essentiellement implantés autours des zones urbaines s'explique aussi pour une bonne partie par des motifs alimentaires. L'insécurité civile a en quelque sorte accéléré le processus de dégradation des conditions de vie rurales enclenché depuis les deux grandes sècheresses des années 1970.

II.7 La dynamique récente des villes secondaires, vers une nouvelle géographie de l'urbain ?

En Afrique comme partout ailleurs la question du rôle des villes secondaires dans les processus de constructions urbaines se pose avec de plus en plus d'acuité. En effet, de plus en plus de chercheurs voient dans la dynamique que connaissent depuis le début des années 80 certaines d'entre elles un signe de rupture avec les systèmes urbains traditionnels synonymes de macrocéphalie. « *De plus en plus convaincus que les échelons inférieurs de l'urbanisation, encore mal connus, offre des laboratoires pertinents de remise en question des paradigmes dominants, anthropologues, ethnologues, géographes, historiens, juristes, politologues, sociologues, se sont ainsi lancés dans de nouvelles investigations. Ils ont le plus souvent transgressé les clivages disciplinaires pour élaborer leurs problématiques, dépasser les approches classiques, rompre avec les présupposés de la* « *macrocéphalie* » *et de l'* « *intermédiarité* » (Bertrand et Dubresson, 1997). Au-delà donc de la nouvelle orientation scientifique qu'elle suscite actuellement, la dynamique des villes secondaires a tendance à servir de prétexte aux partisans de la remise en cause totale des modèles de villes élaborés il y a environ 40 ans et notamment du paradigme de la

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

macrocéphalie dans les pays en développement. Jadis perçues comme de simples lieux de transit vers la grande ville et la capitale notamment, les villes secondaires sont devenues des destinations principales dans le cadre des migrations temporaires et même définitives. La géographie des migrations en fait de plus en plus des points de passage et de destination dont le rôle dans la structuration des parcours migratoires est devenu incontournable. Dubresson et Raison (2003) notent encore que « *cette dynamique par le bas, contrastant avec l'essoufflement du rythme de la plupart des grandes villes, procède de divers facteurs. Une modification des bassins migratoires, recentrés aux échelles locales et régionales, façonnés par des mouvements en provenance du monde rural et désormais dirigés vers les villes secondaires plus que sur les grandes villes est peut être enclenchée* ». Aude-là de la migration, la dynamique des villes secondaires obéit à deux logiques plus ou moins contradictoires : une logique étatique ou dirigiste et une logique spontanée plus récente.

Pour la première, elle se traduit par la mise en place de politiques d'aménagement territorial en vue de favoriser le développement et l'attrait des villes régionales par notamment la création de pôles de développement régional connus aussi sous le nom de pôles d'équilibre au Sénégal (voir partie suivante). Elle se traduit aussi par la création de villes nouvelles (Nouakchott en Mauritanie, Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, Abuja au Nigéria). Dans la plupart des pays d'Afrique concernés, cette politique de redéploiement spatial est loin de produire les effets escomptés. Elles se sont même soldées par des échecs.

La deuxième est orchestrée par des chefs de terres locaux qui peuvent être des chefs religieux puissants (exemple de Touba au Sénégal) ou tout simplement par des chefs coutumiers. Moins contraignante que la première en termes de législation foncière notamment, la logique spontanée joue un rôle très important dans l'extension des villes secondaires.

Si on remonte dans l'histoire de la construction urbaine cependant, l'analyse des conditions dans lesquelles elle s'est réalisée démontre parfaitement, dans la plupart des cas, que cette extension spatiale sans précedent n'est rien d'autre que le résultat d'une succession logique de circonstances à la fois politiques et socio-économiques. La *Figure 9* modélise ce processus.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 9 : Contexte général d'émergence de la ville de second niveau

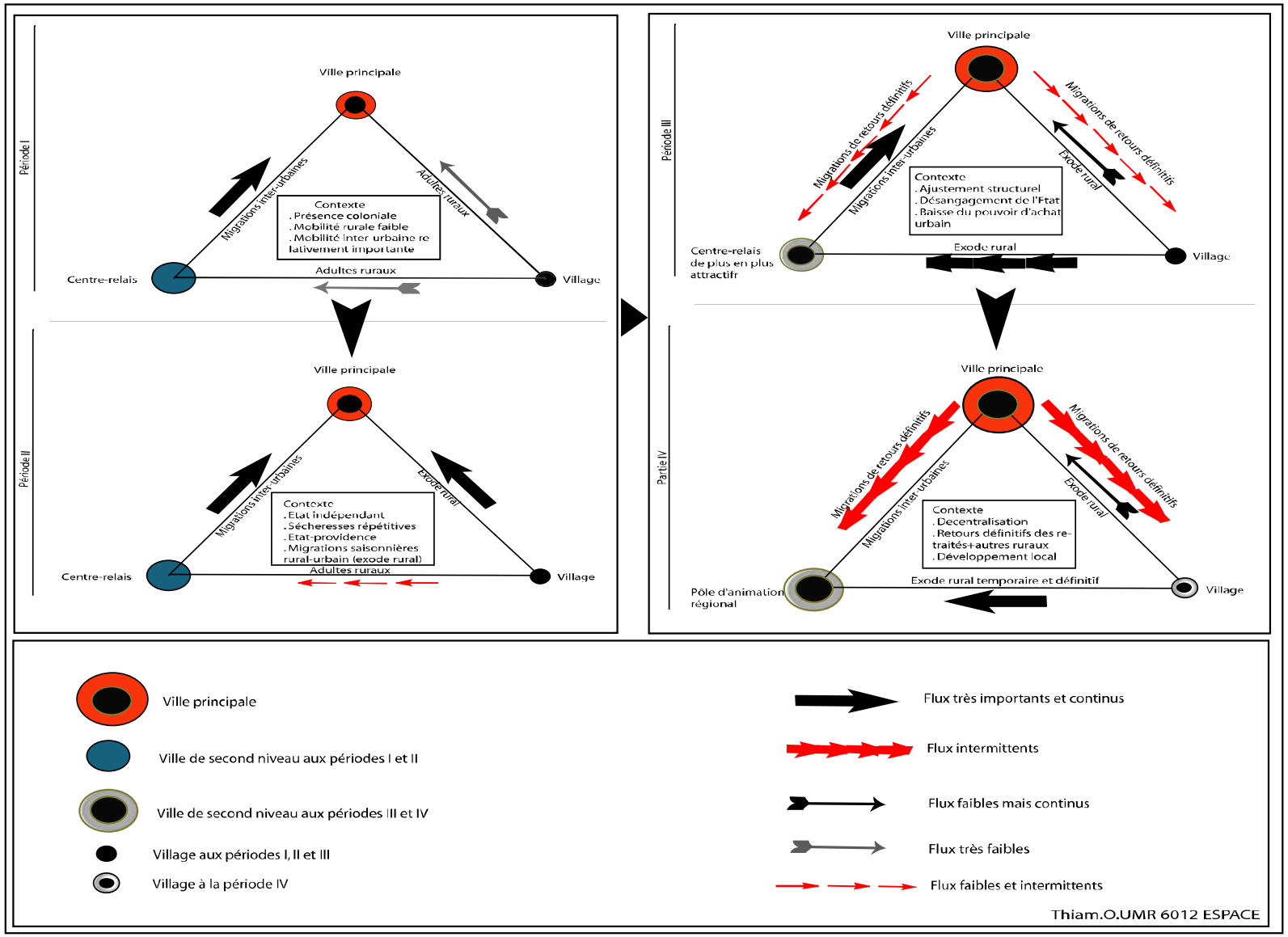

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

La période I correspond aux premiers balbutiements du processus d'urbanisation. Elle se caractérise notamment par la mise en place des premières villes d'origine coloniale (Saint-Louis, Dakar et Rufisque au Sénégal). C'est une étape assez timide marquée, au niveau de celles-ci, par des gains de population relativement faibles et par des rapports entre villes et villages presque inexistants. A part quelques déplacements en ville pendant notamment les périodes de traite arachidière, la mobilité des ruraux était encore très réduite et relativement circonscrite.

La période II correspond à l'accession des pays à la souveraineté internationale. Elle est surtout marquée par la mise en place des premières institutions nationales et par une politique d'assistanat (en milieu rural surtout) très importante. Sa fin sera marquée par l'apparition des premières sécheresses (70-73) et par la constitution d'importantes vagues de migrations rurales-urbaines.

C'est surtout pendant la troisième période et avec les Programmes d'Ajustement Structurel particulièrement que le processus de réorientation des flux migratoires a démarré. En effet le désengagement de l'Etat et son corollaire le durcissement continuel des conditions de vie au niveau des villes-capitales surtout ont favorisé le développement d'une réelle volonté de retour au village ou à la ville natale chez beaucoup d'immigrants, qu'ils soient temporaires ou de longue durée. Face aux *« crises multiples et à l'Ajustement structurel, les avantages comparatifs des grandes villes ont été réduits et certaines mégapoles sont devenues des lieux de départ, ce que les prévisions n'avaient pas anticipé. De 1988 à 1992, le solde migratoire entre Abidjan et les campagnes ivoiriennes a été négatif, des retro-migrations ont été observées au Cameroun, au Nigéria»* (Dubresson, 2000). Les principaux groupes concernés par ces migrations de retour sont les anciens fonctionnaires, mais aussi les jeunes diplômés. Ce sont eux qui ont le plus attiré l'attention des chercheurs. Issus essentiellement des zones rurales, la plupart d'entre eux n'ont pas hésité à faire le voyage inverse soit pour rentrer définitivement, soit pour développer de nouvelles activités sur place. Dans certains pays, l'émigration urbaine (migration ville-campagne) est même plus ancienne qu'on ne le pense. En Côte d'Ivoire par exemple, une enquête démographique effectuée en 1979 révélait déjà le phénomène (Beauchemin, 2002). Ainsi, la ville de second niveau et le village sont devenus des laboratoires d'expérimentation du développement. A propos des campagnes surtout, Dubresson et Raison (2003) soulignent « *la crise et les politiques d'ajustement structurel ont peut-être*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

redonné aux campagnes une place qu'elles avaient perdue : leur rôle dans l'alimentation des villes est un moyen de pression sur celles-ci, la restriction des importations leur a ouvert de nouveaux marchés […], la crise de l'emploi maintien ou renvoie à la campagne des citadins instruits ou formés, dont le rôle est parfois fort appréciable dans l'animation des villages ». Une étude menée par l'IRD et cité par *Jeune Afrique* (août 2006) confirme parfaitement ce point de vue. Selon celui-ci, « *les mouvements de populations depuis les capitales vers le monde rural apparaissent substantiels, allant de 14 % en Guinée à 23 % au Burkina Faso. Nous n'observons plus de migrations massives des campagnes vers les villes…».* De là, le village se promeut et s'érige en partenaire privilégié de la ville la plus proche. Les va-et-vient entre villes de second niveau et campagnes environnantes sont désormais quotidiens et ne se font plus au rythme des saisons. A l'échelle périurbaine, les rapports entre villes et campagnes jusqu'ici étudiés en terme de dominations des premières sur les secondes prennent de nouvelles formes et impriment au périurbain ainsi qu'à ses ressources une valeur ajoutée de plus en plus importante.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION CHAPITRE II

En quarante ans, l'armature urbaine ouest-africaine a considérablement évolué. Suite aux difficultés apparues dans les campagnes au lendemain des indépendances, les grandes villes se sont érigées en réservoirs démographiques favorisant une macrocéphalie urbaine sans précédent. Cependant, l'entrée en jeu des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) à partir des années 80 et son corollaire la détérioration des conditions de vie urbaines ont fini par arracher aux grandes villes leur rôle de soupape. Il en a découlé un important mouvement de retour vers les campagnes et les petites villes. Par rapport à ces dernières surtout, le déclin relatif des grandes villes est significatif à deux niveaux : il se traduit par une réorientation des flux migratoires qui se retournent vers elles (petites et moyennes villes) et par la mise en place de nouvelles formes de relations entre elles et leurs localités environnantes. Ainsi, certaines villes secondaires tendent non seulement à contrebalancer la ville principale, mais aussi à devenir de véritables pôles d'orchestration du développement régional et même national.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE III : Démographie, peuplement et urbanisation des territoires au Sénégal : une approche spatio-temporelle

Comparé à quelques-uns de ses voisins ouest-africains et à ceux de l'ancien ensemble Yorouba et contrées en particulier, le Sénégal a une histoire urbaine relativement récente. Ce n'est qu'au milieu du XVIIe siècle et plus tard avec la colonisation que sont apparues les premières villes sous forme de comptoirs commerciaux d'abord et de ports maritimes ensuite. Pour autant, ce pays semble aujourd'hui n'avoir en rien raté le démarrage urbain pré colonial qu'a connu la sous-région ouest-africaine durant la période des grands empires. La seconde moitié du XXe siècle s'y est soldée par un « *rattrapage urbain* » sans précédent marqué par des taux d'urbanisation relativement élevés dépassant de loin la moyenne sous-régionale et même continentale. Tous les échelons urbains sont concernés. Ce « *boom urbain* » spectaculaire est essentiellement sous-tendu par deux facteurs : le fort accroissement naturel et le comportement des mouvements spatiaux des populations. Ils sont les principaux déterminants de l'urbanisation récente et du processus de transition urbaine plus particulièrement.

III.1 La ville sénégalaise : de l'expérience coloniale aux initiatives autochtones

Totalement en marge du commerce transsaharien, le Sénégal pré-colonial n'a pas connu la ville au sens actuel du terme. Tantôt guerrières, tantôt maraboutiques, les sociétés pré-coloniales sénégambiennes et sénégalaises étaient essentiellement agricoles. Comme le note Pasquier cité par J. Lombard (1963), « *la civilisation rurale du Sénégal, à l'écart des grands courants commerciaux sahariens, était incapable de donner naissance à un organisme urbain. Il n'existait pas de cités caravanières comme Kano, Gao ou Djenné*». Cependant, l'époque des aristocraties guerrières avait déjà donné naissance à de gros bourgs qui, aujourd'hui, font penser à des tentatives de constructions urbaines avortées. Traversant le nord du Sénégal au début du XXe siècle, Mollien dénombrait déjà un certain nombre de villages peuplés de plus de 2000 habitants : Niomré, Koki et Sédo avec respectivement 3 000, 5 000 et 6 000 habitants pour ne citer que ceux-là (Becker et Mbodj, 1994). Ces bourgs peuvent être, dans une certaine mesure, considérés comme le «*chaînon de base*» de l'histoire urbaine du pays même si, détruits ou désertés durant les

luttes de résistance, ils ne permettent pas d'établir un quelconque lien avec le réseau urbain actuel. Ils rentreraient au moins et hormis l'aspect agricole dans l'un des critères qui définissent aujourd'hui la ville au Sénégal : le seuil démographique. Il faut dire au-delà de cette mise au point que la ville sénégalaise est le fruit d'un concours de circonstances dont trois notamment : la colonisation, l'introduction de la culture arachidière et du chemin de fer et l'Islam confrérique. Ces facteurs constituent en quelque sorte des arrières-plans dont la compréhension est un préalable fondamental pour saisir la configuration spatiale actuelle du réseau urbain sénégalais, mais aussi pour comprendre la dynamique urbaine actuelle du pays et de notre zone d'étude plus particulièrement (l'axe urbain Dakar-Touba).

Carte 13 : Présentation de la zone d'étude

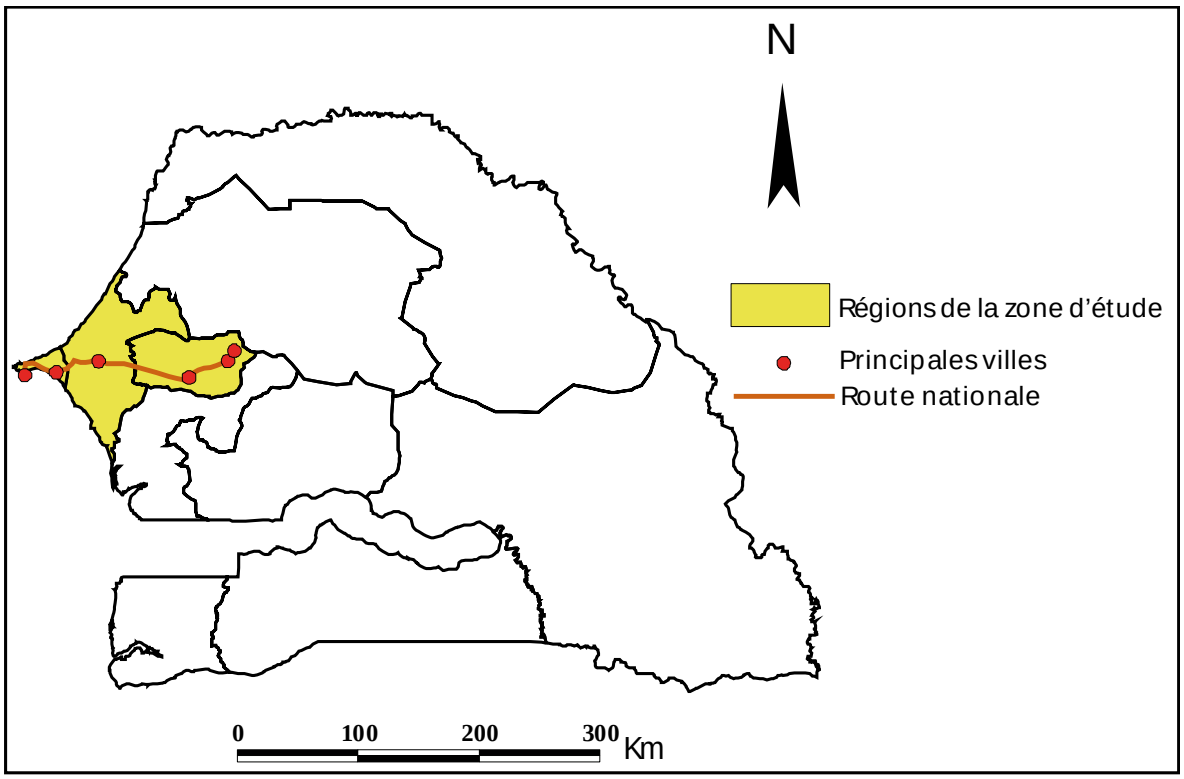

III.1.1 Colonisation et démarrage urbain

Une fois en terre africaine, l'une des premières préoccupations de la puissance coloniale a été la mise en place de points de contrôle territorial et militaire. Pour des raisons stratégiques, ceux-ci ne devaient pas être loin des voies de communication et des routes maritimes notamment, puisqu'audelà de leur rôle stratégique, ils devaient faciliter

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

l'acheminement vers la métropole des ressources tirées de l'exploitation des colonies. Pour cela, les côtes sénégalaises offraient un double avantage : la possibilité de relier la métropole en un temps record et d'avoir un contrôle suffisamment large sur l'Atlantique; cette partie du continent africain étant relativement proche de l'Europe et de l'Amérique. La position géographique d'une ville comme Dakar a suscité, à ce propos, beaucoup d'analyses. Coursin par exemple cité par Lombard (1963) écrivit en 1948 que « *Dakar se trouve au nœud d'un faisceau de lignes à peu près directes de France et d'Angleterre au Cap; d'Istamboul et du Caire à Buenos-Aires, par Natal, Pernambouc et Rio de Janeiro; de Washington et New-York à Tananarive par Brazzaville et Léopoldville; de l'Amérique centrale à Khartoum et Djibouti par Niamey et Fort-Lamy*». Ainsi, c'est dans ce contexte de choix stratégique que vont naître les premiers comptoirs coloniaux et par-delà les premières villes d'origine coloniale. Corrélativement au dépeuplement des villages guerriers, les comptoirs coloniaux connurent un essor démographique rapide et important. Des villes-comptoirs comme Saint-Louis, Gorée et Rufisque connurent des taux d'accroissement démographique très importants vers la fin du XIXe siècle. En effet suite à l'abolition définitive de la traite des esclaves, une grande partie de la population a regagné les villes coloniales à la recherche d'un travail salarié. Ces villes seront cependant plus tard largement supplantées par Dakar dont la population est passée de 1 500 habitants en 1857 (date de son occupation) à 18 000 habitants en 1904. Elle était de 150 000 habitants en 1945 alors que celle de Saint-Louis n'était que de 40 000 habitants. Il faut dire que la croissance rapide de Dakar est en grande partie liée à son changement de statut à partir de 1902 en abritant la Capitale de l'AOF. En effet, le déménagement des institutions s'est accompagné du déplacement d'un nombre important de travailleurs et notamment de Saint-Louis vers Dakar.

Les repères chronologiques qui suivent donnés par Alain Sinou (1993) témoignent de toute la prégnance du rôle joué par la colonisation dans le démarrage urbain en Afrique en général et au Sénégal en particulier. Le fait, pour ce pays, d'avoir abrité la capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) lui a valu d'être un des principaux laboratoires d'expérimentation de la politique coloniale d'urbanisation en Afrique occidentale.

L'urbanisation coloniale atteint sa vitesse de croisière à partir de 1945 avec notamment l'avènement des plans d'urbanisme qui vont constituer les premières tentatives d'organisation rationalisée de l'espace urbain dans les grandes villes. Dans le cas du

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Sénégal, le premier plan de ce type a vu le jour en 1946. Il avait pour objectifs (Laurent, 1970) :

- La création d' « *une zone commerciale au Sud-Ouest du port, à l'emplacement du vieux Dakar »,*

- L'aménagement d' *« une zone industrielle et de stockage des hydrocarbures au Nord-Ouest du port »,*

- La création d' *« une autoroute d'accès à la ville et permettant un dégagement rapide de la circulation »,*

- L'aménagement de plusieurs « *zones résidentielles : le Plateau, réservé aux immeubles, la Corniche Ouest, conçue pour recevoir des villas de grand standing. Et la zone du Grand Dakar prévu pour les habitations de petit et moyen standing : Sicap, HLM; enfin l'assainissement de la Médina ».*

A cela il faut ajouter la création de réserves foncières « *dans les zones nouvelles pour l'aménagement de centres commerciaux et administratifs, scolaires et universitaires, hospitaliers et culturels ».*

Ce plan dont les conséquences spatiales se font encore sentir, sera suivi d'autres tentatives d'organisation de l'espace dakarois dont principalement celui de 1967.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 6 : Colonisation et urbanisation au Sénégal : quelques repères chronologiques

Dates	Evénements
1857-1865	Prise de possession du village de Dakar
1862	Plan de lotissement de la ville de Dakar
1872	Saint-Louis et Gorée acquièrent le statut de commune
1880	Rufisque acquiert le statut communal en 1880
1884	Application aux centres urbains du Sénégal du régime municipal métropolitain
1887	Création de la Commune de Dakar et indépendance de celle de Gorée
1895	Création du statut de la commune mixte, création de l'AOF. Saint-Louis en est la Capitale pour sept ans
1897	Nouveau pont, métallique, sur le grand bras du fleuve Sénégal
1906	Loi réorganisant le domaine foncier en AOF, achèvement du palais du gouverneur, actuel palais du Président de la République.
1909-1914	Période de grands travaux à Dakar : hôtel de ville, palais de justice, chambre de commerce, gare, hôpital indigène
1915	Fondation à Dakar du quartier de la Médina
1920-1930	Ensemble de textes définissant le statut communal dans la Fédération
1931	Congrès d'urbanisme colonial à l'Exposition coloniale de Paris
1945	Réforme du système colonial. Loi sur l'urbanisme aux colonies

Source : A. Sinou (1993)

III.1.1.2 Le commerce de l'arachide et le chemin de fer

L'histoire urbaine du Sénégal est intimement liée à celle de l'arachide. Dans le Bassin arachidier plus particulièrement, l'introduction de la culture arachidière a joué un rôle décisif dans le démarrage urbain. Grâce à leur fonction de pôle de transformation et de commercialisation des produits arachidiers, certaines localités (Kaolack, Thiès, Diourbel…) devenues aujourd'hui de grands centres urbains ont connu un dynamisme urbain spectaculaire durant la période coloniale. L'implantation des premières industries de transformation (SEIB à Diourbel et Lindiane à Kaolack) a suscité l'arrivée des premières vagues de travailleurs constitués essentiellement de fonctionnaires de l'administration coloniale. Elles deviennent des pôles-relais incontournables entre Dakar et le reste du pays avec la construction des premières routes nationales, mais aussi et surtout avec l'aménagement du chemin de fer entre Dakar et Kidira. Avec ce dernier, elles deviennent des points focaux du trafic entre l'Ouest et l'Est du pays. Pour les villes du centre plus particulièrement, « *elles connurent leur essor grâce à la proximité de la voie ferrée, et devinrent de grands points de convergence de tout un trafic régional; le long de cet axe Est-Ouest, devaient aboutir des routes ou des pistes; et ces villes de gare devinrent* bientôt des villes-*carrefours, vers lesquelles se tournait toute une région* » (J Lombard, 1963). C'est l'exemple notamment de villes comme Thiès, Diourbel et Kaolack. Les villes des autres axes aussi comme Saint-Louis, Tivaoune ou Ziguinchor connurent un dynamisme

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

économique considérable essentiellement lié à la présence du chemin de fer. Toutes ces villes ont donc pu tirer profit d'une configuration urbaine de type plus ou moins pyramidal.

« Tout se passe comme si la traite coloniale avait suscité une organisation urbaine relativement équilibrée où les villes moyennes comme Kaolack, Diourbel, Louga constituaient des relais indispensables entre Dakar et les lieux de production. De ces villes moyennes où se trouvaient des entrepôts, des magasins, des huileries, dépendaient des centres plus petits, de la taille d'une bourgade. Dans cette bourgade un ou quelques commerçants ravitaillent la campagne avoisinante dont ils drainaient la production. Les syro-libanais au Sénégal (…) constituaient les correspondants indispensables de ces sociétés en allant s'installer jusque dans les petits bourgs » (ORSTOM, 1985).

Le commerce de l'arachide ainsi que le chemin de fer ont favorisé la mise en place de ces petits centres urbains dont le dynamisme s'est traduit par la naissance et le développement d'une puissante classe commerçante dont les activités étaient essentiellement liées au trafic ferroviaire. Le rôle structurant du chemin de fer se décline aujourd'hui à travers le semis des villes et des grands bourgs ruraux qui laisse apparaître une configuration spatiale assez particulière. Il a été et demeure, à ce titre donc, « *un facteur majeur d'urbanisation* » (Vennetier, 1991). Il l'a d'autant plus été que la survie et le développement de la plupart des villes d'origine coloniale après l'accession du pays à l'indépendance sont liés à l'existence d'une voie ferrée, véritable catalyseur d'activités économiques. Comme le note A. Sinou (1993),

« *…les équipements de transport constitueront l'essentiel des investissements urbains et façonneront les nouveaux établissements humains. Aux comptoirs localisés le long des côtes ou des fleuves, s'ajouteront des bourgs et des villes nouvelles centrées, sur un port, sur un wharf […] ou sur une gare. Autour de ce pôle, les commerçants et les fonctionnaires de l'administration coloniale installent leurs entrepôts, leurs bureaux et leurs résidences ; une deuxième ceinture se forme ensuite, où se fixent les africains ».*

De la même manière, le développement de nouvelles activités dans ces centres liées notamment à l'économie arachidière a joué un rôle très important dans le développement du salariat urbain et donc dans l'attractivité des nouvelles villes.

III.1.1.3 Le religieux et la ville

« *Touba, des marabouts urbanisant ».* Bien qu'ils fassent exclusivement référence à l'exceptionnel cas toubien, ces mots de Cheikh Guèye (1999) traduisent toute l'importance du rôle joué par la classe maraboutique dans le processus de construction urbaine à partir

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

notamment des années 70. Dans bien des cas, la quête spirituelle s'est accompagnée de projets de colonisation et d'expansion territoriales. Aujourd'hui, des villes maraboutiques comme Touba, Ndiassane ou Tivaoune ne sont rien d'autre que les signes de politiques de territorialisation réussies. L'annexion des terres qui, aujourd'hui, les abritent était doublement motivée.

III.1.1.4 La motivation économique

L'introduction de la culture arachidière a systématiquement modifié le statut de la terre ainsi que les conditions d'accès à la propriété foncière. Il faut tout d'abord signaler que l'importance et la variété des études consacrées à cette question avant, pendant et après la période coloniale témoignent de la prégnance du foncier dans l'organisation socio-économique des sociétés africaines. L'arrivée de l'arachide marque le passage d'un statut foncier coutumier, à un statut foncier *« moderne »* dans lequel la terre devient la propriété de l' *« Etat colonial »*. En se substituant au pouvoir coutumier local, l'administration coloniale a cherché à s'arroger le maximum de garanties juridiques lui permettant de confisquer et de redistribuer les terres agricoles. L'objectif final recherché était en fait l'élimination du droit de hache, la confiscation des bonnes terres et la promotion de la monoculture arachidière, ce qui, en fin de compte, était loin d'infortuner la classe maraboutique. En effet, il naquit de cette nouvelle donne ce qu'on pourrait appeler *« un contrat d'échanges de bons procédés »* entre colons et marabouts qui, jusqu'à aujourd'hui, constitue l'arrière-plan du système de rapports entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. En effet, en acceptant de livrer la terre à l'aristocratie maraboutique qui déjà avait manifesté son engouement pour la culture arachidière, l'administration coloniale obtint de la part de celle-ci la garantie de l'exclusivité de l'achat de la production arachidière. Ainsi, c'est dans cette ambiance de rapports et d'échanges soigneusement calculés que la classe maraboutique est arrivée, quelques décennies plus tard, à contrôler une bonne partie des terres cultivables du pays et du bassin arachidier surtout. L'astuce pour le contrôle des terres nouvellement occupées consistait en l'implantation de nouveaux villages ou *« daaras »* dirigés chacun par un *« Diewrin »* ou chef de village. Plus que de simples annexes agricoles, ces villages ont joué un rôle déterminant dans la géopolitique maraboutique. Ils avaient en effet deux fonctions. Ils devaient d'une part accueillir les nouveaux arrivants exclusivement constitués à l'origine de disciples de la confrérie occupante et d'autre part servir de base de contrôle des terres de celle-ci. Le pouvoir

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

foncier maraboutique atteint son apogée avec l'accession du pays à la souveraineté internationale. En effet, avec l'entrée en vigueur en 1964 de la loi sur le domaine national, celle-ci voit ses prérogatives foncières se renforcer. En proclamant cependant que *« les personnes occupant et exploitant personnellement des terres dépendant du domaine national à la date d'entrée en vigueur de la présente loi continueront à les occuper et à les exploiter »* (article 15), cette loi a contribué à compliquer davantage la limite juridique entre terres du domaine national et terres de droit privé, en termes de propriété foncière. Autrement dit, elle a plus brouillé la limite entre droit d'occupation et droit de propriété qu'elle n'a servi à la préciser.

Il faut dire que le système de gestion par *« délégation »* mis en place, dans ce domaine, par les colonisateurs était devenu en fait un gage de pouvoir et de légitimité à la fois politique et territoriale pour les marabouts. Selon Catherine Cocquery-Vidrovich (1992), l'exemple le plus marquant de ce système d'administration par *« délégation »* fut celui de la confrérie sénégalaise des mourides. Selon celle-ci, les membres de cette confrérie fondée par Cheikh Ahmadou Bamba ont su, grâce à leur force paysanne, « *organiser autour de Touba et de Diourbel un véritable Etat centralisé fondé sur la production arachidière dont ils garantirent la survie par un loyalisme à toute épreuve qui leur assurait la protection de l'administration coloniale. Celle-ci passa dorénavant par l'autorité quasi-féodale des marabouts pour transmettre ses directives* ». Quelques décennies plus tard, ce pouvoir sans cesse croissant se concrétise, autour des capitales religieuses notamment, par la réalisation d'immenses aménagements immobiliers à la mesure de l'engouement suscité par celles-ci chez les disciples qui, désormais, n'ont qu'un seul rêve : aller s'installer auprès de leur marabout. Après les mosquées et les demeures maraboutiques, la priorité a été ainsi donnée à l'aménagement de nouveaux quartiers pour accueillir les nouveaux arrivants essentiellement constitués de disciples. Aujourd'hui des villes comme Touba pour la confrérie mouride et Tivaoune pour la confrérie des tidianes, doivent leur dynamisme à cette quête immobilière sans limite. En facilitant en effet, à leurs prétendants, l'accès à la propriété foncière, les villes maraboutiques ont ravivé la migration non pas des campagnes vers les villes, mais des villes vers les villes. La migration des populations de certaines villes du centre du pays et de celles de la ville de Diourbel plus particulièrement vers Touba en est l'exemple le plus patent.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.1.1.5 La motivation spirituelle

Ici comme ailleurs, les villes religieuses sont synonymes de terres promises, de lieux de rédemption et considérées comme le couronnement d'une quête spirituelle réussie. L'histoire de la découverte des sites sur lesquels elles sont aménagées est souvent l'objet de mythes et de légendes métaphysiques rarement abordées dans les études de géographie urbaine. Même si souvent on en fait abstraction dans les études de géographie urbaine, non pas par ce qu'ils n'ont pas d'importance, mais parce que l'information nécessaire pour en parler n'est pas toujours au rendez-vous (les questions relatives à l'implication du pouvoir religieux dans la gestion des cités étant souvent tabous), les phénomènes religieux ont toujours joué *« un rôle déterminant dans le rayonnement urbain »*. On peut retenir que durant l'histoire, les colonisations (phénicienne, grecque…) à vocation démographique et économique se sont effectuées sous l'égide des divinités tutélaires dans lesquelles elles ont trouvé leur justification (Wackermann, 2000). Prenant l'exemple des villes de Touba (Sénégal) et de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Roland Pourtier (2003) note qu'en Afrique, *« les Saints et les Prophètes sont légions; ils donnent le jour à des lieux de culte et de pèlerinage dont certains deviennent le noyau de ville»*.

Au Sénégal, la découverte des terres qui abritent des villes comme Tivaoune, Diourbel ou Touba obéit, selon la légende et les écrits de leurs fondateurs, à des motifs d'ordre spirituel. Par rapport à cette dernière, nous avons déjà pu noter (Thiam, 2002) que « *contrairement à des villes comme Dakar ou Saint-Louis du Sénégal, le choix du site sur lequel est bâtie la ville sainte de Touba s'explique moins par des ambitions stratégiques, politiques ou économiques que par des raisons mythico-religieuses »*. Des auteurs comme Ferdinand Dumont (1968) ou Cheikh Tidiane Sy (1969) se sont longuement penchés sur le rôle de l'aspect religieux dans la découverte et la fondation de la ville de Touba. Cheikh Tidiane Sy indique notamment qu' « *alors qu'il était encore très jeune, Ahmadou Bamba reçu de l'Archange Gabriel plusieurs révélations concernant son futur rôle d'apôtre de l'islam au Sénégal. Un jour l'Ange lui révéla qu'il devait se mettre en route pour chercher l'endroit sacré qui deviendrait le lieu de pèlerinage ou les mourides et plus tard le monde entier, viendrait faire pénitence et se sanctifier … »*. Ferdinand Dumond abonde aussi dans le même sens et note que « *Dieu aurait envoyé l'Archange Gabriel vers Ahmadou Bamba pour le guider dans le choix d'un emplacement… »*. Ainsi, tout autant que la motivation économique sinon même plus, la motivation spirituelle a joué un rôle très important dans la dynamique urbaine dans la région centrale du Sénégal.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.2 L'explosion démographique récente ou le démarrage d'un nouvel ordre urbain

La connaissance de la variable démographique est une condition *sine qua non* pour comprendre le fonctionnement des organismes urbains. A l'orée de ce troisième millénaire surtout, où les organismes urbains se font et se défont au gré des mouvements à la fois internes et spatiaux des populations - ces derniers étant sans cesse amplifiés par le développement de moyens de transport de toutes sortes-, la prise en compte du facteur démographique dans la compréhension des dynamiques urbaines peut être d'une importance capitale. En Afrique en tout cas où la période des villes-démographiques est encore loin d'être révolue, on ne peut pas négliger le rôle de la démographie dans le processus actuel de construction urbaine. C'est pourquoi une place importante est accordée à cette question dans l'analyse des dynamiques urbaines au Sénégal. Deux aspects sont analysés : l'évolution de la structure démographique et la répartition spatio-temporelle des populations.

III.2.1 Évolution démographique : de l'époque coloniale à nos jours

Comme dans la plupart des Etats ouest-africains, l'évolution de la population sénégalaise n'est pas linéaire. Sa trajectoire historique affiche des hauts et des bas. L'état de la population reste liée aux différents événements socio-économiques et politiques qui ont marqué l'histoire du pays (crise des années 30, les deux guerres, sècheresses des années 70-73, faillite du modèle économique traditionnel et panne des systèmes de production modernes, ajustement structurel...). Nous n'aborderons pas ici la fameuse question du rapport entre la traite atlantique et la croissance démographique. En effet le hiatus historique qu'il y a eu entre cet événement et ceux qui sont à l'origine des mécanismes démographiques contemporains ne permet pas d'établir un lien véritablement concret de cause à effet entre cet événement et l'état actuel de la population. Deux régimes démographiques se distinguent : colonial et post-colonial.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.2.1.1 Le régime colonial

Il concerne la période allant du milieu du XIXe siècle à celui du XXe. Il correspond approximativement à la fin de la phase de *« pré-transition »* et au début de la période *« transition »* du schéma de la transition démographique. Il se caractérise donc par une mortalité en baisse et une natalité relativement forte. En effet, l'histoire coloniale marque l'introduction, en Afrique en général, des premières solutions scientifiques aux différentes maladies qui minaient le continent depuis plusieurs siècles : peste, paludisme… L'introduction des vaccinations a contribué à la baisse de la mortalité qui, en même temps, s'est accompagnée d'une croissance de la natalité. La santé des femmes en période de grossesse a en effet connu une nette amélioration et impulsé la hausse des taux de fécondité. Nous ne pourrons pas pousser l'analyse de la question démographique concernant cette période comme nous l'aurions souhaité. En effet, le manque de données surtout fiables ne permet pas de faire des analyses détaillées. Cependant, nous pouvons faire quelques remarques à partir d'informations recueillies çà et là.

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, n'a connu le recensement démographique qu'avec la colonisation. Il n'existerait pas de rapports officiels attestant d'une telle pratique avant cette période. Les quelques écrits recensés à ce propos concernent des récits de voyages d'explorateurs et de missionnaires coloniaux. Les comptages effectués pendant la période coloniale sont unanimes sur le caractère déjà intense de la croissance démographique au début de l'ère coloniale. Quoi que très importantes à cette période les pertes humaines notamment infantiles ont été toujours largement compensées par des taux de natalité très élevés. Deux régions se sont distinguées : le bassin arachidier et la zone littorale ouest. La particularité de ces dernières tient à leur forte concentration démographique. Le développement de la culture arachidière et la prolifération de villages agricoles dans la première et le développement d'activités liées à la mer dans la seconde ont été les principaux facteurs d'une croissance démographique exceptionnelle pendant et après la colonisation. Ces deux facteurs ont joué un rôle essentiel dans la structure aussi bien du peuplement tant général que rural.

III.2.1.2 Le régime post-colonial

Il correspond à peu prés à l'avant-fin de l'étape *« Stade 1 »* et début de l'étape *« Stade 2 »* du schéma. Il se caractérise par l'amorce d'une baisse du taux d'accroissement

naturel. La mortalité continue sa baisse avec un rythme plus important. En conséquence la tendance vers une démographie stable (comme c'est le cas actuellement dans les pays développés) se dessine progressivement. Les projections les plus optimistes situent la période de pleine stabilité ver 2050 alors que pour les plus pessimistes celle-ci devrait se réaliser plus tard.

Cependant, ce schéma cache une certaine réalité. En effet, la baisse du taux d'accroissement naturel n'est que relative. Bien que tout le monde soit aujourd'hui unanime sur le fait que l'Afrique est résolument sur la voie de la transition démographique, le niveau de certains indices démographiques rappelle encore la phase *« Stade 1 »* du processus de transition. Aujourd'hui encore l'indice de fécondité ainsi que le nombre d'enfants par femme restent relativement élevés.

III.3 Le Sénégal, un pays en transitions : transition démographique et transition urbaine

La trajectoire démographique du Sénégal s'inscrit dans le cadre général de l'évolution démographique des pays en voie de développement qui, depuis plusieurs décennies, ont entamé la deuxième étape du schéma général de la transition démographique. Comme son nom l'indique, la transition démographique renvoie, pour une société, à la période à laquelle la natalité et la mortalité amorcent un processus de baisse lié à l'évolution des conditions socio-économiques et des comportements reproductifs. Le schéma général de transition démographique comprend une double dimension. Une dimension quantitative qui correspond d'abord à une natalité et une mortalité élevées (stade primitif), ensuite à une mortalité en baisse et une natalité élevée et enfin à des taux de natalité et de mortalité relativement bas. Qualitative, la deuxième dimension renvoie au fait que la transition démographique marque le passage d'un système reproductif à caractère *« primitif »* à un système reproductif médicalement et mentalement maîtrisé. Démarrée dans les pays développés au début du XVIIIe siècle, elle a commencé à se manifester dans les pays sous-développés à la fin de la première moitié du XXe siècle. Dans ces derniers cependant, son évolution se fait à un rythme relativement différencié. En Afrique particulièrement, des pays comme la Tanzanie ou la Mauritanie gardent encore des taux de fécondité très élevés. Il faut dire que bien qu'elle constitue une référence en matière d'analyse démographique, la théorie de la transition démographique n'est pas incontestable pour deux raisons au moins (Lévy *et al*, 2003). La première est qu'elle ne

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

prévoit pas d'évolution quelconque quant à la période qui suit l'achèvement total du processus. La deuxième est qu'elle est actuellement, dans certains pays africains surtout, contredite par une fécondité en baisse et par le maintien d'une mortalité encore élevée. Ce constat est aussi valable pour la transition urbaine en cours, en Afrique depuis le début des années 60 (voir plus loin). En effet, la théorie qui la sous-tend ne nous dit rien par rapport à la période post-transition. Vivrons-nous éternellement dans les villes à partir du moment où le processus sera bouclé ou bien retournerons-nous dans les campagnes dans l'espoir de pouvoir regagner les villes une fois qu'elles seront désaturées et ainsi de suite ? De telles questions méritent des réponses et intéressent de plus en plus les chercheurs. Pour Beauchemin (2003) par exemple, *« la théorie de la transition urbaine […] ne prévoit pas un stade de désurbanisation, pas plus que la théorie de la transition de la mobilité de Zelinsky ne prévoit un stade où dominerait l'émigration urbaine ».*[15]

[15] BEAUCHEMIN, (2003), « Exclusion urbaine et insertion rurale : Les logiques de l'émigration urbaine », Communication au Colloque *rural/urbain : les nouvelles frontières* (Poitiers 4-6 juin, 2003). Disponible sur Internet : http://cris.beauchemin.free.fr/pdf/Communication%20Poitiers.pdf.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 10 : Chronologie de la transition démographique en Afrique

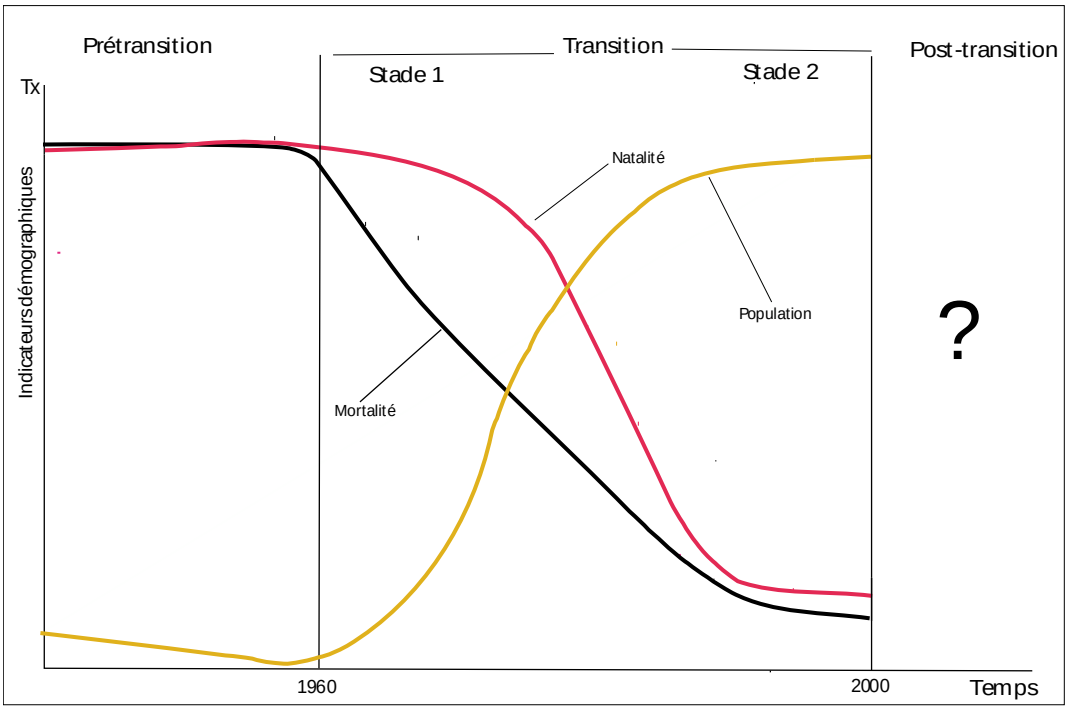

III.3.1 Transition démographique et dynamiques urbaines

Si l'existence d'un lien entre urbanisation et dynamiques démographiques semble évidente, dire en quoi consiste celui-ci l'est beaucoup moins. En Afrique plus particulièrement où les trajectoires démographiques et urbaines semblent parfois se décider en dehors de toute logique habituelle l'analyse de ce lien n'est pas très aisée. Elle a suscité trois types de raisonnements plutôt complémentaires.

III.3.1.1 La transition démographique détermine la dynamique urbaine ?

Le premier raisonnement considère que la dynamique de la transition démographique détermine plus la dynamique de l'urbanisation que celle-ci ne détermine la dynamique de la transition démographique. La transition démographique en milieu urbain notamment peut être un facteur limitant de la croissance urbaine. Selon un auteur comme Philippe Bocquier (1999), *« la transition démographique constitue un facteur de baisse de la croissance urbaine »* en Afrique. Selon lui, s'étant réalisée de façon plus précoce en milieu urbain, la transition démographique a pour conséquence la réduction du différentiel de croissance entre population rurale et population urbaine. Les tenants de ce point de vue

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

se fondent généralement sur le fait que la croissance des villes, en Afrique, et durant les premières décennies d'urbanisation notamment est beaucoup plus alimentée par l'accroissement naturel qui connaît une baisse depuis le début des années 80 que par les migrations de façon générale et par les migrations campagnes-villes en particulier. La prudence de ce point de vue réside dans le fait que le comportement des taux de croissance urbaine n'est pas entièrement imputable à la seule dynamique de la transition démographique. Un élément comme la migration peut jouer un rôle plus que déterminant.

III.3.1.2 L'urbanisation comme facteur principal du changement des comportements reproductifs

Le deuxième raisonnement procède d'une position assez différente. Selon lui, l'Afrique doit, pour réaliser pleinement sa transition démographique, compter sur la croissance urbaine. En effet, *« les villes créent un environnement qui modère la dynamique démographique »* (Kessides, 2006). Un auteur comme Sylvie Brunel semble aussi aborder dans le même sens. Selon elle en effet, si plusieurs facteurs sont à l'origine des évolutions observées en Afrique ces dernières années en matière de transition démographique, *« deux d'entre eux jouent un rôle essentiel : l'urbanisation et les modifications qu'elle entraîne dans le statut de la femme »*. Les tenants de ce point de vue se fondent sur le fait que les systèmes reproductifs en milieu urbain plus qu'en milieu rural favorisent des dynamiques allant dans le sens d'une réduction, à la fois des taux de natalité et de mortalité, et donc une accélération de la transition démographique. Un tel point de vue est relativement acceptable. En effet, il ne s'applique pas forcément à des pays de tradition *« nataliste »*. Pour rester en Afrique, un pays comme la Mauritanie qui a le taux d'urbanisation le plus important en Afrique de l'ouest a toujours enregistré des taux de natalité relativement élevés, de l'ordre de 2,4%. La relation entre urbanisation et transition démographique obéit à des logiques beaucoup moins mécaniques que socioculturelles. Dans certains pays musulmans notamment où le fait d'avoir des enfants est considéré comme une forme d'adoration divine, l'impact d'un changement de statut résidentiel (et notamment du fait de passer du statut rural à celui d'urbain) sur les comportements reproductifs paraît moins évident.

La question qui se pose entre ces deux points de vue n'est pas seulement de savoir en quoi consiste la relation de cause à effet entre les deux phénomènes. Elle est aussi de

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

savoir quelle est la position, dans le temps, de l'une par rapport à l'autre. Quelle est, entre la transition démographique et la transition urbaine celle qui précède l'autre.

III.3.1.3 Urbanisation et transition démographique : des facteurs qui interagissent

Le troisième raisonnement adopte une position plutôt intermédiaire. Selon lui en effet, les deux phénomènes s'influencent mutuellement. Pour un tenant de cette approche comme Pierre-Jean Thumerelle (2000), *« transition démographique et urbanisation voguent de concert tout en progressant à des rythmes différents »*. D'une part, les forts taux d'accroissement naturel générés par la transition démographique dans sa phase 2 ne se traduisent pas forcément par des taux de croissance urbaine élevés. Des pays comme le Niger ou le Mali ont encore une natalité relativement très importante. Ils font partie pourtant des pays les moins urbanisés du continent africain. D'autre part, ce n'est pas parce qu'un pays a tendance à avoir une population majoritairement urbaine qu'il est très avancé dans le processus de transition démographique. Le cas mauritanien est, de ce point de vue, un bon exemple.

Pour notre étude en tout cas, un tel rapprochement n'est pas fortuit. Comparativement au processus de transition démographique, l'allure des courbes du processus de transition urbaine permet en effet de constater une certaine interdépendance entre la baisse progressive de la natalité et le ralentissement du rythme d'accroissement démographique des grandes villes comme c'est le cas exactement entre cette première et la stabilisation de la population totale (courbes opposées). Les transformations représentées dans le schéma de transition urbaine se sont opérées dans une fourchette de temps correspondant à peu près à la période *« Transition »* du modèle de transition démographique. En effet, comme la transition démographique, la transition urbaine suppose aussi un certain nombre de changements qualitatifs notamment du pont de vue des comportements reproductifs. Une transition urbaine très avancée suppose, dans une certaine mesure, des taux de natalité relativement bas puisque la majorité des hommes et des femmes en âge de procréer se situent en villes et sont donc de moins en moins enclins à la procréation (plus instruits, planning familial, mariage plus tardif, etc.) contrairement à la situation en milieu rural. Ainsi, si certains pays sont considérés comme étant encore dans la première phase de la transition démographique alors que la transition urbaine y est en voie

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

d'achèvement, c'est parce que tout simplement malgré la forte proportion d'urbains, leurs milieux ruraux entretiennent encore des taux de natalité élevés.

III.3.2 Dynamique démographique et transition urbaine

On dit qu'un pays est en transition urbaine lorsque sa population urbaine tend à dépasser sa population rurale[16]. Chacune des différentes périodes de la figure qui suit correspond à un type de croissance.

Figure 11 : Urbanisation et « transition urbaine » en Afrique

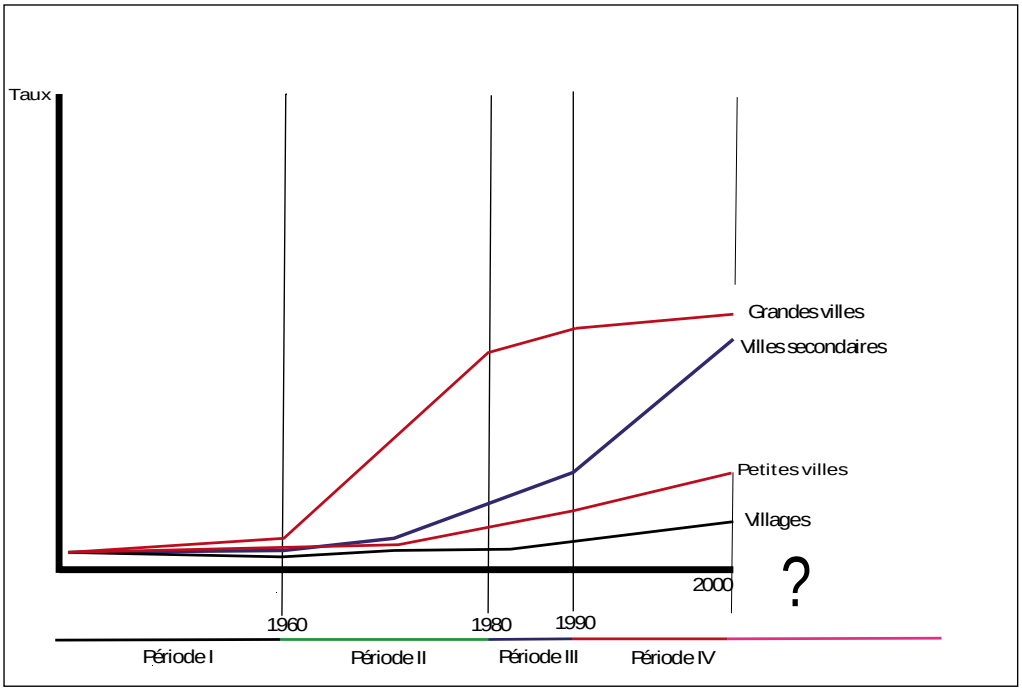

Ce schéma traduit l'évolution de l'urbanisation en Afrique noire occidentale. La période I (avant 1960) correspond à une phase de croissance urbaine relativement à l'état embryonnaire et donc relativement lente. La période II (1960-1990) marque une croissance urbaine exponentielle des villes capitales (Dakar, Abidjan, Lagos, etc.). La période III symbolise une croissance urbaine en progressif ralentissement (depuis le milieu des années 90). En fin la période IV correspond à une phase de stabilité dans la croissance urbaine. C'est une évolution qui décrit une courbe logistique comme l'ont bien montré Pumain et Saint-Julien (2001) repris par Charvet et Sivignon (2002).

[16] Voir Moriconi-Ebrard (1993).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.3.3 L'Afrique et la transition urbaine

Pour l'Afrique occidentale, la plupart des recherches situent le démarrage du processus de transition urbaine vers le milieu des années 60, soit un siècle environ après l'Europe, l'Amérique et l'Asie. Cependant, si la transition urbaine s'est faite sur ces continents et sur le vieux continent plus particulièrement avec des taux de croissance urbaine relativement bas, tel n'est pas le cas en Afrique. En effet, il se déroule ici avec des taux de croissance urbaine explosif pouvant, dans certains cas, atteindre plus de 10 %, voire même beaucoup plus (exemple de la ville de Touba au Sénégal dont le taux plafonne depuis 1990 à 15%). Le temps mis pour passer d'une population à majorité rurale à une population à majorité urbaine est beaucoup moins important dans certain pays africains qu'en Europe. Pour cette dernière, la transition urbaine s'est étalée dans une large fourchette de temps, soit de la période industrielle à la fin des années 60. Dans un pays comme la France et comparativement à l'Angleterre (Pumain et Saint-Julien, 2001), cette période a été plus longue et s'est traduite par des taux de croissance urbaine relativement moins élevés. Cette différence de vitesse et d'intensité s'explique, pour une part, par des raisons technologiques (Polèse, 1995). Comme le constate ce dernier en effet, les pays en développement « *entrent dans la phase d'urbanisation à une époque où les freins à l'expansion urbaine pèsent beaucoup moins lourds ou, du moins, ne commencent à se faire sentir qu'à des seuils de population beaucoup plus élevés* ». Le cas africain est d'autant plus surprenant que le continent s'est engagé dans le processus sans une base économique véritablement solide, sans industrie. C'est d'ailleurs, la déprise économique qui a frappé le continent au lendemain des sécheresses des années 70 qui a été le principal facteur déclencheur de la ruée vers les centres urbains. L'introduction des Programmes d'ajustement structurel (PAS)[17] à partir des années 80 a eu l'effet inverse. Le durcissement des conditions de vie urbaine qu'ils ont amplifié dans les très grandes villes déjà saturées à cette époque a suscité une réorientation des flux migratoires vers les petites et moyennes villes. C'est ainsi que ces échelons urbains, jusque-là exclus de l'urbanisation à outrance, sont entrés dans le processus de transition urbaine. Ces vingt dernières années y sont marquées par des taux de croissance urbaine relativement élevés. Cette tendance devrait se

[17] Les PAS sont introduits en Afrique à partir du milieu des années 80 par le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale afin de relancer les économies nationales et de trouver des solutions à la dette publique fortement allourdie par le financement des secteurs sociaux : santé, éducation, etc.

poursuivre dans les années à venir et serait marquée, à terme, par un rééquilibrage des effectifs démographiques entre très grandes villes et villes de second rang.

« *En Afrique de l'Ouest, un débat est engagé sur la « saturation urbaine » et le triomphe de mégapoles macrocéphales n'est plus envisagé comme l'inévitable devenir du continent. Selon les dernières projections, la vitesse moyenne de croissance devrait être réduite à 4% par an, et en 2010, le poids relatif d'Abidjan, d'Accra, d'Addis-Abeba, de Luanda ou de Nairobi pourrait être moindre qu'en 1990 »* (Dubresson, 2000).

Si le processus de transition urbaine semble partout aboutir au même résultat, ses mécanismes générateurs varient d'une région à une autre.

En Afrique ce processus est totalement achevé dans les très grandes villes. Il est en cours dans les villes moyennes où l'essentiel du croît démographique est assuré par l'apport migratoire. Cette situation conforte, dans une certaine mesure l'hypothèse que nous avons déjà développée en haut, selon laquelle la démographie des villes est aujourd'hui beaucoup plus alimentée par les migrations que par l'accroissement naturel. Au Sénégal, la part de la population urbaine est passée, selon les différents recensements nationaux, de 32% en 1955 à 43 % en 2002. Elle a quasi stagné entre les deux derniers recensements (1988 et 2002). Les chiffres du *World Urbanization Prospect* vont plus loin. Selon ceux-ci (2003), le Sénégal devrait franchir la barre des 51 % de population urbaine en 2005 et devait atteindre les 67 % en 2030. La proportion de population rurale ne devrait pas du coup diminuer.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 12 : Évolution des populations urbaine et rurale au Sénégal (WUP, 2003)

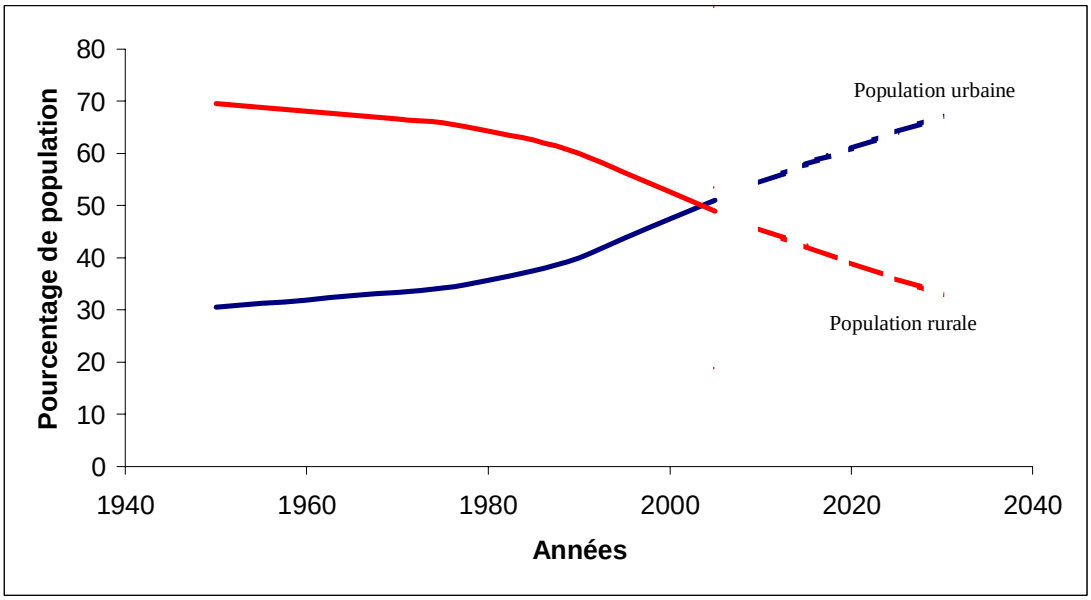

Elle devrait augmenter; mais de façon deux fois moins lente qu'il y a vingt ans. Il passerait en effet de 62,53 % en 1985 à 32,94 % en 2030. Autrement dit, le Sénégal est en pleine phase terminale de transition urbaine. Il faut signaler que le phénomène de transition urbaine constitue, parmi les différentes formes de transition, la plus difficile à interpréter. Deux questions se posent de ce point de vue : s'agit-il de la suite logique ou normale des évolutions notées au cours des trois dernières décennies ou tout simplement d'une transformation structurelle ?

III.3.4 La transition urbaine : dimension spatiale

La transition urbaine se traduit, du point de vue spatial, par une double logique : une redistribution des excédents démographiques des grandes villes et une concentration de plus en plus importante des nouveaux aspirants à la ville dans les petites et moyennes villes. Elle se traduit aux échelles locales par une tendance à la désaffection des centres historiques des villes et par l'explosion de l'urbanisation périphérique au niveau des petites et moyennes villes et de la péri-urbanisation autour des grandes villes. La transition urbaine, à cette échelle, peut être considérée comme une résultante de l'évolution des

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

conditions de vie urbaines et des mobilités[18]. Dans les grandes villes surtout, l'amélioration des possibilités de déplacement a favorisé une ruée vers les zones périphériques plus accessibles en termes de logement. Comme le constate Marc Wiel (1999), *« la mobilité facilitée a ouvert un vaste territoire à l'urbanisation en permettant encore d'être lié de diverses façons à la ville agglomérée sans y habiter »*. En Afrique, la transition urbaine s'est faite à une rythme beaucoup plus rapide que la transition démographique. La faiblesse du rythme d'évolution de cette dernière s'explique ici par le maintien, dans certains pays, de pratiques sociales ancestrales telles que les mariages précoces, la polygamie, les grossesses rapprochées mais aussi par le refus de toutes pratiques de contraception. La survivance de telles pratiques dans les pays à forts taux de population rurale tend à diminuer l'impact des efforts déjà engagés pour réduire la fécondité.

III.3.5 Le taux d'urbanisation, un critère suffisant pour qualifier la transition urbaine ?

Le principal indicateur utilisé pour qualifier la position d'un pays dans le schéma de transition urbaine est sa proportion de population urbaine comparativement à sa population rurale. Pour rappel ainsi, on dit qu'un pays est en transition urbaine lorsque sa population urbaine tend à dépasser sa population rurale. Le démarrage du processus de transition urbaine correspond en fait à la période à partir de laquelle la population rurale amorce un processus de baisse lié non pas à la dynamique de l'accroissement naturel mais à la reconfiguration géographique des flux migratoires - au profit de la population urbaine. Seulement, cet indicateur qu'est le taux d'urbanisation peut cacher d'énormes disparités liées soit à des choix de politiques nationales, soit à des raisons d'ordre socioculturel. Dans certains cas, il ne reflète pas la réalité du terrain. Ainsi, peut-on, par exemple, vraiment se limiter à cet indicateur pour comparer un pays pour lequel le seuil démographique minimal du statut de ville est de 10 000 habitants (exemple de la Côte d'Ivoire) et un autre pays pour lequel ce seuil est de 20 000 habitants (Nigéria ou Sénégal). Cela se fait, faute de mieux. Mais une telle démarche requiert une prise en compte attentive des particularités de chacun des pays concernés. Ces spécificités locales (définition statistique et juridique de la ville, situation liée à des raisons spécifiques…) ont déjà été soulignées. Comment pourrait-

[18] Cependant, il ne saurait exister une corrélation entre niveau d'urbanisation et niveau de développement, le premier pouvant être tout simplement le fait d'un régime politique fondé sur la coercition (Moriconi-Ebrard, 1993).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

on, par exemple, rendre compte fidèlement de la dynamique de l'urbanisation ces dix dernières années dans un pays comme le Sénégal en mettant de côté la ville de Touba (deuxième du pays actuellement) sous prétexte que celle-ci n'a pas le statut juridique de ville. Bien que Touba soit, jusqu'aujourd'hui juridiquement considéré comme un village alors que sa population dépasse les 500 000 habitants, la non prise en compte de sa population dans le calcul du taux d'urbanisation peut conduire à bien des erreurs d'interprétation. Pour le recensement de 2002 ainsi, plusieurs localités (Touba, Médina Gounass…) qui, dans d'autres pays, seraient considérés comme des villes, ce qui aurait une influence indéniable sur la valeur du taux d'urbanisation et donc sur la position du pays dans le schéma de transition urbaine, ont encore le statut de village. A cette difficulté, il faut en ajouter deux autres. La première est liée au fait que la valeur du taux d'urbanisation, pour un pays, peut considérablement varier d'une institution à une autre. En guise d'exemple, le Department of Economic and Social Affairs des Nations-Unies donnait déjà, pour le Sénégal, un pourcentage d'urbains de 49,6% en 2003 alors que pour les services de la statistique du pays, celui-ci ne compte actuellement que 45% d'urbains. La deuxième concerne la comparabilité, à l'échelle du temps, de certaines données puisque le plus souvent celles-ci ne se réfèrent pas à la même date. Aussi, faut-il prendre avec beaucoup de minutie certaines études comparatives relatives à l'urbanisation et notamment au processus de transition urbaine.

III.4 La population sénégalaise de 1955 à nos jours : dynamiques internes et fluctuations spatiales

III.4.1 Structure démographique

Si le facteur démographique a toujours joué un rôle moteur dans la croissance urbaine du Sénégal, c'est parce que ce pays, comme la plupart des pays du Tiers-monde, a toujours eu une population en permanence jeune. En 1961 plus de 50 % de la population du pays était constitué de jeunes âgés de moins de 20 ans. Cette proportion est en constante augmentation depuis 40 ans. Elle est passée de 48,24 % en 1988 à 52, 77 % en 2004. Les pyramides des âges qui suivent, réalisées à partir des données des différents recensements illustrent parfaitement cette situation. Sur la *Figure 13*, la part des moins de 20 ans est en constante augmentation. Au Sénégal, les déterminants d'un maintien d'un nombre important de jeunes de cet âge sont essentiellement de trois ordres : une fécondité élevée, une mortalité en baisse et un rapport de masculinité en faveur des femmes.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 13 : Pyramides des âges du Sénégal en 1961, 1976,1988 et 2004

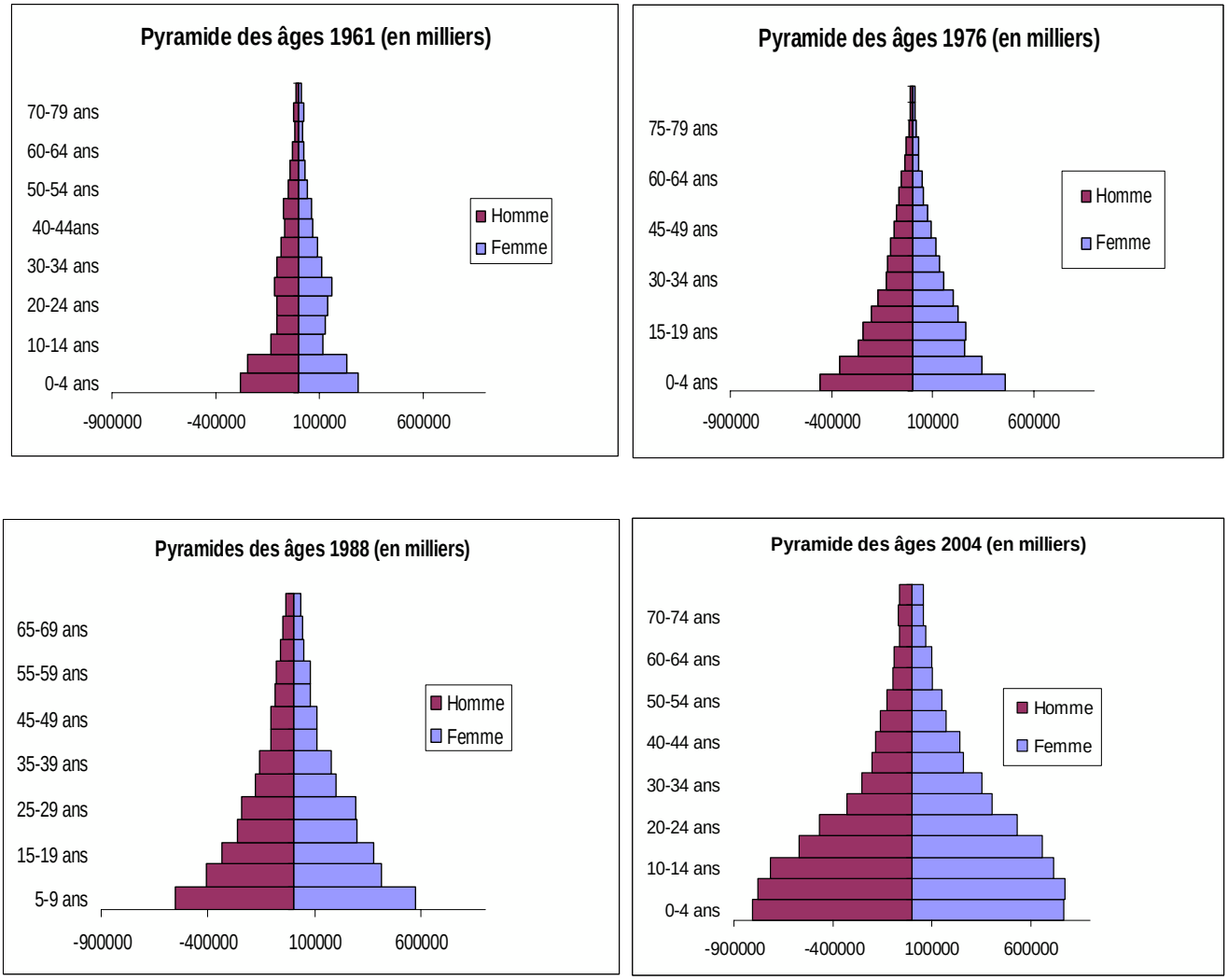

Notons, avant de voir ces différents déterminants que l'analyse des données[19] sur la base desquelles la pyramide des âges de 2004 est construite permet de constater un profond décalage entre milieu rural et milieu urbain. En effet il ressort des calculs que nous avons effectués que le pourcentage de jeunes de moins de 20 ans est plus important en milieu rural où il est de 47,11 % qu'en milieu urbain où il est de 39,05 %. Dans la capitale, ce

[19]Ces données sont issues de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) 2004. Elles sont disponibles en format Excel à l'adresse Internet suivante : http://www.senegaldeveloppement.com. Nous avons dû, pour leur exploitation, opérer des agrégations afin de permettre certains calculs. Comme les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), les ESAM sont des opérations de collecte de données organisées selon une périodicité relativement régulière dirigées par la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

pourcentage était de 36,47 % contre 52,77 % au niveau national et de 42,17 % pour les autres villes du pays. Ceci signifie que l'essentiel de l'accroissement naturel est encore assuré par le milieu rural. Précisons que la population de l'agglomération urbaine de Touba est considérée comme rurale par les Services de la Prévision et de la Statistique du Sénégal. Sa prise en compte comme une population urbaine aurait sans doute sensiblement modifié le pourcentage de la proportion de jeunes de moins de vingt ans aussi bien au niveau national qu'aux niveaux urbain et rural. Elle pèse en effet plus de 500 000 habitants.

III.4.1.1 Une fécondité encore élevée mais en constante baisse

Pour apprécier la fécondité d'une population, nous disposons de deux indicateurs : le taux de fécondité qui correspond au nombre moyen d'enfants pour l'ensemble des femmes en âge de procréer (il est exprimé en pour 1000) et l'indice synthétique de fécondité appelé aussi indice conjoncturel de fécondité qui est une addition des indices de fécondité par âge (il est indépendant de la structure par âge à l'intérieur de la population féminine en âge de procréer). Fréquemment utilisés, ils constituent d'excellents indicateurs statistiques pour apprécier la dynamique interne d'une population. Au Sénégal, l'indice synthétique de fécondité reste encore relativement élevé mais a connu une constante baisse durant la seconde moitié du XXe siècle. Il est passé de 7,4 entre 1973 et 1985 à 5,3 en 2005 en étant de 7,1 entre 1987 et 1989 et de 6,7 entre 1990 et 1992[20]**.** Le taux de fécondité a connu lui aussi une baisse relativement sensible. Le tableau 7 donne une parfaite idée de son évolution dans le temps.

[20] Ces chiffres donnés par Locoh et Makdessi (1996) proviennent de différentes sources : EMP/RCT (1973-1985), EDS-I (1987-1989), EDS-II (1990-1992), EDS-III (1993-1995) et EDS-IV. L'indice de fécondité pour 2005 a été calculé sur la base des données des EDS effectuées en 2005. EDS signifie : Enquêtes Démographiques et Santé. Ce sont des opérations de collectes de données relatives à la démographie et à la santé organisées selon une périodicité relativement régulière dans l'ensemble des pays de la sous-région ouest africaine.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 7 : Taux de fécondité par âge (pour 1000)

Groupes d'âges	EMF-1977-1978	EDS-1989	EDS-1993	EDS-2005
15-19	168	152	110	101
20-24	342	314	257	212
25-29	357	303	241	250
30-34	293	255	197	228
35-39	239	183	157	169
40-44	145	99	70	74
45-49	59	35	50	22

Source : Locoh et Makdessi (1996) et Rapport EDS-2005.

L'analyse spatiale de ces deux indicateurs et du taux de fécondité plus particulièrement montre de fortes disparités entre d'une part les zones urbaines et les zones rurales et d'autre part entre les différentes régions du pays. Pour EDS-2005 par exemple, la différence entre villes et campagnes concernant ces deux indicateurs reste encore frappante. Le tableau 8 est révélateur de cette situation. Comme le montre celui-ci, l'essentiel de la fécondité est assuré en milieu rural. Pour les groupes d'âges situés entre 15 et 24 ans notamment, les taux recensés en milieu rural font presque le double de ceux du milieu urbain. Cette différence est aussi valable entre les différentes régions du pays. Pour l'indice synthétique de fécondité par exemple et selon EDS-2005, les régions qui se distinguent le plus sont celles de Fatick (6,7), de Kolda (6,4), de Diourbel (6,3) et de Tambacounda (6,2). Il faut dire que, même par le passé, ces régions se sont toujours distinguées en termes d'accroissement naturel. Dans celles du Bassin arachidier plus particulièrement, le recours à une descendance nombreuse pour satisfaire la main d'œuvre agricole constitue une vieille tradition. Certes, une telle pratique tend de plus en plus à disparaître d'autant plus que la population s'urbanise davantage. Mais il n'est pas rare de voir des poches de résistance, notamment en pays Sérère où l'agriculture reste encore la principale activité. Ici, le fait d'avoir beaucoup d'enfants reste encore synonyme d'une main d'œuvre agricole assurée. Un paysan interrogé dans le cadre d'une étude publiée en 1999 par Agnès Adjamagbo et Valérie Delaunay en est convaincu :

« *si tu as beaucoup d'épouses, plus tard quand tu vas devenir vieux peut-être tu peux te reposer. A l'âge de quarante à quarante cinq ans tu n'auras plus beaucoup de travail à faire et tu laisses tes enfants aller travailler dans les champs et revenir seuls et toi tu donnes des ordres […]. Je t'ai dit tout à l'heure que nous ne sommes pas pareils que les toubas*[21] *: nous sommes des paysans, nous travaillons et, pour ce travail, nous avons*

[21] Terme qui désigne les Européens, les Blancs.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

besoin de monde pour une bonne main-d'œuvre. Il nous faut trouver des gens pour nous aider dans les travaux des champs. Si nous avions des emplois comme les toubabs, nous pourrions marier une seule épouse et cela suffirait, mais le cultivateur n'est pas comme celui qui a un emploi. Avec un seul enfant, tu seras fatigué jusqu'à la mort ».

Ces régions où la fécondité est la plus élevée sont, aujourd'hui, celles qui fournissent les plus grandes vagues de migration de travail. En effet, en milieu rural notamment le manque d'activités autres qu'agricoles combiné à un nombre important de jeunes en âge de travailler constitue les principaux facteurs qui motivent le choix d'émigrer.

Dans une région comme celle de Dakar (3,7) par contre, la faiblesse relative du taux de fécondité s'explique sans doute et comme nous l'avons déjà souligné par une conception nouvelle du statut de l'enfant considéré non plus comme soutien un familial, mais comme une charge. Ceci est d'autant plus vrai que les conditions actuelles de vie dans les grandes villes notamment sont de plus en plus défavorables aux familles nombreuses. A cela il faut ajouter le recours fréquent aux méthodes de contraception modernes soit pour raison médicale, soit pour raison professionnelle, soit encore pour raison culturelle.

Tableau 8 : Taux de fécondité par âge et indice de fécondité en 2005

Groupe d'âges	Résidence		Total
	Urbain	Rural	
15-19	64	137	101
20-24	148	274	212
25-29	199	299	250
30—34	198	257	228
35-39	139	197	169
40-44	60	86	74
45-49	19	24	22
ISF 15-49	4?1	6 ,4	5,3

Source : Rapport EDS-2005

III.4.1.2 Une mortalité infantile de plus en plus maîtrisée

La baisse de la mortalité constitue l'un des principaux facteurs explicatifs du nombre important de jeunes dans la population sénégalaise. Le Sénégal fait partie des pays africains où la mortalité a connu une baisse sensible au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Le taux de mortalité y est passée de 164 à 79$^{0}/^{00}$ de 1970 à 2001 pour la mortalité infantile et de 279 à 138 $^{0}/^{00}$ pour la mortalité juvénile durant la même période (Brunel, 2004).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.4.1.3 Un rapport de masculinité de plus en plus en faveur des femmes

Le rapport de masculinité est un indicateur statistique souvent utilisé par les démographes pour qualifier la composition d'une population selon le sexe. Il exprime, dans une population donnée, le nombre d'hommes pour 100 femmes. Il est passé de 107,5 avant 1986 à 92,5 en 2005. Le fait que ce rapport puisse jouer un rôle important dans le système de renouvellement naturel de la population est essentiellement lié à des raisons culturelles et religieuses. En effet, le fait d'avoir, dans une société, plus de femmes que d'hommes est souvent un moyen de légitimation du recours à la polygamie (en pays musulman notamment) d'autant plus que le fait d'avoir plusieurs femmes dans une pareille situation est considéré comme un acte d'adoration divine.

III.5 Répartition spatiale de la population

L'analyse, dans cette sous-partie, porte sur l'évolution démographique du Sénégal en fonction des départements. La trame administrative départementale constitue en effet et pour le moment, la plus fine échelle d'observation prenant en compte à la fois les populations urbaine et rurale.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 14 : Répartition spatiale de la population sénégalaise 1955-2002

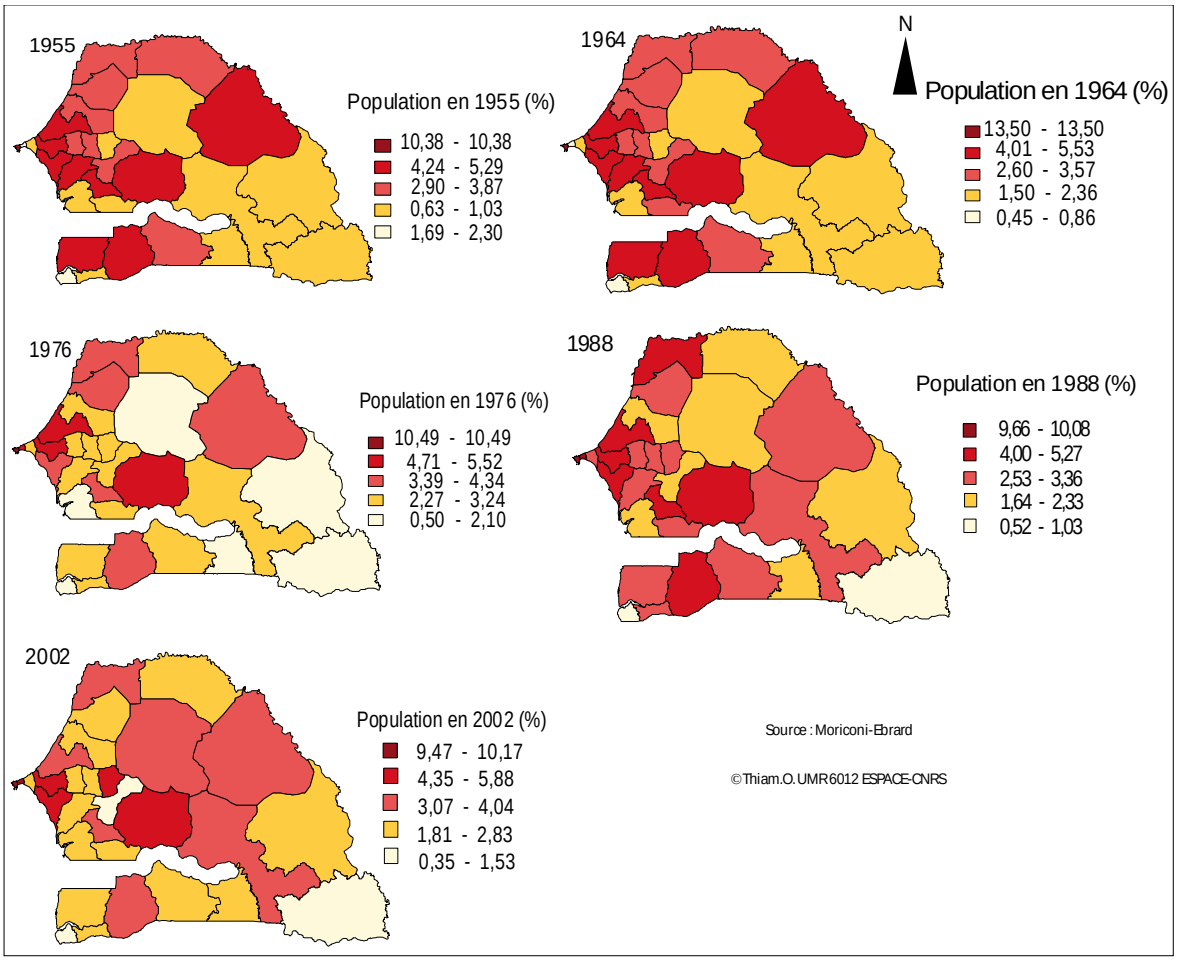

L'analyse de la *Carte 14* permet de dégager cinq profils démographiques :

- des départements à poids démographique en permanence élevé et en constante augmentation. Il s'agit des départements de Dakar et de Thiès. La population du premier est passée presque du simple au triple entre 1964 et 2002 alors que le second voit sa population passer du simple au double entre 1976 et 2002. Ce profil exceptionnel s'explique de part et d'autre par un certain nombre de raisons :

Pour le département de Dakar, le fait d'abriter la capitale nationale lui a valu d'être le poumon économique du pays et parconséquent le premier lieu de concentration humaine du pays. L'hinterland rural de la ville de Dakar très favorable à la culture maraîchère et

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

fruitière a attiré, au cours de l'histoire, un nombre important de travailleurs agricoles dont la plupart ont choisi de s'installer définitivement.

Pour le département de Thiès, il doit son poids démographique important à sa proximité avec Dakar d'une part et à sa position de carrefour d'autre part (capitale de rail). Par le passé, son rôle de *« porte de la Presqu'île du Cap Vert»* lui a valu d'être un passage obligé dans le cadre des déplacements de toutes sortes vers Dakar.

A ces deux départements il faut ajouter celui de Pikine dont la croissance démographique a connu une vitesse exceptionnelle entre 1976 et 1988

- des départements à poids démographique relativement stable. C'est le cas de la plupart des départements des régions du centre-ouest.

- des départements à poids démographique instable.

- des départements dont le poids démographique est en perpétuelle diminution. C'est le cas de la plupart des départements des régions de Tambacounda et de Louga.

- le département de Mbacké, dans lequel se situe la ville sainte de Touba représente un cas exceptionnel. En effet, après une croissance démographique quasi-stable entre 1955 et 1976, il voit le rythme d'accroissement de sa population passer à une vitesse exceptionnelle entre 1988 et 2000. L'envol démographique constaté au cours de cette dernière période s'explique essentiellement par les forts soldes migratoires enregistrés par la cité sainte de Touba. En effet, les appels au peuplement lancés par le troisième Khalif des mourides en 1988, a reçu un écho sans précédent au sein du pays et dans de la Communauté mouride.

L'analyse cartographique de la répartition de la population aux différentes dates montre des variations spatiales relativement importantes d'une date à une autre. Pour 1955, nous avons une répartition de la population relativement homogène individualisant, en gros, deux groupes : le premier est constitué par des départements (Dakar, Tivaoune, Thiès, Fatick et Kaolack) concentrant plus de 4 % de la population nationale et le deuxième par le reste des départements dont le pourcentage de population est compris entre 0,6 et 4%. Cette relative homogénéité s'explique sans doute par l'absence de phénomènes capables de perturber réellement la répartition spatiale de la population à cette période. Il faut cependant noter le cas exceptionnel du département de Dakar qui concentrait plus de 10 % de la population du pays.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Cette répartition s'est poursuivie en 1964 avec une légère perturbation. En effet, le groupe des départements concentrant plus de 4 % de la population s'est un peu restreint. Comme en 1955, la suprématie du département de Dakar s'est renforcée avec plus de 12 % de la population totale.

L'année 1976 affiche à peu près la même configuration qu'en 1964. Elle se traduit par contre par une légère diminution du pourcentage de population de Dakar qui correspond à peu près à celui de 1955. Cette situation peut être considérée comme le signe précurseur de la perturbation de la hiérarchie qui s'est produite en 1988 avec l'émergence du département de Pikine dans la banlieue dakaroise.

Ainsi, l'année 1988 a été une année exceptionnelle. En effet, avec un pourcentage de population inférieur à 6 % jusqu'en 1976, le département de Pikine a connu une explosion démographique sans précédent marquée par un pourcentage de population de plus de 10%. Il détrône en quelque sorte le département de Dakar qui se retrouve avec un pourcentage de moins de 10 %, soit 9,75 %. On note aussi un envol démographique exceptionnel au niveau des départements de Thiès (5,27%) et de Kafrine (4,73%). Cette période correspond en fait au paroxysme des vagues migratoires en direction de Dakar et de sa banlieue.

L'année 2002 affiche un schéma identique à celui de 1988 sauf qu'il faut noter le caractère exceptionnel de la croissance démographique du département de Mbacké qui abrite la cité sainte de Touba. Son pourcentage de population passe en effet de 3,3% en 1988 à un 6,20% en 2002, soit une augmentation de 2,9%. Cette situation reste sans aucun doute imputable aux grandes vagues migratoires en direction de la ville sainte de Touba à partir de 1988 suite aux raisons déjà évoquées.

L'analyse des cartes portant sur la répartition des taux de variation de la population de chaque département entre deux recensements permet de mieux rendre compte de ces fluctuations démographiques entre 1955 et 2002.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 15 : Taux de variation de la population par département

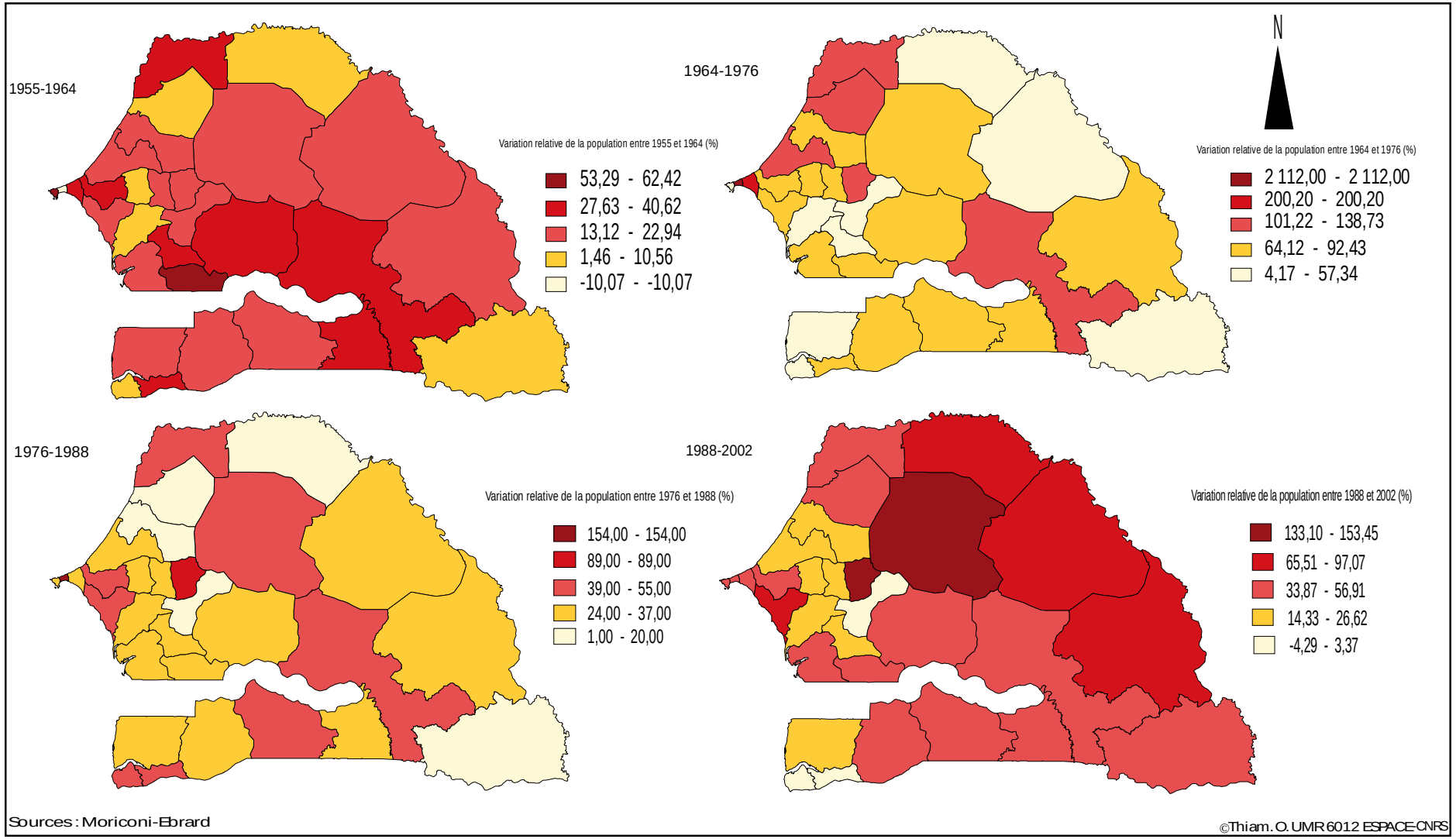

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Période 1955-1964

Dans la période 1955-1964, les plus importants gains de population sont enregistrés par les départements de Rufisque (32,5%), Kaffrine (40,6%) Nioro-du-Rip (53,30%) et Dakar (62,4%). Le département de Pikine, sans doute du fait de la présence de Dakar qui lui pompait toute sa population, a enregistré un taux de variation négatif de l'ordre de –10 %. Le reste des départements se retrouve avec des taux oscillant entre 1,5 et 28 %.

Période 1964-1976

Dans la période qui suit, c'est-à-dire celle allant de 1964 et 1976, la répartition des taux de variation affiche un schéma très particulier. En effet, elle se traduit notamment par le taux de croissance exceptionnel du département de Pikine (2112%). Cette période correspond en fait au déclenchement des premières vagues migratoires en direction de la capitale. Celles-ci se sont renforcées à partir des années 70 suite aux fortes sècheresses qui affectent le Sahel depuis cette période. Le centre de Dakar étant à cette époque déjà saturé, Pikine devait servir d'exutoire. L'exceptionnel accroissement démographique de Pikine durant cette période s'explique donc plus par l'apport migratoire que par l'accroissement naturel.

Période 1976-1988

La période suivante (1976-1988) a été marquée par deux phénomènes majeurs : le boom démographique du département de Mbacké qui enregistre un taux de variation de 153,4% et la diminution du taux de Pikine qui tombe à 153,9%. Le département de Rufisque enregistre lui aussi une baisse considérable sans doute liée à la ruée vers Pikine et Dakar (31,7%entre 1976 et 1988 contre 200% entre 1964 et 1976). Pour l'ensemble des autres départements du pays et à l'exception des départements de Linguère, Tambacounda, Kolda et Ziguinchor qui ont enregistré des taux compris entre 40 et 50%, le taux de variation reste positif, mais ne dépasse pas 40%.

Période 1988-2002

La carte de la variation relative de la population de la période 1988-2002 confirme la dynamique exceptionnelle du département de Mbacké qui enregistre le plus important gain démographique soit un taux de 153,4%. Il dépasse de loin tous les départements qui, dans le passé, ont toujours enregistré les plus forts gains de population. Cette situation reste liée sans aucun doute aux raisons déjà évoquées plus haut. Pour cette dernière période, la dynamique de la population rurale semble jouer un rôle un rôle important dans la dynamique d'ensemble. En effet, il apparaît une corrélation relativement nette entre le comportement des taux de variation au niveau départemental et leur répartition à l'échelle des sous-préfectures. Cette corrélation est plus nette cependant au niveau des départements centraux. Il correspond en fait aux fortes fluctuations à l'échelle départementale de fortes dynamiques démographiques (gains ou pertes) à l'échelle sous-prefecturale. A défaut d'avoir une information fiable à l'échelle des communautés rurales aussi bien sur le plan statistique que sur le plan cartographique, nous avons choisi de cartographier les données relatives à la population rurale avec la trame des sous-préfectures, appelées aussi arrondissements. Un arrondissement correspond à un ensemble de communautés rurales qui sont généralement au nombre de trois.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 16 : Répartition et évolution de la population rurale 1988 et 2002

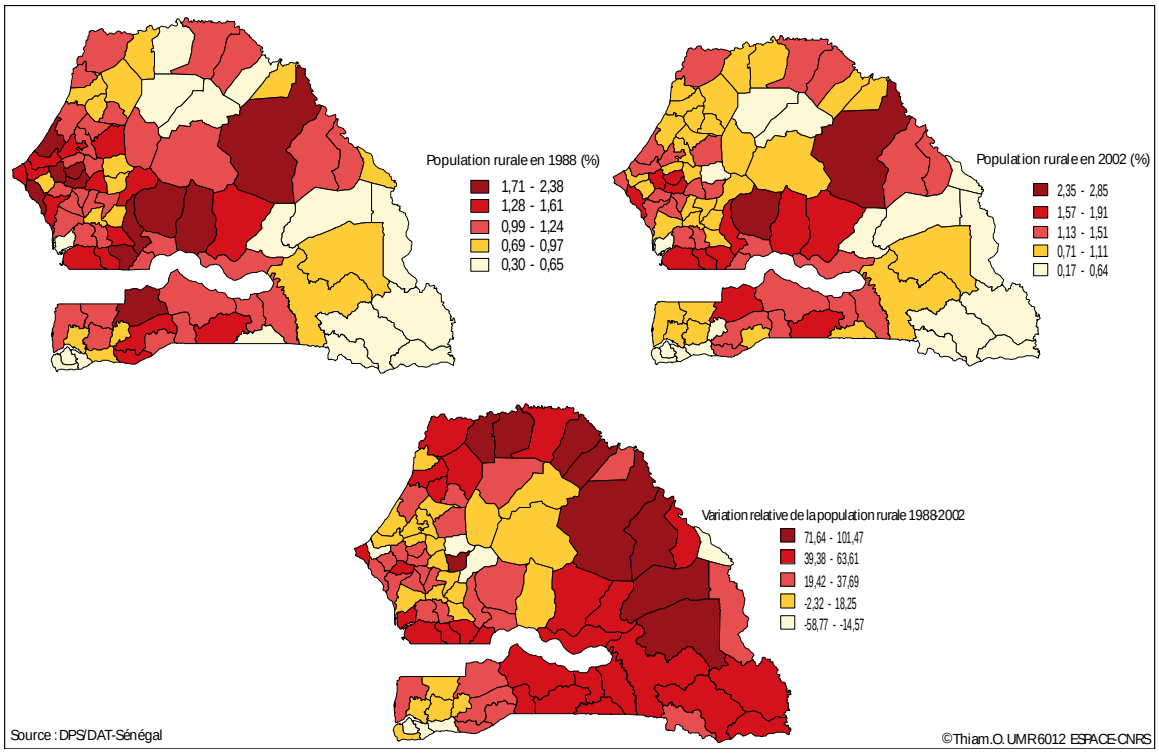

Par rapport à la variation de la population rurale entre 1988 et 2002, trois profils se dégagent. Chacun d'eux est lié à un mécanisme propre :

- des sous-préfectures dont la variation positive ou négative de leur population est liée essentiellement à des phénomènes de migration. C'est le cas notamment des sous-préfectures situées dans les régions centrales (ancien bassin arachidier) et dans la région de Diourbel plus particulièrement.
- des sous-préfectures dont la variation de la population est essentiellement liée à un changement de statut territorial. En effet, le chef-lieu de sous-préfecture étant érigé en commune urbaine, une bonne partie de la population rurale initiale change de statut résidentiel et devient urbaine. Ceci explique des variations démographiques parfois très faibles, voire même négatives durant cette période. C'est qui est arrivé à des sous-préfectures comme Pout et Diawara.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

- des sous-préfectures dont les variations sont liées à des raisons plus spécifiques. C'est le cas des sous-préfectures de Diatacounda, Niaguiss et Niassia dans lesquels sévit une rébellion depuis le milieu des années 80. Du fait de l'insécurité qui mine la région de Ziguinchor et sa partie sud plus particulièrement, un important déplacement de population s'est opéré au cours de cette période.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION CHAPITRE III

La ville sénégalaise est le produit de deux expériences urbaines. Alors que le pouvoir colonial a jeté les bases du processus d'urbanisation, l'expérience locale a donné aux villes qu'il a permis de créer ainsi qu'aux suivantes l'essor qu'on leur connaît aujourd'hui. Cependant, l'arrière-plan de cet essor urbain sans précédent est essentiellement démographique. Les forts taux d'accroissement naturels apparus juste avant et après la période des indépendances ont servi à alimenter les grandes vagues migratoires qui ont affecté les villes quelques décennies plus tard. Les fluctuations spatiales de la démographie ont eu pour principale conséquence la partition du territoire national en deux groupes de départements : des départements encore très ruraux généralement situés dans la moitié Est du pays et des département à population majoritairement, voire totalement, urbaine situés dans la partie ouest-centrale du pays. Les plus grands centres urbains du pays sont aujourd'hui localisés dans cette partie du pays et selon une configuration tri-axiale : Dakar-Touba, Dakar-Saint-Louis et Dakar-Mbour. L'objectif de la partie qui suit est d'analyser cette configuration et de mettre en relief l'exceptionnelle dynamique dont le premier (Dakar-Touba) fait l'objet depuis une vingtaine d'années environ.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION PARTIE I

La compréhension de la dynamique actuelle de l'urbanisation en Afrique passe nécessairement par une requalification des facteurs et logiques en jeu. Même si elle continue d'obéir à certaines logiques traditionnelles (fort accroissement naturel et migrations campagnes-villes), celles-ci doivent être replacées dans le contexte socio-économique en vigueur depuis le début des années 80. Durant ces 25 dernières années, les transformations politiques et socio-économiques ont complètement bouleversé l'ordre traditionnel des choses et modifié les rapports des sociétés à l'espace et aux villes plus particulièrement. La perte d'attractivité des grandes villes, les changements de comportements reproductifs en milieu urbain notamment, l'émergence de nouvelles polarités, l'augmentation et la diversification des trajectoires migratoires sont à mettre en relation avec celles-ci. L'histoire urbaine du continent connaît en fait deux phases à mettre absolument en rapport avec l'évolution des modes de représentations socioculturelles de la ville. La phase 1 va, de façon schématique, de la période coloniale à la fin des années 60 et correspond à une époque où la ville était davantage considérée comme un lieu à part et à ne fréquenter qu'en cas de véritable nécessité (recherches de revenus supplémentaires notamment), voire même en cas de force majeure que comme un lieu où il est possible d'envisager toute une vie. Par conséquent, la croissance urbaine s'est faite de façon relativement lente, la population résidente des villes étant alimentée plus par l'accroissement naturel généré par la démographie urbaine elle-même que par l'apport migratoire. La phase 2 correspond à la période d'explosion des taux de croissance urbaine. En effet, plus qu'un lieu de source de revenus supplémentaires, la ville devient, dans l'imaginaire populaire, un lieu dans lequel on peut envisager de travailler et de résider à la fois. Le processus d'appropriation et de domestication de la ville pour reprendre les termes de Jean-Luc Piermay (2002) atteint son stade final. Cette situation se traduit par le démarrage des migrations campagnes-villes de longue durée et plus tard des migrations définitives. Le phénomène atteint son paroxysme à partir des années 80 et oblige les pouvoirs étatiques à se soumettre aux exigences des bailleurs de fonds (FMI et Banque Mondiale) dont la principale revendication était et reste la privatisation des services sociaux devenus inefficaces face à une demande urbaine sans cesse croissante. La détérioration des conditions de vie urbaines engendrée par les politiques de privatisation à outrance au cours de ces 25 dernières années a été à l'origine d'une transformation radicale de l'image de la ville et de la grande ville notamment devenue un cocktail social explosif

dans lequel se côtoient pauvreté, délinquance, insécurité, etc. Aussi, l'émergence des villes de second niveau presque exclues du processus d'urbanisation jusqu'à récemment et la ré-orientation des vagues migratoires vers elles sont-elles considérées comme des conséquences de cette perte d'efficacité des grands centres urbains qu'elles sont en train de relayer. L'achèvement du processus de transition urbaine engagée sous l'égide des villes-capitales devrait passer par elles. Les risques de saturation des grandes villes tant redoutés au cours des années 80 sont devenus une réalité. Leur répulsivité grandissante, la rareté de l'espace aussi bien dans les quartiers centraux que dans les périphéries, l'ampleur croissante des projets de restructuration des centres historiques au gré d'une métropolisation en pleine expansion, en sont les principaux signes. La plupart des prévisions effectuées ces dernières années accordent des gains démographiques relativement importants aux villes de second niveau et parfois même plus importants que ceux auxquels on pourrait s'attendre au niveau des grandes villes. Ces différentes questions sont abordées dans les parties qui suivent.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Partie 2 : L'axe Dakar-Touba : villes, urbanisation et dynamiques territoriales émergentes

Contenu de la partie 2

Cette seconde partie propose une démarche d'analyse spatiale de l'armature urbaine sénégalaise et de l'axe Dakar-Touba plus particulièrement. Il s'agit de dégager les logiques de déploiement spatial de l'armature urbaine tout en explicitant une réalité de terrain souvent négligée par une prise en compte de toutes les formes d'agglomération (villes et gros *« bourgs ruraux »)* ainsi que des logiques d'acteurs (Etat, pouvoirs locaux traditionnels, populations, etc). L'objectif ultime est de mettre en évidence la dynamique urbaine dont l'axe Dakar-Touba fait l'objet depuis une vingtaine d'années. L'irruption progressive, dans les *« campagnes »* proches, de logiques d'économie urbaine et l'effacement à leur profit des formes traditionnelles de mise en valeur de leurs espaces, l'intensification des mobilités entre villes et campagnes sont autant d'éléments de cette dynamique qu'il est nécessaire de prendre en compte pour mieux comprendre cette nouvelle donne.

Pour atteindre cet objectif, une place importante est accordée à la démarche multi-échelles afin d'aborder les dynamiques en cours dans toutes leurs dimensions. Cette partie s'achève par une mise en perspective de la dynamique à venir en général et dans l'axe Dakar-Touba en particulier. L'impact des projets d'aménagement du territoire étant loin d'être négligeable dans la configuration future du système urbain national, des développements leur sont accordés à la fin de cette analyse.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

INTRODUCTION PARTIE II

Si en Afrique noire aborder la ville dans une posture spécifiquement régionale demeure une démarche peu fréquente, confronter sa dynamique à celle des autres avec lesquelles elle partage le même système spatial l'est encore beaucoup moins. Certes, cela n'avait peut-être pas, jusqu'à une date récente, beaucoup de sens d'autant plus que l'existence de réseaux urbains véritablement fonctionnels était encore contestable. Pourtant, certaines évolutions (développement des réseaux de transport, flux de déplacement) au cours des premières décennies post-indépendance étaient déjà autant d'indices de transformation dans le long terme. Au Sénégal, ces préoccupations restent rares. La plupart des études sont monographiques et portent sur des espaces relativement circonscrits. Au lendemain des indépendances plus particulièrement, la question de la macrocéphalie est devenue, en matière de recherches urbaines, la préoccupation première. En conséquence, toute référence à une quelconque dynamique qui s'opérait en dehors d'elle était presque non avenue.

Deux études menées en ce sens méritent cependant d'être citées. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, de celle de Moustapha Sar intitulée *« Louga : la ville et sa région »* (1970) et d'une étude de l'IRD (1985) intitulée *« Villes secondaires et développement régional au Sénégal »*. Essentiellement monographique, la première a porté sur les rapports entre la ville de Louga et sa région et entre celle-ci et le reste du pays. Effectuée dans le cadre des missions scientifiques de l'ORSTOM (actuel IRD) en Afrique, la seconde dresse une esquisse du rôle des villes secondaires *« au regard du développement du pays et de sa situation alimentaire* », mais aussi de l'articulation entre celles-ci et leur environnement proche.

Il s'agit donc, plus précisément de mesurer les transformations socio-économiques et territoriales qui accompagnent les dynamiques urbaines en cours aux échelles locale et régionale et de montrer comment elles contribuent au nouveau processus d'émergence d'espaces urbains autour des agglomérations de l'axe Dakar-Touba. A cette fin, la démarche méthodologique privilégie trois aspects : les analyses de processus, les approches comparatives et les observations multi-échelles. Cette démarche est essentielle parce qu'à chaque moment de l'histoire et à chaque échelle spatiale, correspondent des particularités que seul un zoom approprié permet de saisir. A notre avis, les réponses aux interrogations sur les organisations spatiales et les processus historiques qui les

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

déterminent en partie gagneraient en pertinence en prenant bien en compte ces aspects. Ajoutons que dans un contexte territorial aussi concurrentiel que celui sur lequel porte cette thèse, l'approche multi-échelles permet de saisir les variantes spatiales des jeux d'acteurs (composante fondamentale dans la genèse et la configuration des structures spatiales) et leurs conséquences respectives sur les échelles spatiales et territoriales auxquelles elles se rapportent.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE IV : Le réseau urbain sénégalais : de la macrocéphalie dakaroise à l'émergence de nouvelles configurations spatiales

Avec seulement trois villes en 1904, le Sénégal en compte aujourd'hui plus de 60. Démarrée sur la façade littorale, l'émergence urbaine a maintenant gagné toutes les parties du pays. L'urbanisation post-coloniale obéit à deux logiques : une logique dirigiste orchestrée par l'Etat et une logique spontanée encadrée par les pouvoirs locaux traditionnels et religieux surtout. L'expérience sénégalaise en matière d'urbanisation est, de ce point de vue, assez paradoxale. Elle l'est d'autant plus que même si les villes créées par ces derniers ne se reconnaissent pas toujours - ou ne sont pas reconnues - dans les législations régissant les fonctionnements interne et externe des villes, elles contribuent à affirmer l'existence d'un système urbain national. La synergie entre les deux logiques d'urbanisation a permis la mise en place d'un réseau urbain relativement bien articulé, dont la dynamique interpelle aujourd'hui décideurs, société civile et chercheurs. Celle-ci se lit principalement à trois niveaux : formation d'axes urbains, péri-urbanisation autour de la capitale nationale (Dakar) et urbanisation périphérique autour des grandes villes de l'intérieur.

IV.1 L'évolution du semis urbain sénégalais

IV.1.1 Urbanisation et culture municipale : deux itinéraires intimement liés

La notion de ville, au Sénégal, est directement associée à celle de commune. Histoire urbaine et histoire municipale sont inséparables. Est ainsi considérée comme ville toute localité disposant du statut de commune. Une commune se définit, selon l'article 77 du code des collectivités locales du Sénégal, comme « *une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation* ».

L'évolution spatiale du semis urbain sénégalais s'est faite au fur et à mesure des reclassements en communes. Contrairement aux créations coloniales guidées par la seule volonté d'assimilation culturelle et politique des populations autochtones (Saint-Louis,

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Gorée, Dakar et Rufisque notamment), la poursuite de la politique coloniale de communalisation après les indépendances reste guidée par une réelle volonté de création urbaine. L'extension spatiale du statut de commune obéit à une logique à la fois de désengagement étatique et de mise en place d'une alternative à la macrocéphalie dakaroise. Les communes doivent jouer, en plus de leur rôle de centre d'animation de la vie politique locale, un rôle de centre local de décisions non seulement en matière administrative, mais aussi en terme de gestion des ressources placées sous leur contrôle. La communalisation vise, en quelque sorte, à encourager une urbanisation participative et orchestrée à partir de *gros bourgs ruraux* qui ont déjà fait leur preuve en termes de mobilisation et de structuration des espaces placés sous leur influence.

La progression du nombre de communes après 1960 s'est faite à une vitesse relativement rapide. En effet, ce nombre est passé de 33 communes en 1970 à 67 en 2002 en passant par 40 en 1990.

La trame urbaine officielle s'organise selon une hiérarchie administrative et territoriale dans laquelle s'emboîtent de plus petites configurations hiérarchisées selon le poids démographique, le statut politico-administratif et le niveau d'équipement. Ainsi, les communes peuvent être classées en cinq (5) catégories selon les rapports de dépendance à la fois fonctionnels et institutionnels qu'elles entretiennent les unes avec les autres (*Figure 14*) : la commune-capitale nationale, les communes capitales régionales, les communes départementales, les communes issues de la réforme d'arrondissements ruraux et les communes d'arrondissements urbains que l'on trouve exclusivement dans la région de Dakar. Il est très important de comprendre cette configuration hiérarchique car elle détermine fortement la répartition des fonctions et infrastructures de niveau supérieur (hôpitaux, aérodromes, universités…).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 17 : Evolution historique du semis urbain officiel

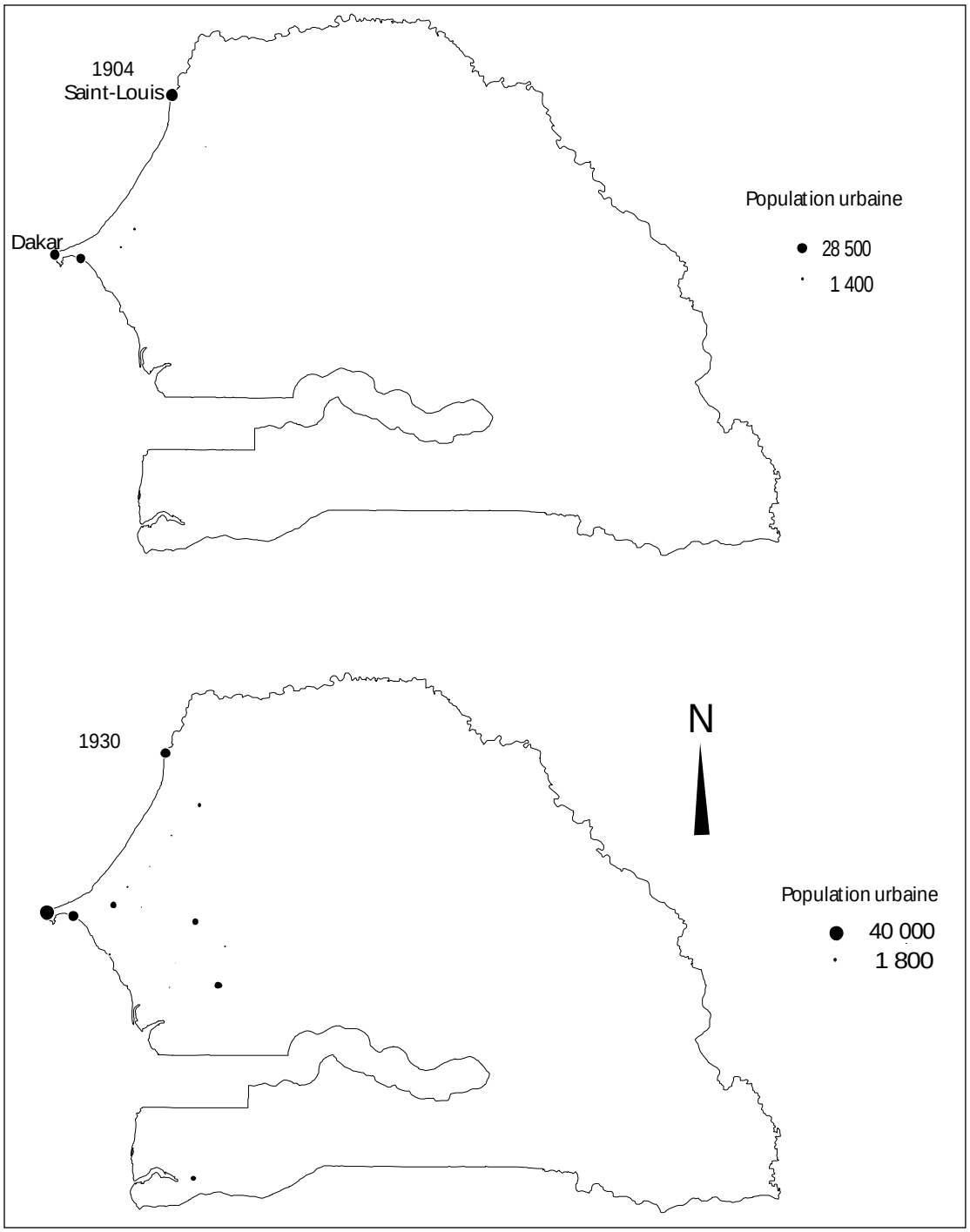

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

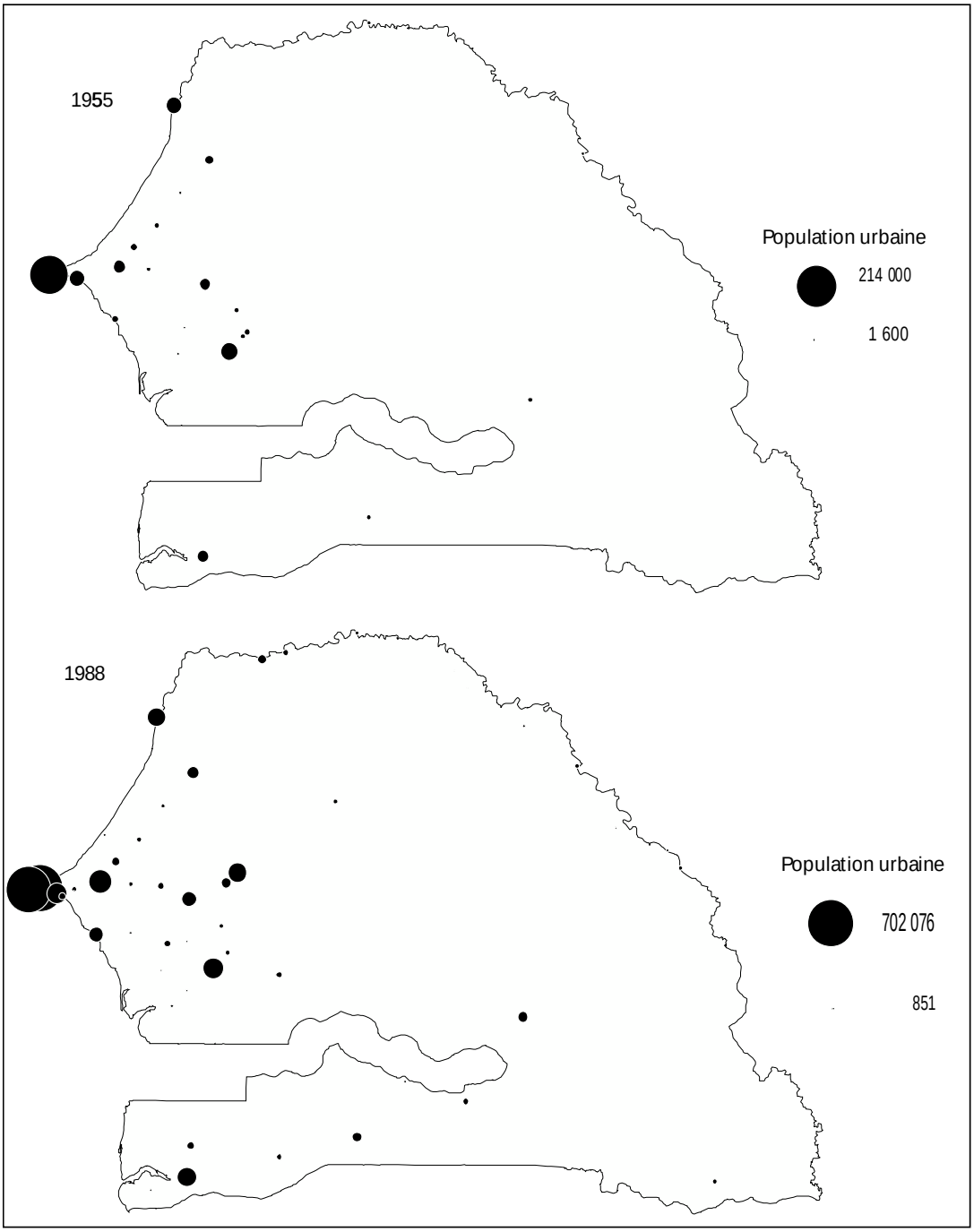

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

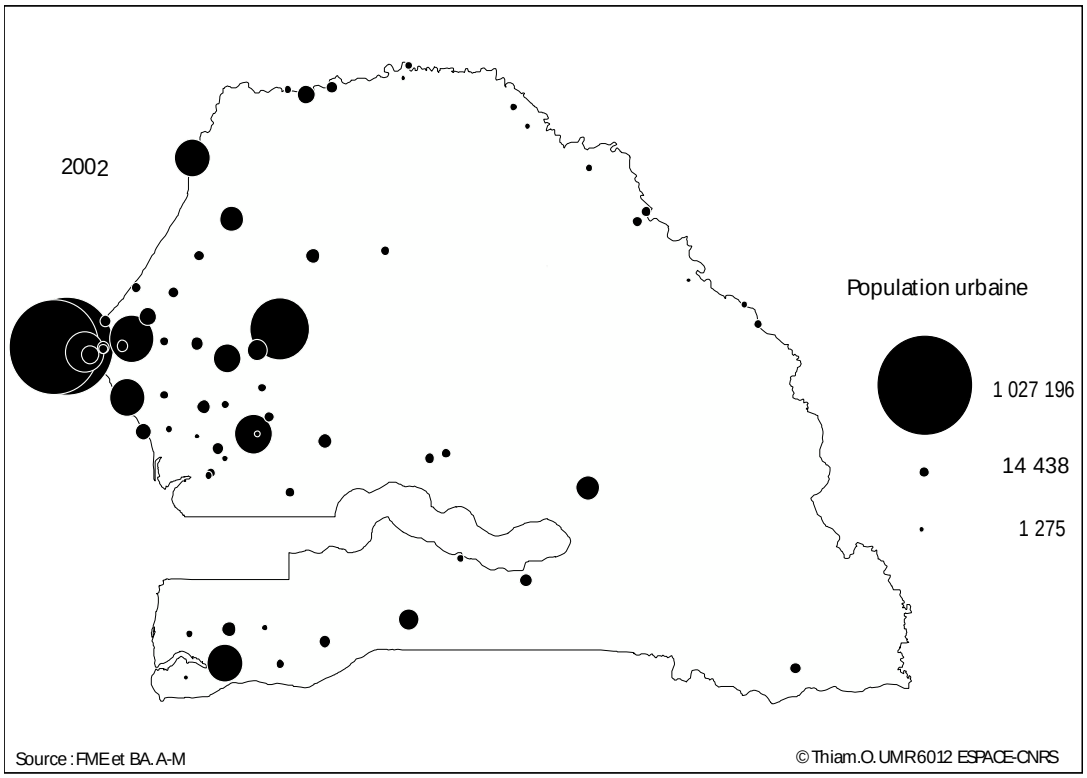

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 14 : Hiérarchie administrative

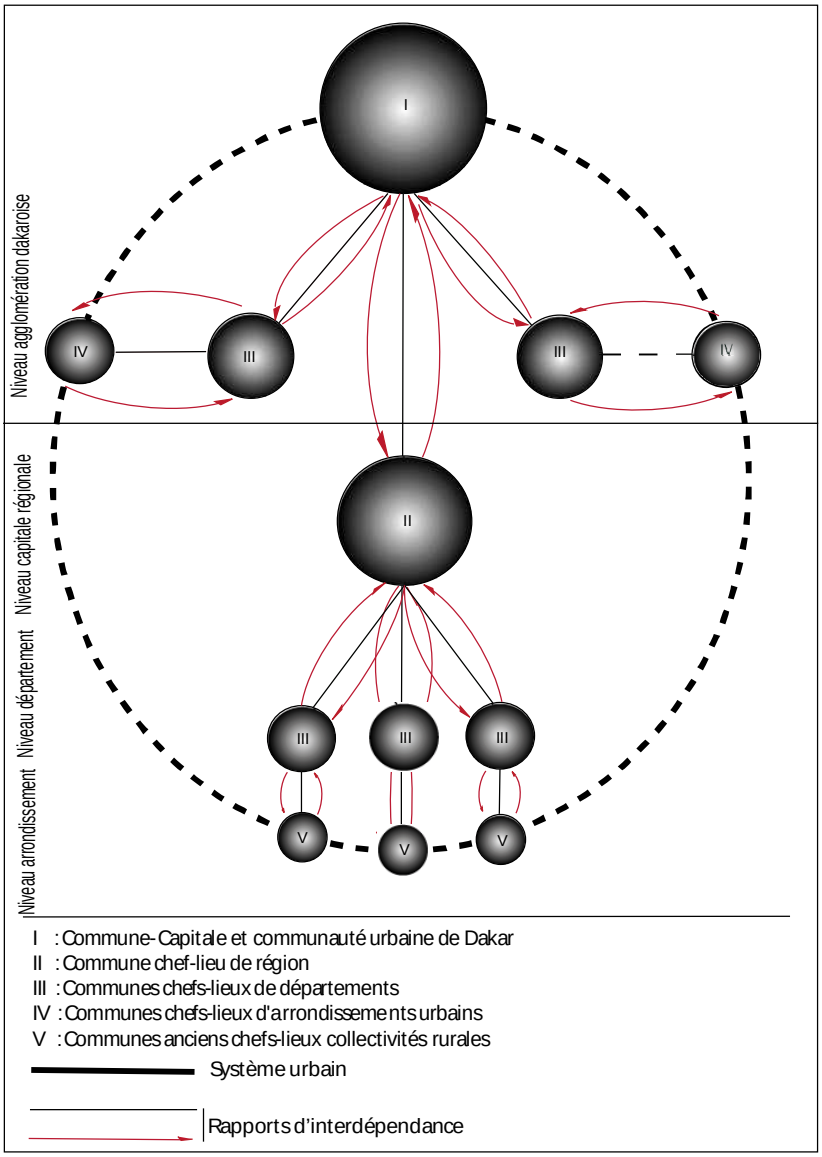

IV.1.2 La ville au Sénégal : une notion encore confuse

Basée sur un critère strictement statistique (par exemple un seuil minimal de 2 000 habitants), la définition de la notion de ville permet de voir que Sénégal dispose cependant d'un semis d'agglomérations plus varié et plus dense que ne le laisse paraître le semis officiel. Le pays compte un nombre important de localités non comptabilisées dans la trame urbaine officielle et qui pourtant se retrouvent dans les différentes définitions statistiques de la ville. Au Sénégal, est considérée comme ville (Kane, 1989) toute localité dont la population est supérieure ou égale à :

- 10 000 habitants pour le Service de la Statistique (DPS)

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

- 5 000 habitants pour le Service de l'Urbanisme et dans laquelle un permis de construire est exigé pour une quelconque mise en valeur.
- 2 500 habitants pour la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) au recensement de 1976. Il faut par contre que cette population soit agglomérée.

Le code des collectivités locales de 1996 a introduit lui aussi un critère statistique qui rend la définition de la ville plus compliquée à saisir. En effet, « *ne peuvent être constituées en communes que les localités ayant un développement suffisant pour pouvoir disposer des ressources propres nécessaires à l'équilibre de leur budget. Aucune commune ne peut être constituée qui ne comprenne une population groupée d'au moins mille habitants* ».[22]Ces critères posent problème dans la mesure où on ne sait pas à quoi correspond *« un développement suffisant »*. Dans le contexte sénégalais, le critère statistique importe donc beaucoup moins que le statut de commune – du moins officiellement – pour prouver l'urbanité d'une localité. Il a quand même le mérite de mettre en évidence une réalité, celle de l'existence de villes autochtones particulièrement dynamiques comparées à certaines créations officielles.

[22]Code des collectivités locales- Article 79.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 18 : Agglomérations de 2000 habitants ou plus en 1988 (tous statuts confondus)

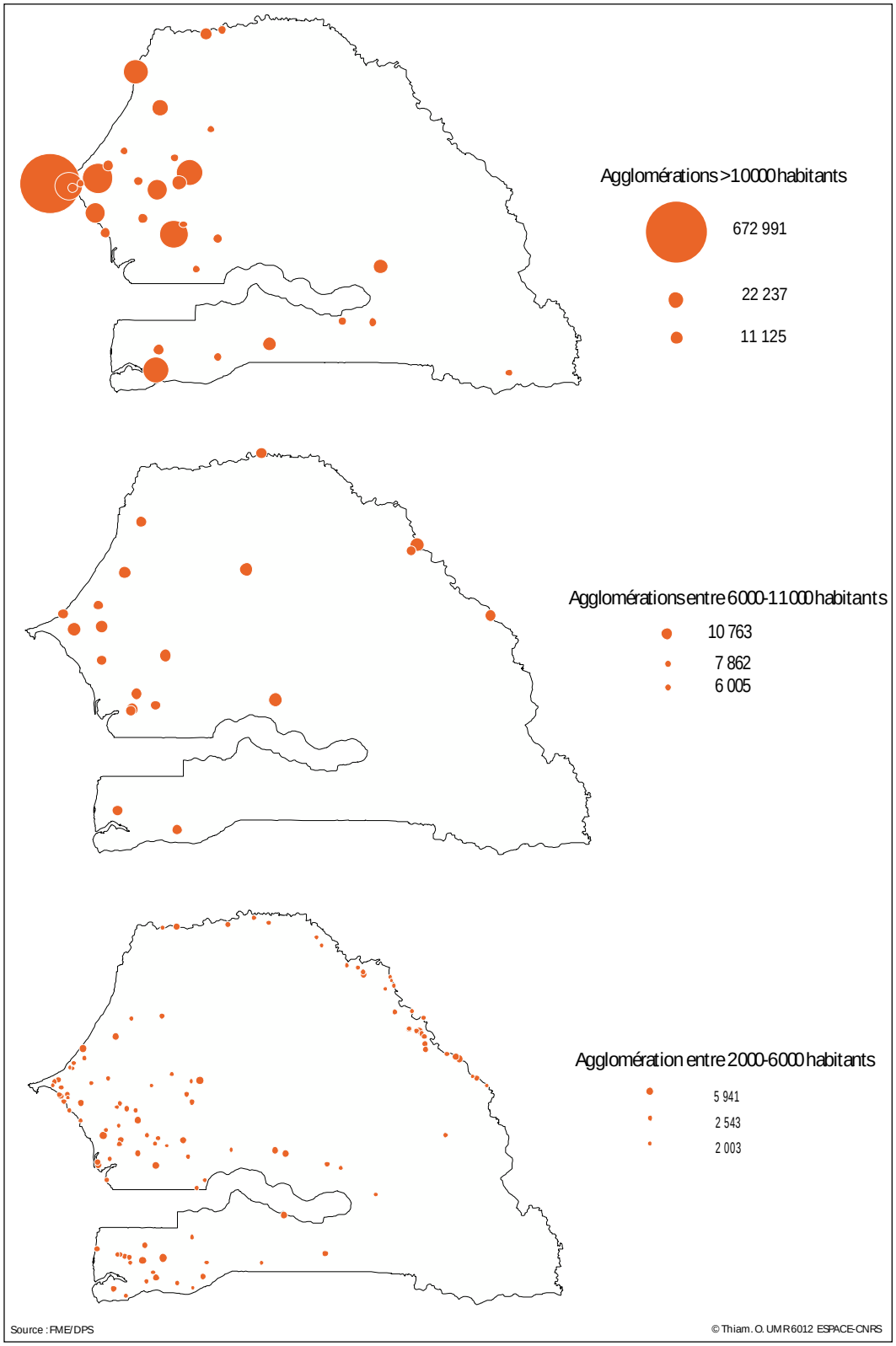

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.1.3 La face cachée du semis urbain sénégalais actuel : les villes autochtones

Carte 19 : Localités de 2000 habitants ou plus en 1988 encore considérées comme village

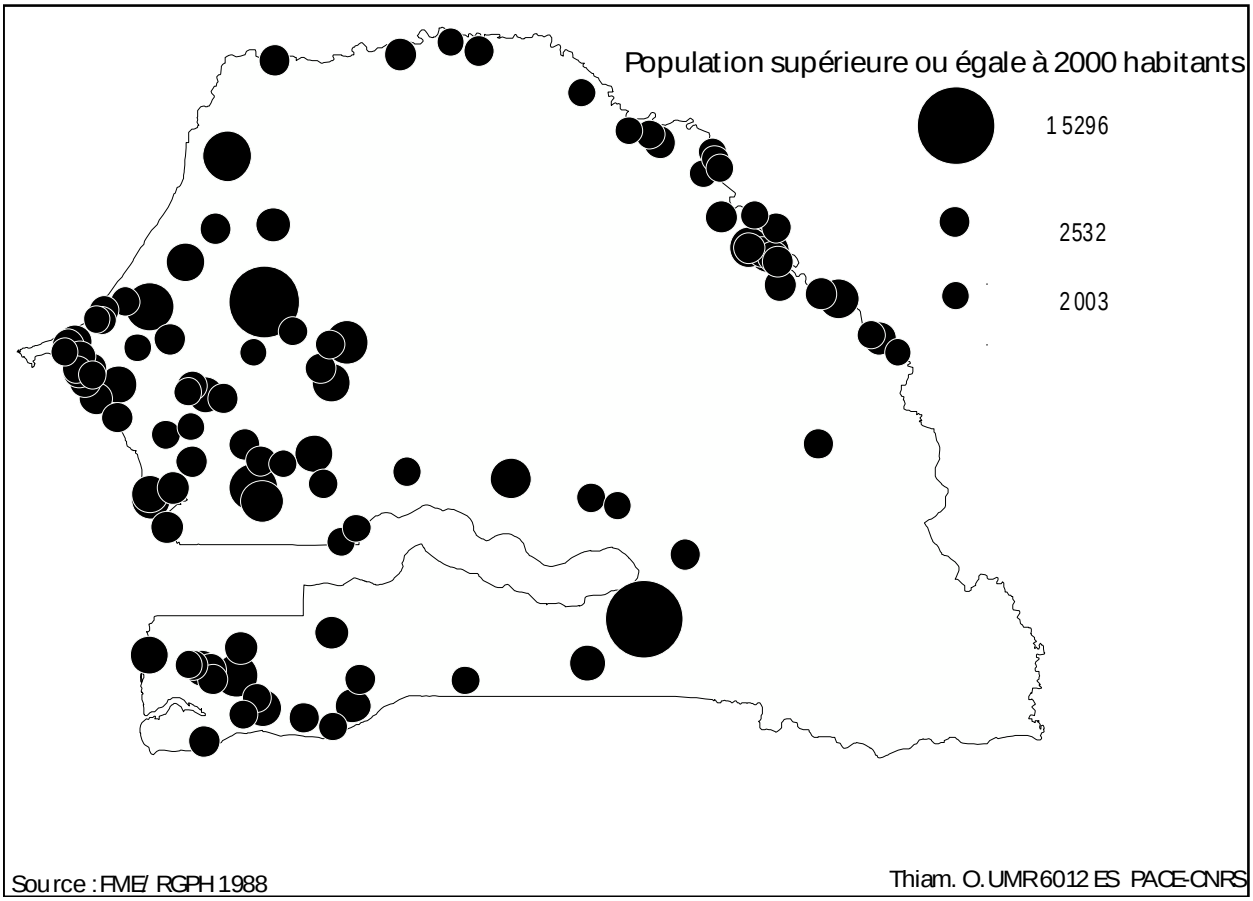

Le Sénégal dispose de plus d'une centaine de *« villages »*[23] comptant plus de 2000 habitants et non reconnus dans le semis urbain officiel. Rarement évoqués dans les débats relatifs aux villes, ils connaissent pourtant une croissance qui dépasse, dans certains cas, celle de certaines communes urbaines. Ce sont des chefs-lieux de collectivités rurales (sous-préfecture ou communauté rurale) ou tout simplement de gros bourgs ruraux avec

23 Voir la Carte n°20 de la répartition de la population rurale en 1988 toutes agglomérations rurales confondues pour plus de précision. La base de données d'où est issue cette carte a été réalisée dans le cadre du projet AFRICAPOLIS sur lequel nous travaillons actuellement. Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), celui-ci est dirigé par François MORICONI-EBRARD et Eric DENIS (SEDET-CNRS). A terme, la base comportera l'ensemble des données des différents recensements organisés au Sénégal depuis 1960 (1976,1988 et 2002). Les objectifs visés sont d'une part « *de mettre à jour l'ensemble des connaissances sur la situation, l'évolution et les perspectives de l'urbanisation, et plus largement de la localisation des populations en Afrique de l'Ouest* » (AFD) et d'autre part de produire une base de données pour l'ensemble des pays de l'Afrique occidentale. Une extension au reste du continent africain est envisagée.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

une fonction de village-centre. C'est le cas de localités comme Médina Gounass, Darou Mousty, Mbirkilane, Darou Marnan… Elles ont généralement en commun deux principales caractéristiques : elles résultent d'une conquête pionnière et sont le plus souvent fondées sous la direction d'un marabout (chef spirituel musulman) ou d'un chef historique. Les cas les plus frappants sont représentés par les localités maraboutiques.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 20 : Répartition de la population rurale du Sénégal en 1988 (13 166 villages)

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

La propriété du sol étant confondue, en droit musulman et dans les sociétés à *« culture musulmane »*, avec le droit et le pouvoir de contrôle sur tout ce que celui-ci porte (habitations, terres agricoles…), ces localités sont pour la plupart considérées comme appartenant aux hommes sous la direction desquels l'espace dans lequel elles s'inscrivent a été découvert et mis en valeur. Du fait des privilèges dont elles bénéficient en matière d'équipements surtout, certaines d'entre elles comme Médina Gounass, Darou Mousty, Darou Marnane pour ne citer que celles-là ont atteint aujourd'hui un poids démographique et une dimension fonctionnelle qui leur confèrent incontestablement le statut de ville même si elles ne sont pas officiellement reconnues comme telles. Leur dynamique se lit plus particulièrement à travers leur extension spatiale qui prend des allures parfois exceptionnelles. Elle est d'autant plus importante qu'aujourd'hui les différents acteurs locaux, qu'ils soient d'obédience temporelle (agents de l'Etat : Président de communauté rurale, Président du Centre d'Expansion Rurale ou CER) ou coutumière (notables), sont devenus les *otages* du pouvoir maraboutique sur lequel ils doivent désormais compter pour asseoir leur légitimité. Ces mots du Chef de CER[24] de Darou Mousty (au Nord de Touba), au sujet de la ville du même nom en sont révélateurs :

> « *J'ai fait un premier lotissement de 100 parcelles pour Serigne Cheikh Khady Mbacké, vers la zone d'extension de Drarou Baïla à l'Ouest de la ville. Ensuite, ceux de Serigne Moustapha Maï à l'Est prés de Keur Aliou Ndiaye, de Serigne Bassirou Anta Niang Mbacké à l'Ouest. Vers la route de Touba, tout récemment il y a eu un lotissement de 112 parcelles pour Serigne Kosso Ganar Mbacké [...], de Serigne Bassirou Abdou Khoudoss [...] qui concerne 315 parcelles et dont le site est baptisé « Touba gou ndaw » (Petit Touba), de Serigne Fallou Asta Dièye, toujours sur la route de Touba, de Serigne Bassirou Krathiel (actuel Président de la Communauté rurale) sur la route de Louga qui concerne 150 parcelles »(* Sow, 2002).

Les lotissements y sont devenus des opérations systématiques puisqu'à chaque nouvelle mise en valeur correspond une extension du pouvoir politique du marabout occupant. Celui-ci n'est plus un simple guide. Il est aussi une personnalité politique consultée et écoutée concernant toutes les questions relatives à la collectivité. Au pouvoir

[24]SOW, O. (2002), « Territoires concurrents et gouvernance des villes : les enseignements des petites et moyennes villes du Bassin arachidier au Sénégal ». *Revue de Géographie de Saint-Louis (Sénégal*), n°2.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

foncier se greffe donc une autorité morale et politique. Cette légitimité politique n'est rien d'autre que l'expression du contrat social qui lie marabouts (*Säng*) et disciples (*taalibe*) depuis l'époque coloniale. Au fil de la présence coloniale en effet, l'islam confrérique s'est posé en cadre de substitution des sociétés lignagères et aristocratiques wolofs dont les chefs et leur entourage, ruinés et méprisés par la puissance coloniale, avaient fini par perdre toute légitimité (Guèye, 1999 et Cocquery-Vidrovitch et Maniot, 1992). Allant dans le même sens, Jean Copans (1971), note :

> *« la nécessité de trouver de nouvelles terres, le refus de la présence coloniale (par le non paiement de l'impôt de capitation par exemple), ainsi que l'insécurité sociale et politique sont des facteurs de démobilisation sociale, de fuite et de migrations. Le mysticisme très profond d'Ahmadou Bamba, devient un puissant élément polarisateur de ces mouvements sociaux. Et finalement c'est le mouridisme qui réalisera la synthèse de ces refus et de ces aspirations en créant un système social idéologique homogène et cohérent ».*

Pour corroborer cette remarque, cette note adressée au Gouverneur colonial de Saint-Louis par l'administrateur du Diollof et relayée par Cheikh Tidiane Sy[25] montre parfaitement la puissance de l'élite maraboutique dans le contrôle des administrés :

> «*…vous pouvez constater que Ahmadou Bamba joue un rôle beaucoup plus important que moi. Quelques chefs de cantons sont venus me rendre compte qu'ils ne sont plus écoutés par leurs administrés à cause de l'influence du mouridisme qui règne dans les cantons. Vous comprendrez donc qu'il me sera très difficile de diriger cette partie de ma province où je ne peux plus aller sans m'exposer à un nouvel affront et d'être abaissé comme je l'ai été ».*

IV.1.3.1 Le symbolisme religieux ou la dimension mythique de la force attractive des villes autochtones

Aujourd'hui le pouvoir polarisateur de ces *« villes »* réside pour une bonne partie dans leur symbolique qui, en termes de signification et de représentations, tranche franchement avec celle des villes d'origine coloniale. La tache urbaine se dessine en effet, à partir d'objets à forte charge symbolique (mosquées, tombe du fondateur de la ville, maisons maraboutiques...) autour desquels se déploient les stratégies d'appropriation et de

[25] SY, C-T. (1969), *La confrérie sénégalaise des mourides*. *Essai sur l'Islam au Sénégal*. Paris, Présence africaine, p.151

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

mise en valeurs de nouveaux espaces. Ils symbolisent l'unité et garantissent l'ordre dans l'organisation de l'espace - à l'instar de ce qui se passe à Touba où toute l'organisation de l'espace urbain se fait en référence à la Grande Mosquée qui est le point de cristallisation du schéma urbain. Pour Touba surtout, la puissance de la fonction structurante du symbolisme religieux se lit nettement à travers le rôle qu'il joue dans l'unité à la fois sociale, économique et géographique de la communauté mouride malgré les transformations dont fait l'objet celle-ci depuis deux décennies. A propos de la grande Mosquée, Paul Pelissier fait remarquer que :

> *« au plan géographique, la construction de la Mosquée de Touba a contribué puissamment d'une part, à donner au mouridisme une structure centralisée, d'autre part à lui fixer un centre de gravité stable dont l'existence est largement responsable de la sédentarisation du domaine d'action du Khalif général donnant désormais à la confrérie des assises spatiales définitives et lui insuffle un véritable patriotisme géographique».* [26]

Cette forme d'organisation des villes n'est pas d'ailleurs une spécificité exclusive des villes islamiques. On la retrouve aussi en Occident. En France par exemple, le pouvoir royal de Louis XV s'est développé « *avec la réalisation de la place de la Concorde et de dix-neuf autres places royales au centre desquelles trônait le statut du Roi et d'où rayonnaient les rues* » (Raulin, 2001). Les monuments et grandes places pour une ville ont un rôle aussi structurant que celui d'un semis de villes pour un territoire. L'expression du pouvoir local se mesure à leur densité et à leur monumentalité. Ainsi, si le Sénégal post-colonial et même colonial a connu ce qu'on appelle les villes souveraines[27], le Sénégal indépendant découvre non sans beaucoup de surprise les villes religieuses.

[26] PELISSIER, P. (1966), Les paysans du Sénégal, les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, p.333.
[27] Voir Kane (1989).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.2 La répartition des villes sénégalaises : rôle de la proximité littorale, impacts des réseaux et densités rurales

IV.2.1 Villes et littoraux au Sénégal

En géographie, le lien entre distribution spatiale et distance aux ressources doit être explicité si l'on veut évaluer comment la localisation des ressources naturelles a déterminé la distribution des établissements humains dans l'espace. A l'échelle du monde par exemple, Baudelle (2002)[28] a montré comment la distribution spatiale de la population mondiale s'organise depuis 1950 en fonction de la distance aux littoraux.

Nous avons déjà évoqué, à l'échelle oust-africaine, les fortes densités urbaines des littoraux comparés aux régions intérieures. Ce constat est aussi valable à l'échelle des pays. Comme dans touts les anciens pays colonisés du littoral ouest-africain, la configuration de la géographie des villes au Sénégal trouve son origine dans la politique coloniale d'organisation de l'espace. Les conséquences du détournement, par l'administration coloniale, des anciens espaces de relations au profit des régions littorales et de celles du centre-ouest plus particulièrement se lisent toujours à travers le semis des villes dont la principale caractéristique réside dans la forte opposition entre ces régions et celles du Sénégal de l'intérieur. Cette opposition se lit d'ailleurs à travers toutes les formes de répartition : villes, villages, équipements, populations, etc. Plus de 60 % des villes sont situées à une distance du littoral et des fleuves inférieure ou égale à 50 kilomètres (distance à vol d'oiseau).

[28] BAUDELLE G., (2000), *La géographie du peuplement*. Paris A. Colin, 192 p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 21 : Villes et distance au littoral et aux fleuves

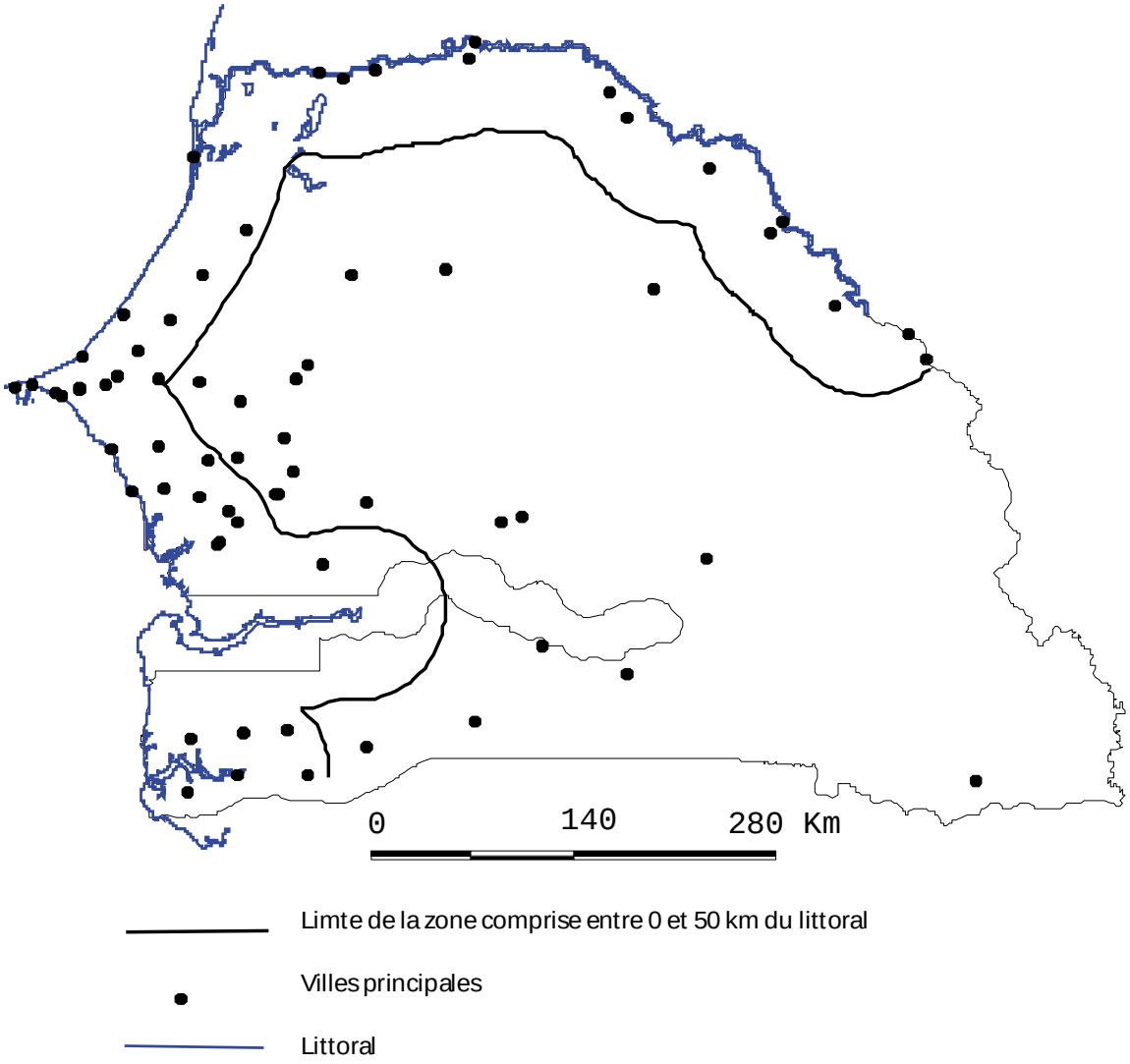

Le pouvoir polarisateur du géosystème littoral ne se limite pas simplement au seul conditionnement de la répartition des villes notamment d'origine coloniale. Il s'étend aussi à la configuration du peuplement rural. Nous avons effectué une régression spatiale[29] pour évaluer la relation entre le nombre de villages par unités spatiales (tampons de 5 kilomètres de large) et la distance au littoral atlantique et aux fleuves.

[29] Pour reprendre l'expression consacrée par Joel CHARRE, 1995.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 15 : Distribution des villages et distance au littoral et aux fleuves

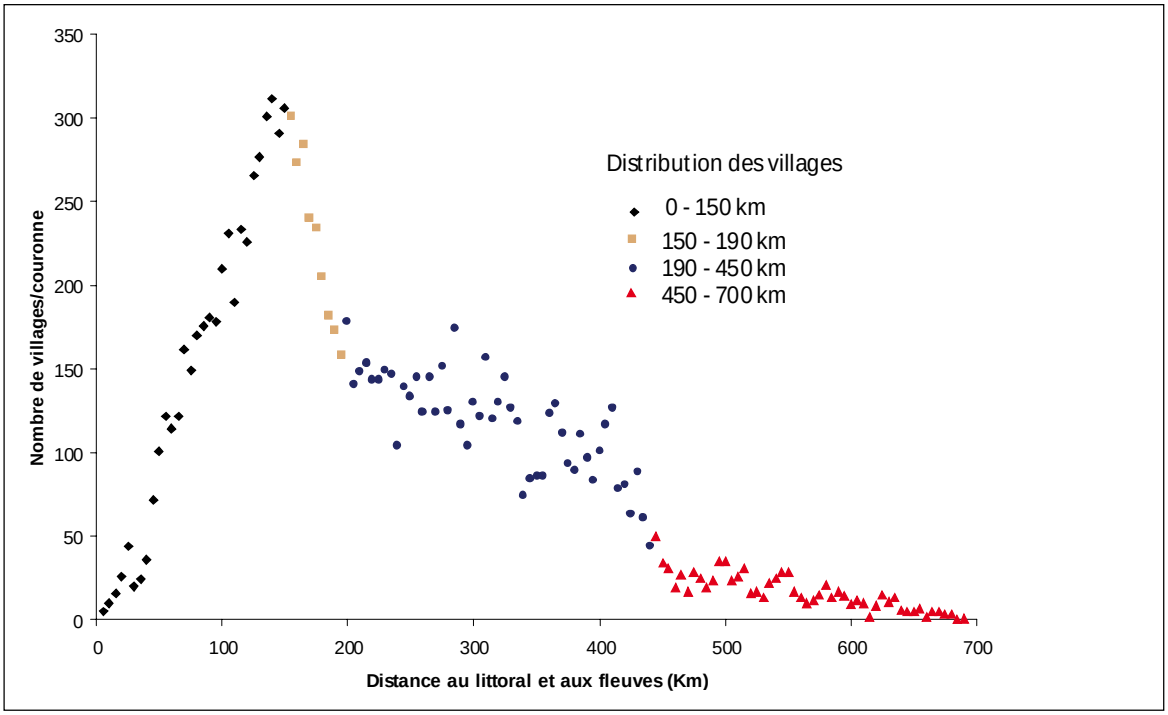

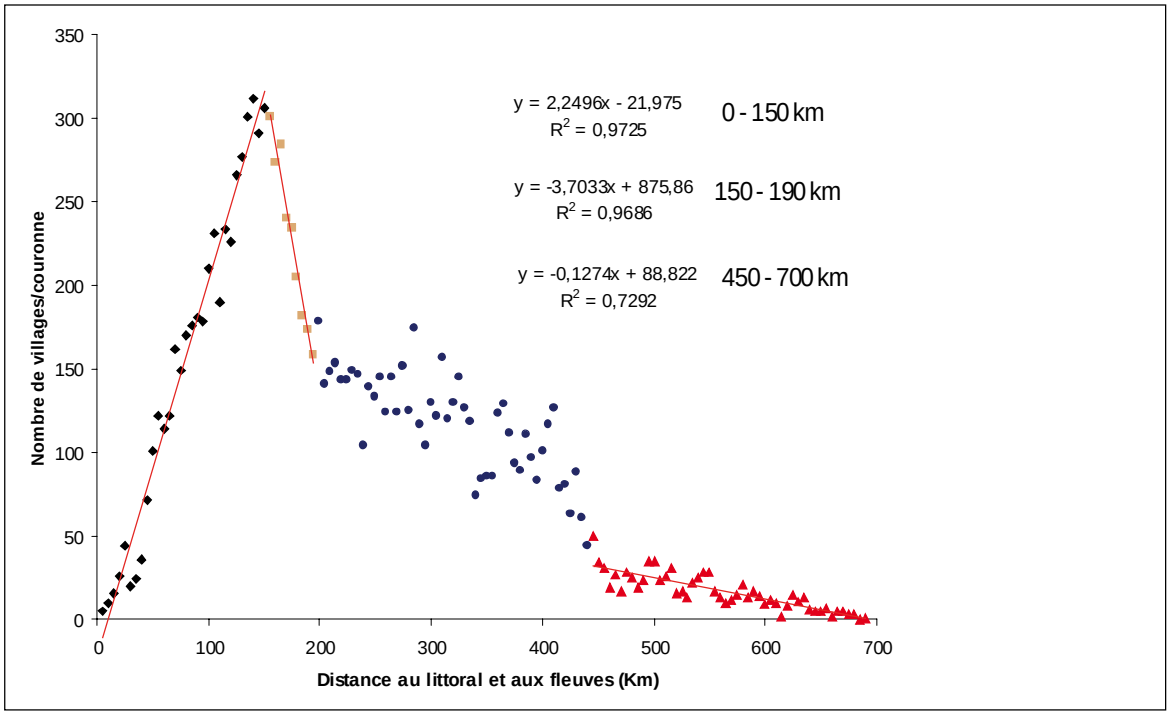

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 22 : Traduction spatiale de la distribution des villages en fonction de leur distance au littoral et aux fleuves

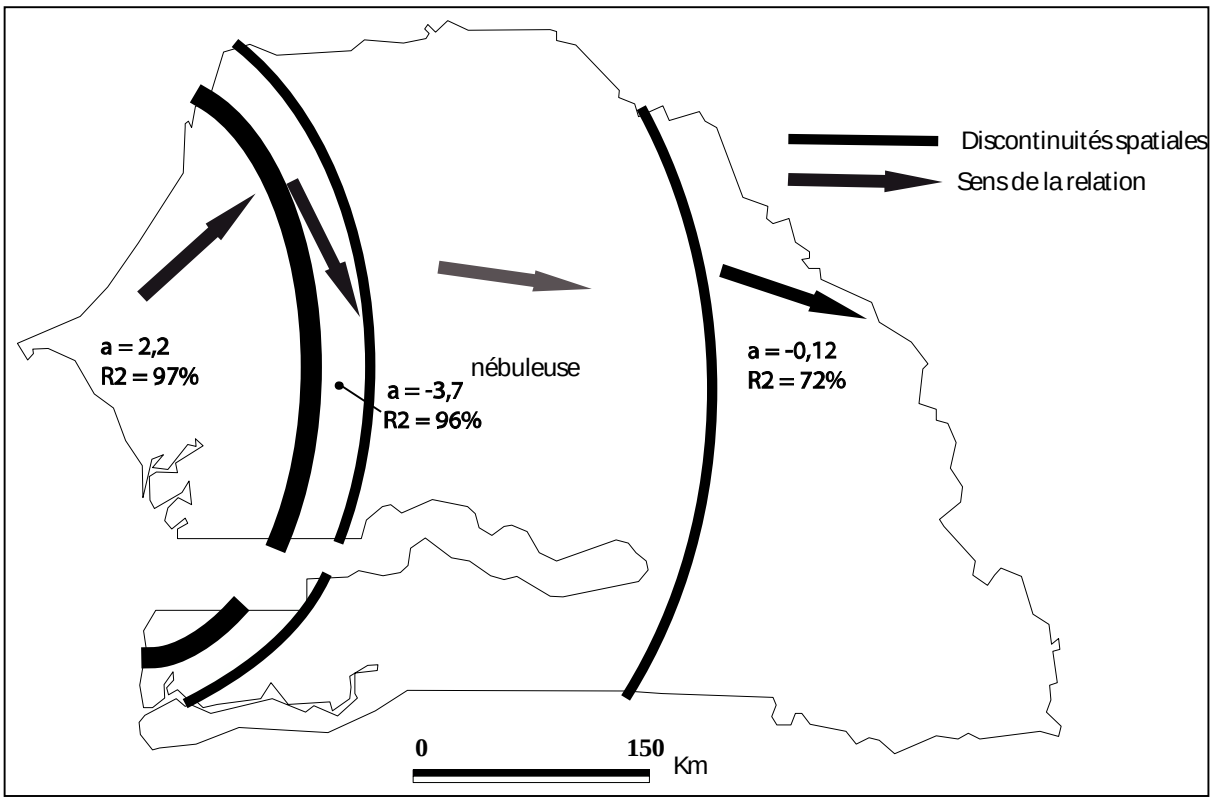

Les coefficients de détermination sont suffisamment importants (voir carte) pour affirmer une relation causale. En outre l'analyse de ette relation permet de détecter des dicontinuités spatiales au niveau de cette distribution. La première se situe à 150 km du littoral, la seconde à 190 km et la troisième à 450 km. Entre les deux dernières, la relation n'est pas nette du fait de la forme en nébuleuse de la distribution des villages comme le montre assez nettement la *Figure 15*. La discontinuité apparue à 150 km coïncide avec la zone du pays où on a les plus fortes concentrations d'agglomérations rurales. On est ici au cœur du bassin arachidier qui est l'une des plus grandes zones agricoles du Sénégal.

Cette relation est aussi valable pour un grand nombre de distributions et notamment pour les équipements : établissements sanitaires, scolaires, etc. Les régressions effectuées donnent des coefficients de corrélation relativement importants. Elles affichent des résultats presque identiques à ceux de la régression exposée ici (voir annexes).

Les rivages fluviaux de l'intérieur sont tout aussi concernés. Au nord surtout, les villages peuvent concentrer jusqu'à 3 000 habitants. Comme le littoral atlantique, le rivage

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

fluvial du nord a, pendant la période coloniale, particulièrement attiré l'attention de l'administration coloniale qui en a fait un de ses principaux espaces stratégiques du pays en y créant notamment des forts militaires (Podor, Bakel). Son développement dans les années à venir devrait se traduire par la mise en place d'axes urbains particulièrement dynamiques.

Sans jamais faire, en matière d'aménagement du territoire, l'objet d'orientations politiques véritablement sérieuses, cette situation qualifiée d'*« atlantisme »* par la littérature post-indépendance trouve essentiellement son explication dans la politique coloniale et même post-indépendance d'organisation de l'espace national. Presque tous les pays littoraux d'Afrique occidentale sont concernés. Le schéma est partout le même et sa conséquence reste identique : une fracture à la fois fonctionnelle et socio-économique entre zones littorales et régions intérieures.

IV.2.2 Rapports entre densités des établissements humains ruraux et urbanisation au Sénégal

De la même manière, il existe une forte relation entre la répartition des agglomérations rurales et la localisation des villes. Les plus grandes concentrations urbaines correspondent aux zones de plus fortes densités rurales. Au Sénégal, celles-ci correspondent, pour l'essentiel aux plus grands domaines agricoles et de pêche du pays (bassin arachidier, littoral nord, îles du Saloum, littoral atlantique). Les villes de ces zones sont nées au milieu d'énormes nébuleuses rurales. Le Sénégal n'est, en Afrique de l'ouest, qu'un cas parmi d'autres de ce phénomène. Moriconi-Ebrard et Giraut (1991) ont mis en évidence cette corrélation dans diverses régions d'Afrique occidentale : le sud du Ghana et du Togo, les régions arides du nord saharien et sahélien, les régions forestières du sud-ouest ivoirien et du sud-est libérien, le centre-sud et ouest de la Côte d'Ivoire, la partie amont du Niger malien. A une échelle plus petite, des auteurs comme Bouziane (2001) et Baudelle (2000), ont mis en évidence le même phénomène (dans diverses régions du monde) : plaines du Gange, du Haut-Indus et du Pendjab en Inde, Vallée du Nil en Egypte, basses côtes du nord-est tunisien, Golfe de Guinée, etc.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.2.2.1 Analyse spatiale du peuplement rural et dynamique de l'urbanisation au Sénégal

Montrer le rôle des espaces ruraux dans la croissance démographique des villes est une démarche fréquente en géographie. Dès la seconde moitié du XXe siècle, la relation entre industrialisation, urbanisation et relations villes-campagnes en Europe d'abord et en Amérique du Nord plus tard, a été établie par de nombreux géographes. En Afrique, les migrations villes-campagnes ont occupé une place très importante dans la recherche en géographie au lendemain des indépendances. Elles ont joué, jusqu'à une date récente, un rôle déterminant dans le développement de l'urbanisation des très grands centres urbains. Pour ces derniers autour desquels se concentrent (jusqu'à maintenant) les plus fortes densités rurales, la proximité spatiale semble être un facteur déterminant de l'urbanisation post-coloniale. Au Sénégal, et dans notre axe d'étude plus particulièrement, la corrélation entre la distribution des villages et l'intensité des dynamiques urbaines est très élevée. En effet, les villes les plus dynamiques du pays sont celles autour desquelles sont localisées les plus fortes concentrations de populations rurales. La proximité spatiale joue en quelque sorte comme un avantage comparatif en terme d'attractivité pour ces villes comparées à d'autres plus excentrées. Pour appuyer une telle hypothèse, nous avons réalisé une cartographie du semis des villages dont les résultats permettront de faire une analyse statistique du phénomène.

Pour ce faire, nous avons eu recours à une technique connue des géographes : le carroyage. En effet, l'emploi du découpage administratif, même le plus fin, ne permet pas de rendre compte convenablement de cette réalité. Le carroyage est une « *méthode de rassemblement et de traitement des données en vue d'une exploitation statistique et cartographique, consistant à découper l'étendue en carreaux égaux et repérés* » (Brunet et *al*, 1992). Il permet de résoudre, d'une certaine manière, les problèmes de lecture cartographique qu'aurait pu engendrer une carte faite sur la base d'un découpage administratif. Autrement dit, l'efficacité de la méthode de carroyage tient à deux éléments : elle permet d'une part de *« se libérer du biais introduit par le découpage administratif »* (Bizet, 1997) et d'autre part de mettre en évidence des structures spatiales qui seraient passées inaperçues dans le cadre d'une cartographie de semis de points sur la base de la trame administrative. Cependant le carroyage ne renseigne pas sur les logiques qui auraient abouti à la mise en place de telles structures. S'agit-il de logiques aléatoires ou

préférentielles ? Il ne dit pas non plus si nous sommes en présence d'un processus de peupelement concentré ou régulier.

Carte 23 : Cartographie de la densité des villages par carroyage

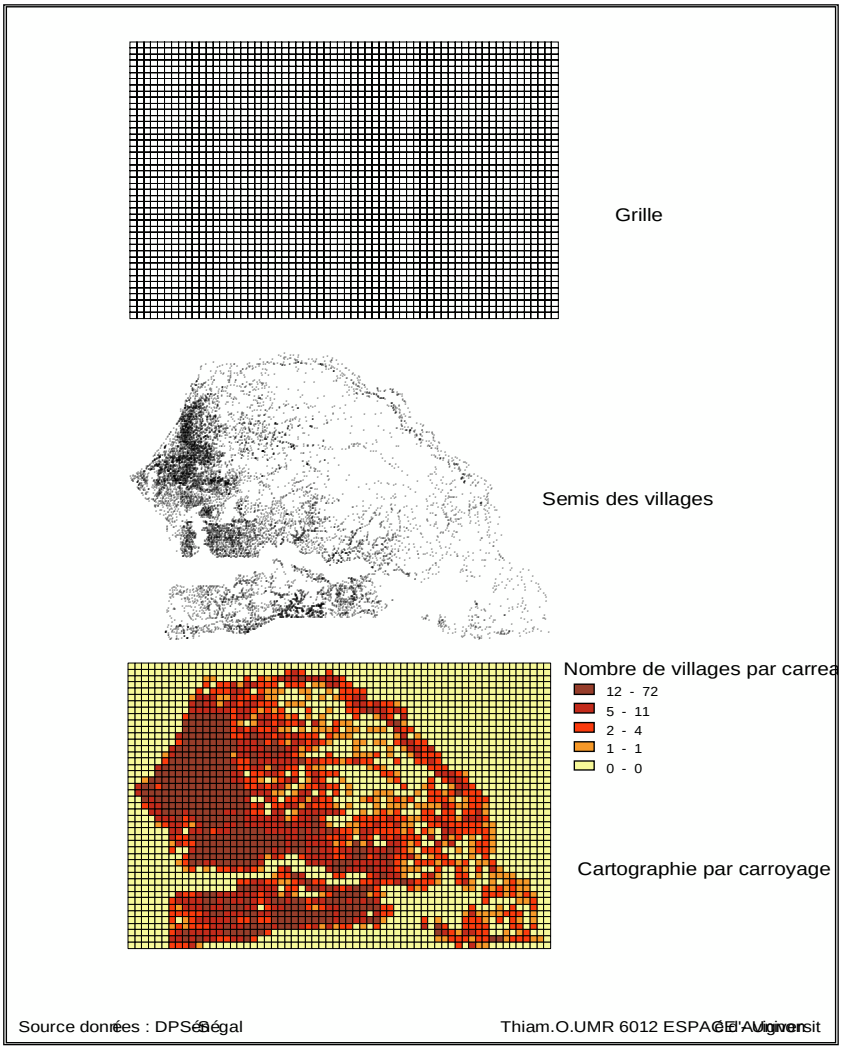

Pour répondre à ces dernières questions, les géographes disposent, en fonction des objectifs recherchés, d'un ceratin nombre d'outils parmi lesquels, la courbe de concentration de Lorenz. Il s'agit, en fonction de l'écartement de la courbe de concentration par rapport à la droite d'équirépartition, de dire si une distribution est égalitaire (régulière) ou inégalitaire. Comme le montre bien la *Figure 16*, la distribution des villages sur le territoire sénégalais est très agrégative. Environs 88% des surfaces concentrent seulement 50% des villages alors que l'autre moitié est concentrée dans

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

seulement 12% des surfaces. Ces dernières coïncident avec d'une part les hinterlands ruraux des villes les plus dynamiques du territoire et d'autre part avec la zone où on dispose de la plus forte concentration de villes. Ce qui permet d'envisager une corrélation spatiale entre le semis urbain et le semis rural.

Figure 16 : Distribution des villages par surface (carreaux)

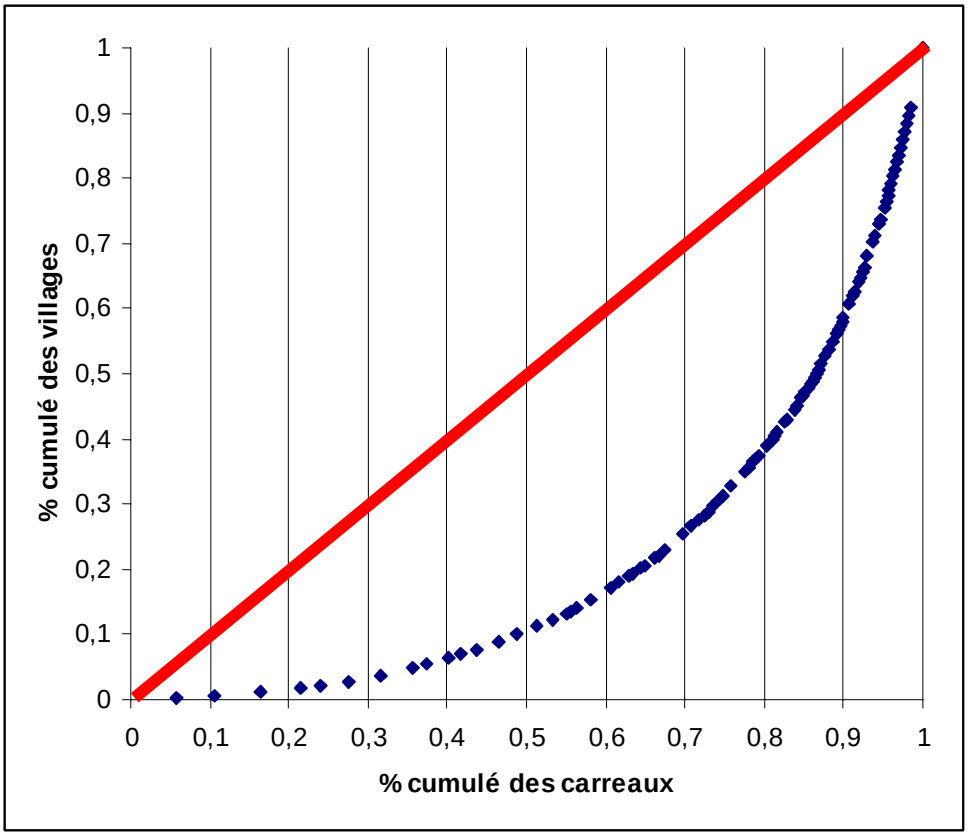

Cela dit, il faut dire que la forte polarisation rurale des villes du centre-ouest comparées à celles de l'intérieur tient pour une bonne partie à cette configuration agrégative, mais aussi à la proximité spatiale villes/campagnes. Les dynamiques urbaines et périurbaines qui caractérisent les villes de l'axe Dakar-Touba ne peuvent par ailleurs être comprises sans la prise en compte de cet aspect.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.2.3 Proximité spatiale ville-campagne et polarisation des centres urbains ?

En géographie la notion de proximité renvoie globalement à trois dimensions (Raillat, 1998). Elle est dite :

- géographique quand elle renvoie à l'espacement physique entre deux points de l'espace géographique,

- topologique quand elle fait référence à une similarité de caractéristiques favorisée par le voisinage géographique,

- algébrique lorsqu'elle renvoie à une communauté de normes institutionnelles et socio-spatiales.

Dans le cas présent, notre choix porte sur la proximité géographique.

IV.2.3.1 La persistance de la distance physique en géographie

Jugée moins préoccupante avec la révolution des transports et surtout rediscutée avec l'avènement des NTIC et d'Internet, la question de la distance physique en géographie semble pourtant loin d'être réglée. En tant que qualité relative de l'espace, la distance physique demeure encore une donnée fondamentale pour la compréhension des rapports entre lieux d'un système spatial. Dans les pays en développement où les moyens de déplacement sont encore réduits et peu diversifiés, où l'impact des NTIC sur la réduction de la distance et des pratiques de mobilités est loin d'être prouvé, le frein de la distance demeure une réalité. La distance y constitue encore l'un des facteurs essentiels de conditionnement des comportements spatiaux et de concurrence dans l'espace. Sa prise en compte a déjà permis de comprendre des irrégularités dans l'organisation des espaces nationaux pendant la période coloniale et dans la distribution spatiale des équipements. Au Sénégal par exemple, des analyses ont permis de constater une corrélation entre de nombreuses distributions spatiales (établissements humains, populations, équipements, etc.) et la distance au littoral. Aujourd'hui encore, l'effet de la distance sur les rapports entre lieux, mais aussi sur les choix de destination des individus qui fréquentent quotidiennement ces lieux est incontestable.

Partant ainsi de l'hypothèse selon laquelle la probabilité d'un individu d'aller d'un lieu X vers un lieu Y est, toute chose égale par ailleurs, une fonction décroissante de la distance qui sépare ces deux lieux, l'objectif principal de cette démarche est de montrer

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

comment un système de réseaux d'établissements humains s'organise autour des villes en fonction de la distance de ceux-ci au centre urbain le plus proche. L'intérêt d'une telle démarche réside surtout dans le questionnement qu'elle peut susciter en matière d'aménagement territorial et d'organisation d'espaces fonctionnels entre villes et campagnes.

La distance utilisée est la distance euclidienne. Au Sénégal, l'absence d'obstacles physiques suffisamment contraignants (reliefs marqués, ramification hydrographiques denses, etc.) pour entraîner une forte sinuosité des réseaux physiques utilisés fait que les différences entre distances réelles et distances à vol d'oiseau sont parfois négligeables.

Précisons que cette distance est, comme toute autre distance d'ailleurs, très relative. Elle l'est d'autant plus qu'elle relève aussi de ce qu'en fait l'imaginaire socioculturel de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Beaucoup plus qu'au décideur ou à l'aménageur, c'est aux populations elles-mêmes qui habitent cet espace et entretiennent des relations très étroites, voire sacrées avec lui que revient en réalité la définition du proche et du lointain, du long et du court. Ainsi, l'objectivation de l'action humaine par les nouvelles méthodes que propose la géographie quantitative notamment (approche mathématique, analyse systémique, SIG etc.) ne saurait expliquer à elle seule et dans leur totalité les configurations spatiales issues de l'action de l'homme sur l'espace. Il est donc important de comprendre aussi comment l'esprit intervient dans le façonnement des rapports aux espaces *« puisque chaque rapport […] véhicule des images et des notions qui non seulement les expriment, mais jouent le rôle de contraintes sociales servant à ordonner les gens et à trier les choses »* (Bailly et Ferras, 2001). Le propos n'est donc pas ici de tout expliquer par la distance physique. Il s'agit plutôt de montrer comment il est possible, à travers elle, de lire l'espace, mais aussi d'expliciter l'impact qu'elle peut avoir sur la polarisation des milieux ruraux par les villes. Ainsi, la distance euclidienne offre ici une garantie suffisante pour permettre des analyses relativement fiables.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV-II-3-2 Rapports entre distance physique, organisations et formes spatiales

Carte 24 : Distance à la ville la plus proche

Distance à la ville la plus proche et limites régionales : Diourbel et régions frontalières (1)

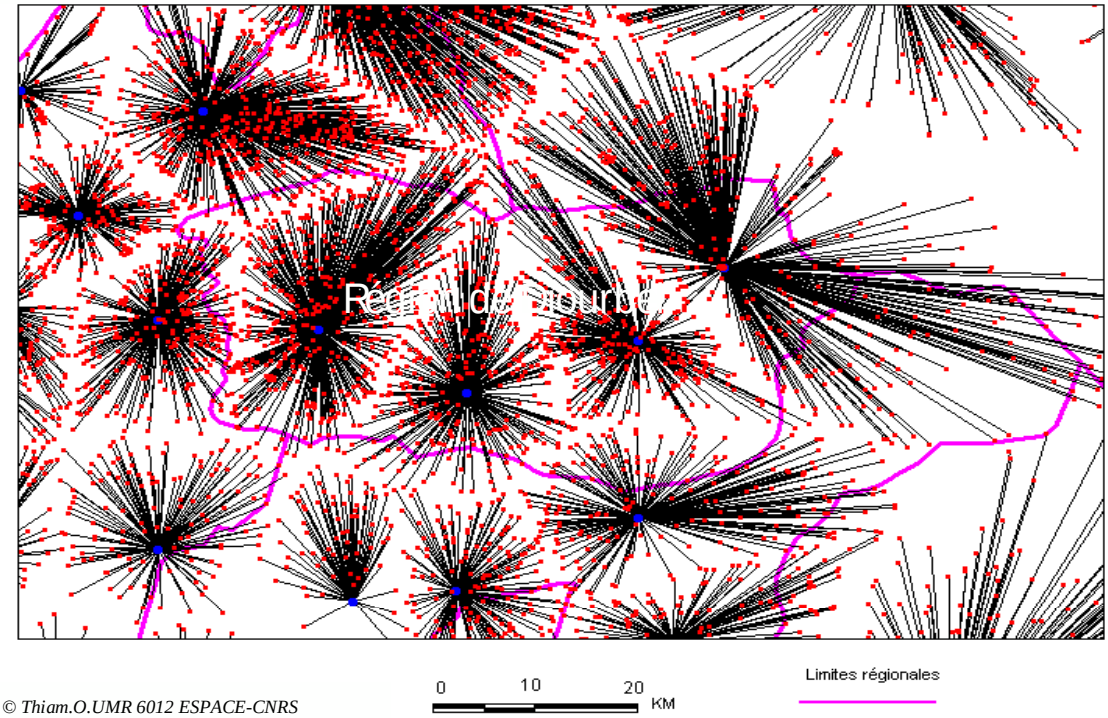

© Thiam.O.UMR 6012 ESPACE-CNRS

Distance à la ville la plus proche (2)

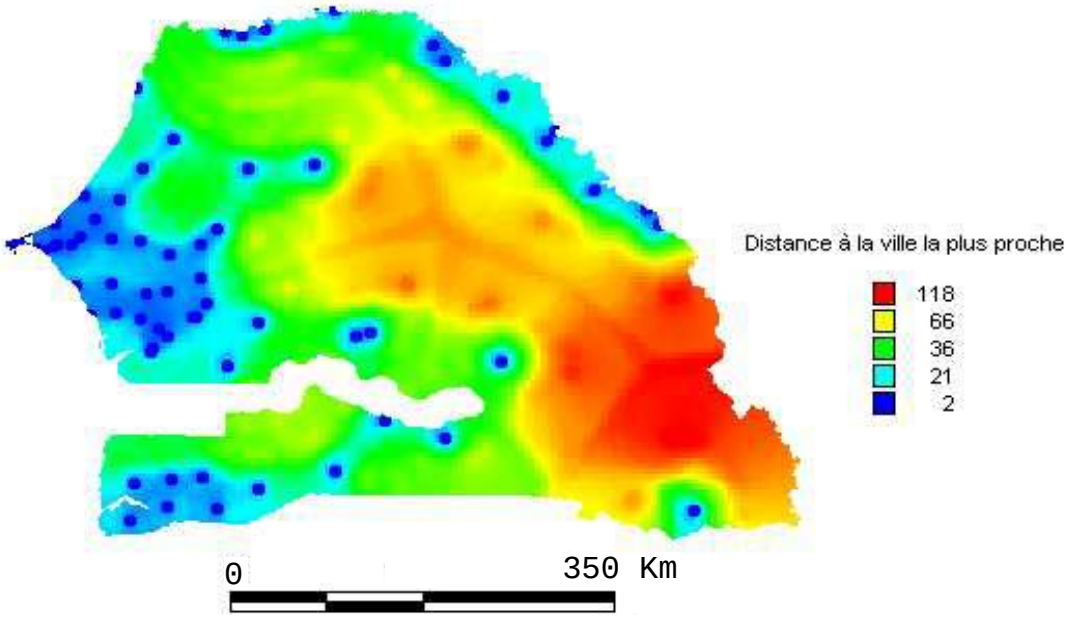

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Les distances calculées correspondent (*Carte 24*) aux traits noirs reliant les points bleus (les villes) aux points rouges (les villages). Chaque trait relie un village à la ville la plus proche. Pour des raisons de lisibilité, nous avons choisi de zoomer sur une partie du pays pour mieux visualiser le résultat de cette mise en relation.

Ces cartes permettent de détecter des structures spatiales (couronnes, alignements ou regroupements de villages autour de certains centres) qui peuvent être interprétées comme l'expression d'un choix de localisation véritable puisque celles-ci se situent, lorsqu'elles sont vraiment nettes, à environ 10 kilomètres des centres auxquels les villages se rattachent. Dans la plupart des cas, il n'existe pas de conditions physiques particulières permettant de justifier de telles configurations. D'où l'intérêt de la prise en considération du critère de distance dans l'étude et la compréhension des systèmes de peuplement autour des lieux centraux.

Audelà de son impact sur le pouvoir de polarisation des villes, la distance pose une question fondamentale : celle de son rôle dans la définition des politiques d'aménagement du territoire. En effet, la superposition avec la carte des limites régionales permet de voir que les villages ne se rattachent pas toujours aux villes des régions auxquelles ils appartiennent administrativement. Le principe de proximité géographique qui constitue l'un des critères fondamentaux qui légitiment le rattachement d'une localité à une unité administrative n'est pas toujours respecté. Pourtant sa prise en compte effective devrait jouer un rôle très important dans les politiques de rapprochement entre centres administratifs et localités satellites.

- La cartographie des distances calculées permet d'illustrer l'opposition est-ouest caractéristique du territoire sénégalais depuis la colonisation. En effet, la distance au centre le plus proche augmente d'ouest (forte concentration d'établissements humains) en est (semis plus clairsemé). La faiblesse de cette distance est l'un des éléments explicatifs de l'intensité des rapports entre villes et campagnes environnantes dans la partie ouest et centre-ouest du Sénégal et explique la forte influence des centres de cette partie du pays sur leur environnement local et régional (forte mobilité quotidienne, migration temporaire intense).

Dans la partie est par contre, l'importance de cette distance constitue l'un des facteurs limitatifs des rapports entre villes et campagnes environnantes. Elle favorise des

situations d'enclavement qui poussent certaines zones rurales à fréquenter davantage (dans leurs activités quotidiennes) les centres des pays voisins que ceux du Sénégal pour accéder à des commerces et services courants.

IV.3 Réseau routier et distribution spatiale des villes au Sénégal : quel rapport ?

IV.3.1 Routes et densité du semis rurbain

En géographie le rôle des réseaux territoriaux (routes, hydrographie, etc.) dans la distribution des établissements humains a été largement étudié. Dans maintes études, des géographes ont cherché et réussi à mettre en exergue la relation entre la distribution de semis de points (villes, villages, magasins de commerce, etc.) et le tracé de réseaux de toutes sortes (routiers, hydrographiques, etc.). En Afrique, cette logique n'est pas nouvelle. En effet, des études ont déjà mis en évidence la corrélation entre la distribution des grands centres urbains précoloniaux et le tracé des grandes voies du commerce transsaharien. Dans leur article consacré à *« la densification du semis de petites villes en Afrique de l'Ouest »*, Giraut et Moriconi-Ebrard (1991) n'ont pas manqué de mettre en relief le rôle structurant des réseaux routiers dans la mise en place des petits centres urbains notamment à partir des années 60. De la même manière l'étude de Martin et Forriez déjà évoquée à bien mis en exergue le rapport entre la distribution des châteaux de la Motte de Boves et le réseau de voies romaines (France). Les exemples peuvent être multipliés. Ce n'est donc pas un hasard si, au Sénégal, une bonne partie des villes du pays est localisée sur des axes routiers. Le rôle des axes routiers est d'autant plus déterminant aujourd'hui que l'on observe une sorte de hiérarchisation de l'intensité des dynamiques urbaines en fonction des catégories d'axes. En effet, les villes les plus dynamiques sont localisées sur les plus grands axes routiers appelés aussi routes nationales. La grande route est aujourd'hui un facteur à la fois d'intégration et d'exclusion. En même temps qu'elle procure aux villes implantées le long de son tracé une activité importante, elle a contribué à la désaffection, dans le temps, des centres urbains situés en dehors de celui-ci. L'extraordinaire dynamique que connaissent les villes de l'axe routier Dakar-Touba est en grande partie liée à la présence de celui-ci. On est passé d'une *« civilisation du rail »* à une *« culture de la route»*. Pour certains auteurs, l'opposition Est-Oest qui caractérise le Sénégal sur tous les plans et sur le plan de la dynamique urbaine notamment est, dans une certaine mesure, imputable à la distribution du réseau routier plus dense et plus structurant à l'ouest qu'à

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

l'est. La route est aujourd'hui (pour les villes de la partie centre-Ouest du pays notamment) ce que le rail a été jusqu'aux années 1960.

IV.3.2 Routes et densités du semis rural

La route semble jouer aussi un rôle restructurant dans la répartition des densités rurales. En effet, les plus fortes densités rurales sont localisées le long des axes routiers et des principaux axes routiers notamment où nous avons les plus importantes concentrations urbaines. Il semble en quelque sorte exister une très forte corrélation entre les densités rurales et la densité du réseau routier. La *Carte 25* réalisée par Lesourd et Nino (2006) en est parfaitement révélatrice. Ces densités qui se répartissent selon un gradient Ouest-Est suivent la densité du réseau routier principal. Près de 50% des villages du pays sont situés à une distance inférieure ou égale 2 km de celui-ci.

Carte 25 : Réseau routier revêtu, voies ferrées, réseau urbain et densités rurales en 2000

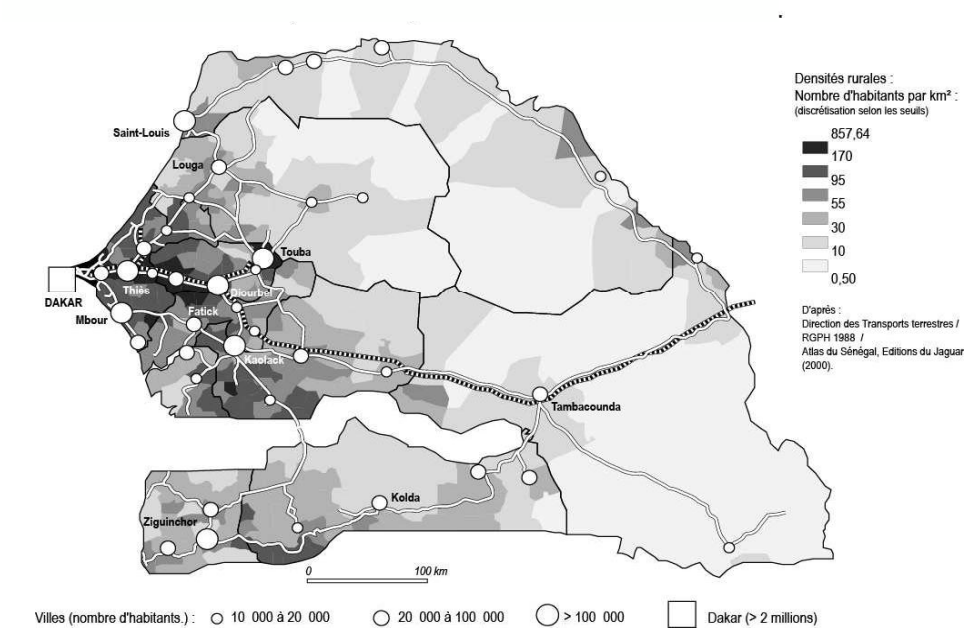

Une analyse plus approfondie permet de montrer qu'il existe une parfaite relation entre densité urbaine et densité du réseau routier

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.4 Dakar et le « désert sénégalais » : permanences et rupture

IV.4.1 Taille des villes et basculement hiérarchique : une lecture spatiale de la forme de la courbe rang-taille

A l'instar du système urbain sous-régional, le système urbain sénégalais a connu des évolutions notables au cours des trois dernières décennies du XXe siècle. Les modèles construits à partir des données des différents recensements montrent un réel changement de tendance dans la hiérarchie du système urbain. Cependant, il faudra attendre le début des années 2000 pour voir une nette reconfiguration. En effet, cette période marque une nette perturbation de la hiérarchie urbaine traditionnelle avec notamment des changements de rang spectaculaires. A ce propos, l'exemple de l'évolution dans la hiérarchie urbaine d'une ville comme Touba est tout à fait édifiant. Avec seulement 29 634 habitants en 1976, cette ville est aujourd'hui devenue la deuxième du pays derrière l'agglomération dakaroise avec 500 000 habitants environ.

La dynamique du système urbain sénégalais est assez particulière. Avec l'ajustement de type puissance[30] la pente de la droite passe de –1,17 en 1976 à –1,20 en 1988 pour retomber à –1,17 en 2000. Les coefficients de courbure (cc) sont tous négatifs. Ils traduisent en fait une relative homogénéité des tailles au niveau des villes de rang faible (1, 2,3…) et le contraire au niveau des rangs plus élevés. Cependant l'interprétation de leur valeur au cours du temps donne des informations très intéressantes. En effet, sa valeur en 1988, traduit beaucoup plus le démarrage de la montée de la ville de Touba dans la hiérarchie qu'un tassement généralisé de la croissance urbaine. La valeur du coefficient de courbure (Cc) qui tend davantage vers zéro en 2002 traduit la montée plus importante de cette agglomération (tendance donc vers une bicéphalie), mais aussi la faible part des petites localités érigées en communes à partir des années 90. La ville de Touba passe du 10ème rang en 1976 au 2ème rang en 2000 en étant au 5ème rang en 1988. Ainsi, le Sénégal tendrait-il vers un système urbain bicéphale dominé par Dakar et Touba, réduisant considérablement l'importance des villes comme Thiès, Kaolack et Saint-Louis qui néanmoins ont une croissance relativement élevée.

[30] Pour le mode de calcul et la signification de ces iindicateurs, voire partie I.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 17 : Ajustement puissance de départ

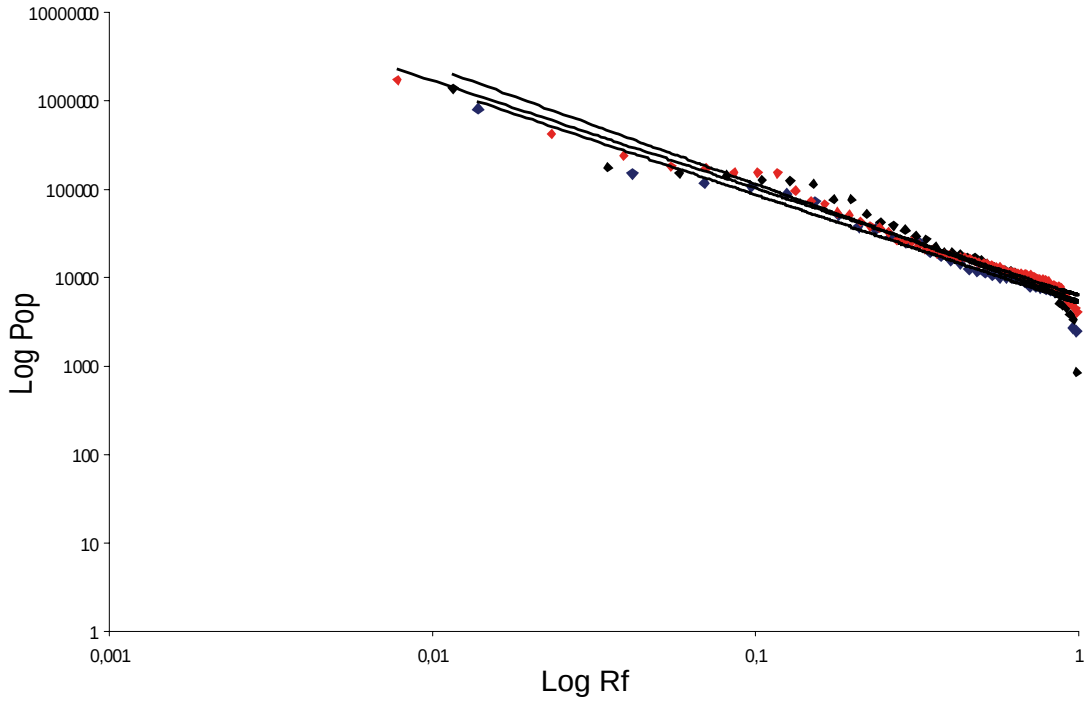

Figure 18 : Ajustements parétiens (puissance)

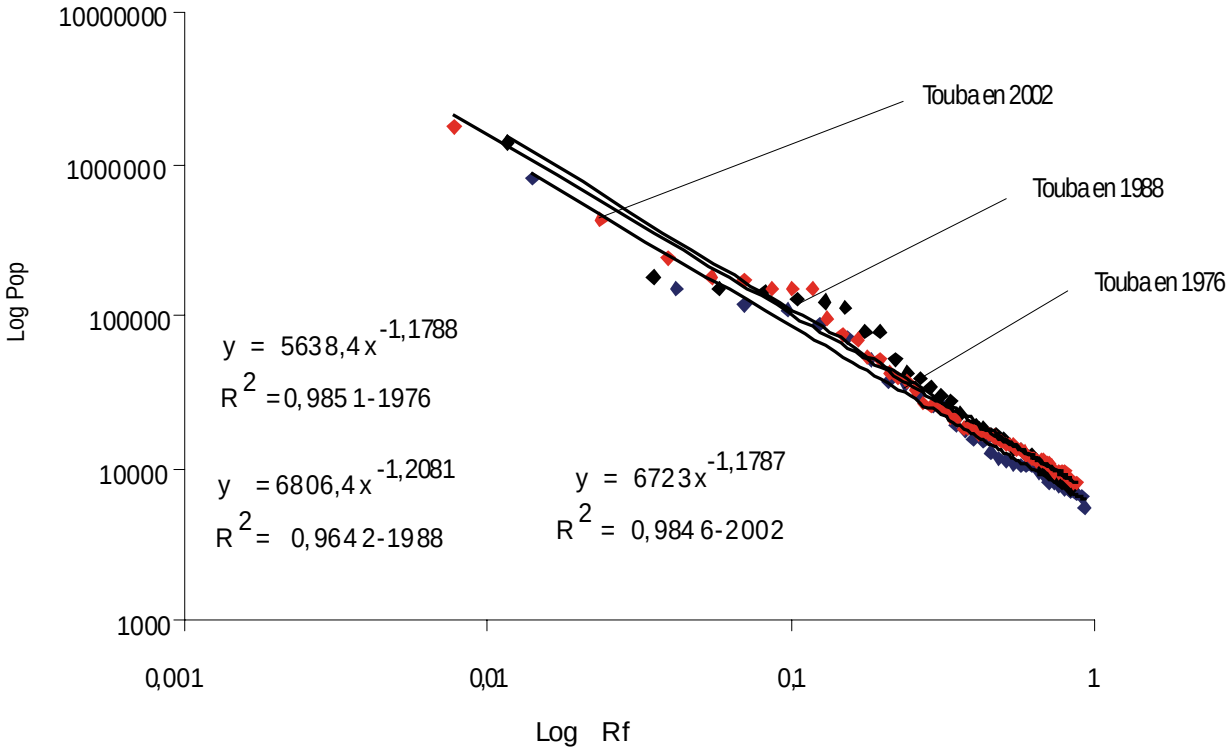

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 19 : Ajustements polynomiaux

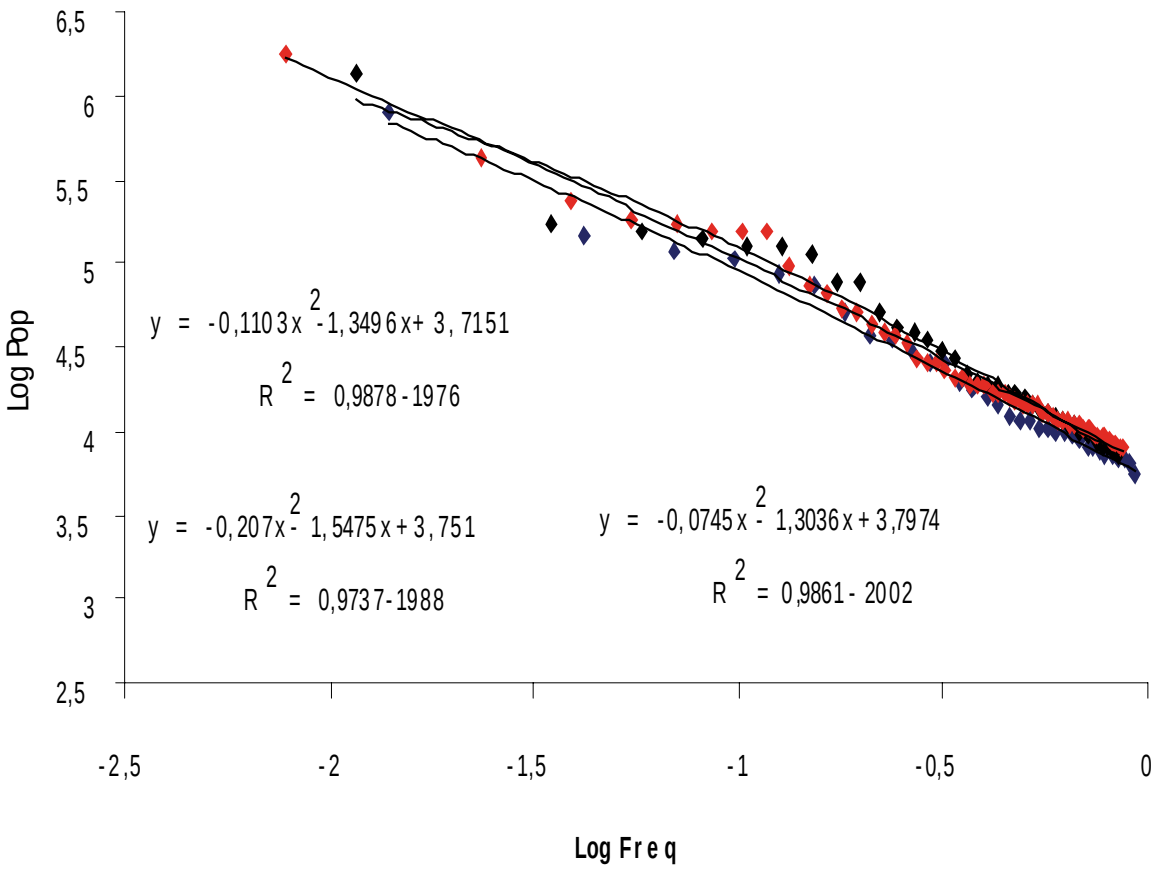

Il est possible d'interpréter spatialement la forme graphique de la distribution rang-taille. La modélisation graphique proposée par Gloersen[31] est à ce propos très pertinente. Il distingue en effet le système urbain avec une courbe à faible pente et à forte connectivité spatiale (polycentrisme) au système urbain avec une courbe à forte pente et à faible connectivité spatiale (monocentrisme). Cependant, ce modèle n'est pas applicable à tous les systèmes urbains. S'il permet de décrire des systèmes urbains nationaux (donc relativement intégrés), elle n'est pas applicable à des systèmes plus larges. En effet,

« *les populations appartenant à un même Etat présentent […] souvent des caractéristiques démographiques de niveau et de formes, des évolutions qui tendent à les différencier des autres Etats relevant d'un même champ politique supranational, ce qui*

[31]GLOERSEN E., (2003), « Faut-il des visions spatiales pour construire une Europe polycentrique », in *Territoires 2030, Revue d'études et de prospective*, n°1 mai 2005, pp 65-88

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

s'explique par l'intensité des migrations internes et des échanges de toutes natures qui se produisent à l'intérieur d'un même Etat, et l'application de décisions politiques qui touchent simultanément les populations soumises à l'autorité d'un même Etat » (Moriconi-Ebrard, 1993). Une telle démarche sous-entend en fait des rapports de subordination fondamentalement politique, les relations d'ordre économique étant organisées en fonction de ceux-ci.

Moriconi-Ebrard (1993) voit même dans la forme statistique de la distribution des villes de certains systèmes la traduction spatiale d'un système de gouvernement à la fois politique et économique. Ainsi, on peut distinguer, à travers celle-ci, les systèmes urbains des pays à économie planifiée et ceux des pays à économie libérale. C'est ce qu'il appelle les facteurs de non-linéarité de la distribution rang-taille. Selon lui en effet,

« *la manière la plus simple de décrire les irrégularités que l'on observe dans les distributions consiste à considérer les pays où l'on sait que la croissance urbaine a été contrainte par des forces extérieures au mécanisme d'autorégulation que l'on pourrait observer dans un système où la distribution ne dépendrait que d'un processus de croissance homogène, c'est-à- dire localement aléatoire* » Moriconi-Ebrad (1993).

Dans les pays en développement où l'urbanisation est dans la plupart des cas l'œuvre de la politique coloniale d'organisation de l'espace dans les colonies (politique connue pour ses logiques dirigistes), une telle démarche peut s'avérer pertinente. Dans les colonies francophones notamment la politique du *« direct rule »* n'a pas presque laissé aucune chance à la constitution d'un système urbain équilibré; d'où le syndrome de macrocéphalie tant dénoncée jusque récemment.

Il est possible de continuer à avoir une lecture politique de la distribution statistique des villes sénégalaises en 1976, 1988 et 2000. Sa configuration assez stable reflète une certaine continuité avec la logique coloniale d'organisation de l'espace. Certes les changements de rang intervenus notamment au cours de la période récente témoignent incontestablement d'une réelle dynamique locale (dynamique à mettre surtout à l'actif des centres du centre-ouest). Mais celle-ci est loin d'être l'expression d'une volonté politique en faveur d'un renversement de la tendance initiale. Les explications sont donc à rechercher ailleurs et dans la logique spontanée surtout.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.4.2 L'approche centrographique : pour une lecture spatialisée de la dynamique de la démographie urbaine

La centrographie comme outil d'analyse d'une distribution spatiale constitue un intéressant procédé. Il est d'autant plus intéressant que l'analyse porte sur l'évolution de cette distribution dans le temps. Pour ce faire, deux indicateurs sont généralement utilisés : le point moyen non pondéré et le point moyen pondéré. Ils sont donnés par les expressions mathématiques suivantes (d'après Claude Grasland)[32] :

Centre moyen non pondéré (G) ***Centre moyen pondéré (GP)***

où

$$G(mX, mY) = \begin{cases} mX = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} Xi \\ mY = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} Yi \end{cases} \quad Gp(mXp, mYp) = \begin{cases} mXp = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} PiXi / \sum_{i=1}^{N} Pi \\ mYp = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{N} PiYi / \sum_{i=1}^{N} Pi \end{cases}$$

Xi est la coordonnée en X du point i
Yi est la coordonnée en Y du point i
mXp est la moyenne des coordonnées en X
mYp est la moyenne des coordonnées en Y
Pi est la population de i
i est une ville

La différence entre les deux indicateurs est nette. Alors que le premier ne prend en considération que les valeurs des coordonnées des différents points, le second va plus loin. En effet, il permet de prendre en compte dans le calcul des coordonnées du point moyen, appelé ici centre de gravité démographique de la population urbaine, la masse démographique de chacun des points considérés (ici les villes du Sénégal). Il permet ainsi de juger de l'organisation, dans l'espace, de l'équilibre des forces en place. C'est donc le point moyen pondéré qui est choisi ici pour évaluer globalement la répartition spatiale de la population urbaine à trois dates : 1976,1988 et 2002.

[32]Cours Claude Grasland : http://grasland.script.univ-paris7.fr

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 26 : Centrographie de la démographie urbaine (1914-2002)

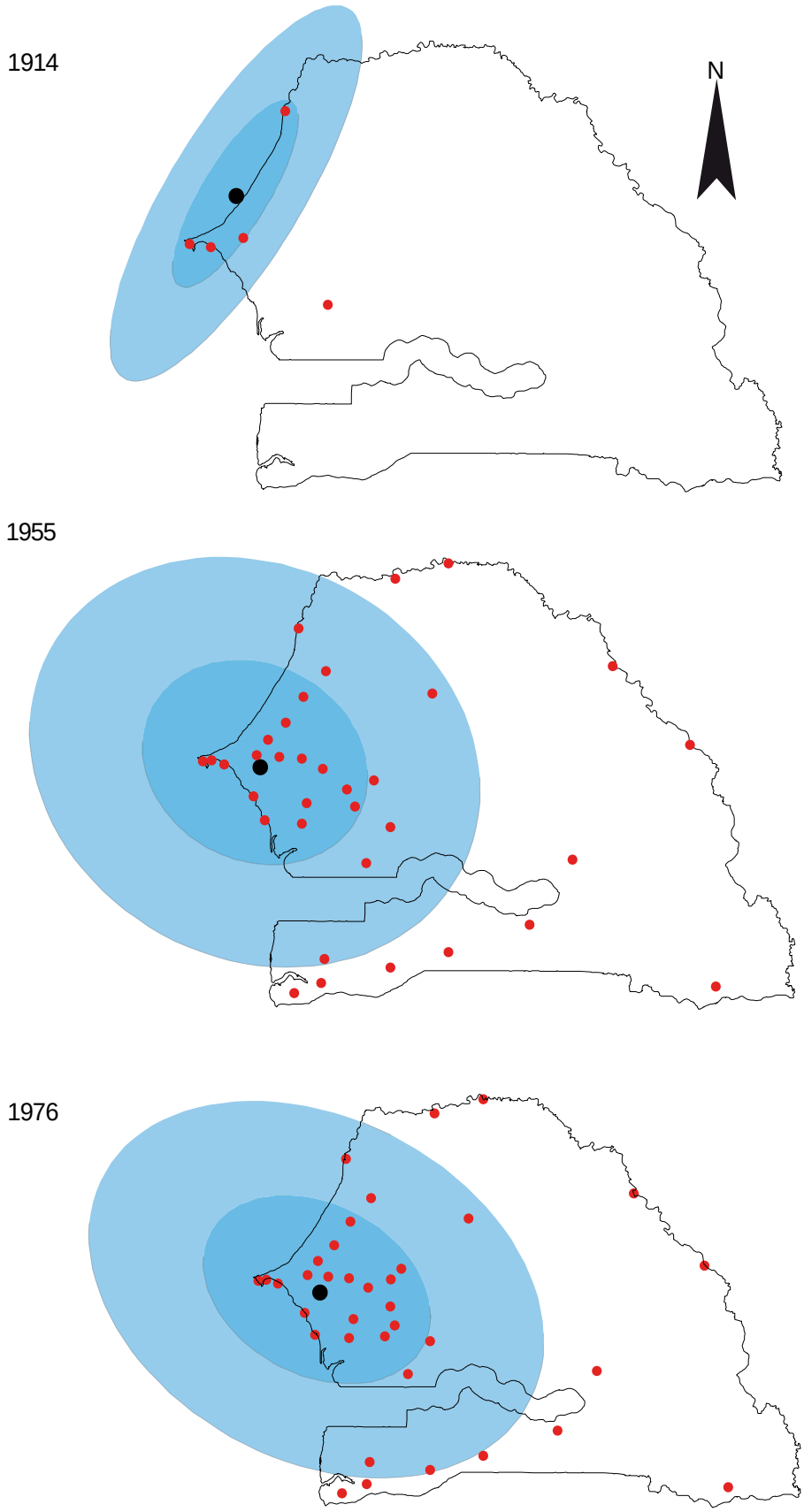

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

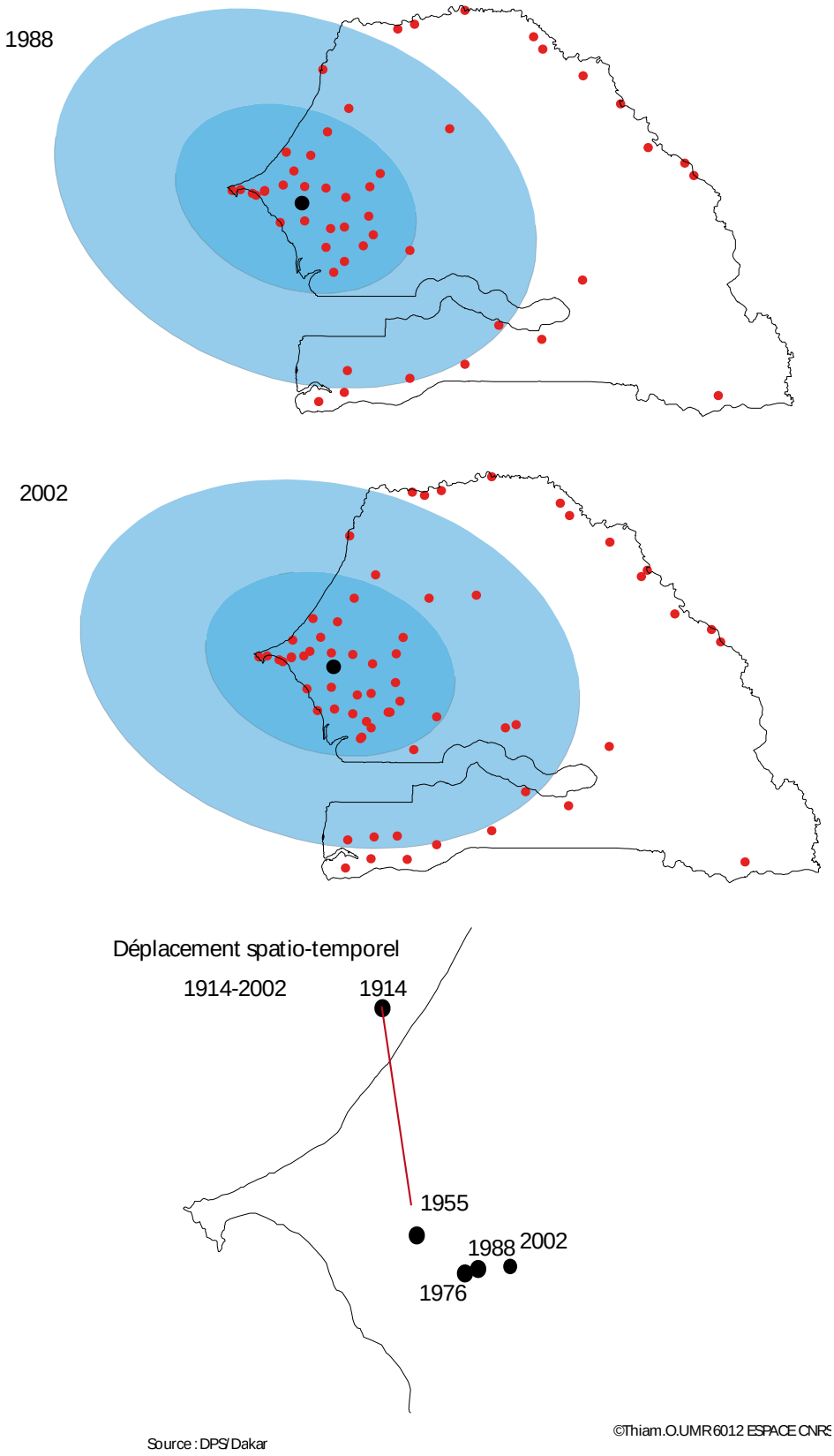

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau 9 : Dimensions des ellipses de déviation standard : surface et périmètre

Années	Périmètre (km)	Surface (km^2)
1914	1 040	54 490
1955	1 484	172 800
1976	1 564	185 500
1988	1597	195 100
2002	1651	207 600

IV.4.2.1 Analyse des résultats issus de l'approche centrographique

Appliquée au système urbain sénégalais, la méthode centrographique donne des résultats très intéressants. En effet, on constate une migration de la côte atlantique vers l'intérieur du pays du centre de gravité de la population urbaine avec cependant deux principales phases. De 1914 à 1955, il a migré d'une soixantaine de kilomètres. Entre 1988 et 2002, cette distance a été d'une dizaine de kilomètres environ. Ce dernier rebond peut paraître insignifiant par rapport à celui de 1914-1955. Pourtant, il est l'expression d'un véritablement renversement de tendance de la distribution de la démographie urbaine, d'autant plus qu'en 2002 Dakar et son agglomération représentaient, hormis Rufisque et les différentes communes de l'espace Dakar-Thiès, 43% de la population urbaine du pays. Ce déplacement s'explique pour deux raisons au moins. La première est le boom démographique important de certaines villes de l'intérieur dont principalement la ville de Touba. La deuxième est l'augmentation du nombre de petites villes. Le déplacement du centre de gravité s'est fait, au cours de cette période selon un axe et une direction ouest-est entièrement inscrit dans la zone de l'ancien bassin arachidier. Cette migration est donc révélatrice certes d'une dynamique d'ensemble, mais est essentiellement orchestrée par les villes du centre-ouest. La distribution de la population urbaine se fait désormais dans toutes les directions comme en témoignent les ellipses de déviation standard qui s'étirent à la fois horizontalement et verticalement. Cette évolution est à l'opposé de celle du début du siècle où la démographie urbaine essentiellement dominée par Dakar et Rufisque, se distribuait suivant un axe oblique Dakar-Saint (ellipse oblique).

Précisons que le fait que le centre de gravité soit situé en 1904 en mer ne correspond pas à une rélaité géographique. C'est un bias statistique au même titre que le fait que certains ellipses aient tendance à s'étendre sur l'espace maritime. Cet aspect constitue l'une des limites de cette méthode puisqu'on a parfois du mal à contrôler d'une part la position du centre de gravité qui, en plus des coordonnées géographiques, obéit au

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

rapport de force entre poids des différents points (ici les villes) et d'autre part l'étendue des ellipses proportionnelle à la variance des latitudes et des longitudes.

Une autre limite est représentée par le fait que l'approche centrographique ne permet pas de savoir les mécanismes qui sous-tendent la migration du centre de gravité. Est-ce dû au déclin de certains centres au profit d'autres ou est-ce tout simplement lié à une dynamique interne (accroissement naturel, migration locale) des centres qui semblent en être la cause.

IV.5 Migrations interrégionales et intra régionales au Sénégal : tendances récentes et impact sur la configuration du système urbain

L'impact des migrations sur l'orientation et le façonnement des processus territoriaux et de l'urbanisation n'est plus à démontrer. L'objectif des lignes qui suivent n'est pas donc de faire une démonstration en ce sens, mais plutôt de dire comment celui-ci a évolué aussi bien dans le temps que dans l'espace et de dire, à travers un certain nombre d'hypothèses, quel pourrait être le rôle des migrations dans les dynamiques futures des territoires.

Pour faire l'analyse géographique des phénomènes migratoires, les géographes procèdent généralement selon deux approches : une approche spatiale (analyse gravitaire, cartographie des flux) et une approche quantitative sur des données à référence spatiale (pourcentages, indices...).

IV.5.2 Les migrations régionales : analyse quantitative et spatiale

Dans cette analyse, c'est donc la seconde approche qui a été retenue. Il s'agit de s'intéresser à la manière dont les migrations participent, quantitativement considérées, à la dynamique spatio-temporelle des espaces et des territoires. En effet, vu la nature des données dont nous disposons, (unités spatiales en nombre limité, distance euclidienne entre unités spatiales peu pertinente,...), une modélisation gravitaire semble peu opérationnelle. Cela dit, l'influence combinée du poids démographique et de la distance physique sur le volume des flux migratoires reste incontestable. Par rapport à la distance surtout, une analyse comparée des matrices origine-destination de 1960, 1971, 1988, et 2002 a permis d'apprécier son impact sur les volumes générés dans le cadre des migrations inter-

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

régionales. Son impact est d'autant plus visible que les migrations s'orientent vers Dakar et sa région qui constituent, jusqu'au début des années 80, les principales destinations. On peut constater, avec les matrices de 1960 et 1971 que le nombre d'émigrants en direction de la région de Dakar décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de celle-ci. Ainsi, les régions qui ont le plus envoyé de personnes à Dakar sont celles de Thiès (plus proche avec 35 840 migrants en 1960 et 59 769 en 1971), celle de Diourbel avec 32 560 migrants en 1960 et 59 809 en 1971 et celle de Kaolack. Elles sont suivies par les régions de Kaolack avec 14 840 migrants en 1960 et 37 852 en 1971. Les régions dont le volume de personnes mobilisé en direction de Dakar est le plus petit sont celle de la Casamance (actuelles régions de Kolada et de Ziguinchor) et du Sénégal Oriental (actuelle région de Tambacounda). Ce sont aussi les deux régions les plus éloignées de la région de Dakar. Le cas exceptionnel de la région du Fleuve qui, malgré sa distance relativement importante à Dakar, vient avant la région de Diourbel pour 1960, s'explique sans doute par l'antériorité de ses rapports avec Dakar. Rappelons que Saint-Louis qui en est la capitale régionale était la capitale du Sénégal sous l'administration coloniale, ce qui lui a valu des rapports privilégiés avec la nouvelle capitale et une desserte, en matière de transport, relativement bonne.

Cet impact de la distance se retrouve dans le cadre des migrations entre régions de l'intérieur. Ainsi, la région de Diourbel (région la plus proche de Thiès si on considère les capitales régionales) est celle qui a émis le plus de migrants en direction de Thiès en 1960. Les régions de Casamance et du Sénégal oriental, les deux régions les plus éloignées de Thiès sont ainsi celles qui ont émis le moins d'émigrants dans sa direction.

Cependant, l'impact de la distance semble évoluer avec le temps. En effet, l'analyse des matrices des années 1988 et 2002 permet de constater une autre logique. Les régions qui ont, jusqu 'en 1970, envoyé le moins de personnes à Dakar rivalisent désormais avec celles de l'intérieur. Ainsi, la région de Ziguinchor a envoyé 52 866 migrants contre 40 479 pour celle de Kaolack par exemple. Cette évolution n'a rien d'étonnant. En effet, avec le développement du réseau routier national ainsi que celle des moyens de transport, l'influence de la capitale nationale a tendance à s'étendre activement sur tout le territoire national. L'orientation et le volume des flux migratoires semblent de moins en moins obéir à une logique centre-périphérie guidée, pour une part, par les contraintes de la distance physique qu'à un système de rapports préférentiels fondés sur les opportunités offertes par

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

les lieux de destination. Et c'est justement cette nouvelle donne qui fait toute la force des régions ouest-centrales (Dakar, Thiès et Diourbel) qui concentrent l'essentiel des opportunités socio-économiques.

Au Sénégal comme dans la plupart des pays d'Afrique occidentale, la recomposition spatiale des schémas migratoires a beaucoup déterminé l'urbanisation récente. Les migrations prenant de plus en plus un caractère définitif, le lien entre elles et la croissance urbaine est devenu plus évident. Désormais, l'avenir des villes s'analyse sous l'angle de la configuration spatiale des mouvements migratoires. La question de ce lien est aujourd'hui devenue une priorité politique. L'enquête intitulée *« Migrations et urbanisation »*[33] organisée en 1993 dans l'ensemble de la région ouest-africaine en est particulièrement révélatrice.

Au Sénégal, la question migratoire peut s'apprécier à deux échelles : l'échelle inter-régionale et l'échelle intra-régionale. Concernant la première, l'analyse des statistiques migratoires oppose deux types de profils : des régions qui continuent à se vider et des régions de plus en plus attractives. Dans le premier profil, se retrouvent essentiellement logées les régions périphériques comme l'ancienne région du fleuve (actuelles régions de Saint-Louis et de Matam) ou la région de Tambacounda. A celles-ci, on peut ajouter la région de Louga qui connaît une forte émigration depuis une vingtaine d'années.

Le deuxième profil concerne des régions comme celles de Dakar, Thiès, Diourbel et Kaolack. Pour les régions de l'axe Dakar-Touba, elles ne font que confirmer l'exceptionnel pouvoir d'attraction qu'elles ont toujours connu dans le cadre des migrations saisonnières. Dans une étude réalisée en 1975, I. Rock souligne que « *[…] ces mouvements s'articulent essentiellement sur le grand axe routier qui relie la région mouride au Cap Vert : les petites villes de l'axe Touba-M'Backé-Diourbel et Dakar retiennent une partie des saisonniers. L'accueil est ancré sur les centres urbains de Touba et M'Backé, les plus proches, puis Thiès et enfin Dakar*».

L'échelle intra régionale oppose deux schémas migratoires : un schéma dans lequel l'essentiel des flux migratoires continue d'être capté par le département dans lequel est

[33] Enquêtes RUMEAO, 1993

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

localisée la capitale régionale (et par la ou les villes de ce département) et un autre dans lequel on assiste à un étalement de plus en plus important des flux.

Le premier schéma concerne essentiellement les régions périphériques (Saint-Louis, Ziguinchor, Matam, Tambacounda).

Tableau 10 : Part du chef-lieu de département dans les migrations intra- régionales en 2002

Part dans la migration intra régionale	*Chef-lieu Départements*
78%	*Tambacounda*
72%	*Ziguinchor*
70%	*Matam*
51%	*Saint-Louis*
49%	*Kaolack*
44%	*Thiès*
44%	*Kolda*
34%	*Louga*
28%	*Fatick*
15%	*Dakar*
12%	*Diourbel*

Source : RGPH2002

Le second schéma concerne essentiellement les régions ouest-centrales de Dakar, Thiès et Diourbel dans lesquelles les changements de tendances sont très nets. La comparaison des données de 2002 avec celles de l'EMUS de 1993 permet de voir que dans ces régions le pourcentage de migrants capté par le département central a considérablement diminué au profit des autres départements. Ainsi, la part du département de Dakar est passée de 49,5 en 1993 % à 15% en 2002 et c'est Pikine qui a le plus bénéficié de ce renversement de tendance. Sa part passe en effet de 39,64 % en 1993 à 66,99%. D'où l'explosion des effectifs démographiques constatée au niveau du département durant cette dernière décennie. De la même manière, le département de Diourbel a vu sa part considérablement chuter au profit du département de Mbacké dont le pourcentage d'immigrants intra-régionaux passe de 52,57 en 1993 à 82,63 % en 2002. Ce schéma peut

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

être interprété de deux manières. D'une part, il peut être révélateur d'un processus de renforcement et de redistribution des facteurs de centralité, qu'elles soient politiques, économiques, culturelles ou symboliques. D'autre part, on peut y voir un tassement généralisé des opportunités de toutes sortes et notamment de celles liées à l'emploi et à la recherche de revenus.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION CHAPITRE IV

Les modalités de mise en place du réseau urbain sénégalais reflètent bien l'importance de l'empreinte extérieure dans la création urbaine. La concentration des villes à l'Ouest et des grandes villes surtout, la nette superposition entre semis urbain et densités rurales dans cette partie du pays, l'importante coïncidence entre grandes voies de communication et grandes concentrations urbaines sont autant d'éléments qui rappellent la logique coloniale d'organisation de l'espace. L'exploitation des ressources du pays, la promotion de la culture arachidière, une volonté continue de contrôle territorial ont déterminé la mise en place d'une politique dirigiste dont l'impact se fait sentir jusqu'à maintenant. Cependant, avec l'apparition depuis quelques décennies d'un nouveau modèle d'urbanisation essentiellement fondé sur des initiatives spontanées et principalement entretenues par les villes religieuses, le réseau urbain traditionnel tend vers une nouvelle configuration. Celle-ci se manifeste notamment par l'apparition de nouvelles alliances à la fois inter-urbaines et inter-régionales. L'axe Dakar-Touba en est une parfaite illustration.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE V : L'urbanisation sénégalaise : du système urbain post-indépendance à la question de l'émergence d'un axe urbain Dakar-Touba

Saisir la mécanique du fait urbain dans un contexte territorial aussi contrasté que celui du centre-ouest sénégalais n'est pas une entreprise aisée, tant ses formes, tantôt expressions d'une logique d'organisation territoriale dirigiste (Dakar et Thiès), tantôt résultats d'investissements locaux (Touba et Mbacké) ou les deux à la fois (Diourbel), varient d'une région à l'autre.

V.1 L'axe Dakar-Touba : une approche géographique

V.1.1 La notion d'émergence : cadrage conceptuel

Le recours à la notion d'émergence n'est pas fortuit. En Afrique comme partout ailleurs, les changements spatiaux ne sont pas le fruit du hasard. Parler donc d'émergence ne signifie nullement plaider pour un ordre spatial qui s'affranchirait de toute référence historique (né *ex nihilo*). En géographie, la notion d'émergence renvoie à un ordre géographique en cours de constitution et produit à partir d'objets ou d'événements qui en constituent l'arrière-fond. *« L'émergence apparaît comme un acte de création, non à partir de rien, mais à partir d'éléments existants* » (Dauphiné, 2004). Comme pour les systèmes biologiques qui en constituent le fondement, la théorie de l'émergence pour les systèmes spatiaux pose la question des interactions entre le tout et ses parties (échelle et interdépendances d'ordre hiérarchique ou non), le désordre et l'ordre - le premier étant non pas un obstacle à la réalisation du second, mais plutôt une des conditions (sans doute la plus importante de toutes) de cette réalisation - et l'antérieur et le postérieur (temporalité). De ce fait, elle désapprouve implicitement la démarche analytique et défend le caractère obligatoire de la démarche de va-et-vient entre les premiers et les seconds pour une bonne compréhension de structures nouvelles. Autrement dit, les structures émergentes étant le produit des rétroactions engendrées par le fonctionnement d'organisations préexistantes, leur intelligibilité ne saurait se faire sans une bonne connaissance des rapports entre les premières et les secondes. Aussi, la démarche proposée dans cette thèse procède-t-elle d'une approche par les processus et par les analyses multi-niveaux et diachroniques. Loin d'être une coquetterie intellectuelle, la notion d'émergence est essentielle pour montrer toute la complexité des changements urbains en cours, relativement à l'urbanisation

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

récente. Au Sénégal, la nouvelle émergence urbaine procède essentiellement de trois facteurs : la progression rapide du nombre de villes, la réorganisation des alliances inter-régionales et des trajectoires migratoires surtout et les nouveaux mécanismes qui sous-tendent les systèmes productifs et économiques des villes.

Figure 19 : Evolution des rapports entre villes dans l'espace et émergence de nouvelles configurations régionales

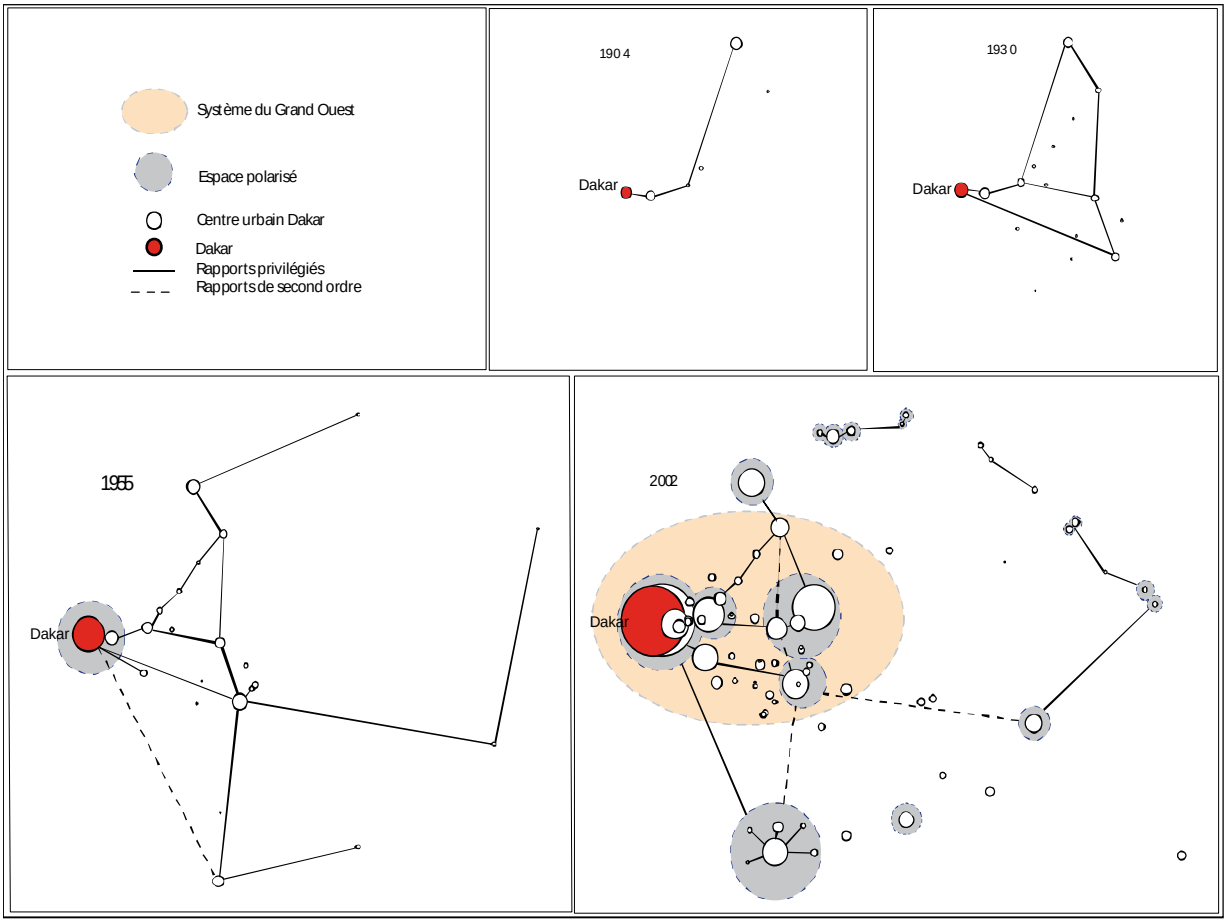

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 27 : Principaux axes urbains au Sénégal : l'axe Dakar-Touba

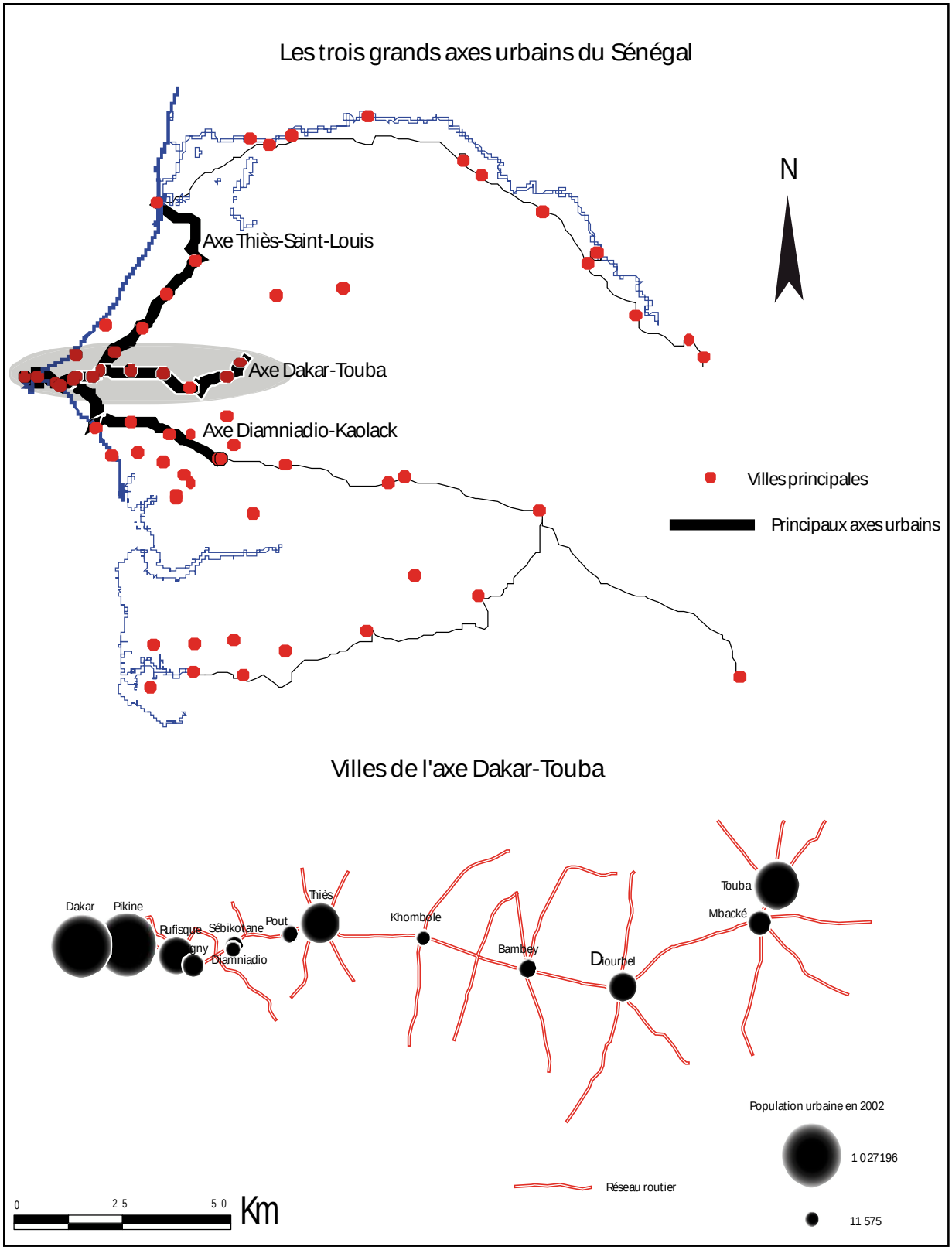

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

L'axe Dakar-Touba s'étend sur une distance de 200 kilomètres. La densité du semis de ses villes ainsi que sa dynamique urbaine tranchent singulièrement (tableau 11) avec ceux des deux autres sous au moins quatre angles :

- il est l'un des rares axes routiers du pays qui comptent six (6) villes sur une distance de d'environ 125 kilomètres (entre Thiès et Touba),
- ses villes pesaient en 2002 (l'agglomération dakaroise exclue) environ 18,5 % de la population urbaine du pays contre 11, 74 % pour Thiès-Saint-louis et 7,42 % pour Diamniadio-Kaolack,
- il est, parmi les trois principaux axes urbains du pays, celui sur lequel la distance moyenne entre deux villes est la plus faible (25 km contre 30 km pour Dimaniadio-Kaolack et 39 km pour Thiès Saint-louis). C'est l'axe sur lequel la distance minimale entre deux villes est la plus faible (8 km entre Mbacké et Touba sachant que les taches urbaines des deux villes sont en voie de jonction).
- c'est l'axe qui connaît la croissance urbaine la plus importante depuis 1976 : 85,50 % entre 1976 et 1988 et 88,69 % entre 1988 et 2002. Il est suivi de loin par l'axe Diamniadio-Kaolack avec 62,92 % durant la première période et 48,29 % durant la seconde, soit une baisse de 14,63%. L'axe Thiès-Saint-Louis dont la croissance urbaine est aussi en baisse arrive en dernière position avec 41 % durant la première période et 37,30 % pendant la deuxième période.

Tableau 11 : Comparaison statistique des poids démographiques des trois axes

	Population			*Taux de croissance*	
Axes	1976	1988	2002	76/88	88/2002
Thies-Saint-Louis	275400	388820	534008	41,18	37,34
Thies-Touba	239834	444910	839529	85,51	88,70
Diamniadio-Kaolack	157100	255953	379543	62,92	48,29

% de la population urbaine totale	1976	1988	2002
Thies-Saint-Louis	15,02	12,91	11,74
Thies-Touba	13,08	14,78	18,46
Diamniadio-Kaolack	8,57	8,50	8,35
Total	36,67	36,19	38,55

Les trois axes (l'agglomération dakaroise exclue) qui regroupent 25 % des villes du pays concentraient en 2002 38,54% de la population urbaine du Sénégal.

V.1.2 L'axe Dakar-Touba : vers un système de villes dans le système urbain sénégalais ?

La distinction entre système de villes et système urbain est ici essentielle. En effet, le système de villes est une partie du système urbain. Il renvoie à l'espace structuré né du jeu de rapports préférentiels entre un groupe homogène et articulé de villes. Un système urbain peut donc, selon le contexte politique, mais aussi en fonction des possibilités de mise en rapport dans l'espace, être constitué de plusieurs systèmes de villes. Ce type de configuration relativement récente dans les pays à urbanisation récente, est apparu dans les pays occidentaux depuis les années 50. Dans un pays comme la France, la politique des métropoles d'équilibre en a été l'élément catalyseur. Le renforcement fonctionnel des villes provinciales associé à un réseau de transport plus performant a eu pour effet la mise en place de champs d'action relativement bien articulés entre métropoles régionales et villes de l'intérieur. Cependant, le recours à la notion de système de villes permet aujourd'hui de se démarquer de cette vision très réductrice de l'étendue du champ d'influence d'une ville qui voudrait qu'à chaque ville corresponde un territoire bien défini, celui qu'elle est censée encadrer. Cette façon de considérer la ville métropole chère à l'aménagement du territoire tend à perdre de son sens. Le territoire au sens local du terme, mais aussi comme émanation concrète d'une logique de territoire n'est plus une référence suffisante, pour ne pas dire pertinente. Le phénomène est de nos jours d'autant plus vrai que les villes métropoles s'identifient de moins en moins à des régions et territoires locaux (Provence ou Languedoc-Roussillon en France par exemple), et davantage à des ensembles plus vastes (Europe, Méditerranée). La tendance est donc dans l'articulation entre le local et le global. Ainsi, le système de villes tire sa particularité du fait que :

« les villes ne dépendent plus exclusivement, comme dans la théorie des lieux centraux, de leur relation avec leur hinterland rural qu'elles polarisent, ou de leurs liens de concurrence avec les centres de même niveau immédiatement voisins. Des liens plus complexes sont pris en compte, intégrant des relations qui ne sont plus de proximité, mais de connexité, mais aussi des réseaux a-symétriques par rapport à l'emboîtement hiérarchique des fonctions urbaines » (Pred, 1973, cité par Bailly, Ferras et Pumain, 1992).

Un système de villes suppose des interactions et des échanges variés entre les différentes villes qui le constituent. Ainsi, sa dynamique se mesure au volume et à la nature

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

des flux qui y sont échangés. A cette fin, les flux migratoires constituent un indicateur parlant.

V.1.3 L'émergence d'un système de villes sur l'axe Dakar-Touba : la recomposition des migrations interrégionales comme indicateur

La notion de système de villes peut se lire ici à travers la configuration spatio-temporelle des migrations interrégionales. Compte tenu de la quasi-inexistence de données sur les flux interurbains, nous sommes obligés de nous contenter des flux entre régions. Supposant en effet que le sens des migrations (ville vers ville, rural vers rural, campagnes vers villes et vice versa) dépend des motifs qui les sous-tendent, les données agrégées à l'échelle régionale ne manquent pas d'intérêt. Ces motifs devenant essentiellement d'ordre économique et monétaire, les villes sont devenues depuis une vingtaine d'années l'aboutissement principal des flux migratoires inter et intra régionaux (contrairement aux migrations des années 60 et 70 essentielle orientées vers les zones agricoles).

Les échanges migratoires entre les trois régions de l'axe Dakar-Touba se sont considérablement renforcés au cours du temps et dépassent largement ceux qui les lient aux autres régions du pays. D'après le recensement de 1988,[34] la part de chacune des trois régions dans les échanges migratoires entre elles et les autres régions du pays se structure comme suit :

Tableau 12 : Part des migrants entre les régions de Diourbel, Thiès et Dakar dans le total national de migrants selon le recensement de 198

D / O	Diourbel	Thiès	Dakar	Total
Diourbel	-	12,78	47,66	60,44
Thiès	11,97	-	67,71	79,68
Dakar	9,69	33,15	-	42,84

Cette structuration est plus nette avec les données du recensement de 2002[35] qui montrent un net renforcement des échanges migratoires entre les trois régions. Comme le montre le tableau 13, les régions de Diourbel, Thiès et Dakar ont échangé entre elles plus

[34] Recensement Général de la Population et l'Habitat du Sénégal (RGPH) de 1988.
[35] Recensement Général de la Population et l'Habitat du Sénégal (RGPH) de 2002.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

de migrants qu'elles n'en ont échangé avec les autres régions du pays. En effet, 50,98 % des migrants générés par la région de Dakar sont partagés entre les régions de Diourbel et de Thiès. De la même manière, 83,86% des migrants issus de la région de Thiès sont répartis entre les régions de Dakar et de Diourbel. Pour la région de Diourbel, 68,16% des migrants issus de son territoire sont répartis entre les régions de Dakar et de Thiès (12,78% en 1988 contre 12,72 % en 2002 pour cette dernière). Cela dit, c'est loin d'être un hasard si la dynamique des villes de ces trois régions se révèle spectaculaire par rapport à ce qui se passe dans les autres régions du pays puisque l'essentiel des migrants provenant de celles-ci sont captés par les villes et notamment par celles de Dakar, Thiès, Diourbel et Touba.

Tableau 13 : Part des régions de Diourbel, Thiès et Dakar dans le total national de migrants Sénégal selon le recensement de 2002

D / O	Diourbel	Thiès	Dakar	Total
Diourbel	-	12,72	55,44	68,16
Thiès	19,56	-	64,30	83,86
Dakar	17,54	33,43	-	50,98

Cette nouvelle réorganisation de la géographie migratoire nationale n'est en fait rien d'autre que l'expression de la déstructuration des alliances inter-régionales avant et post-indépendance sous l'effet de la faillite du schéma socio-économique traditionnel essentiellement fondé sur l'économie de traite. Alors qu'une région comme Diourbel tend à tourner le dos à ses anciens partenaires (Louga et Kaolack), la région de Dakar privilégie de plus en plus ses rapports avec Diourbel dont le nombre de migrants issus de Dakar en 2002 a augmenté de 7,85 % entre 1988 et 2002 alors que ceux entre Dakar et Thiès ont presque stagné au cours de cette période. Le nombre de migrants issus de la région de Diourbel en direction de celle de Kaolack est passé de 12,96% en 1988 à 8,61% en 2002 du total des migrants générés par cette première. La part de la région de Kaolack dans le total des migrants issus de la région de Diourbel ne cesse de diminuer au profit des Régions de Thiès et de Dakar. Au système socio-économique interrégional fondé sur l'économie arachadière semble se substituer progressivement un autre fondé sur de nouvelles opportunités. La fonction de mobilisation et de commercialisation qui, jusqu'au début des années 80, était le lien fondamental entre Kaolack et son arrière-pays arachidier

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

semble désormais se jouer ailleurs. C'est au niveau de Diaobé, gros bourg rural situé de l'autre côté de la frontière gambienne (au sud de sud-est de Kaolack) que celle-ci se restructure et se développe.

Figure 20 : Evolution du pourcentage de migrants quittant la région de Diourbel pour Thiès et Kaolack

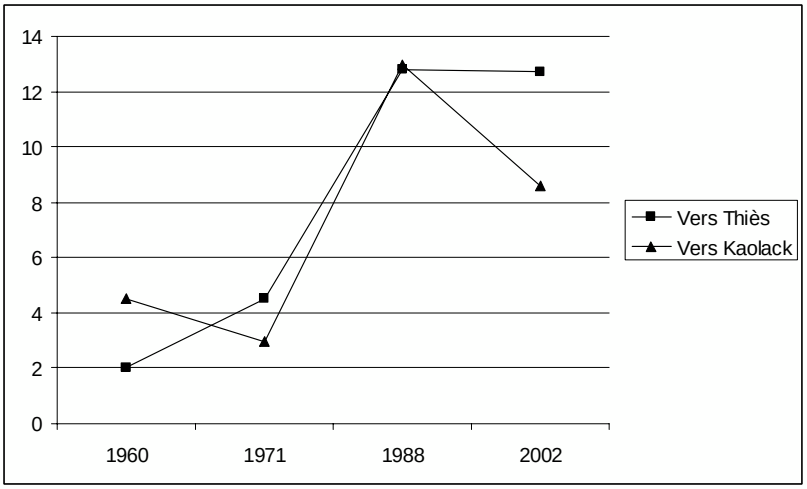

Siège d'un « *louma* » de dimension internationale (Sénégal, Mali, les deux Guinées), Diaobé joue certainement un rôle dans le processus de détournement de l'ancien espace de relation kaolackois. La place de ce centre d'échanges est d'autant plus importante que son rôle dans les rapports entre le Sénégal et les autres pays de la sous-région ouest africaine est devenu incontournable. Le déplacement vers le sud-est du centre de gravité de l'économie agricole s'est accompagné d'un détournement de l'espace d'influence de Kaolack et de sa région. Les échanges migratoires entre la région et celles du vieux Bassin arachidier furent essentiellement basés sur l'activité agricole. Vu la fertilité de ses terres agricoles, la région de Kaolack a par le passé été la destination privilégiée des migrants ruraux venus des régions de Diourbel et de Louga dans le cadre des *Navetanas*[36]. Ainsi, pour ressaisir sa place de grand pôle régional et renouer ses rapports avec les villes du Grand-ouest, Kaolack devrait passer par une reconversion fonctionnelle en mettant en valeur les opportunités que lui confère sa situation de point de passage obligé des flux de l'axe Dakar-Bamako. Conçues et promues selon des logiques d'urbanisme et d'urbanisation purement dirigistes, des villes comme Kaolack et Diourbel

[36]Migrations saisonnières agricoles. Elles ont généralement lieu pendant la saison pluvieuse.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

pour ne citer que celles-là doivent leur avenir à leur capacité à compenser les dysfonctionnements induits par le désengagement de l'Etat et s'insérer dans les nouveaux réseaux d'échanges fondés sur des réflexes spontanés et au sein desquels l'Etat perd progressivement sa fonction de maître du jeu. A leur niveau, les espaces des pays africains (urbains et ruraux) subissent les contre-coups de la mondialisation et doivent par conséquent s'adapter aux nouvelles règles du jeu qu'impose celle-ci pour conserver, pour les villes surtout, leur place depuis toujours dans les circuits d'échanges.

V.1.4 Les villes de l'axe Dakar-Touba : des trajectoires urbaines différenciées

Evaluer, dans le temps, la dynamique démographique de chacune des villes de l'axe Dakar-Touba relativement à celle de l'ensemble du système urbain à chacune des périodes retenues, tel est l'objectif de cette section. Sept fourchettes de temps sont retenues : 1904-1930, 1930-1955, 1955-1961, 1961-1971, 1971-1976, 1976-1988 et 1988-2000. La méthode de calcul des valeurs des axes est la suivante[37] :

X : Pva (t)/Pvs (t)
Y : Pva (t+1)/Pvs (t+1)
Pva (t) : Population de la ville a au temps t,
vs(t) : Population totale du système urbain au temps t,
Pva (t+1) : Population de la ville a au temps t+1,
Pvs (t+1) *: Population totale du système urbain au temps t*

[37]Cette démarche a été déjà utilisée par VACHIANI-MARCUZZO C., (2005), *Mondialisation et système de villes : les entreprises étrangères et l'évolution des entreprises sud-africaines*. Thèse de doctorat de l'Université Panthéon Sorbonne, Paris I, 361p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 21 : Trajectoires des villes principales

Dakar

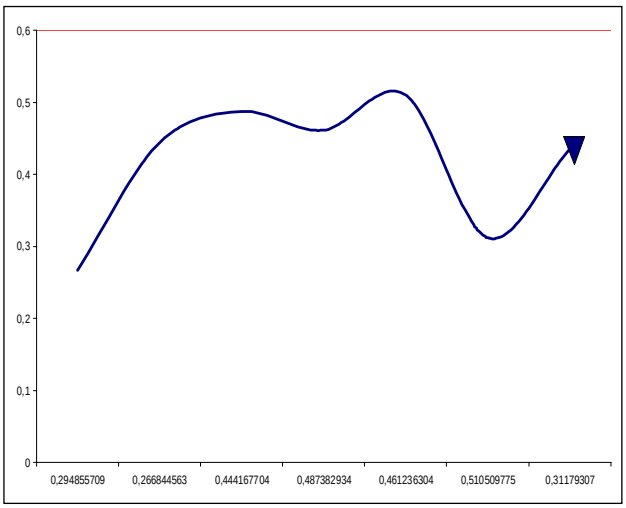

Diourbel

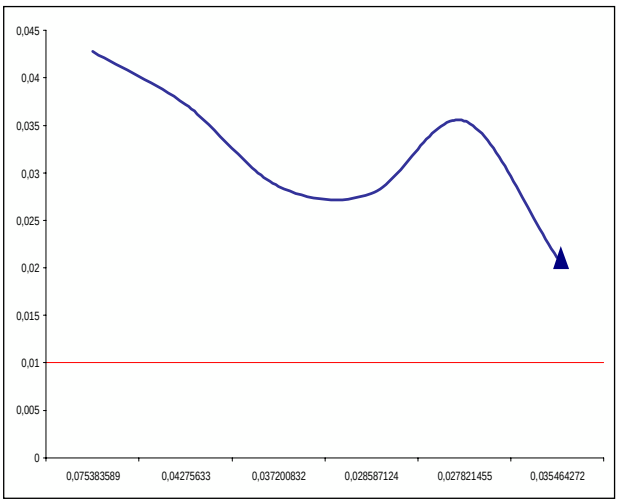

Thiès

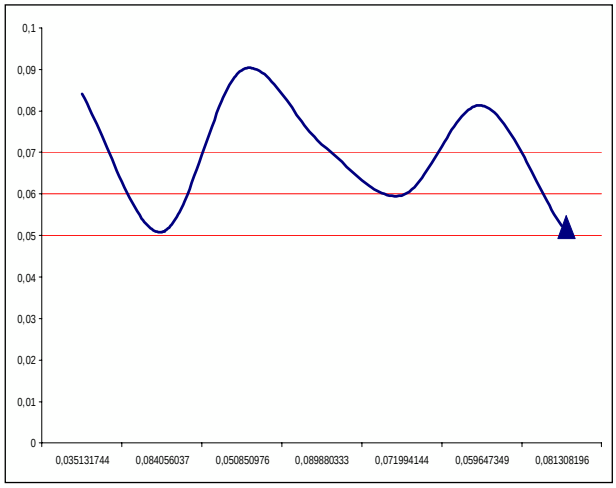

Touba

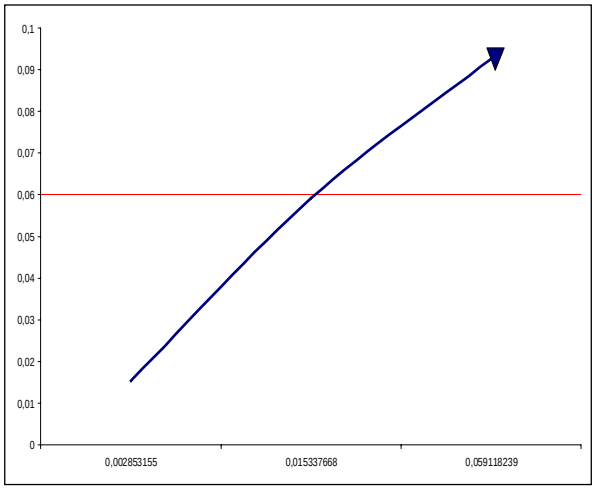

Le parcours apparemment très irrégulier de la plupart des centres urbains n'est pas pour autant synonyme d'absence de dynamisme, au contraire. Cela traduit en fait une alternance de phases d'hyper-croissance et de faible activité démographique relativement au poids total du système. Ce qu'il est intéressant de constater ici, c'est l'apparente corrélation qui se dégage entre le parcours de Thiès et de Dakar à partir de 1960 notamment. En effet, aux creux de l'agglomération dakaroise correspondent des bosses pour Thiès et vice versa. C'est aussi le cas de Diourbel à partir de 1970. Ce comportement montre que la dynamique de Dakar affecte l'ensemble du système urbain. La situation de

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Touba reste exceptionnelle et semble moins affectée par la dynamique générale. Sa trajectoire montre en effet, une courbe croissance depuis 1971. Les villes secondaires (Bambey, Mbacké et Khombole) affichent quant à elles une tendance générale à la baisse même si, de par le passé, les phases de décroissance relative sont suivies de phases de croissance. Ce qu'il faut noter cependant, c'est qu'au-delà de cette *« interdépendance »* entre la croissance urbaine des villes et celle du système urbain dans son ensemble, la forme de ces trajectoires individuelles (et notamment des trajectoires descendantes) dépend principalement de la constante augmentation du poids démographique de l'ensemble du système due à l'incessante augmentation du nombre de localités promues au statut de villes.

Figure 22 : Trajectoires des villes de second niveau

Bambey

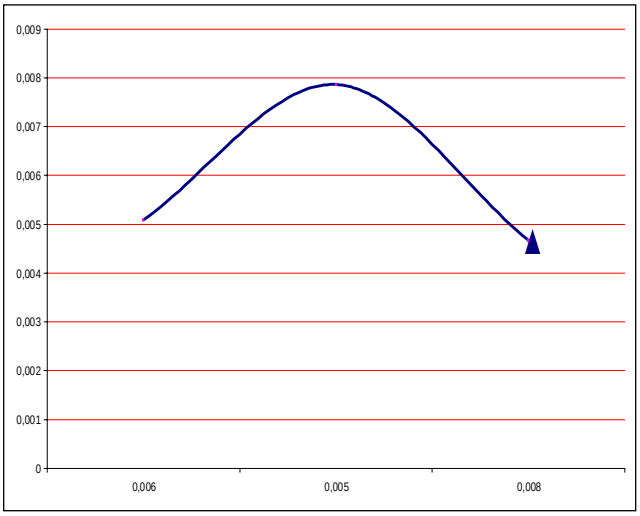

Khombole

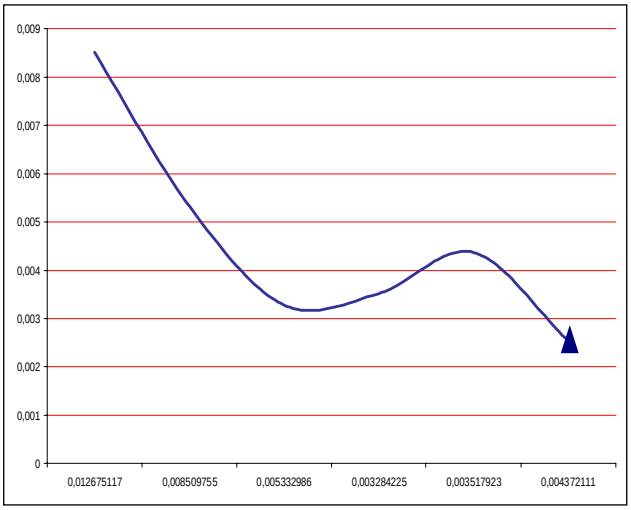

Rufisque

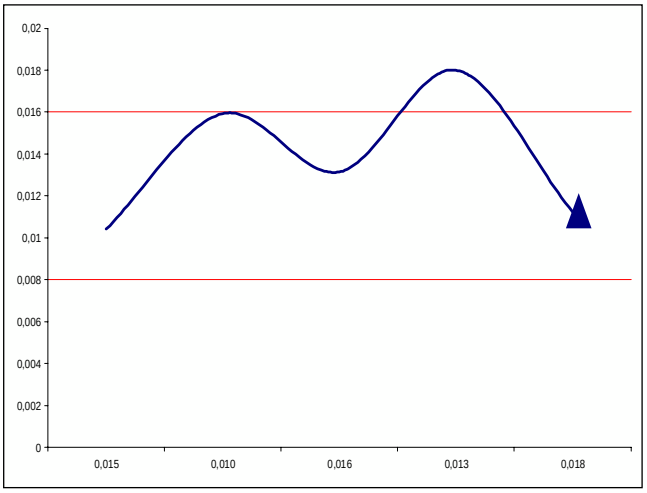

Mbacké

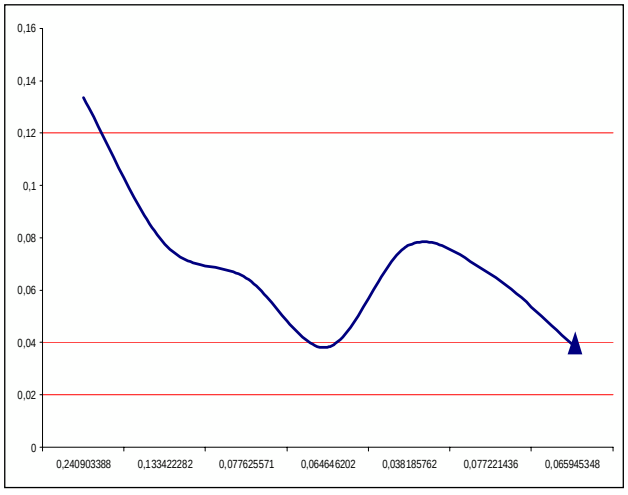

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.1.5 L'axe Dakar-Touba : contribution des hinterlands ruraux proches et interstitiels à la dynamique urbaine

Dans la partie centre-ouest du Sénégal, croissance urbaine et dynamiques démographiques rurales sont indissociables. Depuis toujours, les villes ont puisé une bonne partie de leurs gains démographiques des milieux ruraux environnants. Selon les motifs qui fondent le déplacement dans les milieux ruraux vers les villes cependant, deux phases peuvent être distinguées. La première correspond au phénomène d'exode rural et la deuxième à l'apparition de nouvelles formes de mobilité. Par exode rural, nous entendons l'émigration massive des ruraux et des jeunes notamment vers les grandes villes à la recherche de revenus supplémentaires.

Précisons pour la cartographie de l'évolution spatio-temporelle des densités rurales que nos choix cartographiques ne sont pas fortuits. En effet, avant d'être une organisation spatiale articulée, l'espace Dakar-Touba a été d'abord et demeure encore un ensemble socio-économique relativement homogène anciennement connu sous le nom de Bassin arachidier. Il recouvre traditionnellement les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack et Louga. Sa structure spatiale a évolué dans le temps corrélativement aux fluctuations de l'économie arachadière, mais sa base socio-économique est restée presque intacte. Cette partie du Sénégal forme donc un système socio-économique relativement homogène dans lequel les bouleversements socio-spatiaux ont tendance à se répercuter sur toute son étendue. On peut noter par exemple que l'explosion urbaine récente de Touba a affecté tout l'espace allant d'est en ouest de la région de Dakar à celle de Louga et du nord au sud de l'extrême nord de la région de Louga à l'extrême sud de la région de Diourbel et même de Kaolack. Ici comme ailleurs la croissance urbaine des vingt dernières années a eu un impact considérable sur l'évolution des densités rurales.

De 1976 à 1988, certaines communautés rurales, généralement les plus proches des grandes villes, ont subi un pompage démographique relativement important. Cependant, celui-ci dépend de l'intensité de la dynamique de la ville la plus proche et évolue en fonction d'elle. L'extraction des noyaux de densité[38] effectuée sur les mêmes données montre à ce niveau une situation tout à fait particulière pour l'année 1988. En effet, le bassin arachidier passe de deux principaux noyaux de densité en 1976 à un seul en 1988.

[38]Voir note méthodologique en annexes.

La disparition du noyau sud témoigne de l'importance des pertes démographiques importantes dont les zones rurales ont fait l'objet entre 1976 et 1988 au profit des centres urbains. Fondée sur une démarche de lissage et d'interpolation spatiale, la méthode des noyaux permet de mettre en évidence les grandes tendances dans une distribution spatiale de densités. Essentiellement utilisée dans l'analyse spatiale des faits de criminalité, elle permet en géographie d'affiner considérablement l'analyse spatiale des données statistiques à référence spatiale.

Carte 28 : Les densités rurales

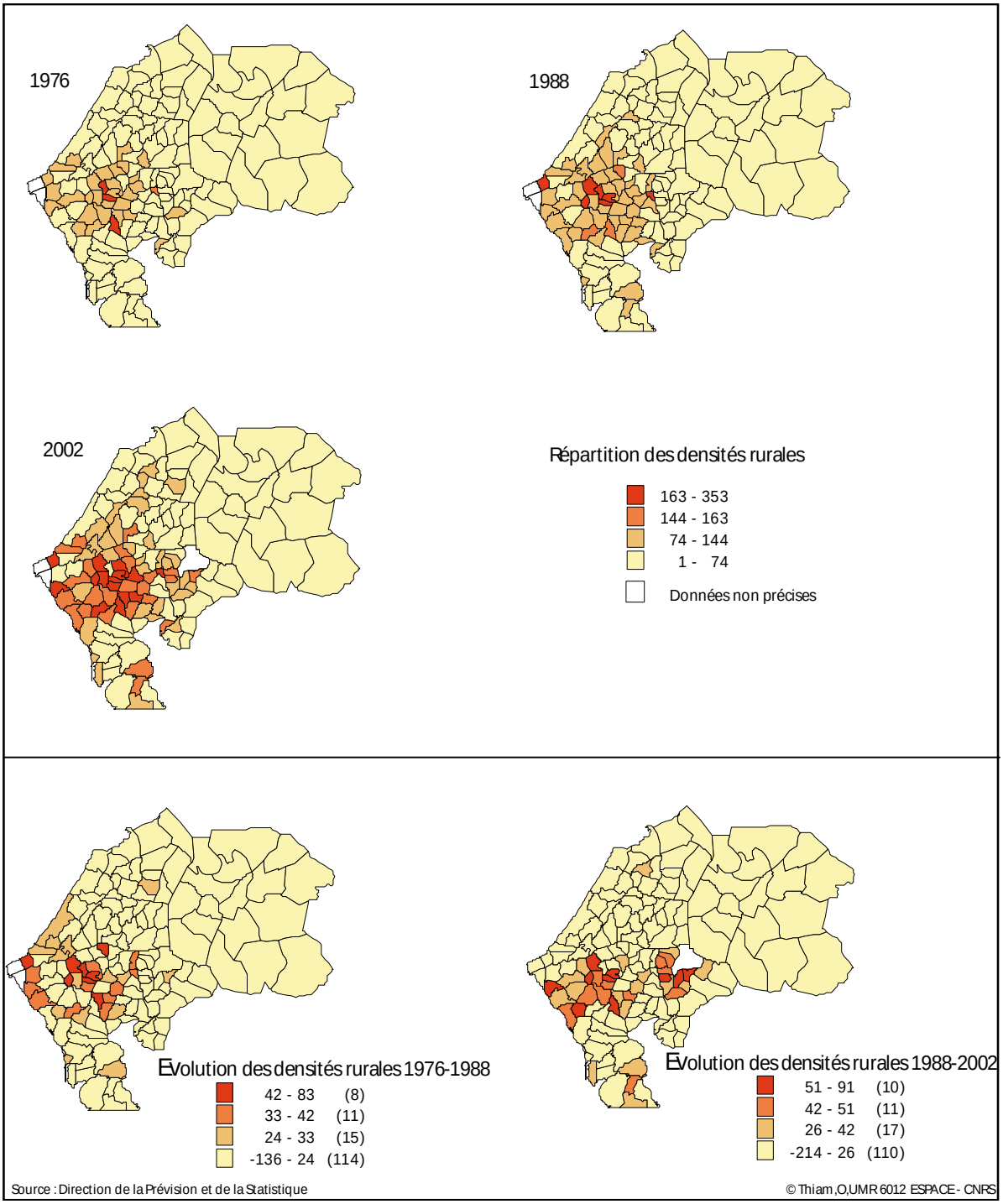

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Dans les communautés ruarles isolées, alors que certaines d'entre elles continuent d'enregistrer des pertes démographiques considérables (c'est le cas de certaines communautés ruarles de la région Louga qui ont subi et subissent encore l'attraction de la cité religieuse de Touba), d'autres arrivent à maintenir des densités relativement importantes. Cependant, celles-ci cachent d'importantes disparités intra-communautaires. En effet, certaines communautés rurales doivent essentiellement leurs fortes densités à leur chef-lieu qui, souvent, concentre une bonne partie de la population. C'est le cas par exemple des communautés rurales de Taif, Darou Mousty, Darou Marnane où le chef-lieu concentre en moyenne 25% de la population de la communauté rurale. Pratiquement petites villes, ces centres ruraux sont devenus les nouveaux points d'accroche de l'économie rurale face à la reconversion progressive des anciens centres de traite. Ils sont à l'articulation entre grandes villes et campagnes profondes et jouent un rôle important dans les mouvements de toutes sortes (flux de marchandises, d'argent, de personnes...) entre les deux. Comme le souligne bien Jean Claude Bruneau (2002),

« dans ce schéma nouveau, à la croisée de ces mouvements, se trouve la petite ville : étape perdue au fond des campagnes où jalonnent les axes majeurs, anciens bourgs ou plus rarement chefs-lieux créés de toutes pièces, très proches parfois d'un centre plus important, elle fait figure de relais obligatoire des flux migratoires, mais aussi chaque jour un peu plus de point d'ancrage relatif entre l'urbain et le rural. Depuis longtemps certes elle attirait des migrants, mais ceux-ci ne s'y attardaient guère. Il en va autrement désormais, car les petits centres, bien plus nombreux et disséminés dans tout le pays, offrent le cadre le plus propice à la pluriactivité ».

Cependant, le dynamisme dont les zones rurales font de plus en plus l'objet reste principalement incarné par le rural périurbain dans lequel les rapports entre villes et campagnes semblent s'orienter vers de nouvelles formes de coopérations marquées par l'importance croissante des va-et-vient entre les deux.

V.1.6 Les relations villes-campagnes dans l'axe Dakar-Touba : vers une disparition de l'exode au profit des mobilités ?

L'un des phénomènes marquants des rapports villes-campagnes au début de ce XXIe siècle en Afrique est sans doute la nouvelle configuration que tendent à prendre les déplacements entre villes et campagnes. De plus en plus l'exode rural semble laisser la place à la mobilité. Soulignons la distinction entre exode et mobilité. Alors qu'en effet, l'exode renvoie à une migration s'effectuant sur une période relativement longue, la mobilité (au sens géographique) implique des déplacements réguliers et de courte durée

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

(migrations pendulaires par exemple). Cependant, si le phénomène connaît un certain développement depuis quelques années, c'est surtout dans le sillage des grandes agglomérations qu'on l'observe le plus. L'irruption des modes de vie urbaine dans les campagnes proches, la disponibilité plus importante des modes de transports, l'arrivée et l'installation de nouveaux migrants attirés par la ville sont autant de facteurs qui encouragent le phénomène. Aujourd'hui son importance se lit à travers la diversité des modes de transports concernés. Au transport hippomobile s'est joint le transport motorisé dont l'arrivée s'est traduit, dans certaines zones, par le développement du transport collectif. La possibilité de travailler en ville tout en restant en *« campagne »* est l'un des facteurs explicatifs du regain démographique que connaissent certaines zones de campagnes depuis la fin des années 80. Avec cette nouvelle mobilité, l'extension des agglomérations « *ne s'opère plus par intégration concentrique, mais par intégration dans leur fonctionnement quotidien de territoires plus éloignés, voire d'une partie de la population de villes et de villages très éloignés »* (Ascher, 1995). C'est l'espace mobilisé à travers cette dynamique que l'on désigne sous le vocable *d'«espace urbain »*. Cette configuration se lit depuis quelques années dans la région dakaroise où la ville de Dakar mobilise quotidiennement d'importantes vagues de personnes venues aussi bien des campagnes que des villes alentours. Elle prend progressivement de l'importance autour des agglomérations de Thiès et de Touba.

Ainsi, la rareté croissante de l'espace dans les grandes agglomérations, l'étalement rapide de leur tissu urbain devrait, dans les années à venir, permettre aux campagnes proches de jouer davantage un rôle qu'elles avaient jusqu'à une époque récente du mal à s'approprier, celui de fixer durablement les populations rurales.

V.1.7 Les retombées de la migration internationale dans l'axe Dakar-Touba : les nouveaux facteurs de la mobilité villes-campagnes

Notons pour finir que la composante *« mobilité »* des rapports villes-campagnes d'une manière générale trouve une partie de sa ressource dans la nouvelle mécanique socio-économique engendrée et stimulée par les rapports créés par les flux d'argent issus de la migration internationale. L'argent envoyé par les émigrés à leurs familles n'a pas seulement des conséquences socio-économiques. Il a aussi des répercussions spatiales. La ville est devenue, sous une autre forme et sous un rapport sans aucun doute plus valorisant, le partenaire privilégié de son environnement rural aussi bien proche que lointain; un

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

nouveau partenariat essentiellement sous-tendu par les flux d'argent qui, chaque jour, transitent par elle pour arriver en campagne. Si nous prenons l'exemple du cas toubien, une bonne partie des familles qui sont venues s'installer ces dernières années autour de cette agglomération ont des émigrés internationaux qui, régulièrement envoie de l'argent par l'entremise des compagnies de transfert d'argent (Western Union, Money Gram...) qui ont toutes des agences dans la ville sainte; de l'argent que ces familles partent récupérer périodiquement. Ainsi, à la dimension sociale de la migration internationale, se greffe, à l'échelle locale, une dimension spatiale dont nous n'avons sans doute pas fini de constater les véritables conséquences. En imprimant, dans ce contexte, un rythme continuel aux déplacements villes-campagnes, les transferts d'argent encouragent en même temps les rapports de sociabilité entre les deux et impliquent de nouveaux comportements des populations rurales: se forger un réseau de sociabilité en ville, trouver des créneaux de fructification d'une partie de l'argent reçu, avoir une maison en ville, etc.

V.2 L'axe Dakar-Touba : des villes aux espaces urbains ?

V.2.1 L'agglomération thièssoise : croissance démographique et nouvelles modalités de l'étalement urbain

V.2.1.1 Thiès : l'incarnation d'une dynamique régionale

La région de Thiès est, après celle de Dakar, la région la plus peuplée du Sénégal. Sa population représente environ 14% de la population totale. Elle pèse avec Dakar plus de 38% de la population du pays. Ce poids démographique exceptionnel s'accompagne d'un dynamisme urbain fort et continu. Elle est, hormis les régions de Diourbel (dont le taux d'urbanisation ne prend pas en compte l'agglomération de Touba) et de Zinguinchor (dont la croissance urbaine récente s'explique surtout par les effets d'un conflit qui vide les campagnes environnantes de leur population), la région la plus urbanisée, mais aussi la plus dynamique derrière Dakar. Le taux d'urbanisation y est passé de 26 % en 1970 à 39 % en 2001. On peut même dire qu'elle est, après Dakar, la région la plus urbanisée du pays puisque le fait que son taux d'urbanisation soit moins important que celui de la Région de Ziguinchor n'est lié qu'à un simple effet de taille. Il semble logique qu'avec une population régionale deux fois moins importante (557 606 en 2001 contre 1 346 238 pour Thiès), mais aussi une population urbaine deux fois moins importante (259 174 contre 529 417) que celle de la région de Thiès, que Ziguinchor se retrouve avec un taux

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

d'urbanisation plus important. L'urbanisation plus importante de Ziguinchor par rapport à Thiès ne se justifie donc que théoriquement. La seule région avec laquelle on peut aujourd'hui comparer Thiès en termes de croissance urbaine est la région de Diourbel.

La dynamique de Thiès est aussi celle de sa région. Elle se lit par exemple à travers celle de ses villes moyennes (Mbour et Tivaoune) qui font partie des villes les plus dynamiques du pays. Leur population urbaine a toujours dépassé et dépasse encore largement celle de certaines capitales régionales. A titre d'exemple, des villes-capitales régionales comme Louga, Fatick ou Kolda, n'ont jamais égalé, en termes de population urbaine, la ville de Mbour qui les a toujours dépassé de très loin. Au recensement de 1988, leur population était respectivement de 52 057, 18 416, 34 337, contre 76 751 pour Mbour. Si Tivaoune parvenait à maintenir, à l'instar de Mbour, le dynamisme qu'elle a connu au début du XXe siècle (sa population urbaine était de 4 300 habitants contre 2 800 pour Thiès et 2 000 pour Mbour), la région aurait sans aucun doute une croissance urbaine plus importante aujourd'hui.

Mise à part la région de Dakar (*Figure 23*), le taux d'urbanisation de la région de Thiès (TUR) a toujours dépassé la moyenne nationale (TUN). Elle est, hormis la région de Ziguinchor, l'unique région dont le taux d'urbanisation a toujours dépassé la moyenne nationale de plus de 15% (Dakar non comprise). Cette vitalité démographique en milieu urbain trouve son explication dans deux éléments : une croissance naturelle importante et une forte immigration.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 23 : Evolution comparée du taux d'urbanisation national et de celui de la région de Thiès

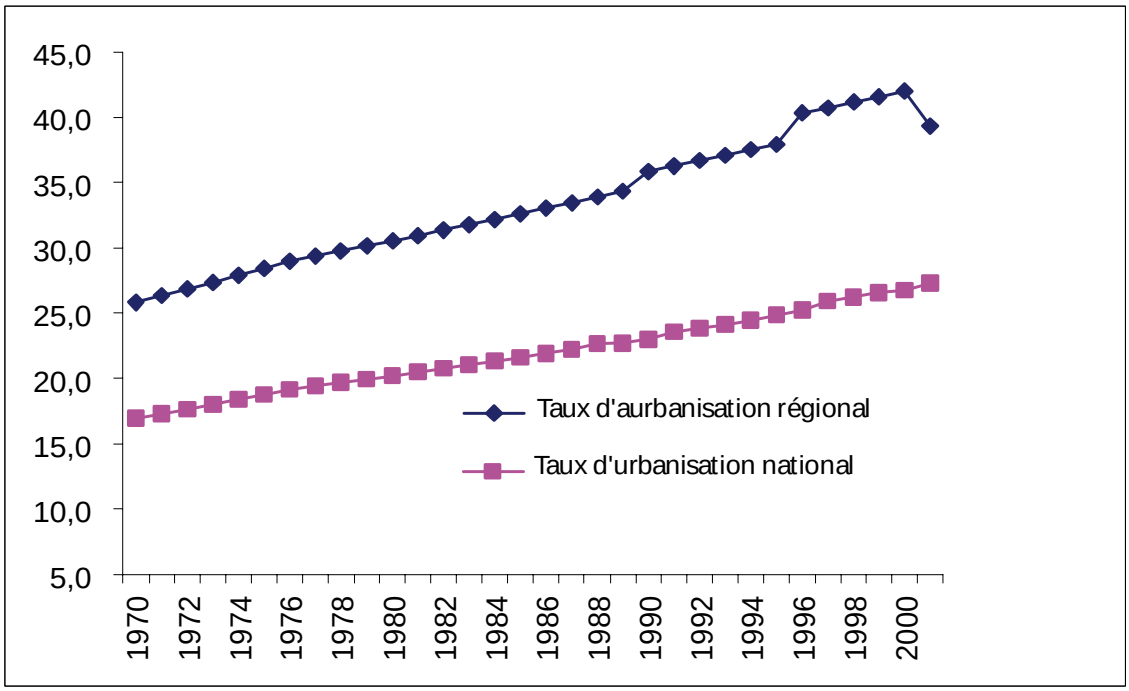

Le maintien d'un fort accroissement naturel au cours des 50 dernières années a permis la constitution d'un important réservoir de populations rurales aux environs immédiats des villes qui a servi de levier à la forte migration intra-régionale qu'a toujours connu la région. La migration vers Thiès notamment est devenue très tôt une préoccupation pour les chercheurs, mais aussi pour les gouvernants. Les importantes masses de population rurale mobilisées par l'industrie ferroviaire ont, dès les années 50, suscité une vague d'interrogations.

V.2.1.2 La ville de Thiès : croissance démographique et extension spatiale

La ville de Thiès est, derrière l'agglomération dakaroise jusqu'au début des années 80 et après celles de Dakar et de Touba depuis 1990, la ville la plus dynamique du système urbain sénégalais. La forte progression de sa démographie ainsi que son attractivité migratoire continue se sont traduites par un étalement urbain rapide et important. En effet, le territoire urbain s'est considérablement étendu. Ce dynamisme de Thiès est aujourd'hui d'autant plus important qu'elle est à la fois *« banlieue lointaine »* de Dakar et de son agglomération et *ville-relais* entre celles-ci et, d'une part les villes du centre-ouest et, d'autre part, celles du nord du pays.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

L'extension urbaine de Thiès connaît en gros deux phases à mettre en rapport avec d'une part la dynamique de l'occupation foncière et d'autre part l'évolution politique et socio-économique de la ville.

Essentiellement marquée par la présence coloniale, la première correspond aux premiers balbutiements de la tâche urbaine. Durant cette période, trois éléments ont facilité le développement de la ville : l'appropriation précoce de la vie urbaine par l'hinterland rural proche (à l'exception de la communauté Sérère *Noon*), le développement de l'industrie et du transport ferroviaires et les facilités liées à l'accès à la propreté foncière. De 1904 à 1949, la population urbaine a été multipliée presque par 12 passant de 2 800 à 32 400 habitants. Cette période est notamment marquée par l'afflux des populations rurales à la recherche d'un travail saisonnier dans les chantiers du chemin de fer.

Carte 29 : Extension spatiale de l'agglomération thièssoise (1949-2001)

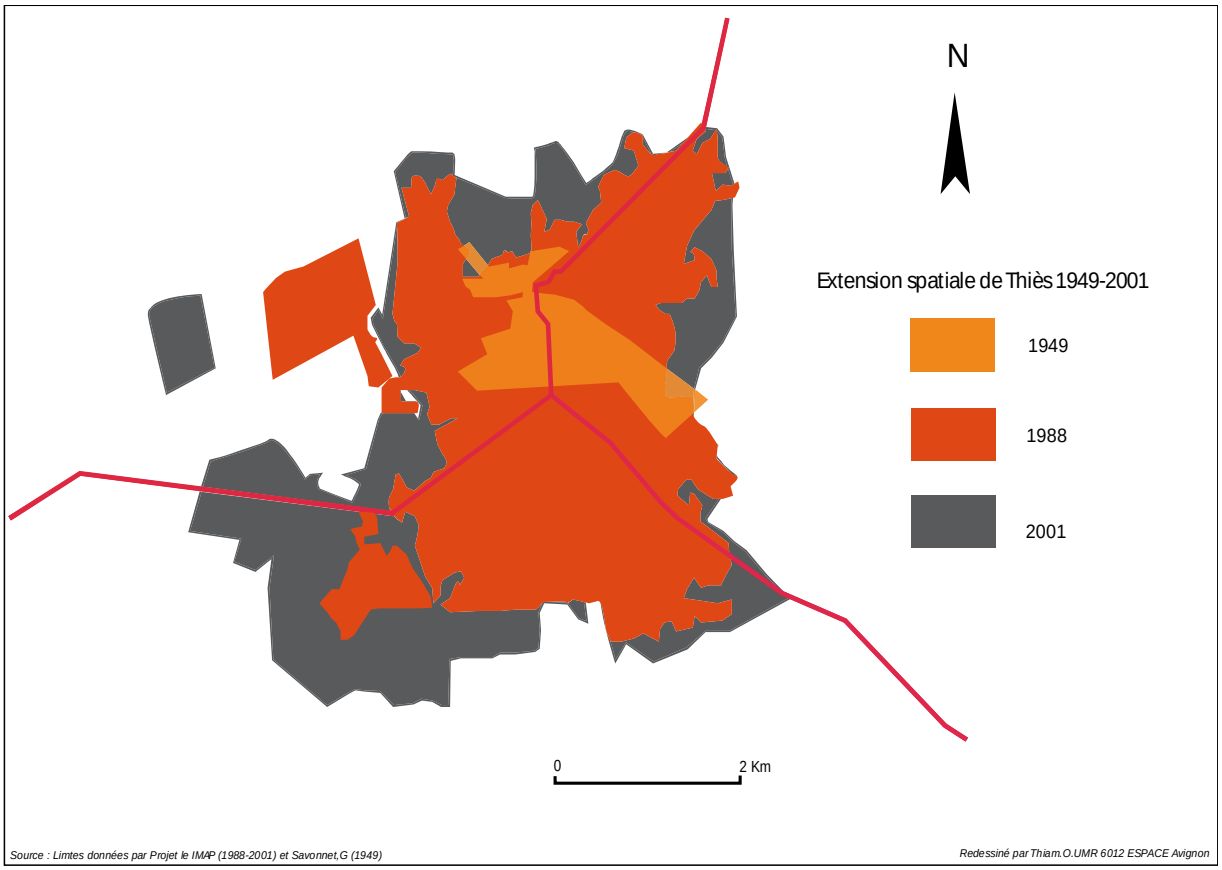

La seconde phase marque la mise en place des premières stratégies de gestion rationalisée de la croissance urbaine. Celles-ci se traduisent par l'élaboration d'un premier

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) en 1949. Son exécution a eu deux principales conséquences : le renforcement de la trame existante et le démarrage d'un boom démographique sans précédent. Il sera suivi d'un deuxième plan en 1970 dont la mise à exécution consacre l'intégration dans le périmètre urbain de plusieurs villages périphériques. Quatorze villages dont 7 (*Silmang, Diassap, Thiapong, Poniène, Thialy, Thiès-noon* et *Sapko*) occupés par la communauté *Noon* ont été officiellement rattachés à la ville en 1978 (Sissokho, 199). Ils sont une vingtaine aujourd'hui. Cependant, ces deux plans n'ont pas suffi à maîtriser la croissance de la ville qui a pris des allures de plus en plus spectaculaires, d'où la mise en place de plusieurs autres stratégies d'aménagement de l'espace urbain.

Cette seconde phase s'accompagne d'un net bouleversement des logiques d'occupation de l'espace. Alors que dans la première, les localisations se sont faites suivant une logique d'occupation linéaire essentiellement dictée par l'économie ferroviaire, dans la seconde, presqu'aucune direction n'est épargnée. L'espace disponible se faisant en effet de plus en plus rare, la ville voit son tissu initial s'étirer dans toutes les directions donnant à la forme de la ville une allure tentaculaire[39]. Ainsi, on passe d'une logique de croissance axiale à une logique d'extension auréolaire. Si aujourd'hui la ville de Thiès connaît, comme Dakar, des difficultés d'extension, c'est parce qu'aussi ses fondateurs n'avaient pas, d'une certaine manière, prévu d'en faire une grande ville, mais plutôt une simple base stratégique d'abord (base militaire) et une étape ferroviaire ensuite. Thiès se situe sur le rebord occidental d'un plateau (137 m d'altitude) orienté est-ouest et prolongé au nord, au sud et à l'ouest surtout par une cuesta relativement abrupte. Par conséquent, la ville ne peut s'étendre considérablement vers l'ouest d'autant plus que cette partie est occupée par la Forêt classée de Pout. Si la ville a donc connu une forte extension spatiale, c'est parce qu'à la fonction initiale (ville militaro-industrielle) s'est ajoutée une fonction économique qui a suscité un engouement sans précédent chez les populations locales. Savonnet (1955), note d'ailleurs à ce propos que *« l'intérêt stratégique qui fut d'abord le*

[39]Cette configuration spatio-temporelle de l'occupation de l'espace est typique des villes d'origine coloniale où les voies de communication ont précédé la forme urbaine. Elle est en quelque sorte l'expression du passage d'une logique de déploiement spatial fondée sur un ordre économique marchand (d'où la recherche de proximité des voies de communication), elle-même guidée par le triptyque accumulation-transformation-acheminement à une logique de déploiement essentiellement guidée par une réelle volonté de trouver des solutions à la demande foncière induite par la déferlante urbaine antérieure à celle en cours (d'où l'allure tentaculaire du déploiement urbain).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

seul considéré, aurait été insuffisant, après la pacification du Cayor, à provoquer l'installation, puis le développement d'une agglomération importante ».

Plus qu'avant, l'extension de la ville se poursuit et reste alimentée par une démographie en constante augmentation. Avec une population de 175 465 habitants au recensement de 1988, elle compte aujourd'hui environ 300 000 habitants. Après une longue période d'hésitation (1904-1950), la courbe démographique[40] affiche une nette accélération depuis les années 50.

Figure 24 : Evolution temporelle de la population urbaine de Thiès

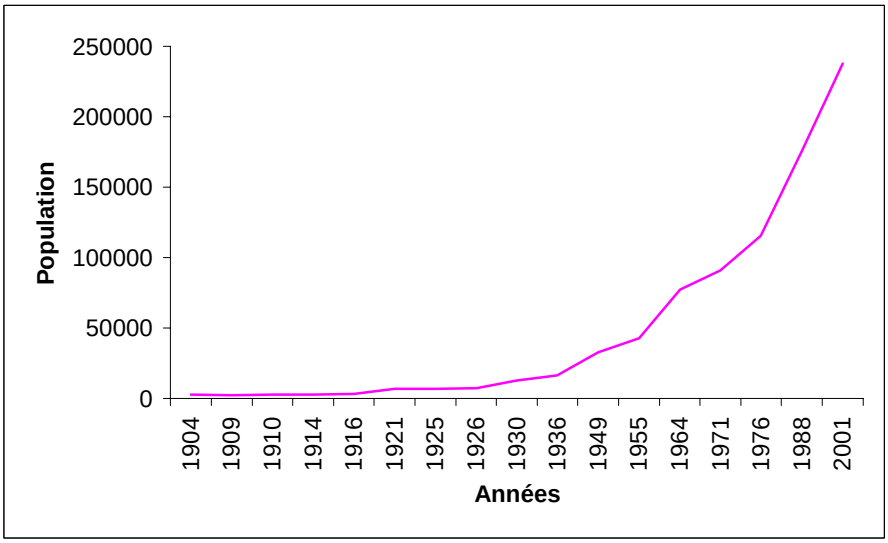

Essentiellement portée à ses débuts par les quartiers centraux, la croissance démographique est aujourd'hui principalement le fait des quartiers périphériques.

La force de Thiès et de sa région en matière démographique réside surtout dans leur attractivité relativement forte. Par le passé, la ville de Thiès (de par sa fonction d'escale ferroviaire) a joué un rôle de plaque tournante dans les migrations interrégionales. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1976 (Diouf, 1980)[41], Thiès et sa région ont enregistré 81 585 immigrants contre 7 912 pour la région du Cap Vert. Elles ont

[40]Sources : Diouf., S, (1980) et Becker., C et *al*, (1994).

[41]DIOUF, (1980), *La ville de Thiès (Sénégal) : croissance démographique et démesure spatiale d'une ville moyenne en « pays sous-développés*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Toulouse Le Mirail, p.112

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

dépassé de loin toutes les autres régions du pays dont le nombre d'immigrants par région dépassait à peine 6 000. Aujourd'hui encore cette place se maintient.

Sur le plan interrégional, Thiès et sa région attirent des migrants de tous les coins du pays. Cependant, la plupart d'entre eux sont originaires des régions de Diourbel, de Dakar et de Kaolack.

Sur le plan intra régional, l'attractivité de Thiès s'apprécie à travers celle du département dont elle est le chef-lieu, c'est-à-dire le département de Thiès. Celui-ci est actuellement parmi les 11 départements abritant une ville chef-lieu de région celui qui polarise le plus son espace régional. Cependant, un tassement généralisé du pouvoir d'attraction de la région n'est pas, comme nous l'avons déjà montré en haut, exclu pour les années à venir.

V.2.1.2.1 L'agglomération thièssoise : les modalités de l'extension et ses conséquences sur les rapports villes-campagnes

L'extension de la ville se fait selon deux modalités : remplissage des interstices intra-urbains et grignotage des espaces ruraux environnants. Cependant, compte tenu de la vitesse à laquelle s'accroît la tache urbaine, la première solution a vite montré ses limites. A partir des années 70, l'énorme demande en terrains ne pouvait être satisfaite qu'en gagnant de l'espace sur la périphérie environnante. Les différents élargissements (tantôt officiels, tantôt officieux) du périmètre de la commune avaient d'ailleurs comme principal objectif d'apporter une réponse à cette demande sans cesse croissante. Seulement les terres sur lesquelles ils portent appartiennent à des collectivités rurales (communautés rurales de Fandène et de Keur Moussa) qui en ont, elles aussi, autant besoin. Devant faire face à d'énormes demandes en terrains non seulement pour satisfaire le foncier agricole, mais aussi le marché immobilier engendré par l'avancée du front urbain, elles se sont engagées depuis quelques années dans une bataille sans merci contre la commune de Thiès. Pour Fandène[42] surtout, l'enjeu est de taille pour au moins deux raisons. D'une part, une intégration des villages de sa partie périurbaine au territoire communal de Thiès signifie pour certains élus (Président du Conseil Rural, conseillers ruraux), notables (Conseil des notables) et représentants locaux du Ministère de l'Intérieur (chefs de villages) la perte du

[42]Voir en annexes les questions de limites territoriales et de villages rattachés.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

prestige politique dont ils ont toujours bénéficié dans le cadre de la communauté rurale. Une perte d'autant plus probable qu'ils auront peu de chance de se retrouver dans le jeu politique communal qui, souvent, accorde peu de place aux nouveaux venus. Les villages périurbains, du fait de l'attrait qu'ils suscitent grâce à leur proximité avec la ville, sont devenus des sources de revenus inestimables pour la communauté rurale surtout en termes d'impôts de différents types (taxe rurale, impôt foncier, etc). Certains villages ont atteint un niveau de développement, mais aussi un poids démographique (entre 1500 et 2000 habitants) tel qu'ils pourront, dans un avenir proche, demander un statut de commune comme cela a été le cas dans plusieurs communautés rurales en 1990 et 1996. Ceci leur permettrait non seulement de pouvoir faire face à la déferlante thièssoise, mais aussi de mieux prendre en main le devenir de leur collectivité qu'ils n'imaginent pas, pour l'instant, entre les mains d'une commune de Thiès élargie. A cela, il faut ajouter un enjeu socio-économique. En effet, un rattachement au territoire communal de Thiès signifie, pour les propriétaires fonciers et pour les masses paysannes surtout, un risque de détournement de leurs droits fonciers traditionnels par un pouvoir municipal de plus en plus en mal de terre. Le rattachement est d'autant plus risqué que ces villages resteraient très longtemps en marge des priorités municipales en terme de développement économique et d'organisation de l'espace; le pouvoir municipal ne s'en servant souvent que comme prétexte pour infiltrer l'espace rural adjacent et légitimer une emprise sur telle ou telle portion d'espace. Pour parer à de telles éventualités, le Conseil rural de Fandène n'a pas manqué d'imagination. En effet, une des réponses opposées à l'étalement de la ville consiste à mettre en place des lotissements anticipatifs[43] juste aux alentours de la ville.

Le conflit foncier entre Thiès et Fandène n'est pas un cas isolé. Il est caractéristique des difficultés auxquelles sont confrontées d'anciennes communes (Kaolack avec la CR de Kaone, Saint-Louis avec la CR de Gandong, l'Agglomération dakaroise avec les CR de Yen et de Sangalkam …) contraintes de se déployer dans un contexte foncier devenu inadapté. Dans ce cas d'espèce, le fait, pour la communauté rurale, de ne pas intégrer le territoire communal comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Les avantages sont liés au fait qu'elle pourra toujours profiter de la proximité urbaine (écoulement de produits agricoles : ce qui est le cas de Fandène dont la production agricole s'est au fil du

[43]Ceci nous a été confié par un conseiller rural avec qui nous avons eu une longue discussion sur la question des rapports entre Thiès et Fandène.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

temps bien adaptée à la demande urbaine, bon marché foncier …) tout en gardant son autonomie politique et territoriale. En revanche, elle devra faire face aux énormes demandes en services sociaux et en infrastructures engendrées par l'augmentation rapide de sa population. Ceci est loin d'être une tâche facile d'autant plus que la communauté rurale comme collectivité locale ne dispose souvent pas de ressources suffisantes pour faire face à ses dépenses même si celles-ci semblent adaptées à sa situation. Face à ce dilemme un certain nombre de réformes s'imposent afin d'adapter le code des collectivités locales aux réalités du terrain. C'est dans ce sens qu'un certain nombre de recommandations peuvent être faites (cf. Chapitre 6).

Dans le cas de Thiès, le cadre est d'autant plus inadapté qu'à la contrainte territoriale s'ajoutent des contraintes physiques. En effet, la ville est en proie à des effets de barrières : forêt classée de Pout à l'ouest, cours d'eau à l'est et au sud (cf. annexes).

La dynamique urbaine de Thiès se lit non seulement à travers l'allure avec laquelle la ville se développe, mais aussi à travers ses villages périphériques en pleine péri-urbanisation.

V.2.1.3 Logiques du déploiement périurbain

Les logiques du déploiement des espaces périurbains des communautés rurales de Fandène et de Keur Moussa répondent mécaniquement à la dynamique urbaine de Thiès et restent désormais commandées par elle. Cependant, on peut distinguer deux phases (avec Fandène surtout) (*Carte 31*) : une première (1970-1988) pendant laquelle l'essentiel de la croissance démographique est supporté par les villages les plus proches de Thiès et des voies de communication nationales qui traversent l'agglomération (Peykouk Touba : 11,69% par an, soit la croissance la plus forte, Keur Mor Mbane: 9,91…) et une deuxième (1988-2001) durant laquelle la périphérie proche cède la place aux villages un peu plus éloignés de Thiès : Fandène Diamdiorokh : 24,84%, soit la croissance annuelle la plus importante, Fandène Diam Ndiour: 16%.

Dans le cas où les taux d'accroissement moyen annuels de la seconde période (1988-2001) se maintiendraient, certains villages devraient encore avoir des gains

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

démographiques relativement importants dans les années à venir. Dans cette hypothèse[44] par exemple, des villages comme Fandène Diam Diokh, Fandène Fantagol, Fandène, tous situés dans la périphérie lointaine devraient voir leur population plus que doubler dans les dix prochaines années. Alors que ceux de la périphérie proche devraient enregistrer des gains démographiques relativement faibles.

Précisons que cette démarche prospective n'est qu'indicative. L'intention n'est pas de dire de quoi demain sera fait, loin de là. Il s'agit tout simplement de donner, à partir de ce qui s'est déjà passé, une idée des tendances démo-spatiales auxquelles on pourrait s'attendre dans les années à venir.

Ce renversement de tendance est classique et peut être pour le cas présent expliqué par trois éléments au moins : la proximité urbaine, l'évolution de la valeur du foncier et le maintien d'un croît naturel élevé.

[44]Le modèle est le suivant : $Pt+n = Pt\ (1+TAM)^n$, où Pt est la population au temps t, n est le nombre d'années (dans 10 ans par exemple) et TAM est le taux d'accroissement moyen annuel. (cf. Morois, 2006).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 30 : Croissance et répartition de la population périurbaine autour de Thiès

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 31 : Evolution de la démographie périurbaine autour de Thiès

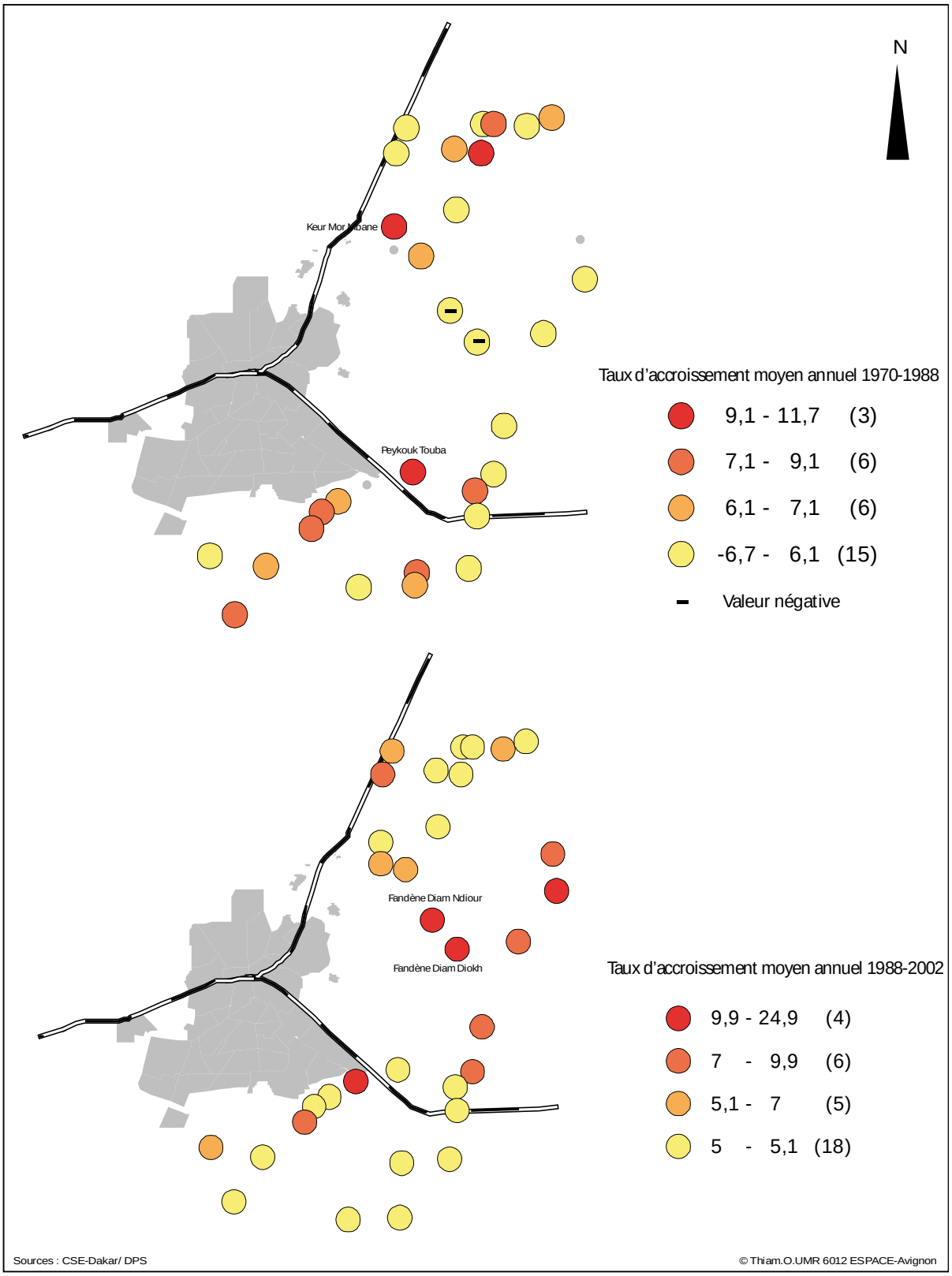

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.1.3.1 L'impact de la proximité urbaine

Ce premier élément renvoie au fait que les valeurs foncières dépendant à la fois de la proximité à la ville et de la densité de l'occupation de l'espace, les villages qui ont eu les gains de population les plus importants durant la première période n'étaient pas aussi densément peuplés à l'origine qu'aujourd'hui. Le tissu urbain s'est depuis considérablement étendu. Leurs territoires ont fini par se raccorder à celui de la ville, ce qui a concouru à l'augmentation de leur densité démographique, mais aussi des valeurs foncières. C'est une situation très fréquente qui obéit à l'évolution du marché foncier urbain. Ainsi, comme dans l'espace urbain proche, « *la progressive saturation de l'espace fait désormais de la terre un lieu auquel sa rareté confère une valeur marchande* »[45]

V.2.1.3.2 La valeur du foncier et ses effets l'extension périurbaine

Le second élément est lié au fait que les terrains des anciens villages périurbains étant aujourd'hui plus chers qu'ils ne l'étaient il y a une trentaine d'années, les nouveaux demandeurs de terrains sont renvoyés à une périphérie de plus en plus lointaine. La ville de Thiès est une ancienne ville d'immigration. L'apport migratoire y demeure l'un des principaux moteurs de l'extension du tissu urbain. Il est aujourd'hui d'autant plus important que Thiès a tendance à devenir la banlieue lointaine de Dakar. Cette fonction devrait se confirmer dans les années à venir avec l'ouverture de l'autoroute à péage Dakar-Thiès en voie de construction.

V.2.1.3.3 Une composante sociologique encore omniprésente : un croît naturel élevé

Le troisième élément est, dans ce contexte, déterminant et renvoie à une des composantes sociologiques du milieu : le système reproductif. En milieu Sérère notamment, le maintien de taux d'accroissement naturel très élevés a permis depuis des générations d'assurer un accroissement notable de la population. Avec le fort exode rural des années 70-80 cependant, l'effet de l'accroissement naturel sur la dynamique

[45]PELISSIER, (1995), *Campagnes africaines en devenir*. Cité par THIAM (2002).

démographique générale est presque passé inaperçu, surtout dans les milieux ruraux éloignés. Ceci, en partie, explique l'apparent ralentissement de la démographie durant cette période. Depuis quelques années cependant, le processus de fixation des populations rurales encouragé à travers l'introduction de projets locaux de développement et associé à un accroissement naturel marqué a entraîné un fort accroissement démographique. Les villages les plus éloignés de la ville restent les plus concernés du fait sans doute d'une activité agricole encore possible et d'un accès à la terre plus aisée.

V.2.1.4 Extension urbaine et accumulation foncière

Il faut dire que le processus de raréfaction de l'espace dans les zones périurbaines des grandes agglomérations comme Thiès, Dakar et Touba s'est accompagné d'un important mouvement de spéculation foncière. On assiste à une sorte de fuite en avant dans laquelle les acteurs de l'immobilier peuvent anticiper sur la croissance urbaine sans prendre beaucoup de risques. Le fait d'acheter des terrains à des prix relativement dérisoires pour les revendre plus tard à des prix plus élevés et avec des marges de bénéfices relativement importantes est devenu une pratique courante. La spéculation est ici d'autant plus marquée que l'institution chargée de la contrôler, la communauté rurale, ne dispose souvent pas des moyens nécessaires pour le faire. Certes les communautés rurales ont acquis avec la décentralisation davantage de compétences en matière foncière. Mais le décalage entre les textes et la réalité reste encore très réel. La situation est d'autant plus incontrôlable que les spéculateurs agissent souvent sous le couvert d'un clientélisme soigneusement encadré par le pouvoir municipal proche. Régulièrement, des maires de ville sont accusés ainsi, à travers des particuliers agissant pour leur propre compte, de malversations foncières.

La mainmise extérieure sur le foncier périurbain thièssois menace considérablement l'économie traditionnelle. Ici comme dans les zones périurbaines de Dakar et de Touba, la logique de rentabilité créée et stimulée par l'extension urbaine tend à détrôner les formes traditionnelles de passation de la terre et fragilise par conséquent l'activité agricole qui en dépend. Si les populations *Noon*, connues pour leur attachement à la terre et aux formes traditionnelles de tenure foncière arrivent à peser encore sur le contrôle de la ressource foncière, les *Wolofs* eux ont tendance à agir différemment. Plus ouverts à l'économie monétaire et à aux modes de vie modernes, l'essentiel des terrains vendus à des personnes

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

venant de l'extérieur leur appartient. Ainsi, l'avenir du statut de la terre dépend incontestablement de l'évolution des rapports de force entre le libéralisme *wolof* et le conservatisme *Noon*.

V.2.2 Dakar et son espace urbain : implosion démographique et étalement périphérique

L'extension spatiale de l'agglomération dakaroise a été impressionnante depuis plusieurs décennies et impressionne encore aujourd'hui. Essentiellement limité à ses débuts aux seuls départements de Dakar, Pikine et Rufisque, l'étalement urbain s'étend aujourd'hui à toutes les entités territoriales de la région. Celle-ci dispose du plus important taux d'urbanisation du pays, soit 96%. Menacés de disparition, les seuls espaces encore épargnés par la tache urbaine sont les terres agricoles et les forêts périurbaines.

V.2.2.1 L'agglomération dakaroise : aspects morphologiques

La configuration spatiale de l'agglomération dakaroise suit celle de son promontoire. Ainsi, aux logiques d'acteurs qui, comme nous l'avons vu plus haut, ont joué un rôle fondamental dans la configuration spatiale de l'occupation de l'espace, s'ajoutent les contraintes physiques liées au milieu. Si dans les pays développés les progrès techniques permettent de les surmonter en partie, l'heure est encore ici à la soumission aux servitudes imposées par le milieu. L'espace a connu une vitesse d'occupation exceptionnelle entre 1986 et 1995. C'est durant cette période que l'étalement des zones urbaines et périurbaines a été le plus spectaculaire. Cette période correspond en effet, aux premiers effets des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'exécution avait démarré en 1984. Cependant cette expansion sans précédent est aussi l'expression d'un regain d'intérêt pour l'espace foncier périurbain qui voit ses usages se diversifier considérablement. A la fonction touristique des années 70 et 80 s'ajoutent de nouvelles fonctions : agriculture commerciale, résidences de grand standing… Celles-ci devraient, dans les années à venir, se renforcer avec l'ouverture de l'autoroute mentionnée plus haut et dont les effets se font déjà sentir. Il ne fait aujourd'hui pas de doute que le comblement futur de l'espace Rufisque-Thiès passera par les zones périurbaines des communautés rurales de Sangalkam et de Yen.

Pour mieux expliciter cette dynamique de l'occupation spatiale, l'approche morphologique ne manque pas d'intérêt. Pour ce faire, nous avons eu recours à un certain

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

nombre d'indices morphologiques utilisés en analyse spatiale. Se fondant sur la notion d'agglomération morphologique (au sens Geopolis du terme[46]), ils ont pour objectif de caractériser la dynamique de l'occupation de l'espace en confrontant simultanément les variations de surface et de périmètre de la tache urbaine.

V.2.2.1.1 Formes et dynamiques spatiales en géographie

La démarche d'analyse spatiale permet d'envisager l'analyse de la forme d'une ville et de son évolution dans le temps ou dans l'espace. La morphologie mathématique est, à part les indices évoqués tantôt, une des principales méthodes permettant de faire ce type d'analyse.

V.2.2.1.2 L'analyse par morphologie mathématique

L'introduction des techniques de morphologie mathématique en géographie témoigne de l'importance des évolutions opérées par la géographie en tant que science et par l'analyse spatiale en particulier. Certes l'usage de cet outil n'est pas encore très répandu. Mais les résultats déjà obtenus par quelques utilisateurs permettent de juger de sa pertinence. Les différents exemples développés par C. Voiron dans son livre intitulé *« Analyse spatiale et analyse d'image par la morphologie mathématique»*[47] donne une parfaite illustration de la pertinence des techniques de morphologie mathématique pour l'analyse des formes spatiales et des formes urbaines. Les traitements effectués par Éric Bailly dans sa thèse intitulée *« Modèle de simulation fractal et croissance urbaine. Etude cas : Nice, Marseille, Gênes »*[48]démontre l'étendue des possibilités offertes par l'outil. L'analyse en morphologie mathématique repose essentiellement sur trois opérations : la dilatation, l'ouverture et la fermeture. Celles-ci peuvent déboucher sur un nombre important d'autres opérations et en particulier la squelettisation. A côté de l'approche par

[46]La définition d'une agglomération morphologique selon Geopolis (base de données sur les villes du monde crée par François Moriconi-Ebrard) est basée sur des caractéristiques de continuité, de densité et de proximité spatiales. Ainsi, appartiennent à la même agglomération morphologique toutes les parties de la surface bâtie d'une agglomération distantes les unes des autres d'au maximum 200m. Ce chiffre peut varier selon les pays (voir Moriconi-Ebrard, 1993).

[47]VOIRON-CONICIO C., (1995), « *Analyse spatiale et analyse d'image par la morphologie mathématique* ». Montpellier, Paris, La Documentation française, 190p.

[48]BAILLY E., (1999), *Modèle de simulation fractale et croissance urbaine. Etude cas : Nice, Marseille, Gênes.*Thèse de doctorat en Géographie, Université de Nice Sophia-Antipolis, 235p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

la morphologie mathématique, une méthode se fonde essentiellement sur le calcul d'indices de forme. Deux de ces indices nous intéressent ici [49]:

- l'indice de *sinuosité* du contour urbain : il met en rapport les surfaces bâties et les périmètres. L'intérêt de cette mesure dont la valeur est aussi élevée que la forme urbaine est régulière réside dans le fait qu'elle donne des indications non seulement sur l'évolution de l'occupation de l'espace aux marges de la ville, mais aussi dans le fait qu'elle fournit des renseignements sur l'évolution de la forme urbaine au cours du temps.

- l'indice de *linéarité* : il est donné par le rapport entre le plus grand axe et le deuxième plus grand axe perpendiculaire à lui.

V.2.2.3 Approche morphologique de l'agglomération dakaroise

L'intérêt croissant de l'analyse morphologique pour les villes se lit à travers l'engouement suscité par la question de l'impact des formes urbaines sur le devenir des villes. Aussi bien dans le débat scientifique que dans le discours politique, la question de la forme urbaine est de plus en plus présente et mise en rapport avec les enjeux du développement durable : économies d'énergies, transports, etc. Dans un contexte spatial aussi contraignant que celui dans lequel évoluent Dakar et son agglomération, l'analyse des indices décrits ci-dessus donne des informations très intéressantes sur les différentes configurations spatiales de l'agglomération entre 1978 et 1999[50].

L'analyse de l'indice de sinuosité permet de constater d'importantes modifications du contour de l'agglomération. Celles-ci traduisent une double dynamique. Son extension régulière, et parfois plus rapide comme entre 1986 et 1995, exprime l'importance de l'intérêt pour les marges littorales. Le périmètre de l'agglomération morphologique est passé de 174 km en 1978 à 162 km en 1995 pour être de 193 km en 1999. Son augmentation notable au cours de la dernière période est due au raccordement de

---

[49]Pour plus de détails sur ces indices, deux références :
- DERICKE P-H., (1992), « *L'organisation de l'espace dans les villes*, in *Encyclopédie de la géographie* », Economica, pp 665-687.
- GUEROIS M., (2003), « *Les formes des villes européennes vues du ciel. Une contribution de l'image CORINE à la compréhension morphologique des grandes villes de l'Europe occidentale* ». Thèse de doctorat en géographie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 307p. Disponible à l'adresse : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/59/86/PDF/tel-00004303.pdf

[50]Voir annexes pour plus d'informations. Les couches SIG à partir desquelles les analyses sont faites, sont produites par le Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

l'agglomération morphologique de Dakar à celle de Rufisque. Inversement la surface occupée par le bâti a constamment augmenté de 1978 à 1999. Elle est passée de 87,09 km^2 en 1978 à 156 km^2 en 1999 en étant de 92,61 km^2 en 1986 et de 133,13 km^2 en 1986. Entre 1978 et 1995, l'un des constats qui se dégage est que l'évolution du périmètre de l'agglomération morphologique est inversement proportionnelle à l'évolution de sa surface. Autrement dit, plus la surface est importante ici, moins le périmètre progresse, et moins le contour urbain est sinueux. La diminution relative de la longueur du périmètre n'est rien d'autre que la conséquence du remplissage par l'habitat, des zones situées aux marges de la ville. La cartographie de l'évolution de l'étalement urbain (voir annexes) montre clairement que ces zones font partie, entre 1986 et 1995, de celles qui ont été le plus affectées par l'étalement de l'agglomération dakaroise.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 32 : Evolution de l'indice de sinuosité (IS)

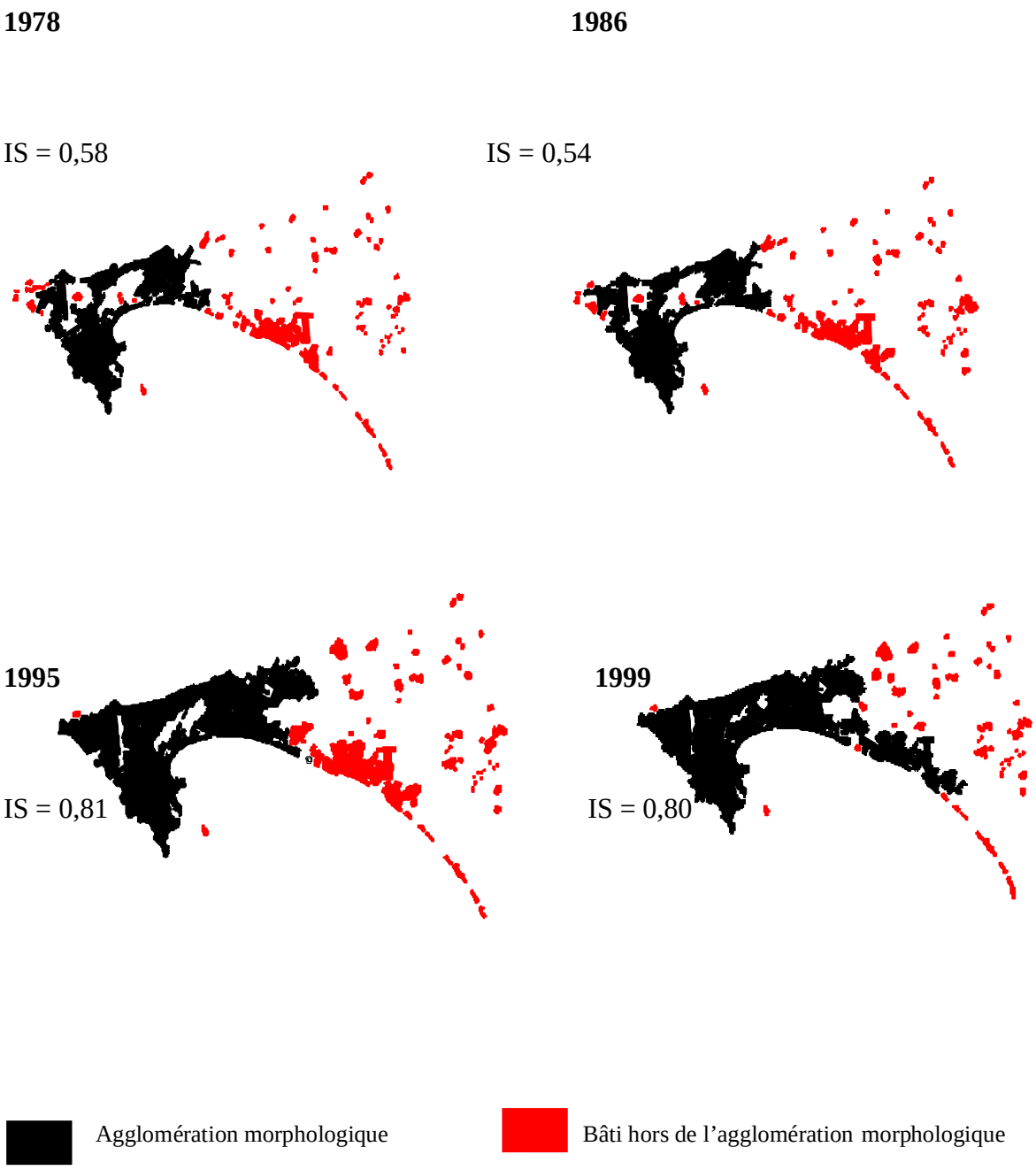

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 33 : Evolution de l'indice de linéarité (IL)

1978

IL = 1,42

1986

IL = 1,47

1995

IL = 1,72

1999

IL = 2,51

Agglomération morphologique

Hors agglomération morphologique

L'évolution de l'indice de linéarité suit exactement celle de l'indice de sinuosité. Cependant, il traduit plus l'étirement de la tache urbaine que son caractère diffus. En effet,

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

l'indice de linéarité est passé de 1,42 en 1978 à 2,51 en 1999. Le centre morphologique de l'agglomération reste, quant à lui, intact. De la même manière, le deuxième grand axe reste à sa position initiale. L'inertie du centre morphologique et de l'axe vertical illustre parfaitement le caractère très contraignant du site sur lequel se déploie l'agglomération dakaroise. En effet, Dakar se situe sur un promontoire orienté est-ouest et s'achevant en cul-de-sac. Dans ces conditions, les possibilités d'extension de l'agglomération sont très limitées. La seule direction vers laquelle des extensions sont encore possibles est la direction est. A l'intérieur du bâti initial, les seuls espaces encore disponibles concernent quelques interstices traditionnellement réservés à l'horticulture. Cette canalisation majeure de la dynamique sur la presqu'île a joué un rôle déterminant dans le raccordement des zones urbaines entre Dakar et Thiès par un essaimage de proche en proche et de part et d'autre de l'axe routier qui relie les deux agglomérations. Ce comblement de l'espace par la ville devrait sans doute se faire à un rythme beaucoup plus rapide n'eût été l'effet de barrière que représente la forêt classée de Pout et qui s'étend de la commune du même nom jusqu'aux alentours de l'agglomération thièssoise. Les grandes infrastructures en cours de réalisation (autoroute à péage, l'aéroport de Dias, la plate-forme de services logistiques de Diamniadio) devraient sans doute accélérer le processus. Le même phénomène s'observe progressivement au niveau de l'axe Touba-Diourbel où certaines agglomérations, qu'elles soient urbaines ou rurales se raccordent de plus en plus. Dans ces conditions, la mise en place d'une *«conurbation »* qui s'étendrait de Dakar à Touba n'est pas exclue dans un avenir plus ou moins lointain. L'ampleur et la manière dont les espaces se structurent (de part et d'autre de l'axe routier Dakar-Touba) permettent d'envisager une telle possibilité. Dans l'imaginaire mouride, une conurbation qui relierait Touba à Diourbel est prédite par le fondateur de la confrérie. Ce n'est pas un hasard si la croissance spatiale de la ville de Touba est beaucoup plus orientée vers l'ouest que vers les autres directions : tous les grands projets immobiliers actuels concernent cette direction. L'élite maraboutique cherche-t-elle à donner corps à ce rêve ? On serait tenté de dire oui dans la mesure où, en pays mouride, la réalité se construit en fonction du mythe.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.2.1.4 La morphologie urbaine et ses conséquences sur le fonctionnement de l'agglomération

Cela étant, la forme linéaire de l'étalement urbain (essentiellement commandé par la configuration morphologique du site) dans le contexte dakarois pose un certain nombre d'enjeux liés au fonctionnement des espaces urbains en général. En matière de mobilité par exemple, elle se traduit par un allongement des distances au centre-principal (le Plateau), une augmentation des coûts de transport (en temps et argent), etc. Le contexte dakarois est d'autant plus complexe qu'aux centralités institutionnelles, ne correspondent pas nécessairement des centralités fonctionnelles. Dakar-Plateau reste le principal centre d'emploi de l'agglomération.

Notons pour finir qu'il existe d'autres indices pour caractériser la forme d'une ville : rapport entre surface du bâti et surface du cercle circonscrit, rapport entre rayon du cercle inscrit et celui du cercle circonscrit. Comme ceux que nous avons utilisés, ils permettent de répondre aux même questions : comment évolue la tâche urbaine, vers quelle direction, etc. Cependant, même s'ils peuvent servir de base d'explication d'une forme urbaine, certains de ces indices ne sont pas exempts de reproches. Le fait qu'ils soient le résultat d'une démarche d'objectivation fondée sur la mise à l'épreuve de formes d'origine humaine en référence à des formes théoriques parfaites (cercles) rarement reproductibles par l'homme dans le cadre de la mise en valeur de son espace, altère un peu leur valeur explicative. Selon Marianne Guerois (2003) aussi, le fait qu'ils dépendent de formes géométriques définies à *priori* entraîne une perte importante d'informations.

V.2.3 Explosion démographique, désordre urbain et étalement périphérique diffus : les raisons de l'occupation anarchique

A l'instar de toutes les capitales nationales africaines, Dakar et son agglomération n'ont pas échappé à l'explosion urbaine des années 70 et 80. Après le comblement des quelques rares interstices qui lui résistaient encore, la démographie urbaine a vite et brutalement pris d'assaut les espaces périphériques. Les nouvelles occupations de l'espace s'effectuent à une vitesse sans précédent et s'accompagnent d'un développement rapide et incontrôlé de l'occupation irrégulière dont les conditions de prolifération ont pris naissance quelques décennies plutôt. Parmi celles-ci, deux attirent l'attention : la suppression du

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

lamanat[51] au profit de l'Etat (loi sur le Domaine national) et le recours aux « déguerpissements » forcés pour libérer et aménager des espaces illégalement occupés. L'occupation anarchique de l'espace dans les grandes villes africaines est souvent imputable au seul boom démographique de la période post-indépendance. Pourtant, elle comporte une dimension politique très claire. Ainsi, l'évocation de la loi sur le Domaine national et des « déguerpissements » forcés est loin d'être fortuite. En effet, il s'agit de montrer à travers elles que l'exceptionnelle poussée de l'occupation de l'espace observée dans la région de Dakar depuis plus de quatre décennies peut être aussi interprétée comme la conséquence d'une stratégie foncière urbaine mal maîtrisée. Cela est d'autant plus vrai que la plupart des installations illégales constatées jusqu'à maintenant ne sont rien d'autre que les suites concrètes des stratégies de contournement de la loi de 1964. La mise en application de cette loi a moins servi à favoriser un partage égalitaire de la ressource foncière jusque-là concentrée entre les mains de quelques familles coutumières, qu'à contribuer fortement à la mise en sursis de l'agglomération dakaroise désormais marquée par une alternance de démolition et de reconstruction.

V.2.3.1 La mise en œuvre de la loi sur le domaine national : rôle dans l'arrangement spatial des territorialités urbaines

Si l'origine de la Loi sur le Domaine reste lointaine, ses effets sur à la fois l'agencement des territorialités sociales et la configuration de l'occupation non réglementée dans la région urbaine de Dakar restent encore d'actualité. En effet, la décision de l'Etat sénégalais de se substituer au système coutumier en matière foncière (avec loi sur le Domaine national de 1964) s'est soldée par le développement de pratiques foncières informelles qui, aujourd'hui encore - comme il y a quarante ans - font partie des principaux facteurs qui sous-tendent le processus d'occupation spontanée qui mine Dakar et sa grande banlieue. Un des objectifs sous-jacents de cette loi étant de déclarer comme faisant partie du patrimoine foncier de l'Etat toutes les terres qui n'avaient pas (à l'époque) de statut particulier ou qui n'avaient pas jusque-là fait l'objet d'une mise en valeur concrète, les propriétaires qui voulaient garder les terres qu'ils se réclamaient (des terres généralement acquises par succession) devaient se conformer à une condition : fournir la

[51]Système socio-foncier traditionnel inspiré en partie du droit musulman et reconnaissant à certaines personnes des droits entiers (usages personnels, location, prêt, cessation sous toute forme, etc.) et inaliénables sur les terres qu'elles ont acquises par droit de hache ou par succession.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

preuve matérielle d'une volonté de mise en valeur[52]. Autrement dit, *« le droit de requérir l'immatriculation est reconnu aux occupants du domaine national qui, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, ont réalisé des constructions ou aménagements constituant une mise en valeur à caractère permanent… »*[53]. Ainsi, devant ce formalisme inhabituel, certains propriétaires n'ont pas hésité à multiplier les aménagements de fortune (cases, baraques, etc.) qui correspondaient plus à une stratégie de protection et de sécurisation des terres susceptibles d'être reversées dans le domaine foncier de l'Etat qu'à une réelle volonté de mise en valeur comme l'exige la présente loi. Ce sont ces aménagements qui, quelques années plus tard, vont constituer les points de départ des processus d'occupation illégale. Cette forme d'occupation a été et reste un facteur bloquant quant à l'exécution correcte des plans d'aménagement urbain[54]. A l'échelle ouest africaine, Dakar n'est pas un cas isolé. Une agglomération comme Abidjan a vécu et vit encore le même phénomène suite aux réformes foncières intervenues durant la décennie 1960. Sans être véritablement comparables avec Abidjan et Dakar, Bamako connaît la même situation.

A Dakar aujourd'hui, les concentrations démographiques les plus importantes de l'agglomération coïncident avec les zones[55] où l'habitat spontané s'est le plus développé. Comme le montre bien la carte ci-dessous (*Carte 34*), c'est, mises à part les communes d'arrondissement de la Médina et de Grand Yoff, dans les communes d'arrondissement périphériques de Pikine et de Guédiawaye que se trouvent les concentrations démographiques les plus importantes de la capitale (Djédah Thiaroye Kao, Yeumbeul Sud, Diamaguène Sicap Mbao...). A titre de comparaison avec les communes centrales, une commune comme Yembeul Sud qui couvre une superficie d'environ 2 km^2 comptait en 2001 plus de 80 000 habitants, soit une densité d'environ 40 000 au km^2 contre 53 000 habitants pour Yoff qui dispose d'une superficie de 14 km^2, soit 3 785 hab/km^2. Cet exemple est loin d'être un cas isolé.

---

[52] Voir VERNIERE M (1977) et DUBRESSON A (1979) pour plus de détails sur les conséquences immédiates de l'introduction de la loi sur le domaine nationale, mais aussi sur ses conséquences sur le système foncier coutumier Lébou.
[53] Article 3 de la loi sur le domaine national, cité par Le BRIS et *a*l (1991).
[54]Aujourd'hui encore le risque de tomber dans un nouveau piège foncier est loin d'être écarté. La débâcle foncière provoquée par l'annonce récente de la construction d'un aéroport et d'une zone économique concertée dans la zone de Diamniadio (banlieue dakaroise) en est la parfaite illustration.
[55] L'Agglomération dakaroise compte plus d'une vingtaine de zones d'occupation illégale réparties entre Dakar, Pikine-Guédiawaye et Rufisque : Pikine Irrégulier, Grand Médine, Hann Pécheur, Thiaroye-sur-Mer, Ouakam, Ngor, Mbao, Malika, Yoff, Cambérène, etc. Aujourd'hui surtout, l'enjeu suscité par l'urbanisation illégale se lit à la fois à travers les stratégie de lutte contre l'occupation spontanée et la multiplication des acteurs en jeu : Etats, organismes parapublics, ONG, etc.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.3.2 Explosion démographique, occupation illégale et déguerpissements forcés

L'explosion démographique de la banlieue dakaroise trouve aussi son origine dans les opérations de « déguerpissements » réalisées dans les quartiers centraux depuis plusieurs décennies. En effet, en choisissant d'évacuer de force les zones centrales d'occupation illégale, les autorités étatiques ne faisaient que déplacer le problème. Comme depuis toujours, *« l'administration s'en est tenue à des solutions expéditives et faussement thérapeutiques, préférant installer en plein champ et loin de la ville les déguerpis et les nouveaux venus »* (Laurent, 1970), essentiellement constitués de pauvres qui n'ont jamais eu d'autre choix que d'aller s'entasser dans les zones de banlieue parfois même déjà remplies. Ainsi, presque à chaque nouveau projet immobilier correspondantà un déguerpissement, a correspondu la mise en place d'une nouvelle zone d'occupation spontanée.

Carte 34 : Population des communes d'arrondissement de l'Agglomération Dakar-Rufisque en 2001

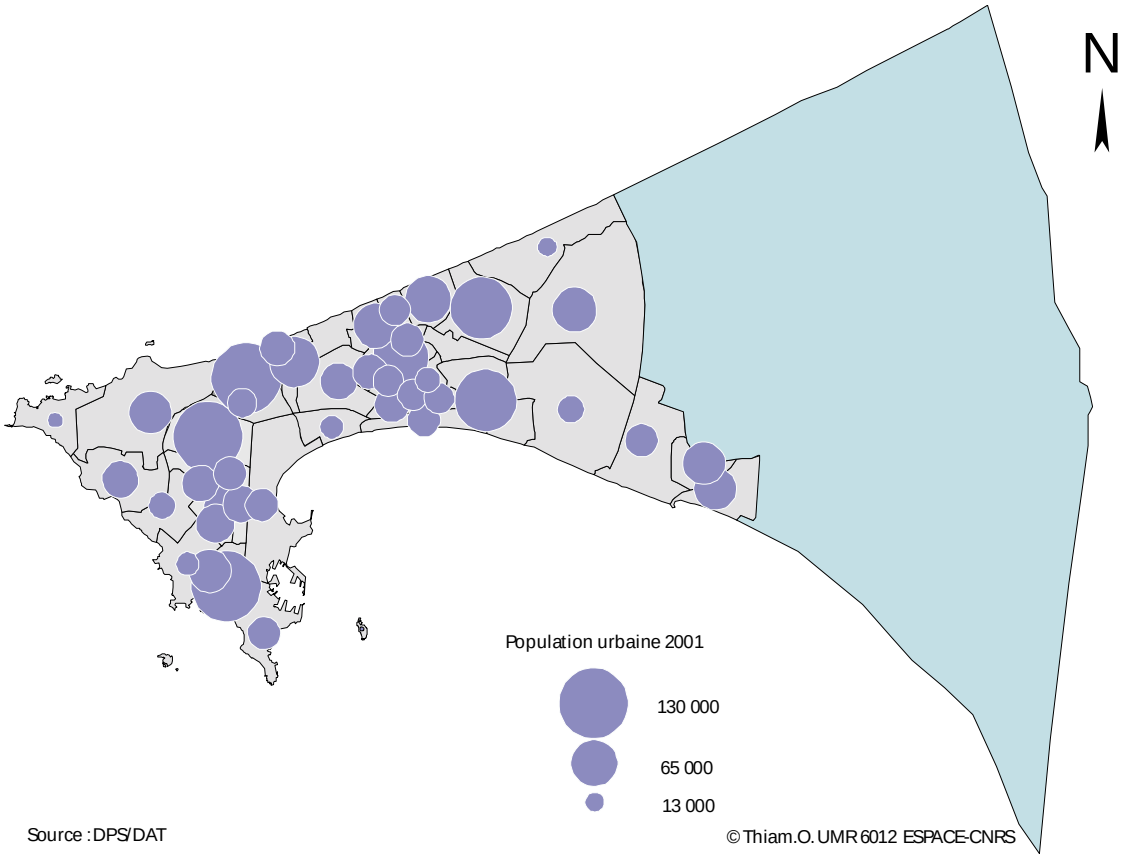

Il faut dire que l'introduction de la loi sur le Domaine national s'est aussi soldée par le déclenchement d'un redoutable processus d'accumulation foncière. En effet, devant le risque de perdre leurs terres sans contrepartie de quelque nature que ce soit, certains propriétaires coutumiers n'ont pas hésité – à défaut d'une mise en valeur personnelle - à brader leur patrimoine foncier moyennant même de modiques sommes d'argent. Les cas de Pikine et de Rufisque respectivement étudiés par VERNIERE (1977) et DUBRESSON (1979) sont à ce propos particulièrement évocateurs. Pour des quartiers comme Pikine et Grand-Médine notamment, l'application de cette loi s'est soldée par un refus systématique de certains chefs coutumiers qui n'ont pas hésité à vendre des terrains pourtant déclarés

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

propriétés de l'Etat.[56] Si aujourd'hui encore la question foncière se pose avec de plus en plus d'acuité dans l'agglomération dakaroise, c'est surtout du fait de cette spéculation foncière qui, loin de révéler ses secrets, sera sans doute la pomme de discorde des antagonismes entre Etat, municipalités et sensibilités autochtones dans les années à venir. Comme l'exprime bien Paul Pelissier (2004) *« alors que le pragmatisme, la souplesse, l'ingéniosité de ses pratiques foncières ont donné à l'Afrique noire la chance de ne pas connaître de « question agraire », c'est avant tout par le canal de l'accumulation urbaine, conjuguée avec l'explosion démographique que sa menace se profile »*. Aujourd'hui, la privatisation de la terre, principale conséquence de la spéculation foncière, est loin d'être conforme aux exigences actuelles des collectivités locales en matières de production aussi bien de logements que d'infrastructures. Celles-ci vivent actuellement un énorme dilemme, essentiellement entretenu par les difficultés liées à l'accès à la terre. Certes elles ont acquis des compétences en matières foncières avec l'entrée en vigueur, à partir de 1996, de la loi sur la décentralisation. Mais celles-ci ne leur permettent pas d'avoir un réel pouvoir sur ce plan. Elles sont toujours obligées de compter sur l'Etat pour acquérir des terrains. Ainsi, ce dont les collectivités territoriales ont bénéficié en matière foncière avec cette loi s'apparente beaucoup plus à des facilités qu'à de réelles compétences.

Contrairement aux collectivités locales cependant, l'Etat dispose d'un certain nombre d'outils[57] qui lui permettent, à chaque fois que le besoin se fait sentir, d'acquérir de nouvelles terres. Il s'agit particulièrement de l'expropriation et du déclassement de domaine forestier. L'expropriation consiste ici en la dépossession légale de terres par l'Etat en vue d'un usage d'intérêt général. Quant au déclassement, il consiste en la soustraction au régime forestier de terres en vue d'un usage d'intérêt public. En l'état actuel de la croissance urbaine, c'est la procédure la plus fréquente. Elle a été à maintes occasions utilisées par les pouvoirs publics, dans la région de Dakar surtout, pour produire de nouvelles terres aménageables.

Parallèlement aux stratégies étatiques, les stratégies informelles gagnent aussi de plus en plus du terrain.

---

[56] LAURENT, (1970).
[57] Code forestier et code de l'Urbanisme du Sénégal.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.4 Formes et dynamiques de l'étalement périurbain

L'occupation du sol dans les zones périurbaines dakaroises revêt deux formes : une forme auréolaire et une forme linéaire (*Figure 25*).

V.2.4.1 La forme auréolaire

Elle se traduit par le développement, à partir d'anciens noyaux villageois, de nouvelles formes de mise en valeur dont l'aspect tranche singulièrement avec celui du paysage initial. Cette forme d'occupation s'est particulièrement développée entre 1986 et 1995. Avec la perte de vitesse progressive de l'agriculture périurbaine de plus en plus en plus concurrencée par la production des zones intérieures (Mboro, Thiès…), beaucoup de terrains agricoles se sont libérés pour laisser la place à de nouvelles formes de mise en valeur : exploitation touristique, résidences, PME industrielles, …

V.2.4.2 La forme linéaire

Elle concerne essentiellement les rebords des itinéraires routiers et le bord de mer. Les formes de mises en valeur correspondent à un type d'occupation privilégiant les activités liées au tourisme (gîtes, résidences touristiques…) et au transport (stations services, entrepôts….). Il faut noter par ailleurs que l'un des principaux éléments auxquels l'attrait et la valeur d'un terrain se mesurent est sa proximité aux voies de communication. Ce n'est pas un hasard donc s'il est très fréquent de voir sur les annonces immobilières des terrains proposés des indications liées à la distance aux voies de communication.

Ce type d'occupation de l'espace a connu un développement important et rapide dans la zone périurbaine de la Petite côte. Des villages comme Sendou, Toubab Dialaw pour ne citer que ceux-là ont fait l'objet d'importants aménagements touristiques ces dernières années.

Pour la dynamique des espaces périurbains, elle s'apprécie nettement à travers les forts taux d'accroissement démographiques de leurs localités. En effet, celles-ci connaissent depuis les années 70 un accroissement démographique exceptionnel que, seul, l'accroissement naturel aurait du mal à justifier. Une bonne partie de ces gains démographiques est liée à l'immigration dont ils ont toujours bénéficié. Les taux d'accroissement moyen annuel y sont relativement élevés et certaines localités voient leur population augmenter considérablement.

Figure 25 : Formes de l'étalement périurbain autour de Dakar-Pikine-Rufisque

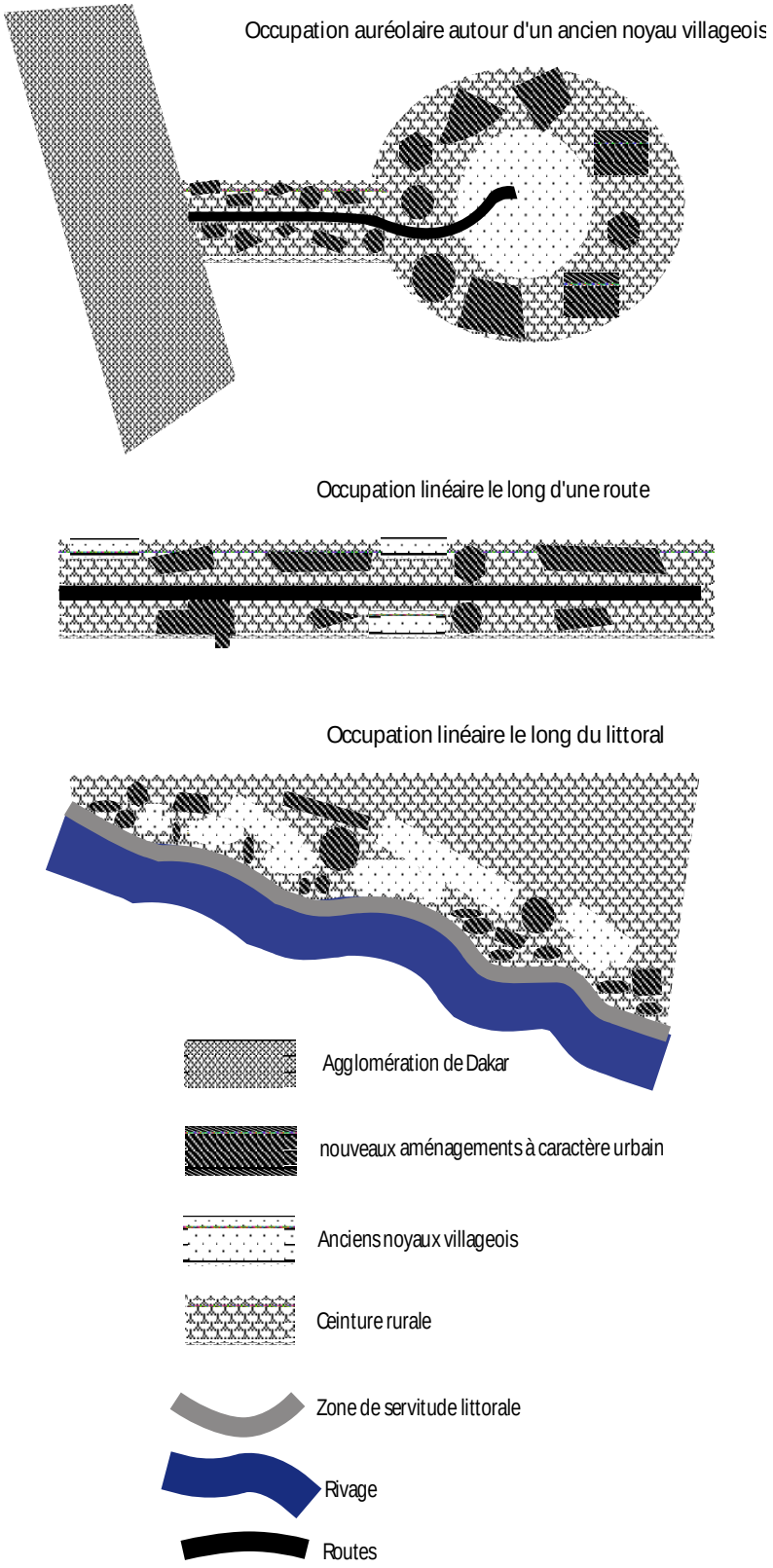

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 35 : Répartition de la population périurbaine dans la grande périphérie de Dakar

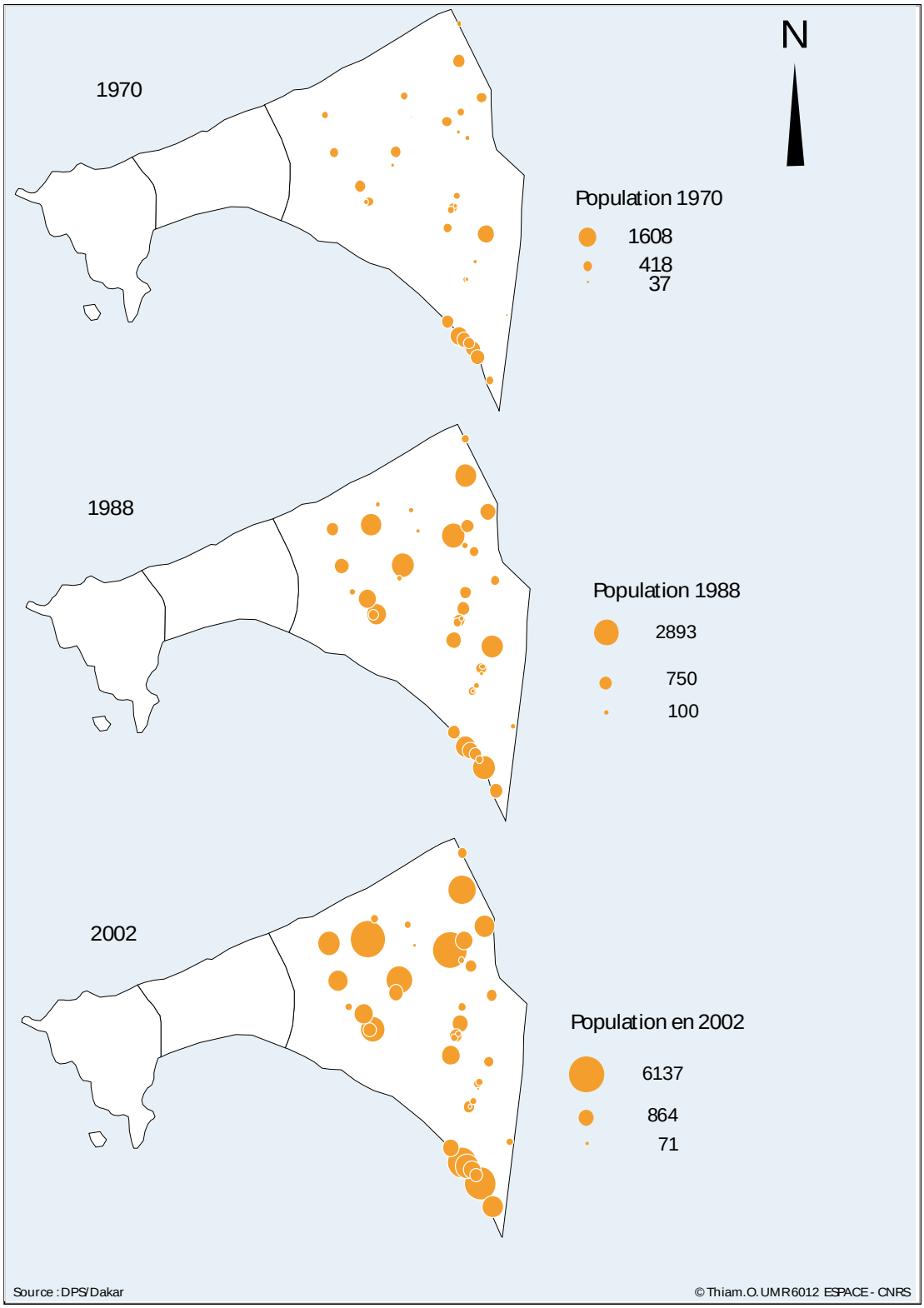

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 36 : Evolution de la démographie périurbaine autour de Dakar

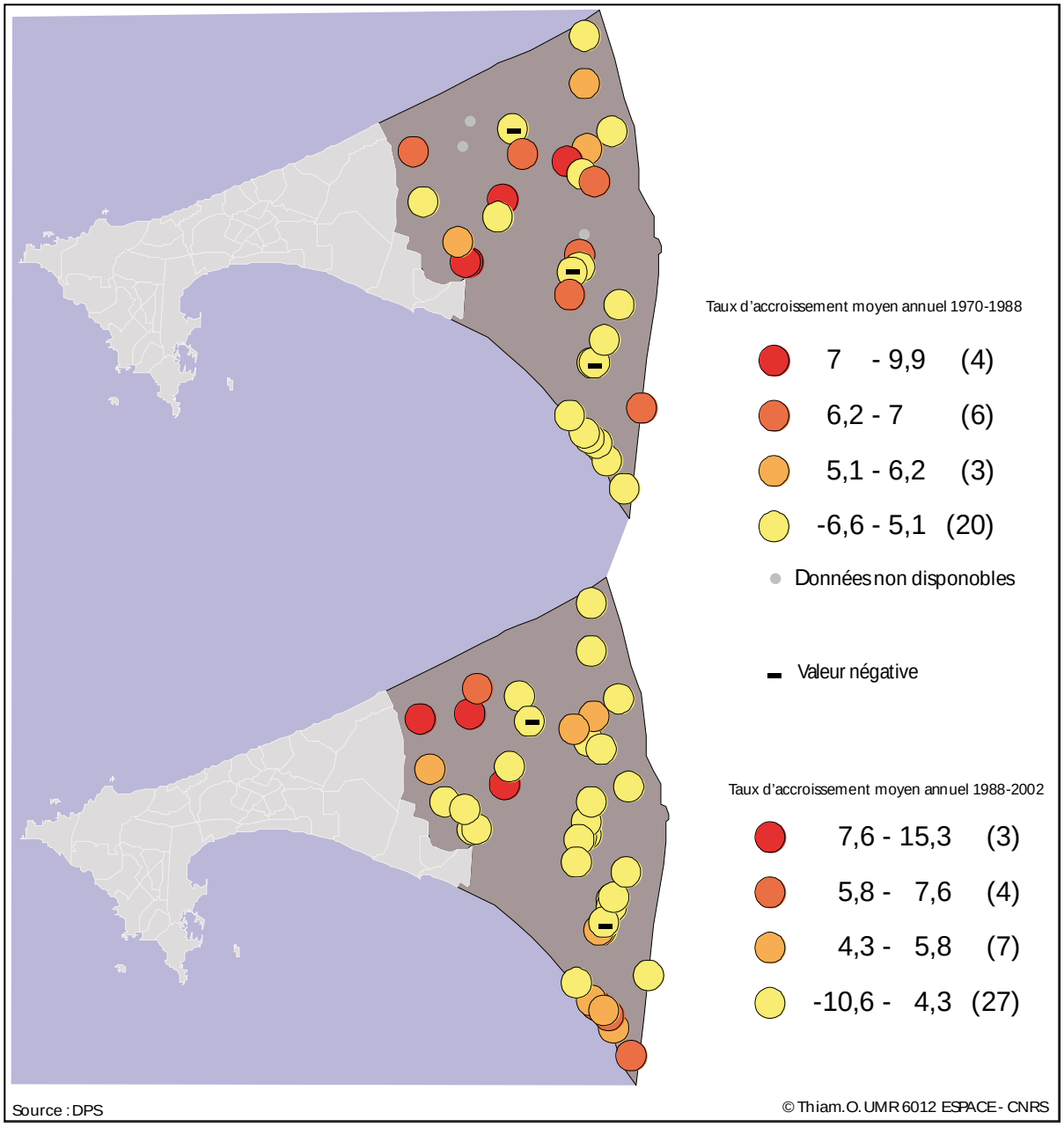

V.2.5 L'agglomération dakaroise : démesure spatiale et gouvernance urbaine

Il est difficile de parler du *péril urbain* dakarois sans s'interroger sur les moyens de sa gestion. Les questions relatives à la gestion de la croissance urbaine dans les pays africains sont délicates. En effet, il s'agit souvent, pour résumer, de se demander s'il est toujours possible de réussir là où l'Etat et les institutions internationales (FMI, BCEOM, Banque Mondiale) ont échoué. Au Sénégal, après 40 années de gestion urbaine sans résultat, l'heure est maintenant à la recherche de nouvelles stratégies. Concernant

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

l'agglomération dakaroise surtout, de nouvelles orientations sont expérimentées depuis une vingtaine d'années. Parmi elles, la loi de 1996 sur la décentralisation constitue sans doute la principale nouveauté. Cette loi est novatrice. En effet, il s'agit de passer d'un mode de gestion centralisée à un système d'administration décentralisée. Pour ce faire, l'ensemble Dakar-Rufisque est divisé en 42 unités politico-administratives appelées communes d'arrondissement. Dirigées chacune par un conseil municipal élu lors d'élections locales, ces nouvelles communes ont deux principales fonctions : favoriser le rapprochement entre populations et élus locaux et servir de cadre d'orchestration et de promotion de la politique de développement à la base. Pour assurer leur mission, elles ont bénéficié, dans le cadre la loi les instituant d'un certain nombre de compétences jadis dévolues à l'Etat.

V.2.5.1 La loi de 1996 et ses conséquences dans le fonctionnement de l'agglomération dakaroise

Si, dans le contexte dakarois, la décentralisation est souvent prise pour une *« panacée »*, sa mise en œuvre présente un certain nombre de risques en termes d'aménagement et de gestion des nouveaux territoires urbains.

V.2.5.1.1 Un risque d'instrumentalisation politicienne

L'un de ces risques est lié au fait de voir les communes servir d'instruments de gestion decentralisée de bases politiques. Un tel risque est fort probable. D'ailleurs, lors de la promulgation de la présente loi, nombre de citoyens se sont interrogés sur les réelles motivations qui fondent la mise en place d'une telle réforme. Alors que certains parlaient d'une tactique des pouvoirs publics prêts à tout pour se débarrasser d'une charge qu'ils n'arrivaient plus à supporter, d'autres y voyaient un simple coup de poker politique visant à apporter une solution aux conflits de positionnement qui déchiraient le parti au pouvoir de l'époque, le Parti Socialiste (PS).

V.2.5.1.2 Un risque de fragmentation socio-spatiale stérile

Un autre risque est celui de voir les distorsions socio-économiques s'accentuer (déjà très importantes) entre territoires de l'agglomération. En effet, toutes les communes n'étant pas partie sur les mêmes bases, le risque est ici - comme ailleurs - *« la dilution des liens organiques entre les morceaux des villes, l'appauvrissement du continuum spatial antérieur et la répétition des inégalités sociales aux différentes échelles intra-urbaines, des*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

îlots de pauvreté jouxtant des isolats de richesse » (Dubresson et Jaglin, 2002)[58]. Sur le plan socio-économique, le diagnostic effectué par Philippe Antoine en 1996[59] - année d'entrée en vigueur de la loi sur la décentralisation - est particulièrement patent comme exemple. En effet, il se dégage à travers sa typologie socio-économique des quartiers de Dakar un fossé démesuré entre les quartiers très riches (Fann Résidence, Allées du Centenaire) et les quartiers hyper-pauvres tous situés dans la banlieue pikinoise. Alors que dans les premiers, le revenu mensuel dépasse les 300 0000 Fcfa, dans les seconds, il est tourne autour de 80 000. De la même manière, l'analyse de la distribution des « éléments de confort » (téléphone, véhicule, téléviseur, branchement en eau et en électricité), montre une distorsion socio-économique très importante. A celle-ci se greffent, d'énormes disparités entre municipalités, les plus pauvres étant toutes localisées en banlieue. Ainsi, après l'échec retentissant de l'expérience municipale à l'échelle nationale - la vague de création de communes s'étant soldée par l'établissement d'un profond décalage entre des communes urbaines très puissantes et des communes urbaines très pauvres - l'expérience des communes d'arrondissement à l'échelle des agglomérations risque d'être un échec même si un système de péréquation est prévu pour compenser d'éventuels dysfonctionnements liés surtout aux financements municipaux.

V.2.5.1.3 Un risque de blocage institutionnel et intercommunautaire

Ce démembrement territorial excessif (la plupart des communes d'arrondissements ont une superficie inférieure à 3 km^2), peut aboutir aussi à un ralentissement, voire un blocage du système de décision. En effet, qui dit redécoupage territorial, dit aussi émiettement de la décision. On sait qu'il est souvent plus facile d'aboutir à une décision avec, par exemple, 5 maires qu'avec 10. Ce souci est d'autant plus grand que les élus ne partagent pas les mêmes sensibilités politiques[60]. La multiplication des foyers de décision entraîne une diversification des intérêts particuliers et une difficulté plus importante à parvenir à établir des compromis. Le risque est donc de voir la logique de confrontation l'emporter sur celle de la coopération intercommunautaire et de l'action concertée. A ce

[58]DUBRESSON A., JAGLIN S., (2002), « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : pour une géographie de la régulation ». *Historiens et Géographes*, n°379, pp 161-167.
[59]ANTOINE, P.1996.
[60]Depuis toujours en effet, les municipalités ont servi d'objets de convoitises des différentes sensibilités politiques qui s'y sont représentées (Diouf et Diop, (1990) cité par Diouf, 1992) pour des raisons clientélistes; leurs préoccupations allant plus dans le sens de satisfaire leurs propres intérêts que ceux des populations pour lesquelles elles sont élues.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

propos d'ailleurs, la guerre des frontières (tantôt pour réclamer la paternité d'une rue commerçante, tantôt pour disputer un terrain) survenue au lendemain de la mise en application de la loi est loin de rendre la situation rassurante : Commune d'arrondissement de Djédah-Thiroye contre celle de Nimzat-Wakhinane, Commune d'arrondissement de Rufisque-Est contre la Commune de Bargny[61]. La question de l'aménagement urbain dans l'agglomération dakaroise reste largement posée et exige une réelle volonté politique.

V.2.3 Diourbel et son espace régional : de la fonction de pôle régional à celle d'une ville de transit

Jusqu'à la fin des années 70, la ville de Diourbel a joué un rôle déterminant dans l'organisation spatiale de la région centre-ouest du Sénégal. Grâce à son statut de capitale régionale, mais aussi au fait qu'elle ait abrité jusqu'à cette période l'une des plus importantes plates-formes industrielles du pays (la Socité Industrielle du Baol pour la transformation de l'arachide), Diourbel a toujours joué un rôle de plaque tournante dans les mouvements entre les différentes villes du Bassin arachidier. Depuis le début des années 80 cependant et consécutivement à la faillite de l'économie arachidière, Diourbel est entrée dans une phase de crise sans précédent soldée à la fois par une perte progressive de son statut de pôle régional au profit de Touba et par un manque de dynamise saisissant. Ainsi, la compréhension de la déprise progressive de Diourbel passe nécessairement par celle de la dynamique récente de Touba.

V.2.4 Touba ou la nouvelle dimension de l'urbanisation sénégalaise

V.2.4.1 Touba dans sa région ou la face cachée d'une dynamique régionale

En moins de 20 ans, la physionomie de Touba - dernière ville à l'est de notre axe d'étude - ainsi que celle des espaces qui l'entourent a été radicalement transformée. Avec moins de 150 000 habitants jusqu'en 1988 et une estimation de sa population à près d'un million d'habitants en 2006, l'agglomération de Touba dépasse aujourd'hui de loin la ville de Mbacké dont elle a été le principal satellite jusqu'à récemment. Elle s'impose désormais comme la deuxième agglomération du Sénégal derrière celle de Dakar-Pikine-Rufisque. Ainsi, l'intérêt du questionnement scientifique pour cette ville réside essentiellement dans

[61] Quotidien Le Soleil, 23 décembre, 1998.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

cette croissance urbaine spectaculaire dont les répercussions spatiales dépassent de loin le cadre local. La ville de Touba est devenue une des principales composantes organiques de l'espace régional diourbelois, mais aussi la deuxième plaque tournante des relations entre Dakar et son arrière-pays proche. Cela dit la dynamique régionale actuelle ne peut être correctement appréciée sans faire référence à la Capitale du Mouridisme. La ville de Diourbel étant presque dépossédée de sa fonction de ville principale et Mbacké et Bambey étant encore trop petites pour assurer des fonctions de haut niveau, Touba s'impose comme le principal lieu d'orchestration du système socio-économique régional. Avec elle, la région de Diourbel connaît une croissance démographique relativement importante depuis 1988.

Figure 26 : Evolution comparée de la population urbaine dans la région de Diourbel

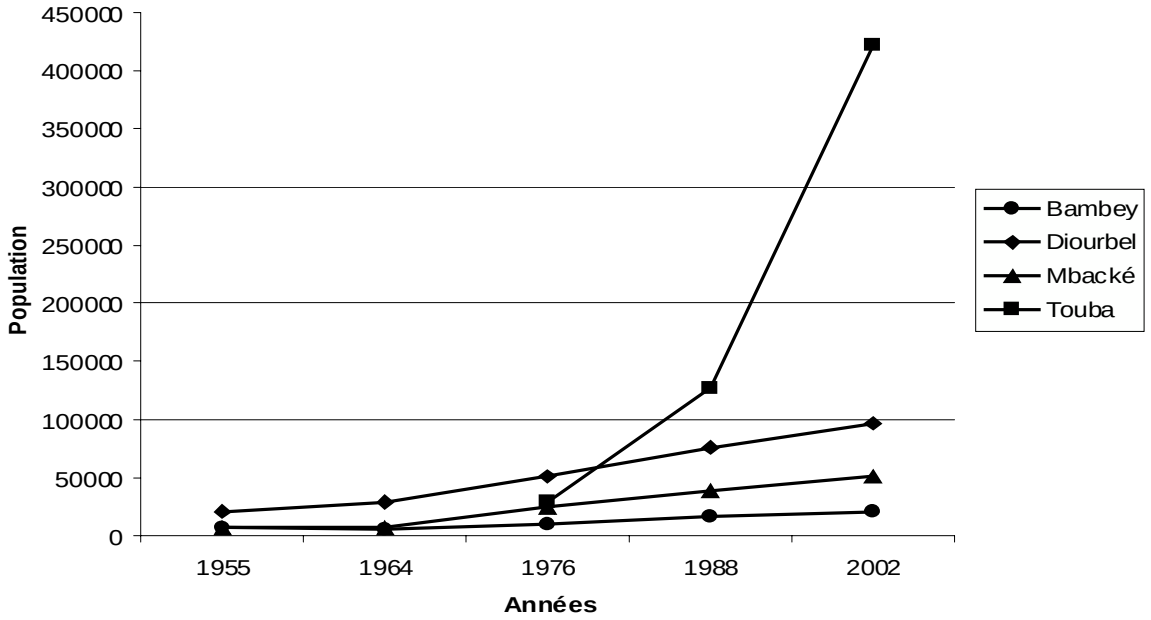

Le taux d'accroissement démographique moyen de la région est passé de 3,12 % entre 1976 et 1988 à 3,38 % entre 1988 et 2002, soit l'un des taux les plus important du pays. A cela s'ajoute le fait que la région de Diourbel est depuis une quinzaine d'années celle qui enregistre le pourcentage d'immigrants le plus important après celle de Dakar (32,5%), soit 13,2%. Elle est l'une des rares régions (Dakar avec 203 920, Kolda avec 58 461 et Diourbel dont le solde plafonne à 99 365) à avoir enregistré un solde migratoire positif en 2004 d'après l'Enquêtes Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) de la même année.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.4.2 Touba : explosion démographique et diffusion périphérique

V.2.4.2.1 Les moteurs de la croissance urbaine : l'immigration

Comme Thiès et Dakar, la dynamique toubienne ne peut s'apprécier sans une prise en compte réelle du facteur démographique qui en est l'une des principales composantes. Jusqu'au début des années 80, la ville de Touba a connu une croissance urbaine relativement modeste, l'essentiel des gains démographiques et des gains issus notamment de la migration étant enregistré par la commune de Mbacké. De la même manière, le tissu urbain ne s'est étiré que très modestement et n'était jusqu'en 1976 que de 575 hectares. Il faut attendre le milieu de la décennie 80 pour que s'amorce une phase de croissance démesurée dont le principal moteur reste incontestablement l'immigration. Elle revêt deux formes : une forme rurale et une forme urbaine.

V.2.4.2.1.1 L'immigration d'origine rurale

L'immigration d'origine rurale provient de tous les coins du pays. Cependant, les zones rurales les plus marquées restent celles des régions de l'ancien bassin arachidier (Diourbel, Louga, Kaolack et Thiès) qui concentrent l'essentiel des membres de la communauté mouride. Dans ces régions, la migration vers la cité sainte s'est traduite par la désertion de villages entiers. L'espoir de trouver une vie meilleure à Touba, mais aussi celui d'une absolution pour l'éternité - la cité sainte étant aussi considérée comme une terre de rédemption - ont finalement convaincu les migrants, déjà tentés à plusieurs reprises par la vie urbaine (migrations saisonnières), de faire le voyage définitif.

Encadré 1

SOCIETE

LE MATIN/VENDREDI 19 JANVIER 2001

EXODE

Des villages migrent vers Touba

Le rêve de tout mouride est d'avoir un toit dans la cité de Bamba. Et mieux encore Touba est la dernière demeure de tout disciple de Cheikh Ahmadou Bamba. Conséquence majeure, beaucoup de villages des régions de Diourbel, Louga, Thiès ont disparu au profit de la ville sainte. […]

« *Quiconque désire acquérir une propriété s'il le veut, il lui en sera offert gratuitement* ». Ainsi s'exprimait feu Serigne Abdoul Ahad Mbacké qui dirigeait la confrérie mouride. Nous étions en 1985. Chaque jour que Dieu fait, des pans entiers de villages disparaissent au profit de la ville sainte. Moussa Diop de l'arrondissement de Kael (département de Mabcké) témoigne : *« la plupart des résidents du village de Kael ont déposé leurs baluchons à Touba en déplaçant avec eux des familles entières. Ce qui fait que l'arrondissement de Kael, jadis prospère avec son élevage, est en train de mourir à petit feu* ». Cheikh Issa Sall est lui aussi frappé par l'ampleur des migrations : *« beaucoup de familles de Keur Samba Kane sont parties s'installer à Touba espérant y trouver un eldorado* ». L'exode vers la ville sainte a pour corollaire un dépeuplement poussé de villages du Baol et du Ndiambour. « *De plus en plus de villages du département de Bambey (Thiepp, Mérina Diop, Lagnar) se meurent* ». *Leurs résidents sont allés trouver une nouvelle terre d'accueil* », relève Pape Moussa Diouf de l'arrondissement de Lambaye. Expliquant l'attrait de la capitale du mouridisme, Mor Diaw un technicien du développement rural, déclare : *« Touba est la capitale de l'informel. Cela fait que les ruraux n'ont aucune difficulté pour intégrer les circuits économiques* ». Avec cette ruée, la cité de Bamba connaît un accroissement démographique exceptionnel. Il s'y ajoute que l'actuel Khalif des mourides Serigne Saliou Mbacké a viabilisé 45000 parcelles durant l'année 1999. Ces lots à usage d'habitation attirent de nouveaux arrivants.[…]

Mademba Ramata Dia

V.2.4.2.1.2 L'immigration d'origine urbaine

La forme urbaine de cette immigration concerne surtout les villes du centre-ouest (Diourbel, Bambey, Thiès et Dakar) et du nord du pays (Louga et Saint-Louis). Cependant la ville qui a le plus subi l'attrait de Touba est celle de Diourbel. Si cette ville connaît depuis quelques années une certaine inertie, c'est surtout du fait de la migration de ses habitants, en premier lieu les plus riches, vers la ville sainte. Ici comme dans les autres villes, l'émigration urbaine s'est considérablement accélérée avec la migration internationale. En effet, les revenus générés par celle-ci ont tout d'abord servi et servent encore à financer des projets immobiliers (lotissements résidentiels, immeubles à usages

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

divers etc.) dans la ville sainte. Si Diourbel arrive à maintenir un certain rôle dans l'animation de la dynamique régionale, c'est sans aucun doute grâce à sa localisation géographique (à l'ouest et à 45 km de Touba); ce qui en fait un passage obligé vers Thiès, et Dakar. Si elle était, dans le même contexte, localisée à l'est de Touba, la situation se traduirait par un isolement régional qui la couperait de la dynamique en cours dans l'axe Dakar-Touba. Rappelons que dans l'imaginaire mouride, la ville de Diourbel comme celle de Mbacké est considérée comme un *« annexe »* de la ville sainte de Touba et que par conséquent la vraie demeure pour un mouride, c'est Touba. Cette conception des rapports entre Touba et Diourbel a incontestablement joué dans les mouvements migratoires de ces dernières années.

V.2.4.3 Configuration spatiale et logiques de l'étalement périphérique

Dans l'arrière-pays toubien proche comme dans les périphéries de l'agglomération thièssoise, les milieux ruraux évoluent depuis une vingtaine d'années au rythme de la croissance urbaine de la cité sainte. Les différentes phases de l'urbanisation ont joué, chacune selon sa particularité et son contexte, un rôle déterminant dans les relations entre la ville et ses campagnes proches. Jusqu'à la fin des années 80, les rapports entre Touba et son hinterland rural ont été marqués à la fois par un pompage systématique et un mitage progressif des zones rurales les plus proches. Essentiellement constitués de domaines maraboutiques, ces espaces se sont définitivement joints au territoire urbain dès le milieu des années 90. Suite à l'appel au peuplement lancé en 1988 par le troisième Khalif général des mourides, la venue brusque et massive de populations issues de touts les coins du pays, a rendu nécessaire la *« réquisition »* d'importants domaines fonciers. A partir de ce moment, la croissance urbaine, jadis essentiellement orientée vers le nord de l'agglomération, commence à s'étendre sur toutes les directions (voir annexes). L'intensité de cette phase est telle qu'elle a bousculé certaines représentations liées aux rapports à l'espace et légitimé des habitudes jadis mal perçues. Par exemple, la Grande mosquée de Touba étant placée au même degré de sainteté que celle de Médine (La Mecque), il était souvent mal perçu d'habiter à l'est de l'agglomération et donc de la mosquée de peur de lui tourner le dos pendant les prières rituelles. Aujourd'hui ce tabou a disparu. Cette direction est parmi celles qui ont reçu le plus d'immigrants ces dernières années. Certains domaines maraboutiques qui s'y sont situés ont vu leur taux de croissance démographique annuel passer du simple ou double, voire même plus. C'est le cas du village de Ndindy Abdou

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

dont le taux d'accroissement moyen annuel est passé de 2,32 % (1970-1988) à 16,79 (1988-2002). C'est aussi le cas de Touba Bagdad dont le taux est passé de –1,64 durant la première période à 3% entre 1988 et 2001. Cette remarque est essentielle. En effet, elle permet de mettre davantage en relief l'intérêt qu'il y a à prendre en compte l'imaginaire sociétal dans l'appropriation et la mise en valeur des territoires. Loin de porter atteinte à la démarche d'analyse spatiale à laquelle nous avons souvent recours, elle l'enrichit et la complète. L'introduction de la dimension comportementale (perceptions et représentations de l'espace vécu) dans l'analyse des faits géographiques peut être d'une importance capitale. Plus que la simple distance physique, le choix d'aller vers un lieu plutôt qu'un autre peut s'expliquer par d'autres raisons (ambiance, variétés des services offerts…)[62] qu'il est très difficile pour ne pas dire impossible de détecter à travers une démarche quantitative. Ce n'est pas donc par simple passion si nous avons choisi de recourir de temps en temps aux perceptions socioculturelles des espaces pour expliquer des faits que seule une analyse spatiale ne permettrait d'aborder dans toute leur complexité.

Cette nouvelle orientation du front urbain (1988 – milieu des années 90) consacrera définitivement non seulement la jonction de l'espace urbain de Mbacké à celui de la ville sainte, mais aussi la phagocytose de zones rurales plus éloignées. Avec elle, les villages périphériques proches sont devenus, à l'image de la ville, des véritables foyers d'immigration. Leur mode de *«recrutement»* connaît cependant, à l'image de celui de la ville, deux principales étapes. Dans un premier temps, les immigrants venaient essentiellement des villages proches et notamment de ceux dont les disciples mourides dépendaient du khalif fondateur du village de destination. Ainsi, alors que par exemple les premiers immigrants recensés à Ndindy Abdou venaient essentiellement de Kéré Mbaye et de ses environs, ceux de Darou Rahmane venaient pour la plupart des villages de Ndock, Belel Mody et environs. La deuxième étape se caractérise par l'accueil de migrants venus de tous les coins du pays.

Cependant, la phase de croissance urbaine démarrée vers la fin des années 90 est sans doute la plus spectaculaire. Elle se traduit par la conquête et la mise en valeur de terres plus éloignées de la ville (jusqu'à plus d'une quinzaine de kilomètres), mais dont l'avenir est désormais lié à celle de la cité religieuse.

---

[62] BAILLY A., BEGUIN H., (2001), *Introduction à la géographie humaine*. Paris, Armand Colin, 219p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 37 : Touba-Mbacké : extension spatiale entre 1986 et 1997[63]

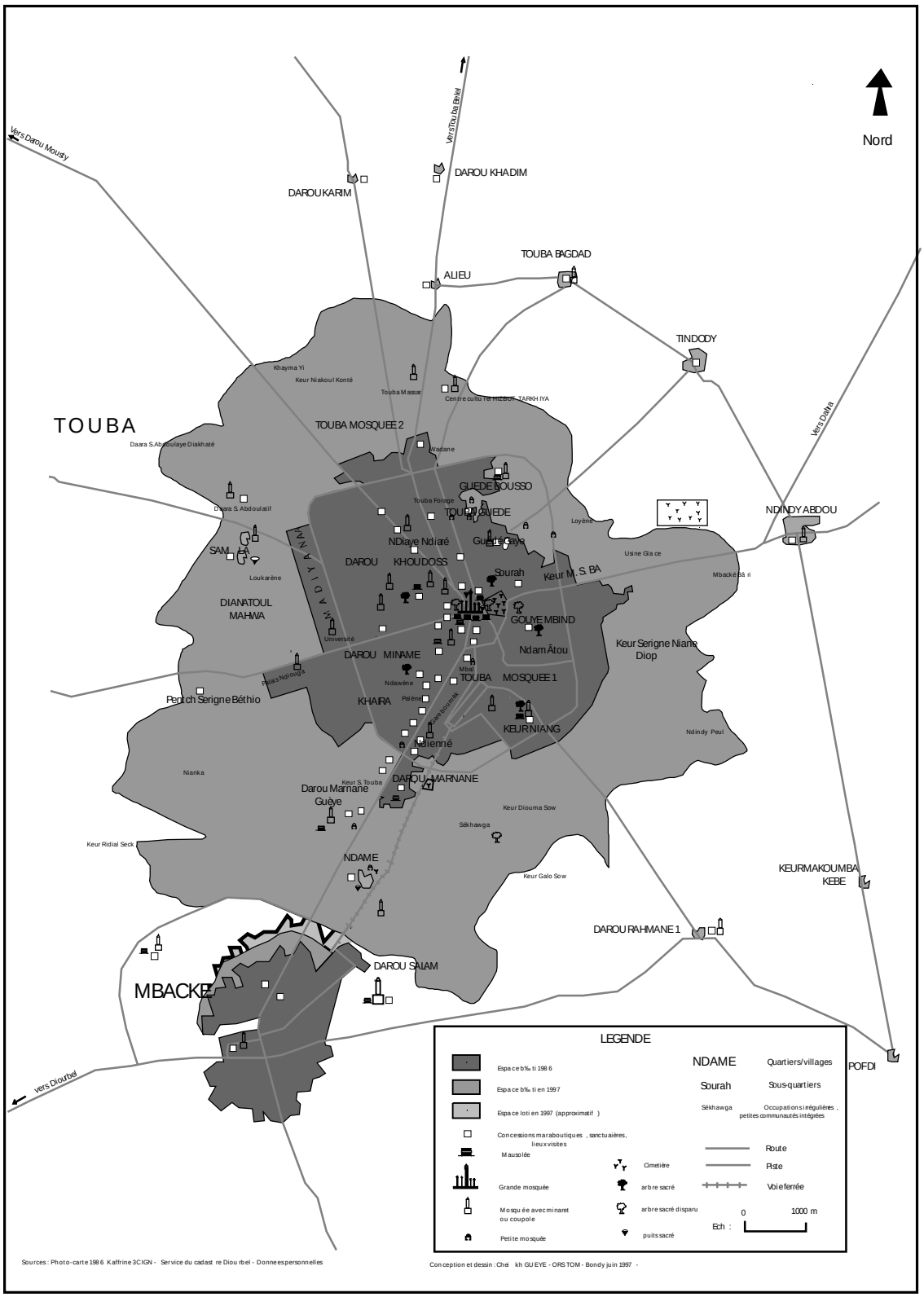

[63] Carte produite par Cheikh Guèye, 1997.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 38 : Répartition spatio-temporelle de la population en zone périurbaine

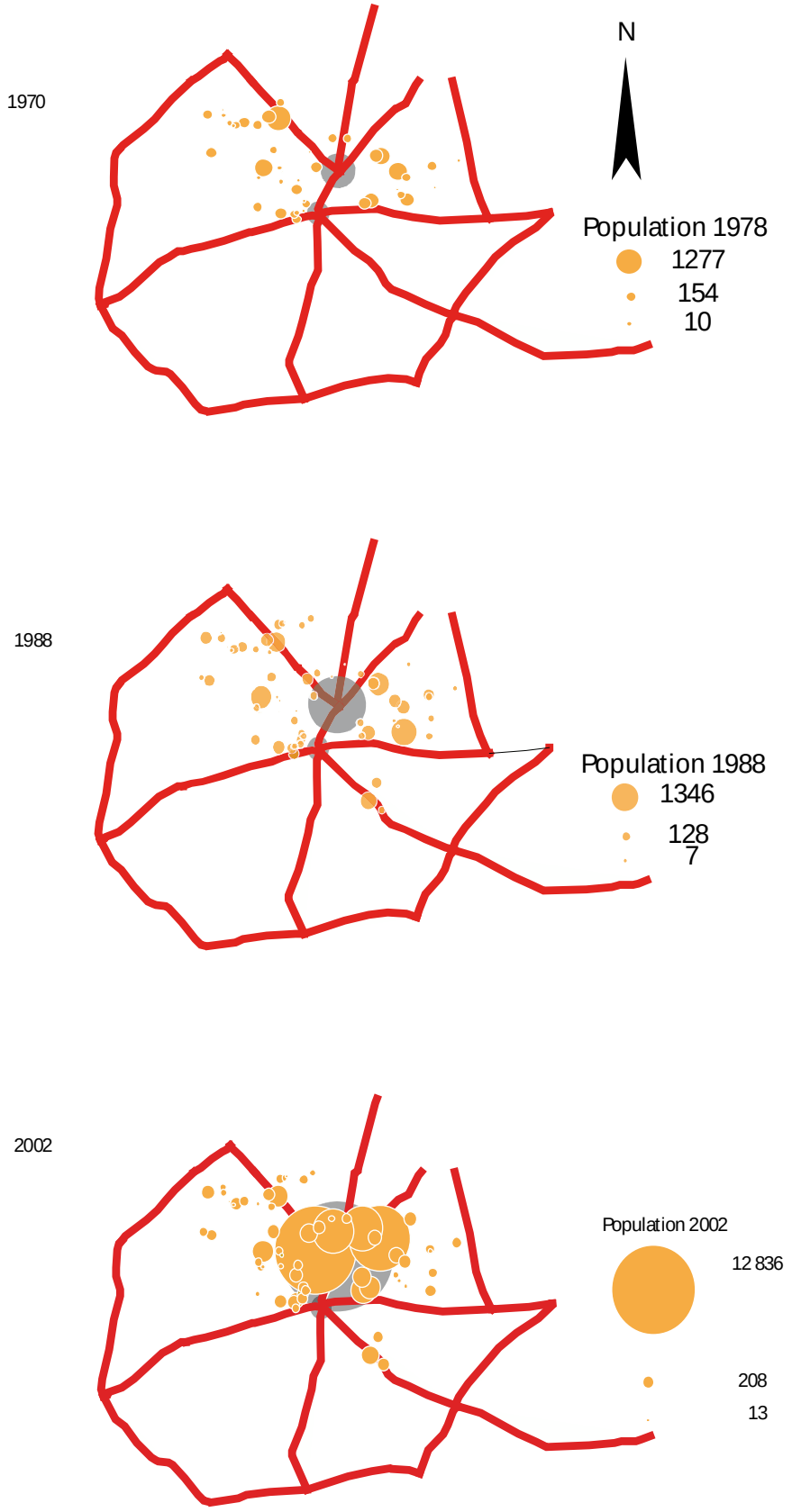

Source : DPS/Dakar

Thiam.O. UMR 6012 ESPACE

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

A cette double configuration de l'étalement de Touba correspond une double configuration de ses rapports avec ses espaces environnants. Alors que dans un premier temps (1976-1988), la dynamique urbaine s'est traduite, comme nous l'avons déjà souligné, par un transfert progressif des populations de certaines communautés rurales aussi bien proches que lointaines vers Touba, la seconde période (à partir des années 2000), se traduit par des effets de compensation de la démographie des communautés rurales proches par les excédents démographiques que génère la ville depuis 1990. En conséquence, les villages périurbains connaissent depuis environ une dizaine d'années des taux de croissance considérables et voient la valeur de leur foncier augmenter régulièrement. C'est ce que nous avons essayé de montrer dans le modèle graphique qui suit (*Figure 27*). La logique que nous tentons de démontrer par ce modèle se lit aisément à travers la cartographie des populations périurbaines autour de la cité religieuse. En effet, avec des densités relativement fortes en 1976, certaines communautés rurales (Kael, Missirah, Touba Fall) environnantes de Touba se sont retrouvées en 1988 avec des densités moins importantes que celles qu'elles ont connues en 1976. En guise d'exemple, le nombre d'habitants au km^2 est passé de 67 en 1976 à 101 en 2002 en étant de 50 en 1988 dans la communauté rurale de Kael. Il est passé dans la communauté rurale de Touba Fall de 55 en 1976 à 62 en 2002 en étant 50 en 1988. Moins touchée, la CR de Missirah voit sa densité passer de 38 hab/ km^2 en 1976 à 62 en 2002. Elle était de 36 en 1988.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Figure 27 : Rapports entre villes et campagne : modélisation spatio-temporelle

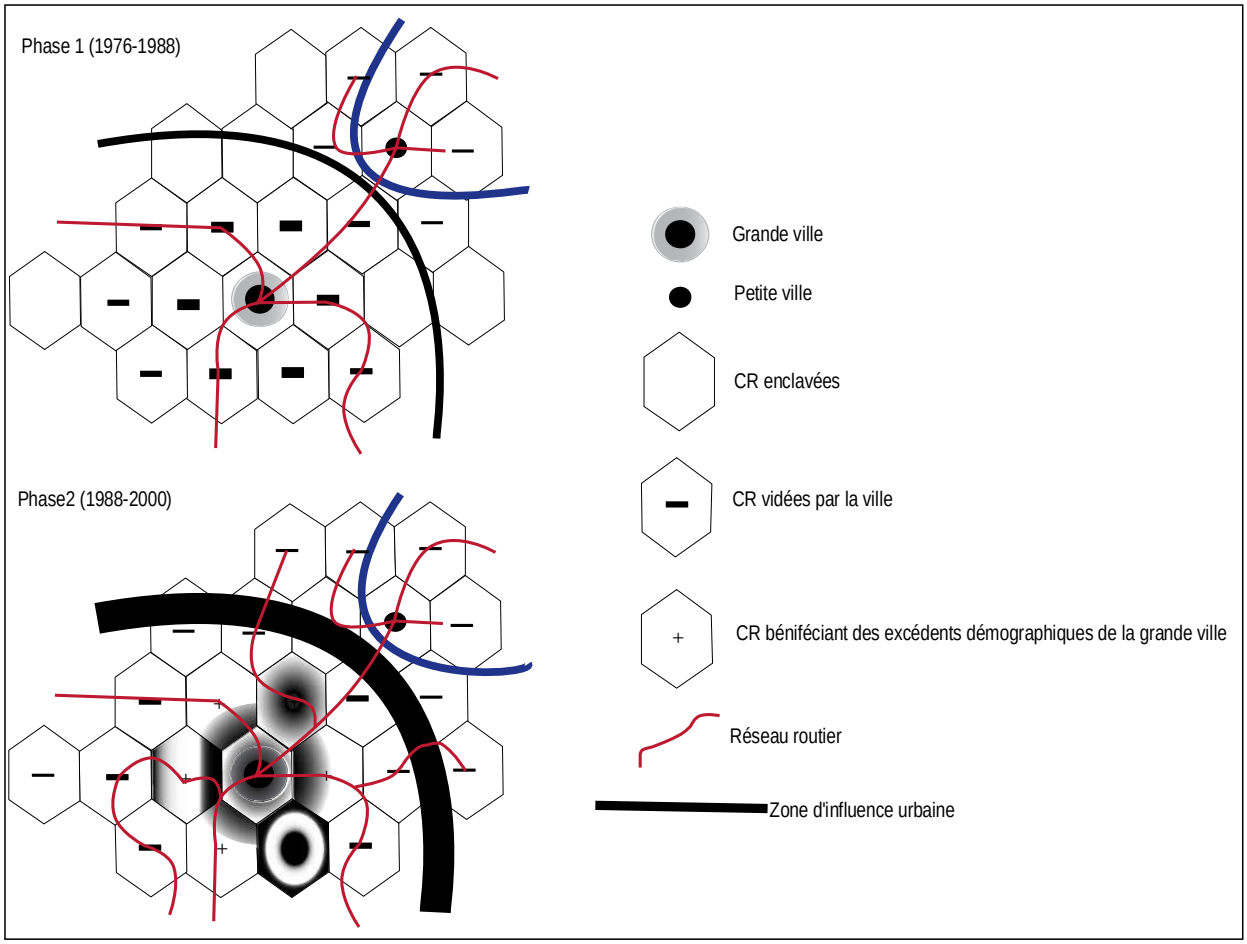

Cependant, ce changement s'observe beaucoup mieux à l'échelle des villages qu'à celle des communautés rurales. Comme le montre bien la *Carte 39*, il s'est opéré un important renversement de tendance dans la dynamique démographique des villages de la périphérie de Touba de la première (1970-1988) à la seconde période (1988-2002). Ainsi, des villages comme Sam, Ndindy Abdou et Ngonane situés à un rayon d'environ 5 km de la ville sainte ont vu leur taux d'accroissement moyen annuel passer respectivement de –3,09 à 40,74 %, de 2,32 à 16,79% et enfin de 2,22 à 17,10% de 1988 à 2002. Inversement, une bonne partie des villages qui, durant la première période, étaient moins touchés par la croissance urbaine de la ville sainte ont vu leur taux d'accroissement annuel considérablement chuter durant la seconde période. Leur perte démographique a essentiellement bénéficié aux satellites de la ville sainte situés à proximité (dans un rayon de 5 km) : Ndindy Abdou, Touba Bagdad, Sam, Ngonane, etc.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 39 : Dynamique spatio-temporelle de la population périurbaine de Touba

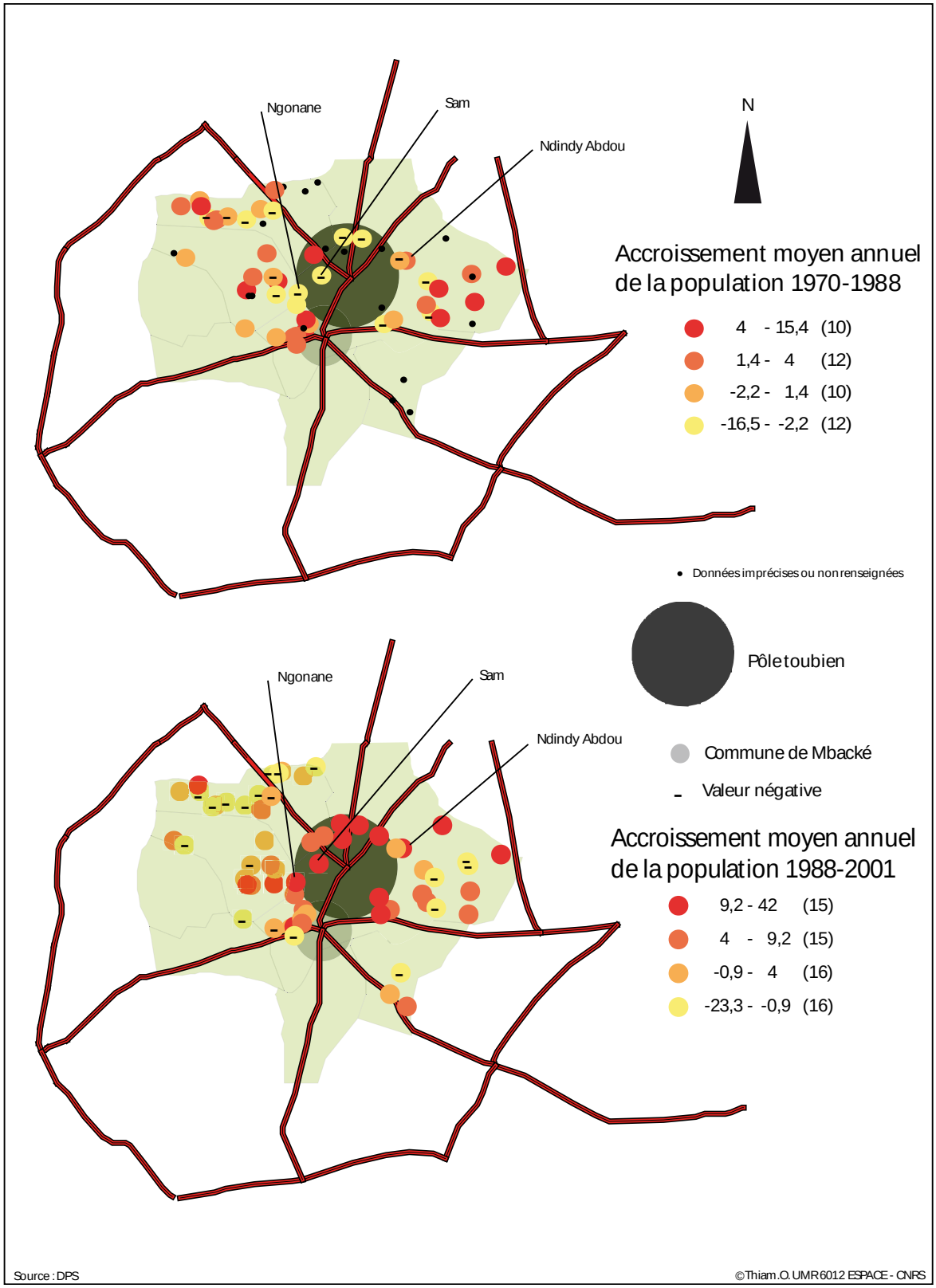

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.4.3.1 Les satellites toubiens : des trajectoires démographiques exceptionnelles. Exemple de Ndindy Abdou, Ngonane, Sam et Touba Bagdad

Ces localités ont en commun trois principales caractéristiques : elles sont d'anciens domaines agricoles, elles sont toutes situées à environ 5 kilomètres de la ville sainte et constituent actuellement les principaux pôles amortisseurs de la migration résidentielle vers Touba. Cependant, ce qui impressionne surtout, c'est le caractère explosif de leur démographie. De simples petits villages jusqu'au début des années 80, ils connaissent actuellement des taux d'accroissement démographique très importants dépassant dans certains cas ceux de certains quartiers de l'agglomération proche. Au croît naturel s'ajoute désormais une immigration pressante dictée à la fois par la saturation de l'espace toubien et par un mécanisme d'accès au foncier encore assez favorable autour des localités concernées.

Le mitage du foncier rural autour des ces localités présente une double composante : une composante résidentielle et une composante socio-économique.

La première se traduit par la construction de logements de type HLM (SENELEC, Résidences Serigne Saliou...), mais aussi par l'édification de résidences privées. Pour un *« village »* comme Sam, le nombre de concessions[64] est passé de 106 en 1988 à 1 060 en 2002. En conséquence sa population a littéralement explosé en passant de 961 habitants en 1988 à 7 229 en 2002. De la même manière, le village de Touba Bagdad a vu son nombre de concessions passer de 12 en 1988 à 396 en 2002. Sa population est passée de 122 habitants à 3 425 durant cette période. Touba Bagdad et Ndindy sont loin d'être des cas isolés. D'autres villages comme Sam (dont la population est passée de 151 habitants en 1988 à 13 997 en 2002) ou Darou Rahmane ont connu des trajectoires démographiques similaires. Leur poids démographique tend à égaler, voire même dépasser ceux de certains quartiers de l'agglomération morphologique de Touba. Avec un chiffre de population qui augmente de plus en plus lentement du fait de la rareté croissante des espaces constructibles, ces quartiers devraient avoir, dans les années à venir, des taux de croissance démographique beaucoup moins importants que ceux des villages cités plus haut. Ce

[64] Une concession est un ensemble de ménages (un ménage étant défini comme un groupe d'individus mangeant et dormant sous le même toit). Elle peut être constituée d'un seul ménage.

renversement de tendance constitue l'une des principales manifestations de la périurbanisation.

La seconde composante du mitage est constituée des constructions à usage socio-économique : hôpitaux, infrastructures de transport, etc.

V.2.4.4 L'élite maraboutique et la quête foncière : un peu d'histoire pour comprendre le présent

La question foncière est primordiale pour comprendre l'émergence aussi rapide de Touba. Au Sénégal, la construction de la géopolitique religieuse et musulmane plus particulièrement est passée par une maîtrise relativement bonne de l'accès à la terre car, comme dans la plupart des sociétés africaines, *« qui détient la terre contrôle les hommes »*. La *« soumission »* des hommes étant, dans le contexte africain, conditionnée par la monopolisation de leur principal outil de production (ici la terre), la construction d'un ordre social efficace et durable passe nécessairement par la mise en place d'assises spatiales solides. La réalisation d'un projet urbain aussi grandiose que celui de Touba ne saurait donc se faire sans une bonne maîtrise foncière. Cela, l'élite mouride l'a très tôt compris. Pour y arriver, la stratégie première était la création de *« daaras »*. A ce sujet, Cheikh Guèye (1999) note, pour le cas de Touba, qu'« *avec l'implantation des daaras autour de Touba débute la stratégie de satellisation qui abouti à la formation du « Grand Touba* ». Cependant, l'outil qui permet aujourd'hui de donner à la ville sainte toute l'ampleur qu'elle connaît est sans aucun doute le titre foncier négocié sous le khalifat de Serigne Mostapha Mbacké avec l'administration coloniale. Il s'agit du bail emphytéotique qui a permis d'entreprendre légitimement un projet de grands travaux avec principalement la construction de la grande mosquée, mais aussi l'aménagement de routes, etc. C'est sur ce document habilement réinterprété[65] que s'appuient en grande partie les opérations actuelles d'extension du territoire de l'agglomération. Les limites du Grand Touba[66] trouvent leur légitimité dans ce contrat entre marabouts et colonisateurs. Ainsi, le fait que l'élite maraboutique, en cas de besoins fonciers, demande l'accord de l'Etat peut être considéré comme une simple formalité d'usage. Après avoir gagné la confiance du colon en misant sur ses énormes talents en matière agricole, l'élite maraboutique toubienne a fini

[65]Pour reprendre le terme de Cheikh Guèye (1999).
[66] Terme consacré par le même auteur.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

par forcer le respect de l'Etat centralisateur en réussissant là où il a échoué et dans un contexte démographique incontestablement plus ardu : la construction urbaine. L'une des plus grandes dernières acquisitions porte sur un espace de 101 000 parcelles : les lotissements Cheikh Ahmadou Bamba. Mieux, l'Etat a d'autant plus de mal à faire opposition aux projets immobiliers maraboutiques qu'au-delà du titre foncier évoqué tantôt, le pouvoir maraboutique dispose d'une autre arme de légitimation de ses droits sur les terres en question : le droit de hache. Par le passé, la coopération entre marabouts et colons par chefs de cantons interposés (ceux de Kael et de Lâ) s'est traduite par l'instauration d'un climat de confiance dont la principale conséquence a été la mainmise complète de la classe maraboutique sur l'ensemble des terres de la zone. Celles-ci sont entrées définitivement dans le patrimoine foncier reconnu aux marabouts avec l'entrée en vigueur de la loi de 1964 sur le domaine national. Les stratégies de légitimation de la terre combinent ainsi la référence à la fois à ce texte et au titre foncier évoqué ci-dessus et le recours au droit musulman. Selon ce dernier en effet, le premier acte qui donne à une personne des droits sur une portion de terre *« vacante »* est le défrichement. C'est lui qui fonde et légitime tous les autres dans l'imaginaire des sociétés africaines en général et dans les sociétés musulmanes en particulier : droit de culture, de construire, etc[67].

V.2.4.5 Urbanisation et quête foncière : la mise à contribution des collectivités rurales proches

Depuis deux décennies cependant, la nouvelle stratégie adoptée par l'élite maraboutique pour mieux satisfaire les demandes en terre qu'exige la déferlante urbaine semble passer par le ralliement systématique des communautés rurales environnantes à Touba. Celui-ci a débuté en 1984 avec le rattachement de la communauté rurale de Kéré Mbaye à celle de Touba. Ce projet volontairement soutenu par l'Etat[68] peut être interprété

---

[67] A propos des questions de législation foncière et des interactions entre droit occidental, droit musulman et droit coutumier en Afrique, une référence : LE BRIS E, LE ROY E, MATHIEU P., (1991), « *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières* », Karthala, 364p.

[68] A ce propos, Jacques Mariel NZOUANKEU (1985) qui semble légitimer la démarche explique : « *Dans un cas au moins, il a paru nécessaire de réaménager la structure de certaines communautés rurales. Comme l'on sait, les communautés rurales sont constituées par des villages appartenant au même terroir, mais dont le nombre ne peut être fixé à priori et une fois pour toutes, il est nécessaire de modifier les limites de certaines communautés rurales compte tenu des mouvements de la population ou de la croissance démographique. C'est ce qui explique le rattachement par le décret du 18 septembre 1984 de la Communauté rurale de Kéré Mbaye. Le rapport de présentation de ce décret est significatif des problèmes que la création des communautés rurales a pu soulever. Il est d'abord expliqué que les deux Communautés rurales ne forment qu'une entité géographique, qu'elles sont séparées de six (6) kilomètres seulement l'une de l'autre, que leurs populations sont unies par de multiples liens historiques, culturel et économique et qu'en*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

comme une volonté de l'élite maraboutique de remobiliser l'ancien *« espace vital »* mouride profondément perturbé par la création des communautés rurales. Le rattachement en 2001 de la communauté rurale de Taïf (un territoire foncièrement mouride) à l'Arrondissement de Ndame[69], semble répondre à cette préoccupation. Ces rattachements jouent sans aucun doute un rôle dans le processus de mobilisation de ressources foncières pour la ville d'autant plus que le conseil rural théoriquement chargé de la gestion du foncier en milieu rural et entièrement dévoué à la communauté, constitue l'un des principaux moyens d'action de la classe maraboutique.

Outre le fait qu'ils constituent un tremplin pour l'élite maraboutique, les rattachements posent un problème crucial : celui de l'intérêt des limites territoriales dans une pareille situation. En effet, si celles-ci ont théoriquement un sens, leur signification pratique l'est beaucoup moins. En matière de fiscalité par exemple, l'impôt est davantage considéré ici comme une sorte de *« dîme »* que comme une obligation citoyenne. Ainsi, certains contribuables appartenant à d'autres communautés rurales n'hésitent pas à payer leurs impôts au Conseil rural de Touba.

V.2.4.6 Acteurs du déploiement urbain

Si la démographie constitue le moteur principal de l'extension spatiale de Touba, il n'en demeure pas moins que le caractère spectaculairement tentaculaire de celle-ci s'explique par un certain nombre d'éléments dont principalement la souplesse du système d'acteurs.

V.2.4.6.1 Le système d'acteurs

Il mobilise un nombre considérable d'acteurs et de sensibilités (familles religieuses, représentants de l'Etat, élus locaux, etc). Autorité suprême de la confrérie et de la collectivité, le Khalif Général en est la référence suprême. Ses pouvoirs sont *« illimités »* et ses décisions *« incontestables »*. Il *« est l'incarnation de l'unité de la confrérie; il est le*

---

réalité « Kéré Mbaye » se présente comme une communauté rurale satellite de celle de Touba; enfin ce rattachement permettra à la nouvelle communauté rurale d'atteindre une taille optimale lui permettant de disposer des ressources nécessaires à son propre développement. La nouvelle communauté rurale sera ainsi économique et financièrement viable ».

[69] Ndame est le chef-lieu de la sous-préfecture du même nom et dans laquelle se trouve la Communauté rurale de Touba Mosquée. Ndame est un ancien village mouride complètement intégré maintenant dans l'agglomération de Touba.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

gardien des symboles matériels de cette unité à savoir la tombe du fondateur et la grande Mosquée qui le contient et ce rôle lui permet de conserver une autorité légitime indiscutée sur tous les mourides, marabouts et disciples »[70]. Essentiellement limitées à l'origine à la seule sphère spirituelle, ses interventions s'étendent maintenant à tous les domaines relatifs à la vie de la confrérie et à son espace d'inscription. Cependant, le consensus reste, en matière de décision, la règle pour toutes les grandes décisions concernant la collectivité. Le Khalif général délègue ses pouvoirs à un certain nombre de personnalités locales dont principalement les représentants des grandes familles maraboutiques (les khalifs de familles) et le conseil rural de la communauté rurale dont Touba est le chef-lieu. En matière foncière surtout, l'extension démesurée de la cité sainte a nécessité la mise en place d'une démarche de gestion plus décentralisée. Ainsi, dans le nouveau schéma de gestion foncière, les responsabilités sont clairement réparties. C'est en premier lieu le Khalif général qui, en cas de besoin, saisit l'Etat. En cas d'accord de celui-ci, les terrains négociés et obtenus sont répartis entre les différentes familles religieuses de la confrérie (qui à leur tour les redistribuent à leurs disciples) par l'entremise de leurs khalifs respectifs. Piliers fondamentaux de la hiérarchie puisqu'étant en contact direct avec le terrain, mais aussi avec les représentants nationaux de la confrérie, ces derniers sont au cœur de la gestion foncière. Cependant, ils sont secondés depuis quelques années par le Conseil Rural devenu un des principaux instruments de contrôle et d'orientation spatiale du front urbain. Composé essentiellement de représentants des différentes familles religieuses, il n'est pas un contre-pouvoir au sens propre du terme[71]. D'ailleurs, le mode de désignation de ses membres (voir annexes pour sa composition) aboutit au contraire, à c'est-à-dire un organe au service des aspirations de la communauté. De la même manière, sa composition - il est essentiellement constitué de représentants de familles maraboutiques résidant à Touba - reflète parfaitement l'enjeu qu'il y a, pour chaque lignage religieux, d'y être représenté.

A ces principaux acteurs, il faut ajouter les organisations religieuses telles les Dahiras qui depuis quelques années font partie intégrante de la gestion de la cité religieuse. Leurs contributions vont de la mobilisation d'importantes sommes d'argent à la

[70]ROCHETEAU, (1975), « *Pionniers mourides au Sénégal : colonisation des terres neuves et transformation d'une économie paysanne* », pp 19 à 53. Cité par THIAM,.(2002).
[71] En guise d'exemple, voir tableau n°6 pour sa composition.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

construction d'édifices publics (hôpitaux, mosquées…) en passant par l'assainissement et la participation au financement au réseau d'adduction d'eau potable.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION CHAPITRE V

L'intérêt de ce questionnement sur l'émergence d'un axe urbain Dakar-Touba est triple. D'abord, il a permis de mettre un accent sur les nouvelles formes vers lesquelles tendent les mécanismes de production du fait urbain dans les pays en développement. Contrairement à ce qu'on a connu jusqu'au début des années 80, la dynamique des villes allie désormais la mise en valeur des ressources locales et la maximisation des opportunités offertes par les rapports avec l'extérieur. Plus que l'accroissement naturel et les ressources tirées des rapports avec les campagnes proches, la mobilité interurbaine joue désormais un rôle déterminant dans la dynamique des villes et mérite d'être bien prise en compte pour comprendre la déprise des unes et la forte dynamique des autres. Deuxièmement, il permet de saisir les nouveaux enjeux que posent les villes en terme d'aménagement et de gouvernance des territoires. Enfin, il permet de mettre en exergue l'intérêt d'un renouvellement du questionnement du fait urbain dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier. Celui-ci implique parallèlement le renouvellement des approches et des outils employés pour aborder la ville et les espaces qui en dépendent.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHAPITRE VI : L'axe Dakar-Touba : projets actuels et perspectives d'aménagement du territoire

VI.1 Aménagement et responsabilisation des territoires au Sénégal

VI.1.1 Composantes institutionnelles : la politique de décentralisation

VI.1.1.1 Territoires et gestion participative en milieu rural sénégalais : le référent foncier est-il encore pertinent ?

Dans le Sénégal indépendant, les réformes de décentralisation ont officiellement démarré à partir de 1972 avec la création des communautés rurales. Les enjeux fonciers soulevés par la mise en application en 1964 de la loi sur le domaine national ont déterminé en effet la nécessité de mettre en place une politique de gestion rapprochée des terres relevant du domaine de l'Etat. Ainsi, la communauté rurale s'est constituée en relais entre l'Etat (représenté par le sous-préfet) et les populations locales (représenté par un conseil rural élu au suffrage universel). Cependant, il faudra attendre la réforme de 1996 pour voir les communautés rurales jouer un rôle véritablement déterminant – du moins théoriquement – dans la conception et l'orientation des politiques de développement locales.

Cela étant, notons non sans intérêt qu'au Sénégal comme dans la plupart des anciennes colonies françaises d'Afrique en général, le découpage de l'espace rural obéit, au-delà de la simple volonté de déléguer aux populations rurales la gestion de leur principal outil de production, c'est-à-dire la terre, à une réelle philosophie d'optimisation de cette ressource essentiellement fondée sur le principe platonicien du partage de l'espace et de ses ressources (Moriconi-Ebrard, 2003).

Testées pour la première fois en géographie, et pour le cas du Sénégal en particulier, par François Moriconi-Ebrard (2003), les Lois de Platon recommandaient *« de créer de petites unités spatiales lorsque les ressources sont importantes, et de grandes unités lorsque ces dernières sont faibles »*. Dès 1790, les Constituants français tentèrent de mettre en application ces principes d'équité territoriale dans l'esprit rationnel, égalitaire et démocratique des Lumières dans un nouveau découpage administratif du territoire. Plus tard, les armées napoléoniennes l'exportèrent dans la majeure partie de l'Europe continentale (Italie, Belgique, Espagne…) et ce principe fut de même appliqué plus tard au

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Japon (ken), en Thaïlande (changwat), etc. La France et l'Espagne l'appliquèrent de même à leurs colonies.

Inversement, le principe préconisé par Platon n'est pas appliqué dans les pays dont le système juridique est fondé sur la *Common Law*. Ainsi, dans leurs anciennes colonies, les Anglais ont appliqué le principe du *« divide et imperum »* prôné par César et traduit en anglais par *« divide and rule »* (diviser pour régner). Au contraire du précédent, ce principe consiste à créer des zones d'exception protégées et bénéficiant de privilèges divers (fiscaux, autonomie administrative, self-government…) échappant à l'autorité des grandes divisions administratives. Pour autant ce découpage est considéré par les britanniques comme *« juste »*. Sa logique peut être trivialement résumée par la formule *: « les grands ont plus d'appétit que les petits »*. En effet, en vertu de ce principe, une grande ville a besoin d'un vaste hinterland fonctionnel, tandis qu'une petite ville peut se contenter d'un hinterland réduit. Le découpage issu de la tradition juridique de la *Common Law* est donc foncièrement inégalitaire : on y trouve de vastes unités administratives fortement peuplées, aussi bien que de petites très peu denses. De même la fonction de chef-lieu y est moins discriminante.

Ce serait l'une des raisons pour lesquelles les systèmes urbains des pays africains colonisés par l'Empire britannique présentent des caractéristiques très différentes des ex-colonies françaises, où le droit civil codifié dit *« continental »* a prévalu.

L'analyse des deux principaux niveaux de découpages du Sénégal (communautés rurales et sous-préfectures rurales) reflète parfaitement la mise en application du principe platonicien. Fidèles prolongements des cadres territoriaux issus de la colonisation, la plupart des découpages effectués après les Indépendances obéit – sans doute de façon inconsciente – à ce principe : quel que soit le niveau territorial considéré en effet, les unités territoriales augmentent progressivement de surface au fur et à mesure que l'on s'éloigne des régions ouest-centrales (plus riches en terres arables et plus denses en terme de démographie) vers les régions frontalières du Nord, de l'Est et du Sud-est (plus pauvres en terres arables et moins favorables à la culture de l'arachide, principal produit d'exportation de l'*« Etat colonial »*).

Dans l'espace auquel nous nous intéressons dans cette thèse, les deux plus vastes communautés rurales, c'est-à-dire Vélingara et Barkédji avaient respectivement 2 941 et 5761 habitants en 1976 alors que les deux plus petites communautés rurales Ndoulo et

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Ndangalma avaient respectivement 7 788 et 11 989 habitants. Au recensement de 1988, les deux premières avaient respectivement 6 183 et 11 883 habitants et les deux autres en avaient 9 582 et 17 069.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 40 : Découpage administratif de l'espace rural sénégalais

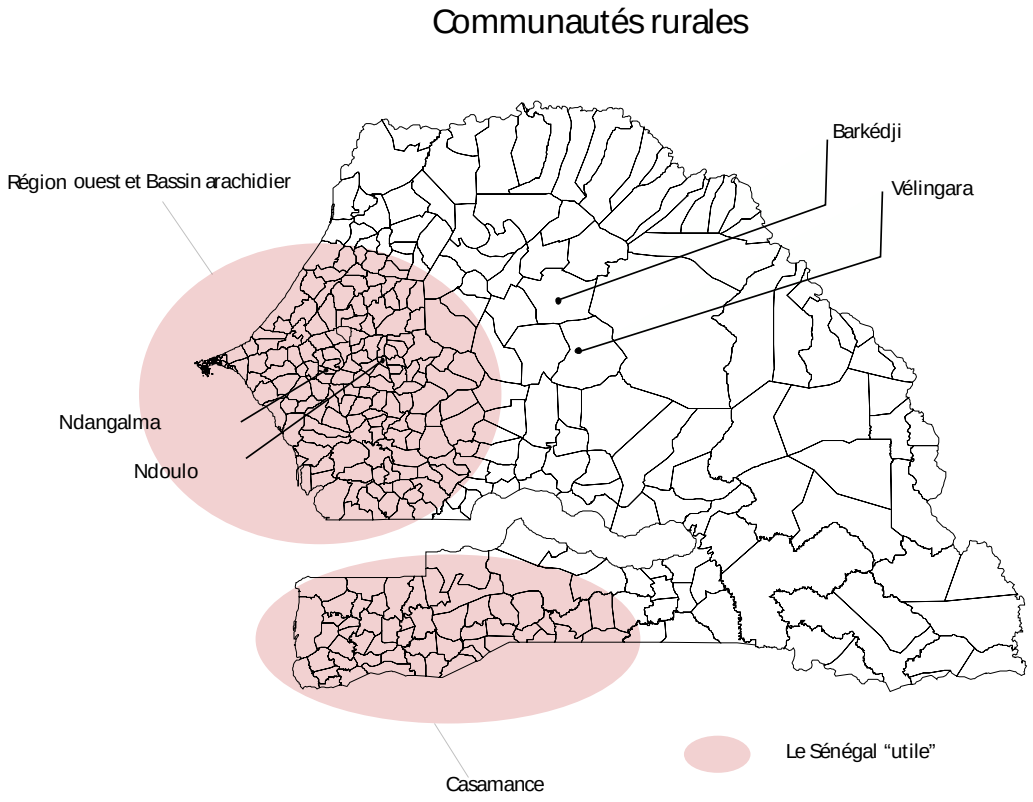

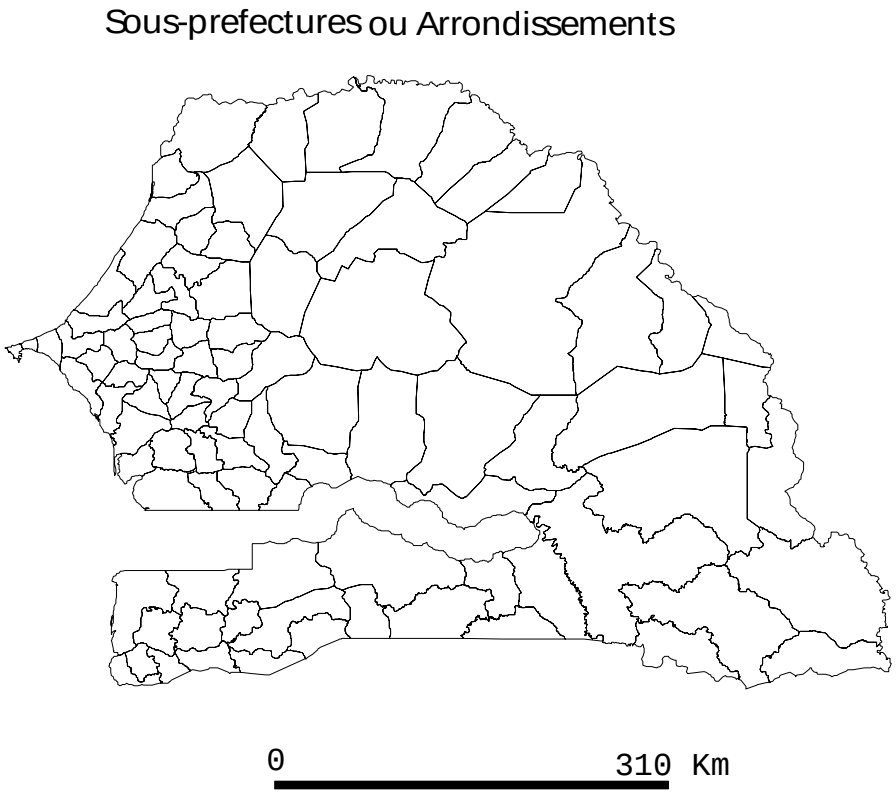

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Pour comprendre en quoi le découpage territorial influence la structure du système urbain, on doit formuler deux hypothèses théoriques :

a) la taille des villes chef-lieu tend à devenir proportionnelle à celle de leur hinterland administratif. On peut donc en déduire que l'entropie du découpage administratif joue un rôle direct dans la hiérarchisation du système urbain. Ce principe est une évidence dans un certain nombre de pays africains. En Guinée, par exemple une ville doit par définition être un chef-lieu de préfecture. Même si, comme au Sénégal, certaines agglomérations se sont développées en dehors de la définition légale (tel le *« village »* minier de Kamsar qui dépassait les 60 000 habitants en 1996), la présence de fonctions administratives a largement contribué à la croissance des localités désignées comme chefs-lieux (écoles, dispensaires, sièges de Groupements d'Intérêt Economique (GIE), etc.).

b) il en résulte que le principe d'entropie du découpage administratif joue un rôle non négligeable sur la forme du système urbain. Un petit nombre de divisions administratives engendre un petit nombre de villes chef-lieux, mais relativement puissantes. Inversement, un territoire strictement de même taille, mais découpé en un grand nombre de divisions administratives favorise la prolifération de petits centres, mais dont chacun d'eux est faible devant l'ensemble (Moriconi-Ebrard, 1994).

De même, la démultiplication du nombre de niveaux hiérarchiques favorise l'émergence de centres de niveaux différents, donc d'un système urbain où le processus de décision est plus dilué.

L'application du principe platonicien dans le contexte urbain et métropolitain en particulier des pays en développement peut présenter un avantage certain. En effet, elle peut permettre d'instaurer une sorte de démocratie territoriale entre entités riches et entités pauvres d'une agglomération urbaine. Il s'agit en effet de mettre en place dans les parties riches des villes des entités territoriales petites et dans les zones pauvres des entités territoriales vastes afin de donner, à travers une péréquation par l'espace, les mêmes chances aux différentes entités en termes d'avoirs fiscaux et de patrimoines notamment.

Au Sénégal, on peut toutefois s'interroger sur la pertinence et l'opérationnalité actuelles du découpage de l'espace rural sénégalais au regard des évolutions sociétales en cours. La question paraît d'autant plus fondée que la principale ressource qui a été à l'origine de ce découpage - c'est-à-dire la terre – ne joue plus ou presque plus dans le rural peu dense ou enclavé et même dans certaines parties des régions centrales particulièrement

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

marquées par l'émigration rurale – le rôle qu'elle a pu jouer dans la structuration du peuplement rural jusqu'à la fin de l'âge d'or arachidier. La question est donc de savoir si la terre (avec l'usage qu'on en fait) comme outil devant justifier le maillage rural actuel ainsi que la répartition des populations agricoles est encore une référence pertinente. Nous ne le pensons pas. En effet, ceux-ci obéissent désormais à un mécanisme plus complexe alliant à la fois le recours à des sources de revenus et des outils de production variés et dispersés et l'exploitation des opportunités offertes par le nouveau système de rapports entre villes et campagnes. Aussi, faudrait-il repenser le découpage de l'espace rural sénégalais. Il ne s'agit pas bien entendu de proposer un nouveau découpage. Il s'agit plutôt d'adapter le maillage actuel aux logiques du système productif en cours marquées par une sous-utilisation de plus en plus marquée de la terre même si la population reste dans certain cas très importante. Dans bien des cas et dans certaines communautés rurales voisines des villes, l'économie urbaine a arraché au foncier agricole (désormais inapte à produire autant qu'elle le pouvait il y a trente ans) l'essentiel de sa main-d'œuvre. Ainsi, en Afrique où plus de 50% de la population vivra dans les villes dans les 20 à 30 ans à venir, l'application du principe platonicien mérite une remise en cause afin de trouver le juste équilibre entre la satisfaction de la demande urbaine en terres aménageables et celle des populations rurales dont la survie dépend ou dépendra encore directement de l'exploitation de la terre.

Par exemple le jour où on décidera d'ériger la ville de Touba en commune, continuera-t-on à faire exister les communautés rurales qui l'entourent avec les mêmes limites sous prétexte que leurs populations ont besoin de terres agricoles alors que ces mêmes populations comptent désormais (à plus de 70%) sur l'économie de Touba pour vivre. Au cas où la réponse serait affirmative, la démarche serait un vrai non sens puisque non seulement ces communautés rurales se sont complètement vidées de leurs populations au profit de Touba et de ses satellites, mais aussi que leurs densités démographiques ne justifient plus dans certaines de leurs parties les mises à disposition de superficies agricoles aussi importantes. De la même manière, continuera-t-on à considérer les communautés rurales voisines de villes comme Diourbel ou Louga avec les mêmes limites que celles qu'elles ont jusqu'à maintenant alors que leurs populations rurales ont migré en masse vers Touba ces dernières décennies et que leurs terres agricoles restent désormais sous-utilisées la plupart du temps ? Ces questions méritent réponses d'autant plus que la réussite du processus de décentralisation actuel reste sans aucun doute intimement liée à elles.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

VI.1.1.2 La décentralisation sénégalaise : une dimension urbaine importante

La décentralisation sénégalaise interpelle surtout par sa dimension urbaine. Sans avoir fait l'objet jusqu'à aujourd'hui de prises de décisions sérieuses, la question d'une alternative à la macrocéphalie dakaroise s'est posée dès le lendemain de l'indépendance. Les premières réformes, pour les villes, ont démarré surtout avec l'élargissement du statut de commune de plein exercice à toutes les communes urbaines. Pour rappel, limité seulement à vingt-quatre (24) jusqu'en 1960, le nombre de communes de plein exercice est passé à quarante (40) en 1990. Il est aujourd'hui de 67 (mises à part les communes d'arrondissement de la région de Dakar). Considérant cependant l'expérience municipale de la période coloniale, on peut estimer que les bases de la décentralisation - en tant que processus de délégation, par un pouvoir central, de compétences aux différents ordres de pouvoir placés sous contrôle – ont été lancées au Sénégal bien avant l'indépendance. La création, après Saint-Louis, Dakar et Gorée, de communes mixtes d'abord, de communes de moyen exercice ensuite et de communes de plein exercice enfin, correspondait sans doute à une réelle volonté du pouvoir colonial d'associer les élites indigènes locales ainsi que leurs administrés à la gestion des affaires les concernant. Depuis 1996, un nouveau code des collectivités est venu renforcer cette participation en consacrant plus de pouvoir aux communes comme aux communautés rurales. Elle passe aussi par la transformation d'anciennes localités rurales en communes (cf. partie méthodologique).

VI.2 Les composantes urbaines de la décentralisation au Sénégal : métropoles d'équilibre et ville nouvelle

VI.2.1 La ville : un instrument privilégié de l'organisation des territoires

Des cités de l'Arabie et de la Rome antique aux agglomérations modernes en passant par les villes coloniales, la ville a toujours joué un rôle de premier plan dans la colonisation et l'organisation de l'espace. La distinction entre la *civitas* (la campagne) et le *urbs* (la ville)[72] dans l'empire romain n'avait rien d'anodin. Elle est en effet, l'expression d'un ordre de pouvoir bâti sur des rapports de domination fondés non seulement sur le statut social, mais aussi sur la situation de résidence (ville ou campagne). La ville est ainsi à la fois élément de domination, facteur de *« discrimination spatiale »* et instrument de

[72] RAULIN, A (2001), *Anthropologie urbaine*. Paris, Armand Colin, 188p.

contrôle des espaces situés en dehors d'elle ainsi que de leur contenu. Elle est la manifestation concrète d'une volonté de domination éminemment politique. Comme le soutien Catherine Cocquery (1988), *« …toute ville, quelle que soit la société, le lieu et le temps de l'histoire considérés, a toujours et partout constitué un outil de colonisation »*.

Reproduisant exactement la conception gréco-romaine de l'organisation de l'espace, les colonisateurs des pays d'Afrique ont trouvé dans la ville un excellemment moyen d'organiser les territoires placés sous leur domination de façon à concentrer tout l'espace des relations aux seuls points de contrôle du territoire essentiellement implantés le long des littoraux. C'est ce que Sylvie Brunel appelle le détournement de l'espace. Pour ce faire, il fallait d'abord éliminer les contre-pouvoirs opérant dans les régions intérieures (notamment les aristocraties guerrières) autour desquels s'était déjà constituées des unités à la fois sociales et territoriales très fortes et relativement bien encadrées (Walo, le Cayor…). C'est dans ces circonstances ainsi que se sont déclenchées les premières luttes de résistance opposant l'administration à des pouvoirs locaux. En Sénégambie et en particulier dans la partie sénégalaise, les plus gros conflits ont eu lieu dans le Walo et au Cayor; territoires de l'ancien empire du Djolof. Ces royaumes constituaient en effet de sérieux obstacles aux relations entre l'administration coloniale et ses administrés. A cela il faut ajouter les oppositions à tout projet de l'administration visant à favoriser les relations entre comptoirs coloniaux, la plus connue étant l'opposition du Roi Lat Dior à la construction de la première ligne de chemin de fer. Il faut attendre l'annexion totale du Cayor et du Walo ainsi que de leurs capitales, instruments de domination des pouvoirs autochtones, pour qu'émerge un véritable processus de construction urbaine et d'organisation des territoires de la colonie. Si, en termes d'exploitation des colonies, la puissance coloniale a connu un succès, c'est grâce aux réseaux de villes et de routes mis en place à cet effet. Au Sénégal, l'économie de traite n'aurait sans doute pas connu le succès qu'on lui connaît sans des infrastructures urbaines et ferroviaires bien organisées.

VI.2.2 Le Sénégal et la politiques des métropoles d'équilibres : quand les actions contredisent le discours politique !

A l'instar de ce qui s'est fait en France, les autorités sénégalaises n'ont jamais cessé d'exprimer - à tort pour certains et à raison pour d'autres - leur volonté de voir l'influence dakaroise relayée à l'intérieur du pays par des villes certes moins importantes qu'elle, mais fonctionnellement efficaces. Pour y arriver, l'une des solutions retenues consiste en la

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

promotion de certaines capitales régionales ayant déjà fait leur preuve dans le cadre de l'urbanisation coloniale et post-coloniale. Elles sont désignées, dans le jargon de l'aménagement du territoire sous le vocable de *« métropoles d'équilibre »*[73]. Ainsi, cinq villes ont été retenues dans le cadre du premier plan d'aménagement du territoire consacrant la création de ces métropoles dites d'équilibre. Cependant, si le discours officiel reste toujours très ambitieux, les réalisations ne suivent pas toujours. Ici comme dans beaucoup de pays de la sous-région ouest-africaine le manque d'initiatives pour l'aménagement du territoire se lit aisément à travers les Plans Nationaux d'Aménagement du Territoire (PNAT) qui changent perpétuellement d'orientation. Concernant les métropoles d'équilibre par exemple (Sénégal), le concept semble désormais avoir perdu ses lettres de noblesses au profit d'un autre, celui des pôles régionaux de développement. Selon l'esquisse du PNAT réalisée en 1999, le Sénégal devra comporter un réseau de pôles dont l'architecture est la suivante :

- la métropole nationale (Dakar)
- douze (12) pôles régionaux de développement dont 3 à promouvoir (Matam-Ourossogui, Kédougou et Mbour-Saly).
- onze (11) centres industriels régionaux : Richard-Toll, Dagana (agro-industriel), Taïba, Mboro, Tobène, Lam-Lam (phosphate), Bignona, Vélingara (agro-industrie), Bandafassi, Ibel (marbre), Bakel (cuivre), Kédoukourou (fer), et Misssirah (pêche)
- douze (12) centres tertiaires régionaux : Tivaoune, Touba-Mbacké, Sédhiou, Kafrine, Linguère, Dahra, Kébémer, Bambey, Kafountine, Kabrousse, Cap Eruken et Médina Gounass.
- neuf (9) relais régionaux : Nioro, Podor, Joal-Fadiouth, Foundiougne, Gossas, Oussouye, Mékhé, Goudiry et Koumpentoum.
- des relais communaux (toutes les communes secondaires et les chefs-lieux d'arrondissement);
- des relais ruraux (Chefs-lieux des communautés rurales et certains villages centres)

[73] En France, l'expression renvoie à « *une ville (ou agglomération) importante susceptible de constituer un pôle de développement capable d'attirer des activités et les habitants, échappant ainsi à l'attraction d'une région urbaine dominante, le plus souvent la capitale. C'est donc une métropole régionale à laquelle est fixée un rôle particulier dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire* » (Merlin, 1988).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Cela étant, une politique de rééquilibrage territorial par les villes, n'a pas, quel que soit le concept utilisé, qu'une dimension politique. Elle comporte aussi une composante spatiale dont l'importance est incontestable. Pour la réussir ainsi, elle ne doit pas seulement être envisagée dans une perspective régionale comme cela a toujours été le cas au Sénégal. Elle doit aussi comporter une dimension locale. Ainsi, pour les métropoles d'équilibre et/ou les pôles régionaux de développement comme pour les villes nouvelles, cette dimension locale sous-entend un élément fondamental : le foncier auquel il n'a été fait aucune référence dans le document cité ci-dessus. C'est ce que Pierre Merlin (1991) appelle le *« préalable foncier »*. Dans le contexte sénégalais actuel, la satisfaction du préalable foncier passe nécessairement par la redéfinition des rapports, sur le plan local, entre villes et campagnes proches. La prise en compte du *« préalable foncier »* est incontestablement l'une des clés principales de la création de villes intérieures susceptibles de contrebalancer la toute-puissance dakaroise. L'aménagement de grands équipements suppose un contexte foncier adapté. Pour cela, une participation plus importante des collectivités rurales proches, détentrices d'une bonne partie des terres aménageables, devient nécessaire. Ceci peut, à notre avis, passer par deux types de mesures : ériger en communes les collectivités rurales frontalières des communes urbaines désignées pour jouer un rôle de métropoles d'équilibre ou rattacher ces collectivités rurales à ces villes-communes.

Pour la première mesure, il s'agirait d'étendre – par exemple - le statut de commune d'arrondissement à toutes les villes confrontées à ce type de situation et à leurs hinterlands ruraux proches. L'idée est en fait de fusionner territoire communal et territoires ruraux périurbains dans le cadre d'une structure supra-communale (Communauté de communes par exemple) tout en permettant aux anciens territoires périurbains de garder une certaine autonomie vis-à-vis de la grande commune qui constitue actuellement la principale menace pour eux. Avec le statut de commune d'arrondissement, une ancienne collectivité rurale, bénéficierait de tous les avantages liés au statut de commune dans le cadre notamment de la décentralisation. *Ce qu'il faut noter dans une pareille situation c'est que c'est moins les populations que les élus locaux qui constituent les facteurs de blocage; les premières ignorant souvent les intérêts en jeu. Cependant, il ne s'agit pas de passer outre l'intérêt des populations qui les ont élus en mettant en place un « deal » entre élus communaux et élus ruraux, bien au contraire. Il s'agit plutôt de préserver les acquis socio-politiques de celles-ci à travers leurs représentants de toujours.*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

La seconde mesure consisterait à envisager, au cas où le rattachement au territoire communal serait décidé, des mécanismes de reconversion des élus ruraux dans le système socio-politique communal (reconduction automatique de certains mandats par exemple et des avantages liés à ceux-ci). Ceci permettrait à ceux-ci de garder une certaine influence politique qui leur permettrait de continuer à défendre les intérêts de leur collectivité d'origine. Cependant, le code actuel des collectivités locales ne facilite pas trop les choses, même pour les communes. En effet, d'après le code des collectivités locales (article 80 alinéa 2), *« dans le cas de fusion de communes réalisée par application du code, sont […] dissous de plein droit les conseillers municipaux des communes supprimées. Les conseillers municipaux des communes de rattachement demeurent en fonction »*.

Une troisième mesure consiste à envisager des mécanismes d'échanges de services (terres aménageables contre financement d'infrastructures par exemple) entre villes et communautés rurales proches. Ce-ci permettrait aux premières de surmonter le casse-tête foncier qui constitue le principal facteur de blocage dans le processus de mise en place des politiques territoriales de développement.

VI.2.3 Le projet de ville nouvelle : le Sénégal peut-il réussir là où ses voisins africains ont échoué ?

En Afrique, les expériences de villes nouvelles se sont souvent avérées décevantes[74]. Loin de produire les effets escomptés, elles semblent créer plus de dysfonctionnements spatiaux qu'elles n'ont servit à en résoudre. Les deux exemples qui suivent en sont une preuve parfaite.

En Mauritanie, la création de Nouakchott dictée par une volonté de donner une existence à la partie occidentale du pays, mais aussi de rentabiliser ses potentialités en matière touristique et maritime, s'est soldée par un détournement stérile de l'espace national. La Mauritanie compte aujourd'hui plus de 60% de population urbaine dont environ plus de la moitié habite Nouakchott. La boulimie démographique de Nouakchott (environ 26 % de la population urbaine du pays) a fait de la Mauritanie l'un des premiers

[74] Le seul succès noté jusqu'à ce jour revient au Nigéria avec la création d'Abuja au centre du pays. Le cas du Nigéria montre bien, à ce propos, que la réussite d'une ville nouvelle obéit à des conditions sine qua non : une localisation géographique optimale, un niveau d'urbanisation élevé et une base économique solide pour le lieu devant l'accueillir et une réelle volonté politique.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

pays africains à s'être engagé dans une transition urbaine. Mais le processus est incontestablement manqué. La transition urbaine n'a de sens en effet, que lorsqu'elle est l'expression d'un processus de rééquilibrage orchestré par les villes petites et moyennes. Ce qui est loin d'être le cas en Mauritanie. Le taux d'urbanisation explosif de ce pays n'est rien d'autre que la traduction spatiale de la politique de coercition mise en place depuis plusieurs décennies par le régime de Ould Taya et de ses prédécesseurs et dont l'une des principales conséquences constitue l'hyper-promotion de Nouakchott au détriment du reste du pays[75]. Les anciennes villes du pays ainsi que leurs arrière-pays n'existent par conséquent que par leurs fonctions d'espaces de transit. Or, traduction concrète d'un projet de territoire, le sens d'une ville nouvelle se mesure à sa capacité à structurer l'espace dans lequel elle s'inscrit.

En Côte d'Ivoire, la ville de Yamoussokro plus considérée comme le projet personnel d'un homme d'Etat à la recherche de prestige pour son pays natal (Yamoussokro est le village natal du premier Président de la République de Côte d'Ivoire : Houphouët Boigny) que comme le résultat d'une réelle volonté de rééquilibrage territorial[76], n'a pas pu servir à la fonction pour laquelle elle est créée, c'est-à-dire relayer la fonction économique d'Abidjan à l'intérieur du pays. Yamoussokro est aujourd'hui plus connue pour ses fonctions de prestige (basilique, résidences touristiques, université…) que pour sa fonction de deuxième capitale du pays.

Aussi le projet de création d'une ville nouvelle au Sénégal, pays presque confronté aux mêmes réalités sociales et géographiques que ceux dont nous venons d'évoquer, ne mérite-t-il pas un sérieux questionnement ? Il faut dire d'abord qu'un projet existe et qu'il a suscité de nombreuses réserves. Parmi elles, celle qui revient le plus souvent dans les débats concerne sa localisation géographique. En effet, elle devrait être aménagée sur un site situé seulement à environ quarante kilomètres de la côte atlantique et plus exactement sur le site de Lompoul. Précisons que plusieurs sites ont été retenus à l'annonce du projet.

---

[75] Voir Moriconi (1993) concernant les diverses raisons susceptibles d'expliquer un niveau d'urbanisation élevé.

[76] Certains analystes, sans doute des proches de l'ancien régime de Houphouët Boigny, semblent vouloir minimiser une telle idée pourtant largement partagée. C'est le cas de Paul-Henry SIRIEX (1987) « *Whith the continious growth of Abidjan and its serious problems, the decision for a new administrative and political capital was inevitable. The choice could be only Yamoussoukro, halway between the forest and the savannah. It had been spoken of for a long time. This village that had developed into to a fairly large town is equidistant from the principal economic regions of the country. Above all, it is the President's birthplace. Of course this last reason had ceratinly not been enough to justify the considerable transformations that had been carried out for twenty years according to a project set in 1960. The name of Yamoussokro had naturally come to mind* ».

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Mais c'est Lompoul qui semble être finalement retenu. Nous n'évoquons pas ici les soubassements politiques qui auraient guidé le choix de Lompoul. En revanche, une question interpelle particulièrement : la signification géographique du projet. Pour beaucoup de contradicteurs, si l'idée de créer une nouvelle capitale pour désengorger Dakar est plutôt bonne, le choix du site évoqué pose par contre problème. Cela étant, quel pourrait être l'impact spatial d'une ville nouvelle sur le fonctionnement de l'axe Dakar-Touba ?

La création d'une ville nouvelle procédant souvent en Afrique d'une démarche éminemment politique pour ne pas dire politicienne, mais aussi vu le fait que la ville dont il est question n'est qu'à l'état de projet (au même titre que l'aéroport de Diass), *« prédire »* ses conséquences sur l'espace auquel elle est destinée peut s'avérer risquer. Dans ce contexte géographique surtout où tout semble désormais se décider dans la spontanéité et où le rôle de l'Etat dans l'orientation des dynamiques territoriales est plus que jamais contesté, s'adonner à un tel exercice peut s'avérer très audacieux. Cependant, il possible d'en envisager, avec des scénarii de développement, de possibles conséquences.

VI.2.3.1 Le projet de ville nouvelle proprement dit

VI.2.3.1.1 Scénario 1 : Une ville capitale touristique

L'évocation d'un tel scénario n'est pas gratuite. Pour le projet de ville nouvelle comme pour l'aéroport de Diass et la plate-forme de Diamniadio, l'objectif de rentabilité est omniprésent. Le choix du site de Mboro et de la localité de Lompoul plus précisément connu pour ses potentialités touristiques, semble répondre à cette préoccupation. Si tel est le cas, les risques de voir la nouvelle ville jouer un rôle décisif dans le fonctionnement futur du système urbain sénégalais et de celui de l'axe Dakar-Touba particulièrement seraient très mitigés. En effet, cela reviendrait en quelque sorte à reproduire les scénarii ivoirien (de par l'esprit du projet) et mauritanien (de par sa géographie). Dans le contexte actuel du secteur touristique sénégalais un tel projet peut s'avérer insensé d'autant plus que des villes comme Mbour et Saint-Louis pourraient représenter de sérieuses concurrentes et donc déjouer spontanément toutes stratégies visant à orienter les opportunités de développement vers Lompoul.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

VI.2.3.1.2 Scénario 2 : Deuxième capitale du pays et rééquilibrage territorial

La réussite d'un tel scénario est nécessairement assortie d'un certain nombre de conditions. Parmi elles, la condition économique semble la plus déterminante. En Afrique, les déplacements de populations - un des principaux moteurs des dynamiques territoriales - ont un fondement essentiellement économique. Ainsi, la réussite d'une ville nouvelle en terme de rééquilibrage territorial semble conditionnée par une réelle dimension économique : industries, marchés, etc. Ce qui n'est pas le cas pour la plupart des expériences en la matière. Elles sont souvent construites pour servir d'annexe politico-administratif à la ville principale (la capitale nationale souvent). C'est exactement ce qui s'est passé avec la création de Yamoussoukro. Ici, un simple déplacement de l'appareil d'Etat n'a pas suffi à donner à l'ancien village de Houphouët Boigny une véritable fonction de pôle intérieur. Yamoussoukro est d'autant plus un échec qu'elle a, en quelque sorte, contribué au déséquilibre de l'espace national dont l'aggravation serait un des facteurs d'exacerbation du sentiment d'exclusion spatiale[77] que vivent les ivoiriens du nord du pays.

Dans le cas où cette condition serait respectée et que la concrétisation du projet impliquerait une ouverture vers la partie sud du pays, son impact sur la dynamique future de l'axe Dakar-Touba ne peut être envisagé que positivement. L'ouverture d'une liaison (terrestre de niveau national) entre Lompoul et Kaolack par exemple passant par Bambey et Diourbel devrait permettre en effet à ces deux dernières de jouer un rôle plus que jamais déterminant dans la consolidation de l'axe Dakar-Touba. Leur rôle de point de rupture de charge obligé entre d'une part Dakar et Touba et d'autre part entre Lompoul et Kaolack pourrait faire d'elles des plaques tournantes des flux à la fois interurbains et interrégionaux de la partie centre-ouest du pays. Les centres ruraux de moindre importance situés sur cet axe devraient retrouver ainsi une certaine existence vis-à-vis de leur hinterland immédiat dont la dynamique est depuis quelques années complètement laminée par la migration vers Touba. Cependant, la réalisation d'un tel scénario est nécessairement conditionnée par un système de rapports préférentiels entre Kaolack et la nouvelle capitale. Pour cela, la nouvelle capitale devra comporter une dimension économique importante au point de concurrencer Dakar dans certains secteurs.

---

[77] Sentiment radicalement exprimé à travers la récente guerre civile pays qui a opposé des rebelles localisés au Nord et les armées régulières essentiellement situées au Sud.

A l'échelle ouest-africaine, la localisation de la nouvelle capitale est en parfaite contradiction avec les souhaits et projet d'intégration sous-régionale tels qu'esquissées dans les plans régionaux et sous-régionaux (CDEAO, NEPAD, Partenariat pour le Développement Municipal, etc.). Facteur de déséquilibre accru à l'échelle nationale, la ville nouvelle de Lompoul risque d'accroître l'excentricité géographique du Sénégal par rapport aux pays intérieurs d'Afrique de l'ouest.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 41 : Projet de ville nouvelle : aspects géographiques d'un scénario d'ouverture vers le sud

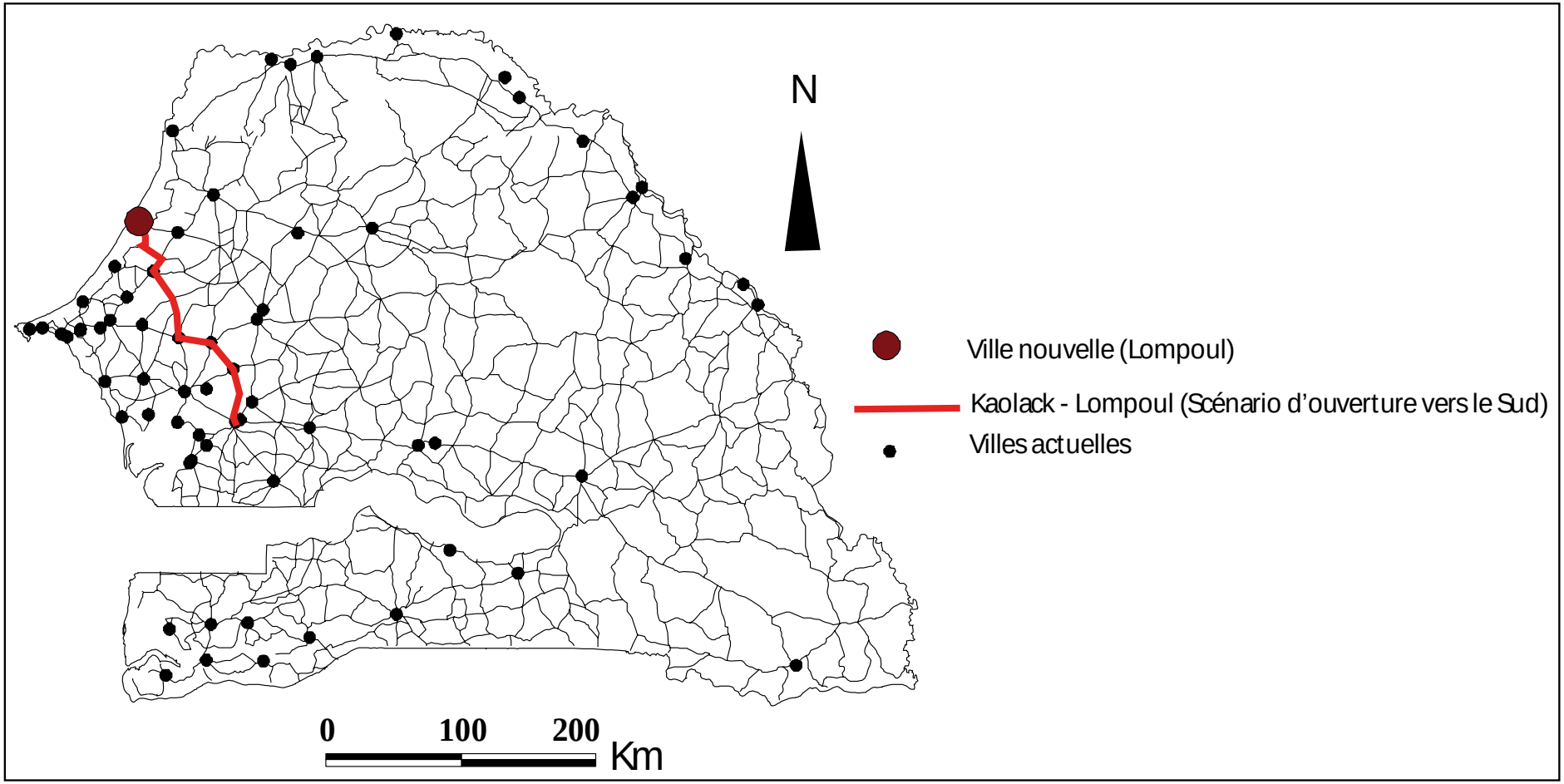

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

VI.2.4 Les grands aménagements : exemple de l'aéroport de Diass

Il n'est pas possible d'évoquer l'avenir de l'axe Dakar-Touba sans penser aux grands aménagements inscrits dans les programmes de développement *« post-alternance »*. Quoi qu'étant plus guidés par une logique de rentabilité que par un réel objectif d'arrangement territorial, les grands travaux prévus entre Dakar et Thiès devraient avoir un impact considérable sur la dynamique de l'axe en général et sur celle de l'espace entre ces deux agglomérations. L'extraordinaire flambée des prix du foncier au niveau de Diass et environs relatée par la presse nationale au lendemain de l'annonce de la construction d'un aéroport à Diass est tout à fait évocateur de l'attractivité que cette partie de l'axe devrait susciter dans les années à venir.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION CHAPITRE VI

Mettre en perspective le développement des sociétés et de leurs espaces en Afrique n'est pas une tâche aisée. Les échecs enregistrés en termes d'aménagement des territoires, les hésitations constatées aussi bien au niveau des Etats qu'au niveau des collectivités territoriales sont, au-delà d'un manque chronique d'initiatives, l'expression de l'énorme difficulté à prévenir les changements socio-spatiaux. En ce qui concerne la composante urbaine surtout, la tâche est d'autant plus difficile que l'Etat n'est plus le seul maître de la création urbaine. Désormais, il partage le terrain avec d'autres acteurs dont la contribution s'est soldée ces dernières années par des transformations à la fois locales et régionales dont l'impact ne cesse de surprendre. La dynamique de Touba et de Thiès durant ces deux dernières décennies a contredit la plupart des scénarii tendanciels annoncés au début des années 80. La prise en compte de Touba et la mise à contribution de certains relais ruraux susceptibles de prendre la même trajectoire que Touba dans le cadre du dernier Plan National d'Aménagement du Territoire rentre donc dans le cadre d'une stratégie de conjuration des risques liés aux dynamiques spontanées.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CONCLUSION PARTIE II

Si la première partie a permis de faire une analyse approfondie des déterminants du fait urbain en Afrique et en Afrique occidentale en particulier, la seconde partie a permis de voir ses logiques ainsi que ses mécanismes de production. Il faut reconnaître qu'ils ont considérablement évolué, pour ne pas dire radicalement changé. Alors que le processus d'urbanisation, orchestrée jusqu'à la fin des années 70 par Dakar et les capitales régionales, s'étend désormais à l'ensemble des contrées du pays, l'Etat voit son rôle de principal acteur du processus de plus en plus contesté et remis en cause. Au Sénégal, l'essentiel des nouveautés intervenues dans le fonctionnement du système urbain national est imputable aux investissements consentis par les élites autochtones. Restant presque dans la continuité de l'*« Etat colonial »*, les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 1960 n'ont pas pu, à vrai dire, imprimer une marque distinctive par rapport à ce qui se faisait jusqu'à cette époque. Les dynamiques constatées et mises en relief dans cette partie témoignent donc d'une réelle volonté des élites autochtones ainsi que des populations placées sous leur contrôle de prendre en charge leurs propres affaires. Les changements et les nouvelles stratégies de territoire qui animent progressivement les rapports entre Thiès et sa périphérie, la mainmise de plus en plus marquée de l'élite maraboutique sur l'aménagement et la gestion de l'agglomération Touba-Mbacké, les grands aménagements ainsi que les nouveaux types d'activités programmés ou déjà implantés dans l'espace Dakar-Rufisque-Thiès doivent être désormais considérées dans une perspective de nouvelle concurrence mettant en enjeu l'Etat, les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les populations locales.

Quant aux éléments catalyseurs de ces nouvelles dynamiques, ils sont beaucoup plus à chercher ailleurs que du côté de l'Etat. Certes ce dernier a voulu montrer une certaine volonté à mettre plus de démocratie dans la gestion des affaires nationales et locales en accélérant le processus de décentralisation. Mais les effets escomptés ne se sont pas réellement produits puisque les moyens devant accompagner le processus de décentralisation n'ont pas été au rendez-vous. Les réels facteurs sont donc à rechercher dans les nouvelles stratégies et logiques de fonctionnement du système socio-économique impulsées par la prise de conscience induite d'une part par le désengagement de l'Etat et d'autre part par l'arrivée de nouvelles sources de financements (ONG, coopération décentralisée, revenus issus de la migration internationale, etc.) de projets locaux et individuels de développement. L'essentiel des investissements consentis dans l'agglomération de Touba ces vingt dernières est financé à partir de la manne financière issue de la migration internationale. Dans la périphérie

thièssoise, une bonne partie des projets ruraux sont financés par des partenaires au développement : le rôle joué par Ecocité[78] dans la gestion et le partage des ressources naturelles entre la ville de Thiès et les communautés rurales alentours marque une étape décisive dans la coopération entre les deux collectivités territoriales.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

[78] Projet de Gestion partagée et durable des espaces agricoles et naturels à la périphérie des centres urbains.

CONCLUSION GENERALE

L'Afrique change. C'est le moins qu'on puisse dire. Comme pour faire opposition au tropisme du discours misérabiliste, diverses études menées ces dernières années s'accordent à reconnaître cette réalité. Cependant, les changements qui animent actuellement le continent sont souvent déclinés à l'aune des seules pratiques culturelles et évolutions politiques (démocratie, gouvernance, etc.), ceux relatifs aux espaces restant encore peu abordés. Pourtant, l'idée d'une géographie africaine en pleine mutation défendue par des géographes comme Alain Dubresson et Monique Bertrand[79] ou Roland Pourtier semble désormais largement acceptée. Manifestation concrète de la projection des changements de mentalités sur l'espace, cette nouvelle géographie se décline à travers toutes les composantes des pratiques sociétales : mobilités, activités, pratiques foncières, etc.

L'urbanisation récente au Sénégal : des dimensions et des acteurs variés

Au Sénégal, le processus de changement est résolument engagé et la ville - dans sa dimension géographique - en est sans doute l'une des incarnations les plus avancées. Alors que s'achève cette analyse, nous pouvons retenir que les changements territoriaux induits par la nouvelle dynamique urbaine sont la résultante plus ou moins directe d'au moins trois facteurs : le basculement structurel de l'économie nationale des années 80-90, l'ouverture plus importante des villes sur l'extérieur et l'affirmation croissante des initiatives autochtones.

L'impact des transformations structurelles de la décennie 80 sur les dynamiques urbaines est largement abordé même si une partie du questionnement a souvent porté sur des généralités. Le continent africain a particulièrement intéressé les géographes qui pour la plupart ont axé leur raisonnement sur le quadriptyque : exode rural – urbanisation – ajustement – émigration urbaine. C'est dans ce dernier élément que réside la véritable nouveauté. Moins que la migration rural/urbain, c'est l'émigration urbaine qui explique le différentiel de croissance démographique, et aussi d'attraction entre les différentes régions et

[79]Voir par exemple : DUBRESSON A., RAISON, J.P (2003), *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, A. Colin, 2è Édition, 241 p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

villes du pays. C'est dans ce contexte de nouvelle concurrence entre celles-ci qu'il faut analyser le fort dynamisme des villes de l'axe Dakar-Touba. Conservant en plus ou presque leur place d'antan, elles se sont érigées en réceptacles des retombées et opportunités issues de la nouvelle mobilité. L'analyse des flux migratoires montre bien d'une part la constitution d'un champ gravitationnel dans et autour des régions de cet axe - dictée moins par des effets de distance physique que par les nouvelles opportunités que proposent ces régions et d'autre part un renforcement et une redistribution des flux aux échelles intra-régionales, ceux-ci profitant désormais à presque toutes les parties des régions concernées. Cette nouvelle reconfiguration spatiale des flux migratoires témoigne non seulement d'un changement d'état d'esprit – au sens sociétal du terme -, mais aussi d'une certaine attractivité des destinations qui pour la plupart avaient joué (à l'exception de la grande périphérie dakaroise), jusqu'à une date récente, un rôle mineur dans la dynamique migratoire.

La contribution des élites autochtones et surtout des élites religieuses à l'urbanisation a toujours été déterminante. Cependant, l'élan noté depuis une vingtaine d'années témoigne sans aucun doute d'un intérêt croissant pour le développement - à tous les niveaux - de leurs villes respectives. A l'urbanisme de prestige (mosquées, résidences maraboutiques, etc.) se substitue progressivement un urbanisme de masse, d'où résultent les surfaces considérables loties et aménagées au cours de ces dernières années. Touba, dernière ville à l'Est de notre axe d'étude, est à ce propos un exemple édifiant. Alors que les premières années d'urbanisation s'y sont marquées par la réalisation de grands travaux (Grande Mosquée, mosquées de quartiers, routes, forages), l'urbanisation récente, elle, a pris une nouvelle allure en consacrant une part sans cesse importante à l'accueil des immigrés venus de tous les coins du Sénégal. Dans les villes de Dakar et de Thiès, les dynamiques urbaines et périurbaines récentes sont essentiellement liées d'une part à la saturation des espaces intra-urbains qui entraîne des rejets de plus en plus importants des catégories pauvres et des nouveaux venus vers la périphérie lointaine et d'autre part à leur attrait aussi bien pour les migrations résidentielles que pour l'économie urbaine.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Pour un renouvellement des méthodes et outils d'approche du fait urbain aussi bien en termes de recherche qu'en matière d'action territoriale

A cette composante thématique, se greffe cependant une dimension méthodologique – aussi bien en termes de recherches qu'en termes de diagnostic et de planification des territoires - qu'il ne faudrait pas perdre de vue. En effet, les changements constatés actuellement en Afrique amènent à s'interroger sur l'intérêt d'un renouvellement des approches et des outils de diagnostic des transformations socio-spatiales. Prétendre saisir toute la complexité de la géographie actuelle des sociétés africaines et des sociétés dites modernes plus particulièrement implique nécessairement un recours à des approches et à des outils de diagnostic adaptés. Entre autres, il s'agit surtout d'arriver à faire la distinction entre processus réguliers et dynamiques spontanées et de trouver pour chacun d'eux les outils et moyens de diagnostics adaptés. Les stratégies de territoires, pour être utiles et efficaces, doivent être sous-tendues par des analyses approfondies visant à faire la différence entre ce qui est appelé à durer (mouvements de populations par exemple) et ce qui ne l'est pas. Cette distinction paraît d'autant plus essentielle qu'une bonne politique en matière territoriale tient à une bonne maîtrise du temps et des comportements des phénomènes spatiaux (migrations, peuplements, etc.). Pour les migrations villes-campagnes actuelles, continuer à les considérer selon une temporalité strictement binaire fondée sur le binôme saison sèche/saison des pluies n'a plus de sens. Désormais, elles s'inscrivent dans une logique de continuité dictée par une volonté *« d'être partout »* à la fois : un pied dedans, un pied dehors[80]. La plupart des échecs enregistrés en matière d'aménagement du territoire au Sénégal et ailleurs en Afrique sont sans doute imputables à une mauvaise interprétation des dynamiques territoriales et de l'orientation spatio-temporelle des mouvements de population en particulier. L'histoire a démontré que la plupart des projections effectuées à la fin des années 70 se sont avérées biaisées dans la mesure où les calculs politiques et technicistes n'ont pas tenu compte des dynamiques spontanées et informelles. Au Sénégal, rares sont les études qui ont eu la sagesse de voir venir les processus de transformation actuels qui tendent à résumer la dynamique urbaine du pays suivant un axe Dakar-Touba au détriment des axes traditionnels que sont Dakar-Thiès-Saint-Louis et Dakar-Mbour-Kaolack. Pour faciliter ce travail méthodologique cependant, deux

[80]Pour reprendre l'expression de DUBRESSON et CHALEARD (1989), cité par POURTIER (2001).

préalables s'imposent. Le premier est la bonne maîtrise de l'information relative aux sociétés et à leurs territoires. La réalisation d'un diagnostic territorial fiable passe nécessairement par l'intermédiaire d'un système d'information territorial fiable et efficace. La deuxième est l'adaptation des projets de territoire aux réalités du terrain.

Qui dit diagnostic territorial, dit aussi prospective. Certes un travail de prospective dans un contexte socio-spatial aussi ambigu que celui dans lequel s'inscrit cette thèse peut paraître ardu. Mais les évolutions récentes montrent clairement que l'heure d'une Afrique insensible à la marche du temps est désormais révolue. Cependant, imaginer et inscrire dans les politiques territoriales les évolutions susceptibles de s'opérer dans un avenir proche ou lointain s'impose pour atteindre les effets escomptés dans le cadre des plans d'aménagement des territoires. Pour réussir un tel travail, les données de prospective doivent désormais prendre en compte l'ensemble des éléments qui interviennent dans le façonnement des territoires et notamment des différentiels spatiaux tels que les migrations et de ne plus se contenter d'une simple extrapolation des données brutes issues d'enquêtes ou de comptages.

Requalifier les rapports villes-campagnes pour mieux comprendre et agir ?

Ce renouvellement méthodologique passe aussi par la requalification des rapports entre villes et espaces environnants. Les évolutions récentes ont clairement démontré que les rapports villes-campagnes dépassent désormais le strict et stérile rapport de domination des premières sur les secondes. Désormais les campagnes sont devenues sous un rapport sans aucun doute plus valorisant des alliés incontournables des organismes urbains. Comprendre cela ainsi revient à repenser les conditions de la subordination institutionnelle et fonctionnelle villes-campagnes et à placer ces dernières dans les nouveaux dispositifs d'aménagement des espaces urbains (au sens large de l'expression). Pour ce faire, un tel travail devrait passer par la mise en place de cadres de concertation et d'action offrant à chacune d'elles les possibilités de s'épanouir sans gêner le développement de l'autre. C'est plus particulièrement le facteur foncier qui est en jeu ici. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'un des facteurs bloquants de la dynamique des grandes agglomérations et de celles de l'axe en question ici est le facteur terre. Désormais, le devenir des villes, qu'elles soient grandes ou petites, est dynamiquement lié à celui des milieux ruraux proches, principaux pourvoyeurs de terres aménageables pour les villes. En guise de rappel, l'exemple des rapports entre la Commune de Thiès et la

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Communauté rurale de Fandène, en matière foncière, représente à ce propos un exemple particulièrement patent. Dans le discours des populations rurales notamment, le besoin d'un traitement d'égal à égal vis-à-vis de la commune de Thiès se fait de plus en plus sentir. Selon un des conseillers du Conseil rural de Fandène[81], la coopération entre Thiès et la Communauté rurale de Fandène pourrait passer par un système d'échange de bons procédés. En effet, cette dernière n'écarte pas la possibilité de céder des terres à la Commune de Thiès au cas où celle-ci serait d'accord de lui mettre en place un système d'évacuation du trop-plein d'eau qui inonde chaque hivernage la ville et qui peut servir de solution de rechange pour les maraîchers de Fandène souvent confrontés à des problèmes d'eau d'arrosage pendant la saison sèche surtout.

Pour les géographes et pour les géographes africains en particulier, comprendre, à ce propos, l'intérêt d'un renouvellement du questionnement, revient à intégrer le postulat selon lequel la dynamique des territoires - dans ce contexte - n'est plus le seul fait des variations mécaniques de leur contenu (populations, activités, etc.). Elle intègre désormais des logiques d'acteurs dont la prise en compte est devenue un préalable nécessaire à la compréhension des nouveaux enjeux qui animent les territoires ainsi qu'à celle des conflits qui en découlent.

Perspectives : replacer les dynamiques territoriales locales dans le contexte macro-spatial ouest-africain

S'il fallait, en définitive, envisager un certain nombre de perspectives, l'une d'elles serait de proposer un élargissement de l'espace d'appréhension des dynamiques territoriales nouvelles à l'échelle ouest-africaine. Pour rester dans la thématique de cette thèse, la question de l'émergence d'axes urbains se pose dans d'autre pays de l'Afrique de l'Ouest. La configuration axiale du semis urbain remarquée au Togo par Frédéric Giraut (2006)[82] ressemble à bien des égards à ce qu'on peut constater au Sénégal[83]. Loin d'être un cas isolé,

[81] Théophile Tine (Conseil rural de Fandène).

[82]GIRAUT, (1994), « *La petite ville, Un milieu adapté au paradoxe de l'Afrique de l'Ouest, Etude sur le semis et comparaison du système social et spatial de sept localités : Badou et Anié (Togo), Josikan et Kadjebi (Ghana),Torodi, Tamaské et Keïta (Niger)* ». Thèse de doctorat de Géographie de l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne, 403p. Disponible : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/67/81/PDF/GirautTheseDEF.pdf

[83]Précisons d'ailleurs que la configuration axiale des semis urbains en Afrique occidentale n'est pas un phénomène nouveau. Dans le passé par exemple, les routes transsahariennes ont favorisé la mise en place de villes relativement dynamiques dans les grands empires du Ghana et du Mali plus particulièrement. Ainsi, certains axes urbains localisés dans les pays à urbanisation ancienne (l'espace Yoruba, Mali, etc.) ne sont rien d'autre que des survivances des civilisations urbaines de cette époque.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

les villes de l'axe Dakar-Touba sont, d'une certaine manière, l'aboutissement occidental d'un vaste réseau de villes allant de la Côte d'Ivoire au Sénégal en passant par le Mali et la Gambie. Par conséquent, sa dynamique ne serait pas étrangère à celle du réseau urbain de l'Afrique occidentale d'une manière générale et de celui de la sous-région Mali-Sénégal-Gambie plus particulièrement. Dans ce contexte nouveau ainsi, la compréhension des territoires et des systèmes urbains surtout doit de plus en plus accorder une place importante à des dynamiques isolées jusqu'ici insoupçonnées. La ville en tant qu'instrument de l'aménagement du territoire ne devrait plus être considérée sur un plan strictement local, mais devrait être désormais placée dans ce nouveau contexte élargi qui tend à en faire le point focal des relations internationales. Que la ville soit grande, petite ou moyenne, son avenir est désormais lié à un ensemble plus vaste dont la dynamique dépasse le cadre strictement national.

Notons, pour finir, que la progressive configuration Est-ouest du réseau urbain de la région ouest-africaine traduit un changement déterminant dans l'orientation des espaces de relations et des flux qui les irriguent. A l'ancienne organisation marquée par des axes et flux à dominante Nord-Sud, se joint progressivement une nouvelle configuration Est-Ouest qui semble bien refléter les nouveaux souhaits et objectifs inscrits dans les divers programmes (NEPAD surtout) d'intégration africaine avec principalement la création de liaisons à la fois verticales - une route allant de Casablanca (Maroc) au Cap (Afrique du Sud) et horizontales - une route allant de Dakar (Sénégal) à Mogadiscio (Somalie).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes (1)

Région urbaine de Dakar (Agglomération Dakar-Pikine-Rufisque, Bargny et alentours)

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte 3 : la presqu'île du Cap Vert : l'agglomération dakaroise.

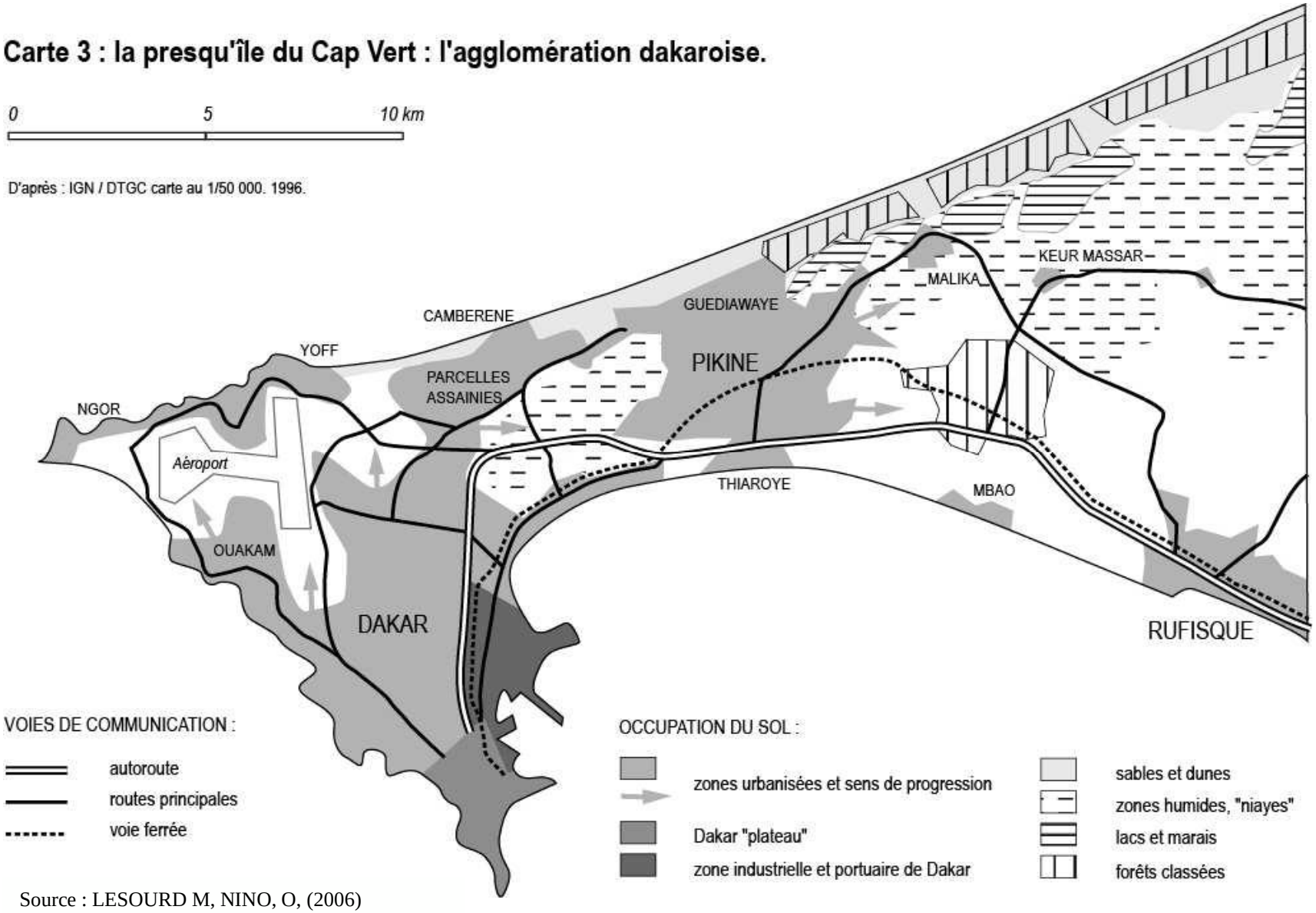

Source : LESOURD M, NINO, O, (2006)

Carte : Dynamique spatio-temporelle de l'espace urbain dakarois

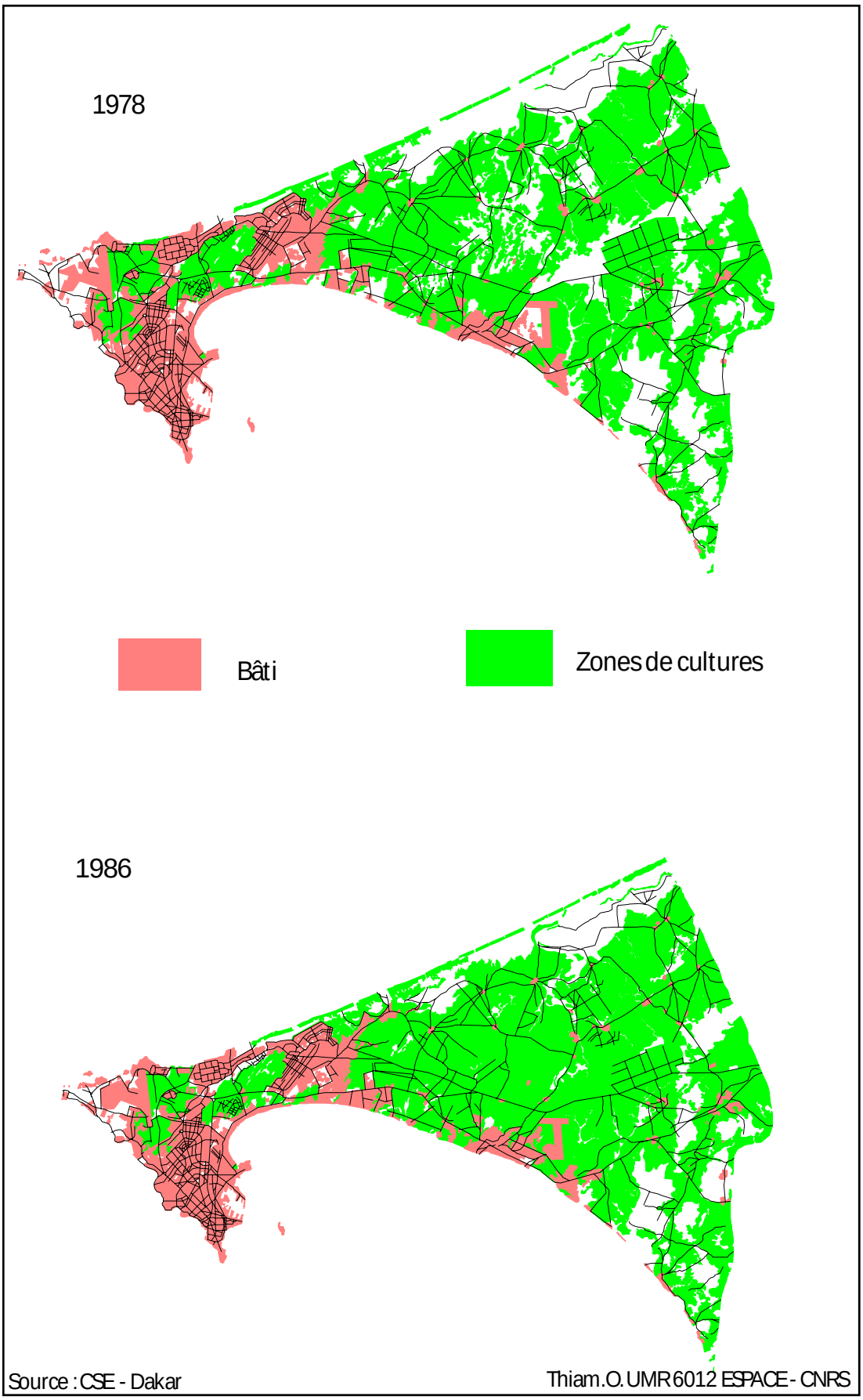

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

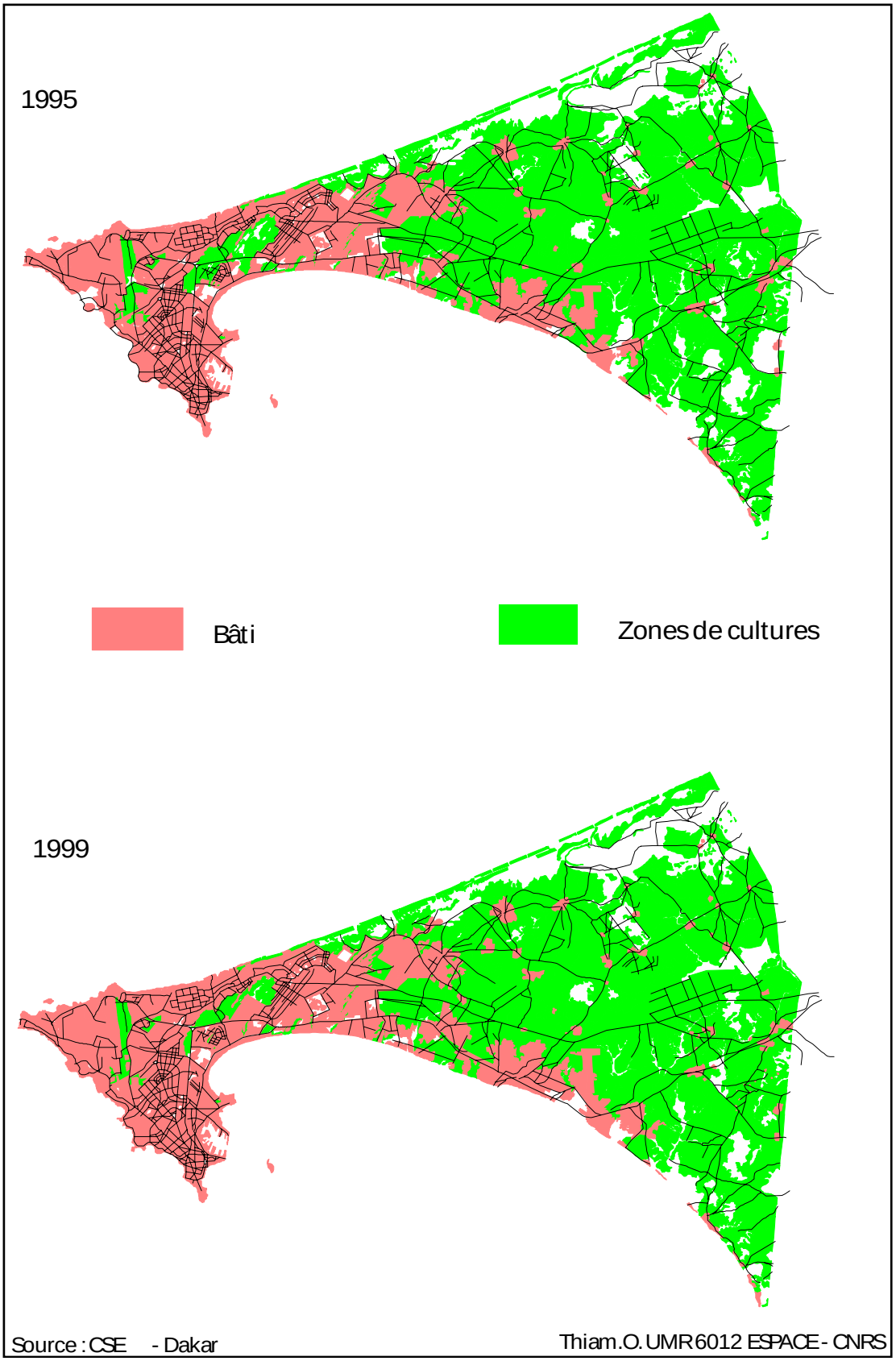

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Photos *: Formes du périurbain autour de l’agglomération dakaroise (Thiam & Grasland, janvier 2005)*
En haut, gîte touristique (en face du Lac Rose) et en bas espace gagné sur la forêt de Mbao entre Dakar et Rufisque.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes (2)

Thiès et son agglomération

Carte : L'agglomération thièssoise : aspects physiques et territoriaux

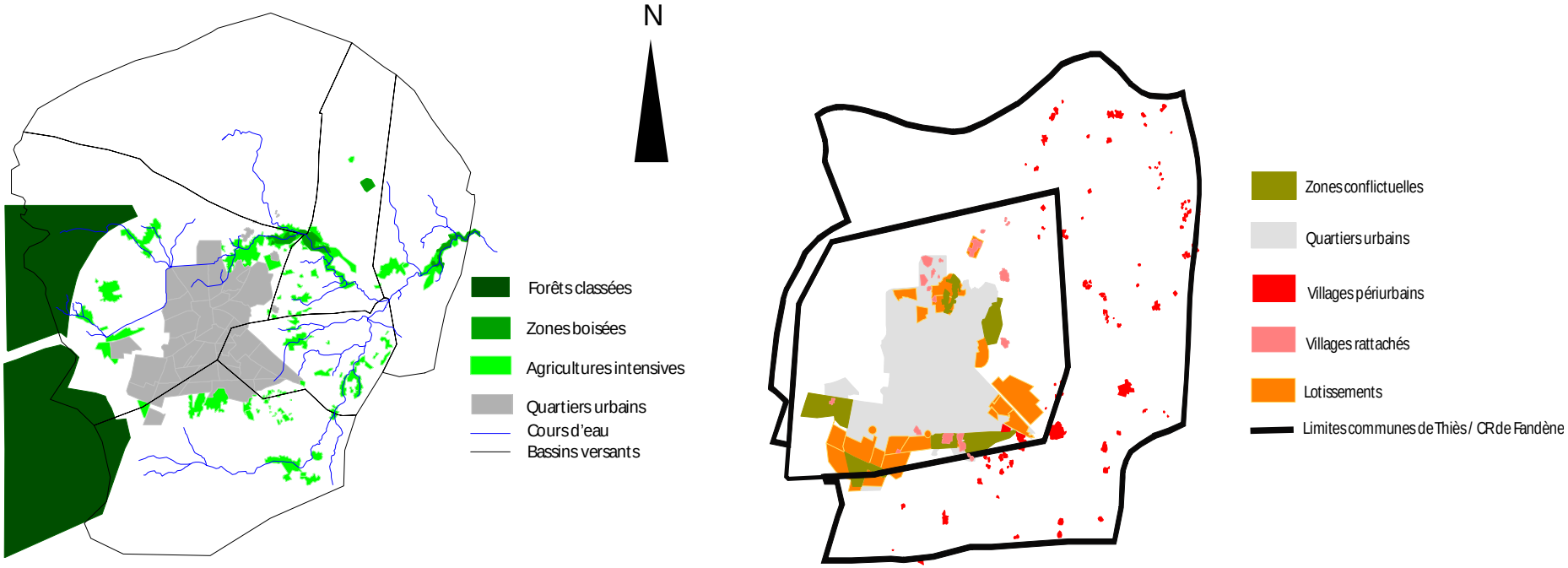

Source : CSE/ DAKAR

Thiam.O.UMR 6012 ESPACE-CNRS 2007

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Carte : L'agglomération thièssoise : équipements de base

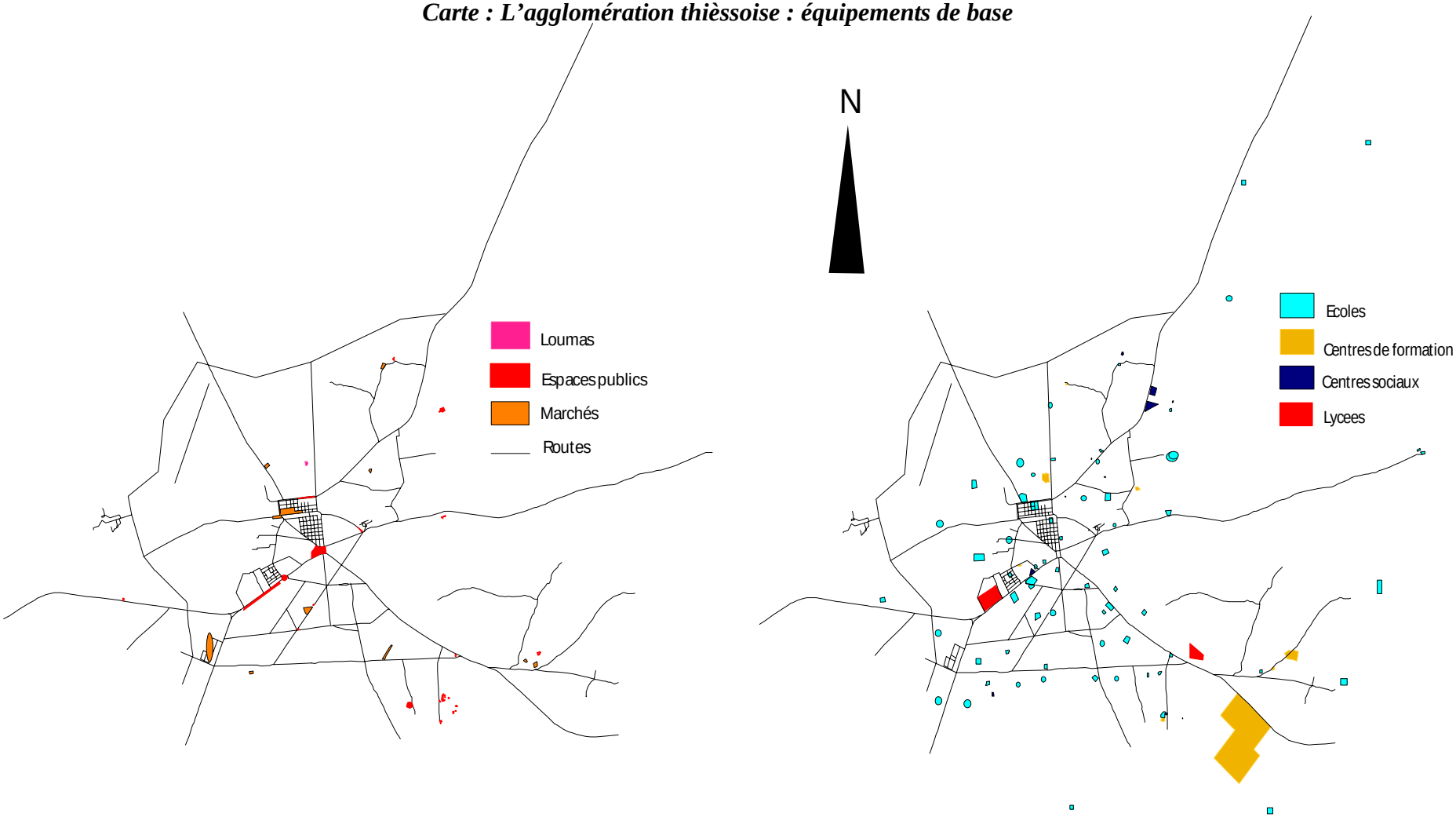

Source : CSE/Dakar

Thiam.O.UMR 6012 ESPACE-CNRS 2007

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Répartition de la population urbaine de Thiès 1988 et 2003

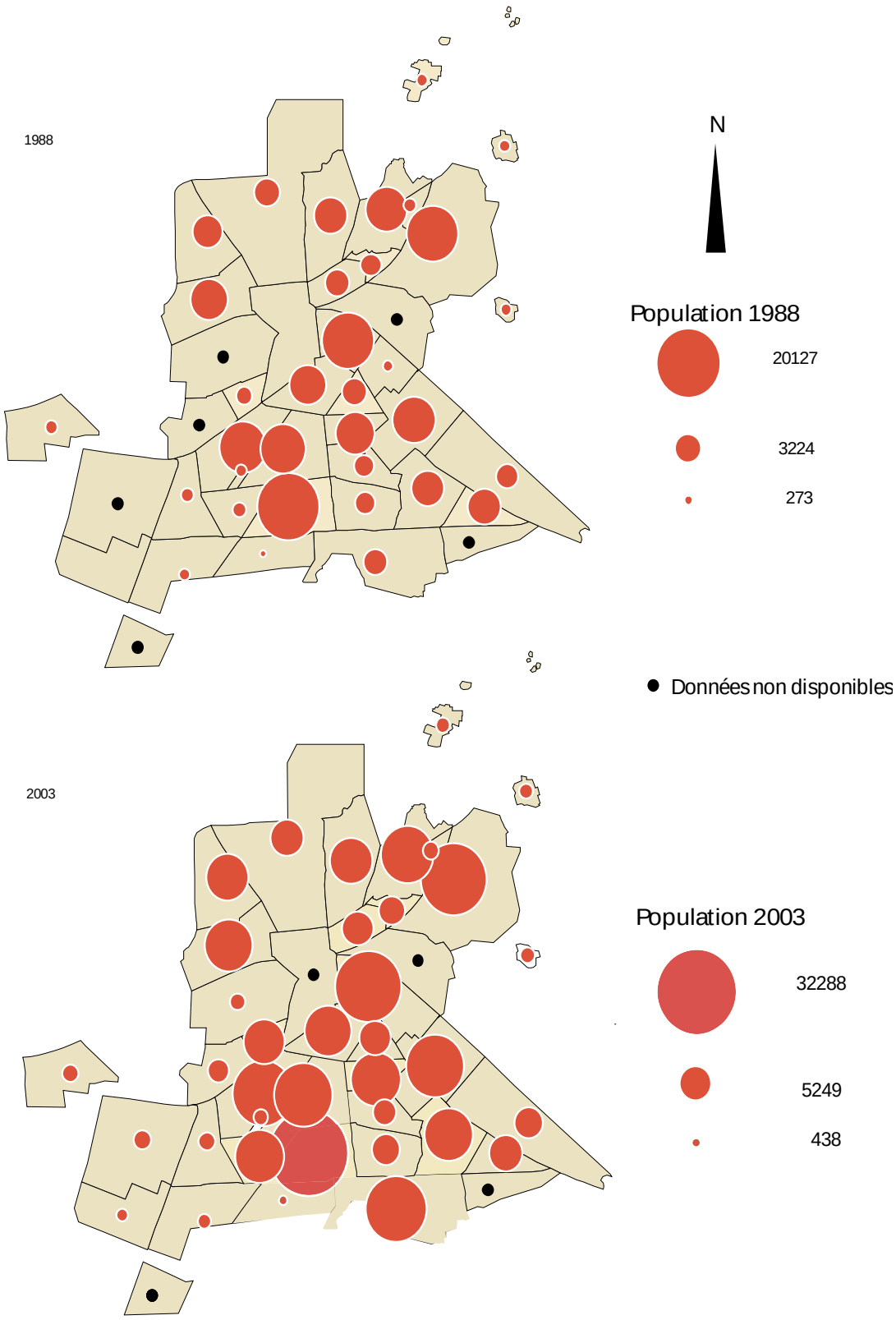

Source : CSE/DAT

© Thiam.O. UMR 6012-ESPACE-CNRS

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes (3)

Touba

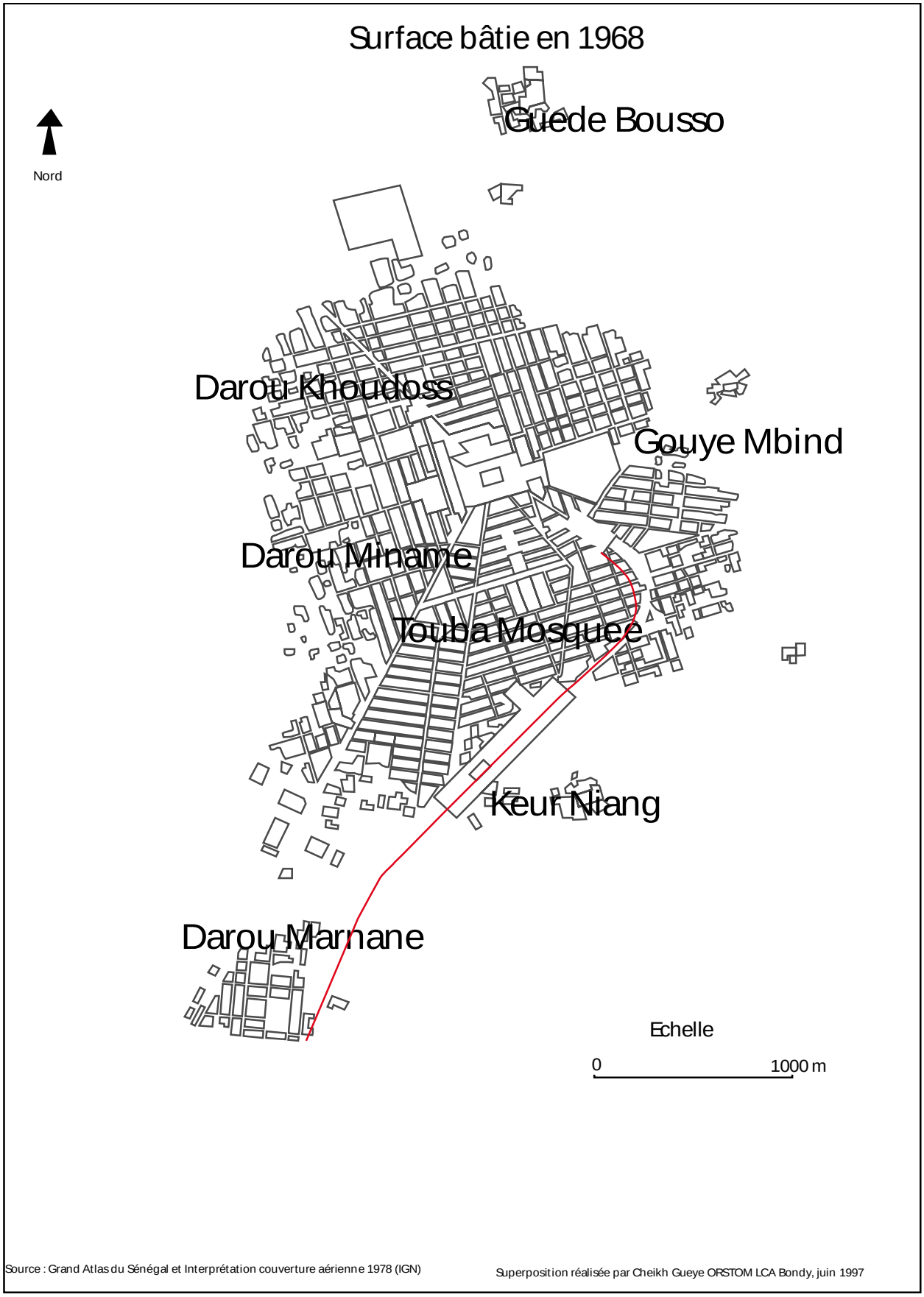

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

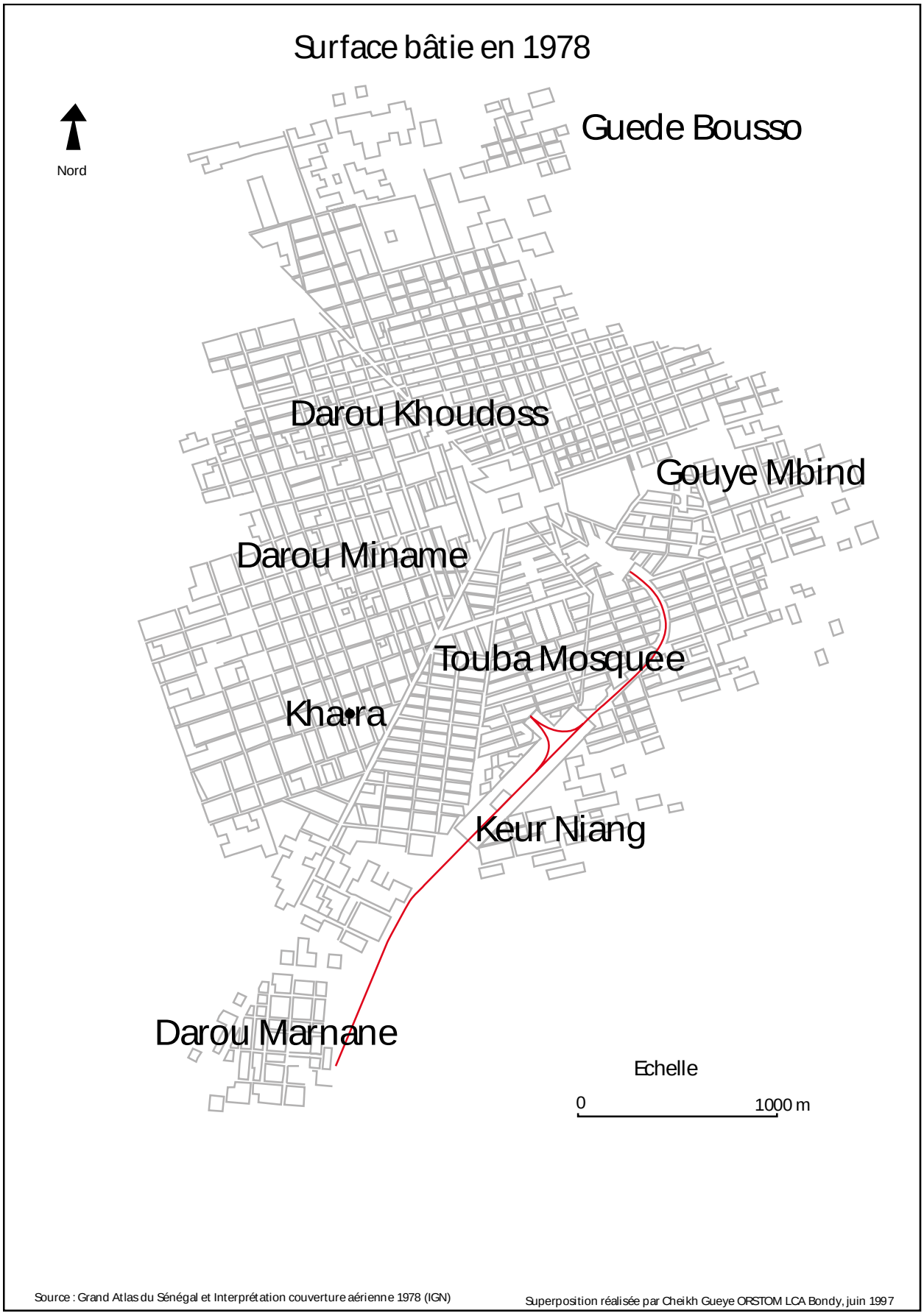

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Photos : *Formes du mitage rural autour de Touba (Thiam & Grasland, janvier 2005). En premier plan, un espace rural en progressif mitage et en arrière plan l'Agglomération de Touba (partie Sud-est).*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Composition du Conseil Rural de Touba-Mosquée 1996-2001

N° d'ordre	*Nom et Prénom*	*Village d'origine*	*Fonction*
1	THIONE Chiekh Béthio	Dianatoul Mahwa	Président Conseil rural
2	GAYE Birane	Dianatoul Mahwa	1e Vice-Président
3	NIANG El-Hadji Cheikh	Mbacké	2e Vice-Président
4	MBACKE Serigne A. Khadre	Touba-Mosquée	Conseiller
5	DIOUF Abdoulaye	Kéré Mbaye	Conseiller
6	FALL Modou	Dianatoul Mahwa	Conseiller
7	FALL Mbaye	Touba-Mosquée	Conseiller
8	GUEYE Ndame	Alomga	Conseiller
9	SECK Mor	Darou Minane	Conseiller
10	DIENG Mayoro	Touba-Mosquée	Conseiller
11	LO Malick	Keur Macouba Kébé	Conseiller
12	DIOP Balla	Touba-Mosquée	Conseiller
13	GUEYE Maguette	Bacoura	Conseiller
14	MBACKE S. Fallou	Touba-Mosquée	Conseiller
15	GAYE Abdou	Darou RahmaneI	Conseiller
16	DIOP Massamba	Darou Marnane	Conseiller
17	LO El-Hadji	Bagdad	Conseiller
18	NIANG Modou A. Balla	Touba Keur Niang	Conseiller
19	FALL Massamba	Alomga	Conseiller
20	FALL Mawo	Gouye Mbind	Conseiller
21	SOW Moustapha	Thiawène	Conseiller
22	BOUSSO S. Fallou	Guédé	Conseiller
23	DIOP Cheikh Léona	Darou Khodoss	Conseiller
24	DIENG Ibrahima	Darou Karim	Conseiller
25	DIOP Moustapha (Kael)	Madyanna	Conseiller
26	DIAKHATE S. Meoundou	Touba-Mosquée	Conseiller
27	MBACKE Bara	Touba Léona	Conseiller
28	KA Moustapha	Tiawène	Conseiller
29	GUEYE Cheikh	Ndedèye	Conseiller
30	NDIAYE DJI	Touba-Mosquée	Conseiller

Source : Conseil Rural de Touba-Mosquée

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes (4)

Evolution des noyaux de densités rurales

1976 – 1988 et 2002

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Modélisation des densités spatiales en géographie (méthode des noyaux) : note méthodologique

L'analyse des densités spatiales tient une place fondamentale en géographie. Face à la complexification des processus spatiaux et des dynamiques de peuplement surtout, les méthodes et outils mis en place pour mieux rendre compte de leur évolution dans l'espace et dans le temps n'ont cessé de s'étoffer. De la cartographie classique utilisant le découpage territorial administratif, on est passé à des techniques de modélisation cartographique certes plus contraignantes, mais plus utiles pour l'analyse systématique de l'espace. La nécessité de maîtriser l'information à référence spatiale relative à de nombreux domaines a considérablement profité à l'analyse géographique d'une manière générale.

Ici, le recours à la méthode des noyaux de densité vise essentiellement un objectif : suivre dans le temps (1976, 1988, et 2002) et dans l'espace l'évolution des densités rurales – en relation avec les dynamiques urbaines - en faisant abstraction de la trame territoriale officielle (communautés rurales). En redistribuant la variable à cartographier (ici population rurale) selon un maillage carré (grille carrée), la méthode des noyaux cherche d'une part à contourner les contraintes du découpage administratif (limites) et d'autre part à montrer l'effet du voisinage géographique entre unités du nouveau découpage et unités initiales[1] sur la répartition des densités (d'où le paramètre distance dans la fonction). Elle se fixe, par rapport à ce premier point, le même objectif que la technique du carroyage, c'est-à-dire *« se libérer du biais introduit par le découpage administratif »* (Bizet, F, 1997, pp. 32-34). La méthode des noyaux se donne donc comme objectif d'aboutir à une représentation qui soit la plus proche possible de ce qu'on peut voir sur le terrain. Le principal intérêt de la méthode réside surtout à ce niveau puisqu'elle permet de mettre en évidence une répartition graduelle de la variable étudiée à l'intérieur d'une même unité spatiale et en fonction du voisinage géographique.

Pour ce faire, plusieurs fonctions de lissage sont proposées (CERTU, 2005). Compte tenu de l'étendue relativement faible de notre zone d'étude, nous avons choisi la fonction triangulaire dont la particularité tient au fait qu'elle permet d'avoir une décroissance plus rapide (NIJ-USA, 2005).

$$Pj = \sum_{i=1}^{i=n} [K- (K/r)]*Pi*dij$$

K = une constante
r = le rayon de lissage
P = la variable à lisser (population, nombre de crimes par zone par ex.)
Dij = Distance entre i et j i = îlot de départ et j = maille

L'emploi de celle-ci se justifie donc par la faible étendue de l'espace considéré (le ¼ de la superficie totale du Sénégal). Le rayon de lissage utilisé est 10 km. Ayant d'abord essayé plusieurs mesures, ce rayon est celui qui convient le mieux.

Précisons que cette notion de noyau de densité est, en géographie, très relative. Elle dépend du contexte et de l'échelle géographique auxquels on se situe. Ce qui peut être considéré comme un noyau de densité dans le contexte sénégalais peut ne pas l'être dans un autre contexte, dans la vallée du Nil en Egypte ou dans les régions rizières de la Chine par exemple connues pour leurs très fortes densités démographiques.

Concrètement, une telle démarche permet de voir plus clairement l'intensité des dynamiques démographiques intervenues dans les milieux ruraux suite à l'exode rural massif de ces 30 dernières années. Au-delà de cet aspect, elle peut permettre, dans ce contexte, de mieux cibler les politiques de territoires dans la mesure où elle permet de mettre le doigt sur des lieux de très forte densité (appelés aussi *hot spots* dans le domaine de la criminalité par exemple) que l'on aurait du mal à détecter par une carte classique. En Afrique, l'essentiel des échecs enregistrés en matière de politiques territoriales est majoritairement imputable à une insuffisante connaissance de la répartition spatiale de la variable démographique. Cela est d'autant plus vrai que le recours à la carte, comme outil d'aide à la décision, est inhabituel et est relativement récent.

Le calcul des densités est effectué avec CrimeStat, un programme de traitement géostatistique qui génère des fichiers directement visualisables et exploitables sous SIG (Mapinfo, AcGis

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

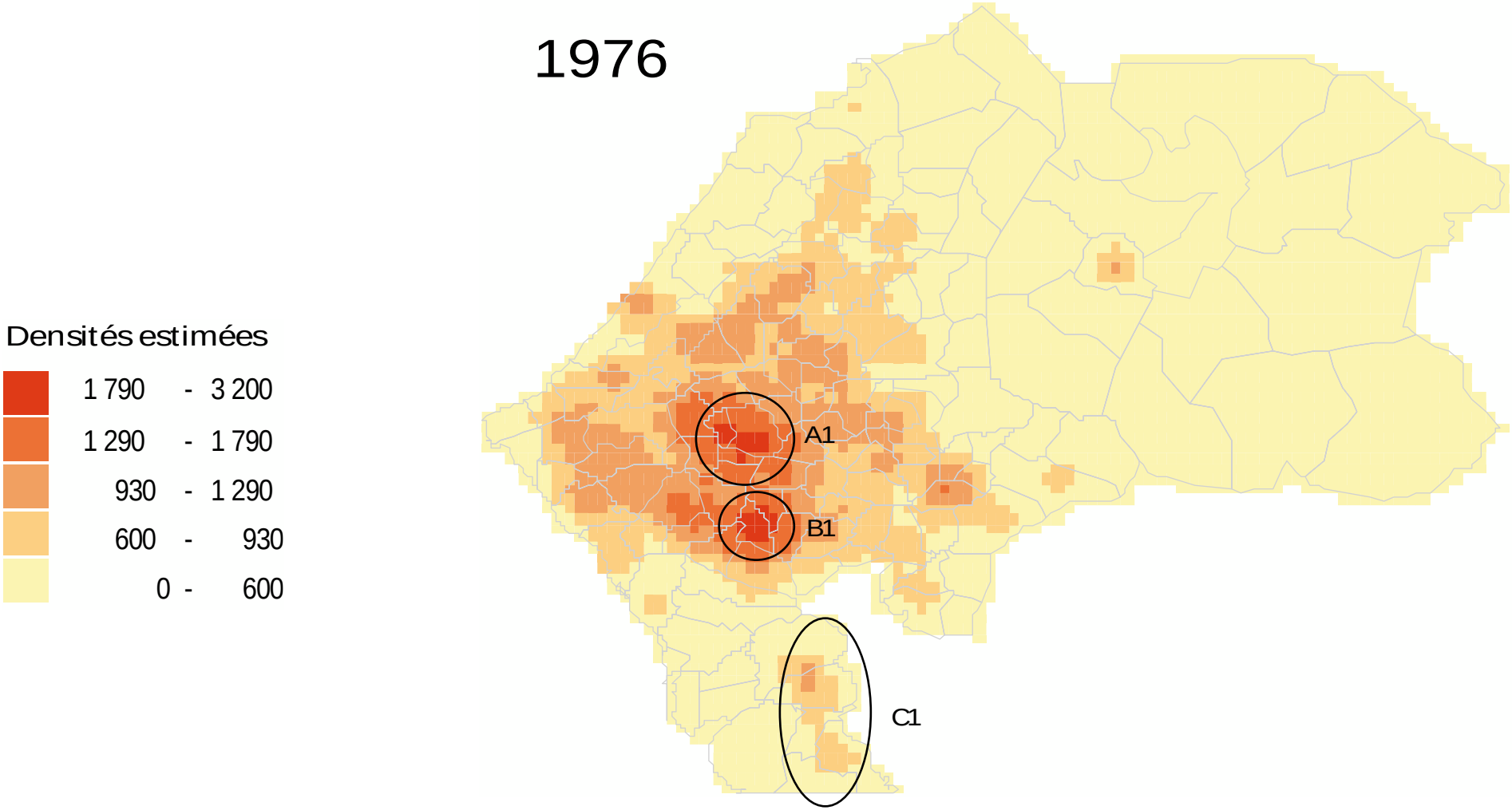

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

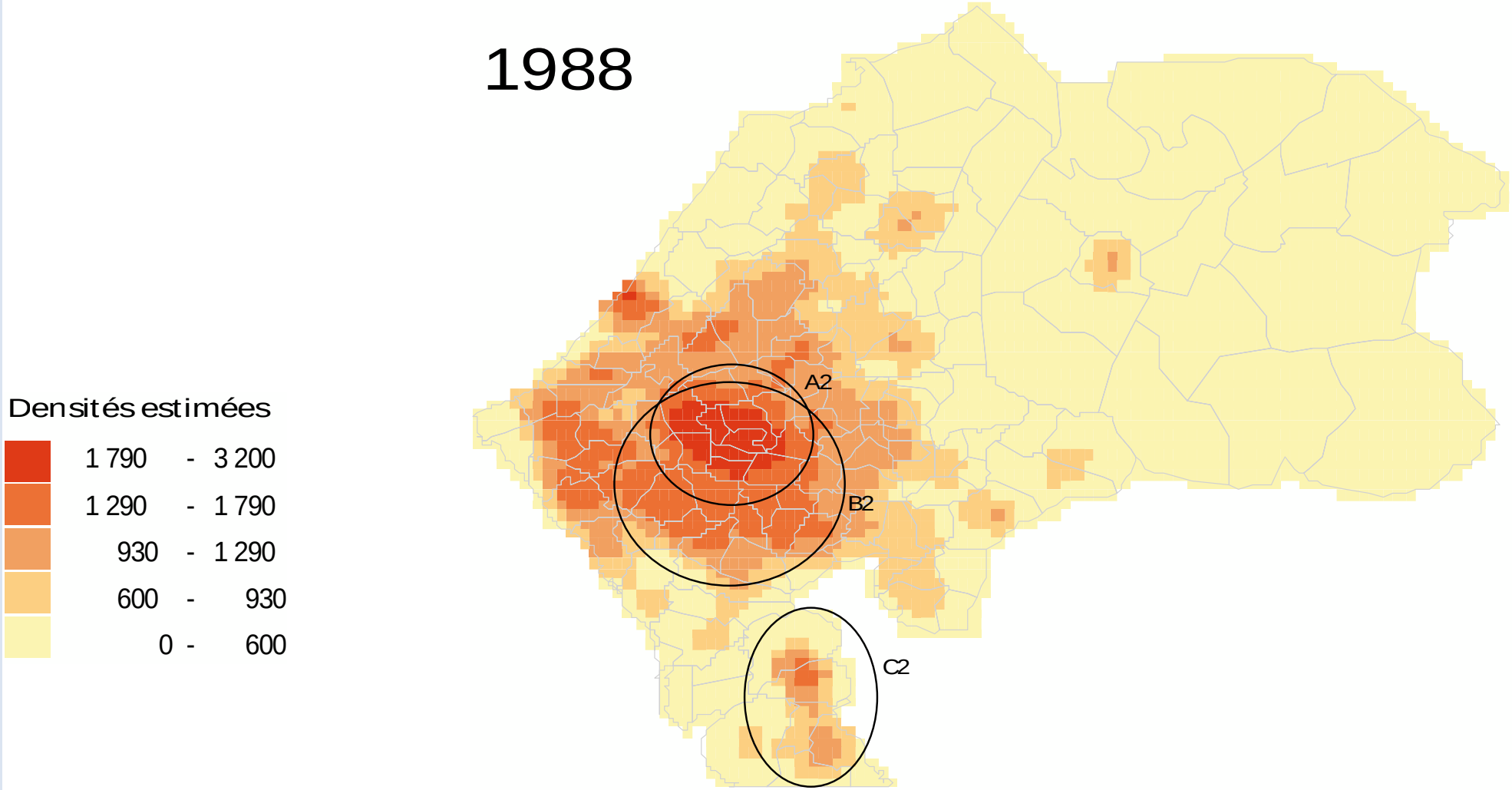

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

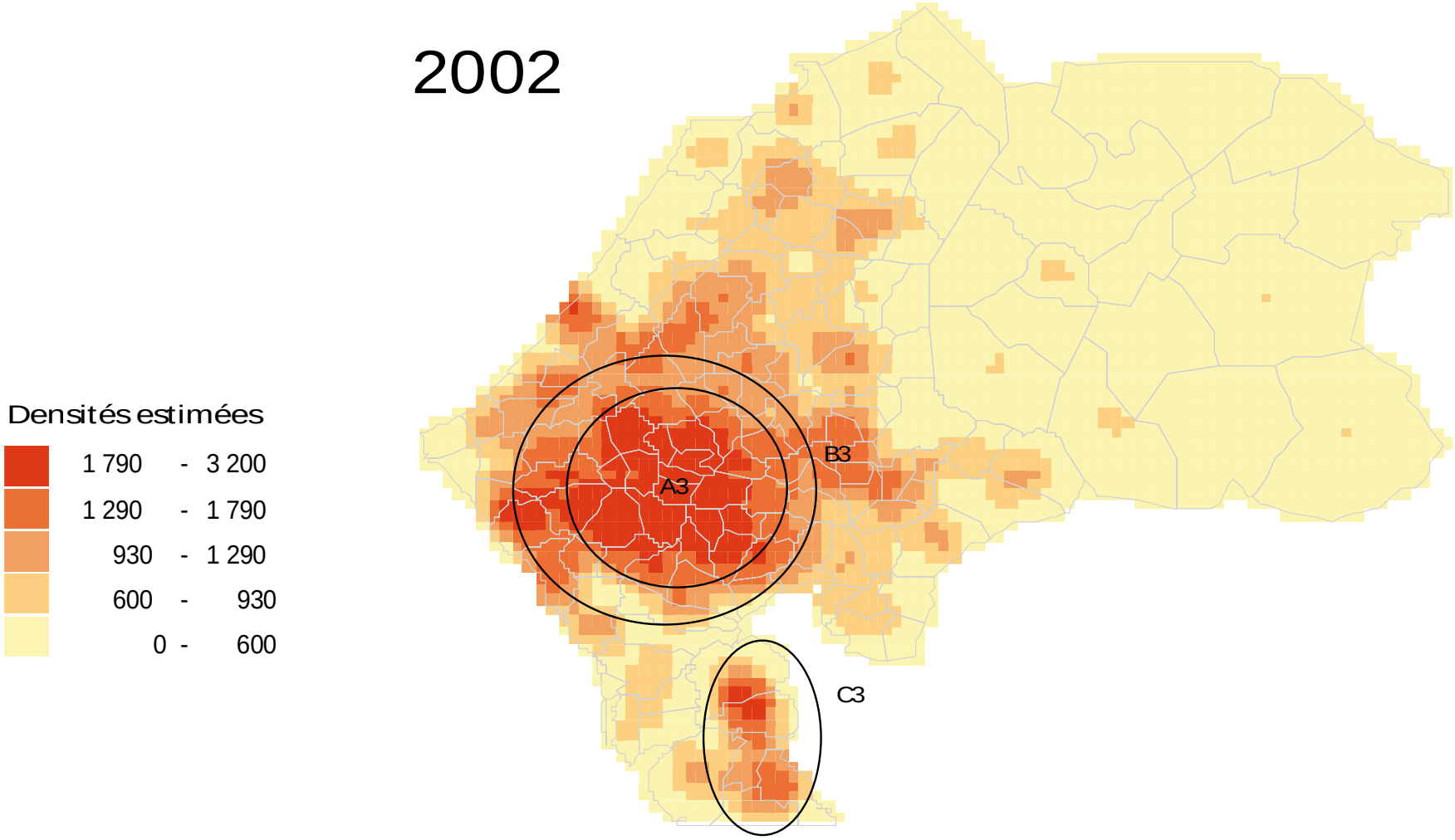

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Annexes (5)

Equipements et distance au littoral et aux fleuves Sénégal : Commerces, postes de santé et écoles primaires

A1 : Distribution des commerces et distance au littoral et aux fleuves

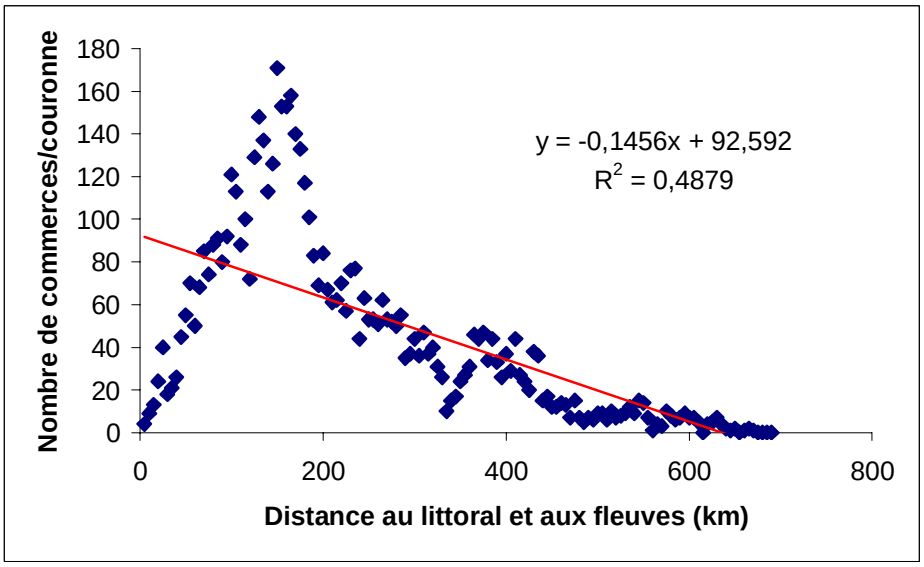

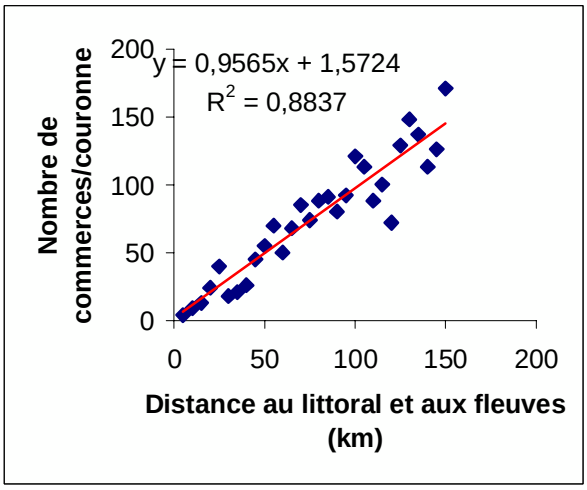

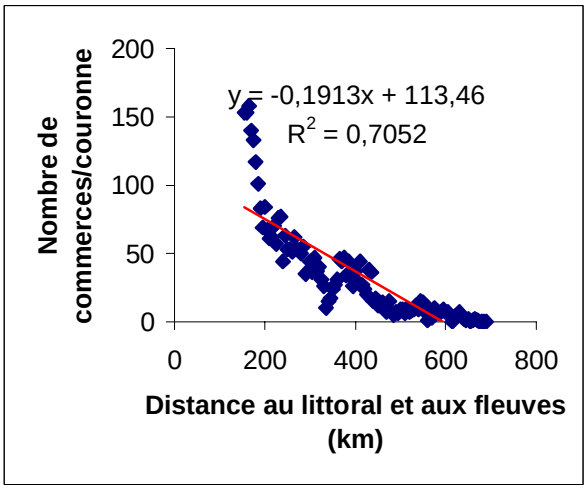

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

A2 : Distribution des postes de santé et distance au littoral et aux fleuves

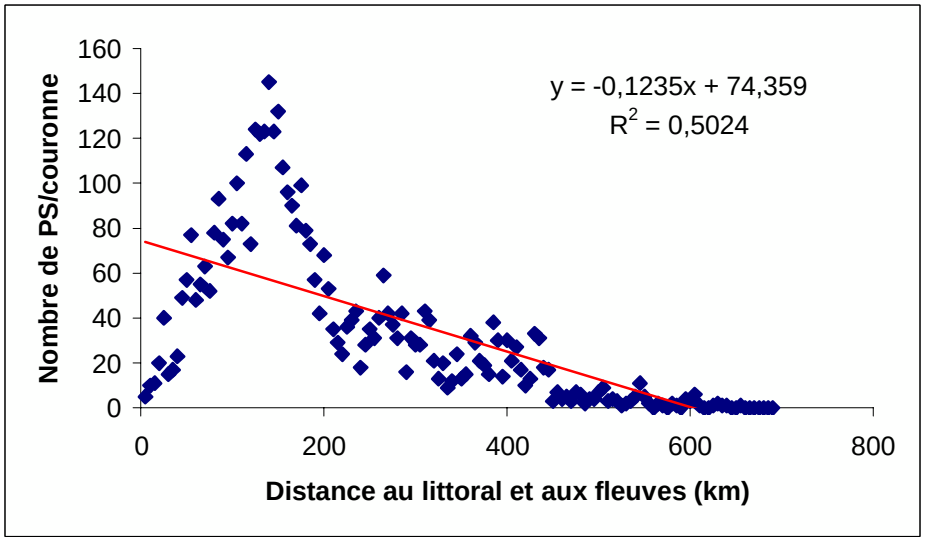

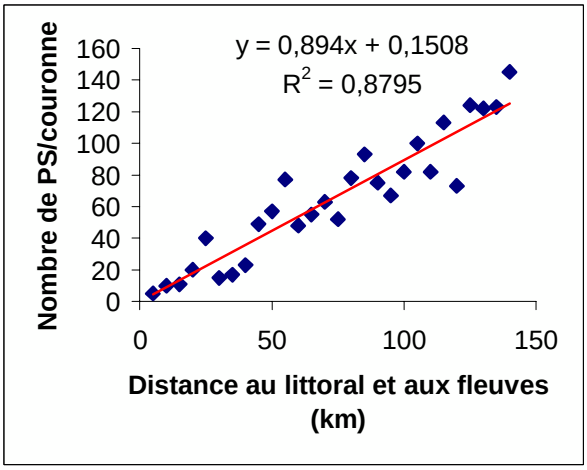

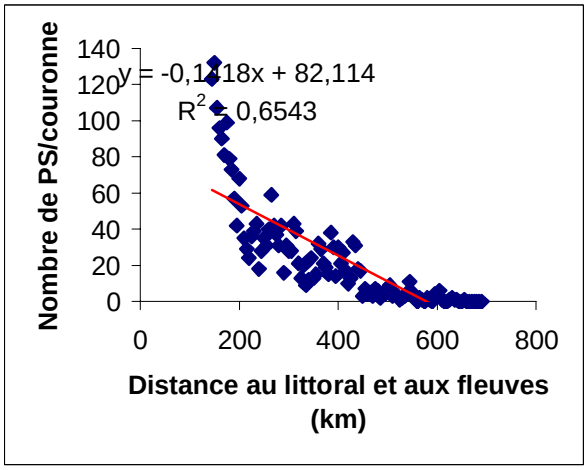

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

A3 : Distribution des écoles primaires et distance au littoral et aux fleuves

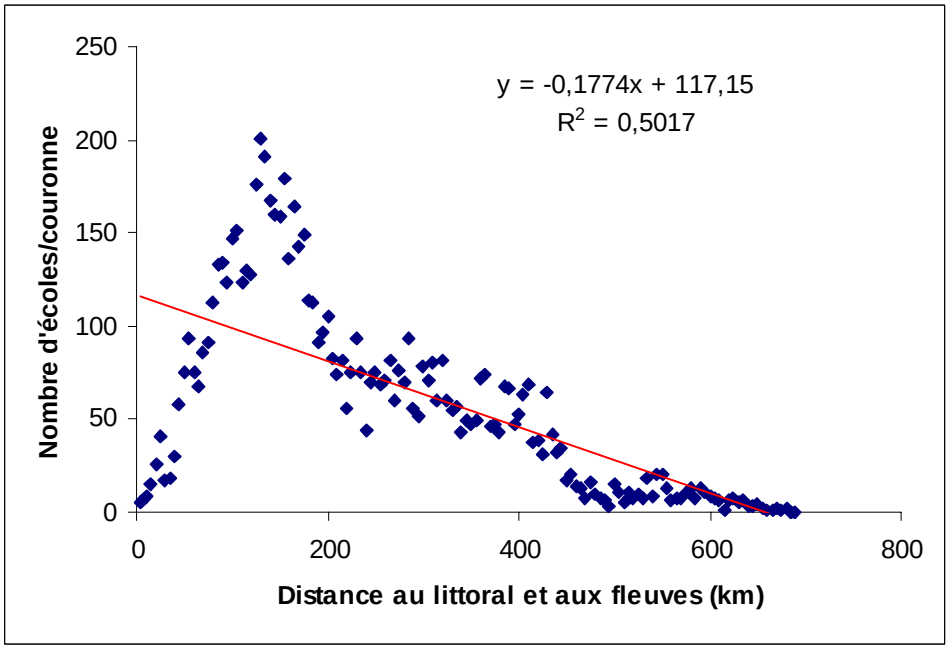

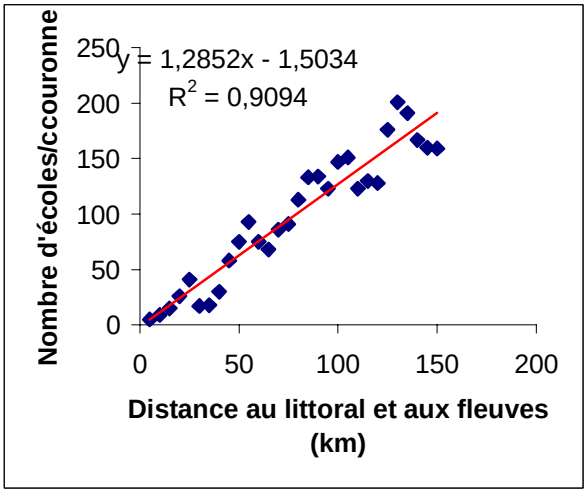

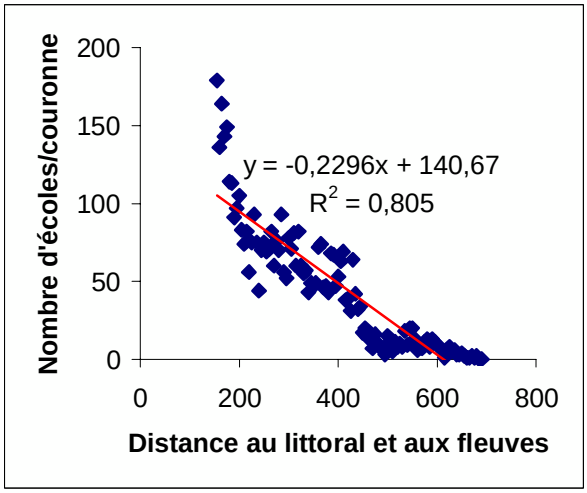

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Tableau récapitulatif des zones couvertes par photographie aérienne

Missions	Date de prise	Echelle cliché	Nombre de clichés	Zone
ND 28 XIII-XV	1978	1/60000	1 A 505	Dakar-Thiès-Kaffrine
ND 28 XX-XXII	1978 1979	1/60000	1 A 589	Louga – Linguère - Brakedji
NE 28 II-III	1978	1/60000	1 A 209	Saint-Louis
ND 28 X-XI	1970	1/40000	1 A 855	Tambacounda - Sedhiou
ND 28 II-III	1969	1/40000	1 A 350	Ziguinchor- Sedhiou
ND 28 IV-V	1970	1/40000	1 A 325	Kolda-Youkounkoun
ND 28 VI-ND 29-I	1969	1/40000	1 A 455	Sokone - Nioro-du-Rip
ND 28 XV	1970	1/40000	1 A 483	Kenieba-Kedougou
ND 28 XV	1969	1/40000	1 A 371	Kaffrine
SEN 66 /200	1980	1/20000	1 A 141	Dakar
SEN 26 /150	1976	1/15000	1 A 218	Dakar
SEN 093/ 300	1989	1/30000	1 A 703	Sedhiou - Nior-du-Rip
SEN 84/ 300	1983	1/30000	1 A 142	Vallée de Bignona
SEN 83/ 125	1983	1/12500	1 A 271	Vallée de Bignona
SEN 37/200	1977	1/20000	1 A 426	Allée Anambé et Soungroungro

Source : Direction des Travaux géographiques et Cartographiques du Sénégal (DTGC)

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Bibliographie

Ouvrages généraux

ANTHEAUME B., GIRAUT F., (2002), « Les marges au cœur de l'innovation territoriale ? Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du sud, France, Maroc, Togo…) ». *Historiens et Géographes*, n°379, pp 133-151.

ANTOINE P., (1995), *Population et urbanisation en Afrique*, Chronique du CEPED, Paris, n°17 avril-juin 1995, 4p.

ANTOINE P., (1996), *La pauvreté dans les villes : le cas des quartiers de l'agglomération dakaroise*, Rapport Ministère de la ville, 82p.

ANTOINE P., (1997), *L'urbanisation en Afrique*, FAO. Disponible à : http://www.fao.org.

ASCHER F., (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes.* Paris O. Jacob, 345p.

BAILLY A., BEGUIN H., (2001), *Introduction à la géographie humaine*. A. Colin 219p

BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (1992), *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica, 1132p.

BAILLY A., (1992), *Représentations, Encyclopédie de Géographie*, chapitre 20, pp 369-381.

BAILLY A, FERRAS R., *Éléments d'épistémologie de la géographie*. Éditions Armand Colin, 2001.

BAILLY A. *et al.*, (1999), *Villes et croissance : théories, modèles et perspectives*. Paris, Anthropos, 280p.

BART F. et *al.*, (2003), *L'Afrique. Continent pluriel*, Éditions Sedes/VUEF/CNED, 248 p.

BARLES S., (1999), *Le sol urbain*. Paris, Anthropos, 278p.

BAUDELLE G., (2000), *La géographie du peuplement*. Paris A. Colin, 192p.

BEAUCHEMIN C., (2003), « Exclusion urbaine et insertion rurale : Les logiques de l'émigration urbaine », *Communication au Colloque « rural/urbain : les nouvelles frontières »* (Poitiers 4-6 juin, 2003), 14p. Disponible à : http://cris.beauchemin.free.fr/pdf/Communication%20Poitiers.pdf.

BEAUCHEMIN C., (2002), « *Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire* ». *Annales de géographie*, n°624, pp 157-177.

BEAUJEU-GARNIER J., (1995), Géographie urbaine. Paris, A. Colin, 349p.

BECKER C. *et al.*, (1994), *Réflexions sur les processus d'urbanisation en Afrique de l'Ouest, réflexions à partir d'exemples sénégambiens*, Dakar-ORSTOM, 16p.

BOCQUIER P, TRAORE S., (1996), *Migrations en Afrique de l'Ouest : de nouvelles tendances*, Chronique du CEPED. Paris, n°20 janvier-mars 1996, 4p.

BOCQUIER P., (1999), *La transition urbaine est-elle achevée en Afrique ?* Chronique du CEPED. Paris, n°34 juillet-septembre 1999, 4p.

BOULEGUE J., (1987), *Le Grand Jolof*. Paris, Editions Façades-Karthala, 201p.

BRUNEAU J-C., (2002), « Vivre la ville à la ville à la campagne : crise des sociétés et exurbanisation en Afrique tropicale », *Historiens et Géographes*, n°379, pp 185-195.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

BRUNEL S., (2004), *L'Afrique*. Paris, Éditions Bréal, 235p.

BRUNET R, FERRAS R. THERY H., (1992), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Montpellier, Reclus-La Documentation française, 470p.

BRUNER R. *et al.*, (1990), *Mondes nouveaux*. Paris Hachette, Montpellier-Reclus, 551p.

CABANNE C., (1992), *Lexique de géographie humaine et économique*. Paris Dalloz-Siriez, 449p.

CATTAN N., (1999), *Le système des villes européennes*. Paris, Anthropos, 197p.

CIATTONI A, VEYRET Y., (2003), *Les fondamentaux de la géographie*. Paris A. Colin, 219p.

CLAVAL P., (2005), *Épistémologie de la géographie*. Paris, A. Colin, 266p.

CLAVAL P. *et al.*, (1981), *La logique des villes.* Paris, Litec, 633p.

COPANS J., (1971), *Histoire et structure de la Confrérie mouride*. Ecole Pratique des Hautes Etudes – Centre d'études africaines, 35p.

CHARBIE Y., NDIAYE S., (1994), *La population du Sénégal*, DPS-CERPAA, Paris, 617p.

CHARRE J., (2000), « Le pourquoi et le pourquoi pas », *Actes du Colloque Geopoint* 2000, 4p.

CHOPLIN A., (2006), « Le foncier urbain en Afrique : entre informel et rationnel, l'exemple de Nouakchott (Mauritanie) ». *Annales de géographie*, n°647, janvier-février 2006, pp 69-91.

CLARIN R., GENDREAU F., (1988), *La connaissance des effectifs de population en Afrique. Bilan et évaluation*. Congrès africain de la population, 7-12 novembre 1988, 22p.

CNEC-SEDES, (2000), *Les très grandes villes dans le monde*. Paris SEDES-CNED, 240p.

COCQUERY-VIDROVITCH C., MANIOT H., (1992), *L'Afrique noire, de 1800 à nos jours*. Paris, PUF, 499p.

COCQUERY-VIDROVITCH C., (1992), *L'Afrique noire. Permanences et ruptures*. Paris, l'Harmattan, 450p.

COCQUERY-VIDROVITCH C., (1993) - *Histoire des villes d'Afrique noire : des origines à la colonisation*. Paris, A. Michel, 412p.

COCQUERY-VIDROVITCH C., (1988), *Processus d'urbanisation en Afrique*. Paris l'Harmattan, Collection Villes et Entreprise, Tomes 1 et 2, 305p.

COLL J-L., GUIBERT J-J., (2005), *L'aménagement au défi de la décentralisation en Afrique*, Toulouse, PUF du Mirail, 305p.

DERICKE P-H., (1992), « L'organisation de l'espace dans les villes », in *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp 665-687.

DEZERT B., METTON A., STEINBERG J., (1991), *La péri-urbanisation en France*. Paris, SEDES, 226p.

DIOP D., (2006), *Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal. Quelle pertinence pour le développement local ?* Paris, Editions l'Harmattan, 267p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

DIOUF M., (1992), « Le clientélisme, la « technocratie » et après ? » in *Sénégal, trajectoires d'un Etat*. Paris, Karthala, pp234-278.

DIOUF., S. (1980), *La ville de Thiès (Sénégal) : croissance démographique et démesure spatiale d'une ville moyenne en « pays sous-développés »*. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Toulouse Le Mirail, 358p.

DUBRESSON A., JAGLIN S., (2002), « La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : pour une géographie de la régulation », in *Historiens et Géographes*, n°379, pp 161-167.

DUBRESSON A., RAISON J-P., (2003), *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*. Paris, A. Colin, 241 p, 2e Édition.

DUBRESSON A., (1979), *L'espace Dakar-Rufisque en devenir, de l'héritage urbain à la croissance industrielle*, 371p.

DUBRESSON A., BERTRAND M (Dir)., (1997) - *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 326 p.

DUBRESSON A, RAISON J-P., (2003), *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*. Paris, A. Colin, , 241 p, 2ème Édition.

DULUCQ S., (1997), *La France et les villes d'Afrique noire francophone*. L'Harmattan, 438p.

FOUCHARD L., ISSAC OLAWALE A., (2003), *Sécurité, crime et ségrégation dans les villes d'Afrique de l'Ouest du XIXème siècle à nos jours*. Paris, Karthala, 437p.

FREROT A-M. *et al*., (2004), *L'Afrique en question*. Paris, Editions Ellipses, 252p.

GEORGE P., VERGER F., (2004), *Dictionnaire de la géographie.* Paris, PUF, , 462p.

GEROUDET N, MENARD H., (2005), *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine*. Paris, Belin, 231p.

GREGORY I-N, SCHEWARTZ R-M., *Rail ways, Uneven Geographical Development, and Globalization In France and Great Britain*, 1830-1914, 39p + annexes.

GUEYE C., (2002), *Touba : la capitale des mourides*. Paris, Karthala, 532p.

HAUT COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE – Service de la statistique générale, (1953), *Commune mixte de Thiès, recensement de 1953*, 43 p.

HURIOT J-M *et al*., (1998), *La ville ou la proximité organisée*, Paris, Anthropos, 237p.

ISTED., (1995), *Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara*, Groupe de travail « *Mécanismes et logiques de l'urbanisation* », 170p.

JAGLIN S., (1995), *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : pouvoirs et périphéries (1983-1991).* Orstom, Editions Karthala, 659p.

JAGLIN S., DUBRESSON A., (1993), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire : décentralisation en question*. Paris, Karthala, 308p.

KAKE I-B., MBKOLO E. *et al*., (1978), « La dislocation des grands empires », in *Histoire générale de l'Afrique*, vol n°3, 112 p.

KESSIDES C., (2006), *La transition urbaine en Afrique subsaharienne, impact sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté*, Cities Alliance, 12p. Disponible à :http://www.citiesalliance.org/doc/resources/paper-pres/ssa/french/content_foreword.pdf.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

LABORDE P., (2001), *Les espaces urbains dans le monde*. Paris, Natahan, 239p.

LAKE L-A *et al.*, (2000), *Ecographie du Sénégal subsaharien et développement, dynamique des espaces ruraux des années 1950 à 2015*. Dakar-CRDI-IFAN-CARTEL, 261p.

DEBARIEUX S., LARDON S *et al*., (2003), *Les figures du projet territorial, l'aube* – DATAR, 271p.

LAURANT O., (1970), « Dakar et ses banlieues », in actes du *Colloque international du CNRS - La croissance urbaine en Afrique et à Madagascar*, pp 764-784.

LE BRIS E., LE ROY E., MATHIEU P., (1991), *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*. Paris, Karthala, 364p.

LE GOIX R, (2005), *Villes et mondialisation : le défi du XXI e siècle*. Ellipses, 172P.

LESOURD M., NINO O., (2006), « Un divorce au Sénégal : le chemin de fer Dakar-Niger et la route nationale », in *Le chemin de fer en Afriqu*e sous la Direction de Jean-louis Chaléard, Cantal Chanson-Jabeur et Chantal Béranger, Paris, Kartahla-PRODIG-SEDET, pp 105-125.

LEVY J., LUSSAULT M., (2003), *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin, 1033p.

LOCOH T, MAKDASSI Y., (1996), *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne*, Paris, Les dossiers du CEPED, n°44 novembre 1996, 51p.

LOHLE-TART L., FRANCOIS M., (1999), *Etat civil et recensement en Afrique francophone*. CEPED, 585p.

LOMBARD J., (2006), « Croître ou dépérir-Lieux intégrés lieux oubliés sur l'axe Dakar-Mali », in *Le chemin de fer en Afrique* sous la direction de Jean-louis CHALEARD, Cantal CHACHON-CHABEUR et Chantal BERANGER, Paris, Kartahla-PRODIG-SEDET, pp 69-86.

LOMBARD J., (1963), « Connaissance du Sénégal ». *Etudes sénégalaises*, n°9, CREDS, 183p + annexes.

LOPEZ-ESCARTIN N., (1991), *Données de base sur la population : Sénégal*, CEPED, Paris, 14p.

MENET G., (1997), « Création et volonté urbaine à la base : Le cas du Sénégal », in *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*. Paris, Karthala, pp 113-123.

MERLIN P., CHOAY F., (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire*, PUF, 724p.

MBOW L-S., (1992), « Les politiques urbaines : gestion et aménagement », in *Sénégal, trajectoires d'un Etat*, Paris, Karthala, pp 205-231.

Ministère du plan, du développement et de la coopération technique, République du Sénégal, (1962),– Service de la statistique et de la mécanographie, *Recensement démographique de Dakar de 1955*, Résultats définitifs, 1er et 2ème fascicule, Paris, mars,, 69p.

MORICONI-EBRARD F., (1993), *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris, Anthropos, 372P.

MORICONI-EBRARD F., (1994), La Lettre de l'OUCC, n°37, CEDEJ-Le Caire (Egypte).

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

NINOT O., (2005), « Les zones soudaniennes du Sénégal et du Tchad : deux Sud enclavés entre mondialisation et marginalisation ». in *Espace Population et Sociétés*, n°1 2005, pp 15-30.

NOIN D., (2001), *Géographie de la population*. Paris, A. Colin, sixième édition, 280p

OCDE., (1998), « Pour Préparer l'avenir de l'Afrique de l'ouest. Une vision à l'horizon 2020 », sous la Direction de Jean-Marie COUR, Paris, OCDE, 157p.

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES-HABITAT (ONU-HABITAT), (2005), *Déclaration relative à la création de la Conférence des ministres africains sur le logement et le développement urbain*, 17p. Disponible à : http://www.unhabitat.org/downloads/docs/1657_52742_K0581069.f.pdf.

ORSTOM, (1985), *Villes secondaires et développement régional au Sénégal*, 67p.

ORSTOM, (1984), *Les villes en Afrique : leur rôle et leur fonction dans le développement national et régional. Le Sénégal*, 144p.

PIERMAY J-L., (1993), *Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique centrale*. Paris, l'Harmattan, 579p.

PIERMAY J-L., (2002), « L'invention de la ville en Afrique subsaharienne », in *Historiens et Géographes*, n°379, pp 153-167.

PELISSIER P., (2002), « Citadins et ruraux en Afrique noire : une géographie métisse », in *L'information géographique*, n°4, 2004, pp 293-307.

PELISSIER P., (1966), *Les paysans du Sénégal, les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*. Paris-CNRS, 939p.

PELISSIER P., (1995*), Campagnes africaines en devenir*. Editions Arguments, 317p.

PELISSIER P., (1970), *Les effets de l'opération arachide/mil dans les Régions de Thiès, Diourbel et Kaolack (Sénégal).* Rapport de synthèse, 40p.

PITIE J., (1973), *Géographie de la population mondiale*. Paris Sirey, 143p.

POURTIER R., (2003), *Afriques noires*. Paris, Hachette, 256 p.

RAFFESTIN C., (1980), *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, LITEC, 249P.

RAULIN., A., (2001), *Anthropologie urbaine*. Paris A. Colin, 188p.

REYMOND H, CAUVIN C, KLEINSCHMAGER R., (1998), *L'espace géographique des villes. Pour une synergie multistrates.* Anthropos, 259p.

ROCH I., (1975), « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais », Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines, vol XII, n°1, 1975, pp 55-80.

ROCHEFORD M., (2000), *Le défi urbain dans les pays du Sud*. Paris, Harmattan, 184p.

SAKHO P., (2005), « Marginalisation et enclavement en Afrique de l'Ouest, l'«espace des trois frontières sénégalaises », *Espace Population et Sociétés*, n°1 2005.

SALEM G., (1998), *La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal)*, Karthala, 360p.

SAVONNET G., (1956), « Une ville neuve du Sénégal », *Revue des Cahiers d'Outre Mer*, 26p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

SAVONNET G., (1955), *La ville de Thiès. Etude de géographie urbaine*. Dakar-IFAN, 179p + annexes.

SECK A., (1970), *Dakar, métropole ouest-africaine*. Dakar, Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), 516p.

SINOU A., (1993), *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal. Saint-Louis, Gorée, Dakar*. Editions Karthala et ORSTOM, 364p.

SIRIEX P-H., (1987), *Houphoët Boigny an african statesman*. Abidjan, NEA, 384p.

SY C-T., (1969), *La confrérie sénégalaise des Mourides : un essai sur l'Islam au Sénégal*, Paris, Présence africaine, 350p.

THOMAS L-V., (1970), « La croissance urbaine au Sénégal (pour une analyse sociologique de Dakar) », in actes du Colloque international du CNRS - *La croissance urbaine en Afrique et à Madagascar*, pp 1016-1028.

VENNETIER P., (1991), *Les villes d'Afrique tropicales*. Paris Masson, 244 p, 2è Édition.

VERDIER R, ROCHEGUDE A., (1986), *Systèmes fonciers à la ville et au village. Afrique noire francophone*. Paris, l'Harmattan, 300p.

VERNIERE M., (1977), *Dakar et son double Dagoudane Pikine*. Paris Bibliothèque Nationale, 140p.

VOLVEY A *et al.*, (2005), *L'Afrique*. Édition Atlande, 288 p.

WACKERMANN G., (2000), *Géographie urbaine*. Ellipses, 240p.

WAKERMANN G et *al*., (2000), *Les très grandes villes en dissertations corrigées*. Paris, ellipses, 176p.

WIEL M., (1999), *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*. Mardaga, 149p.

YATTA F-P., (2006), *Villes et Développement économique en Afrique*. Paris, Economica-Anthropos, 313.

Thèses, mémoires, rapports et publications officielles

ADJIAMAGBE A., DELAUNAY V., (1999), *Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise*. Paris, IRD, 24p.

BADIANE W., (1985), *Population et développement rural en Afrique noire : cas du Sénégal*. Mémoire de fin de scolarité pour l'obtention du diplôme d'études démographiques, 44p.

BADIANE E., (2004), *Développement urbain et dynamique des acteurs locaux : le cas de Kaolack au Sénégal*. Thèse de doctorat de Géographie-Aménagement de l'Université de Toulouse Le Mirail, 396p.

BAILLY E., (1999), *Modèle de simulation fractal et croissance urbaine. Etude cas : Nice, Marseille, Gênes*. Thèse de doctorat de Géographie de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, 235p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CENTRE D'ETUDES DE GEOGRAPHIE TROPICALE., (1977), *La croissance périphérique des villes du Tiers Monde. Le rôle de la promotion foncière et immobilière,* actes de la table ronde organisée les 5, 6 et 7 mai 1977, 576p.

DIARRA E., (1987), *Décentralisation et vie politique dans les communes mixtes du Sénégal de 1904 à 1960*. Thèse de doctorat de troisième cycle de droit de l'Université de Bordeaux I, 226p.

DIOP A., (2004), *Villes et aménagement du territoire au Sénégal*. Thèse de doctorat d'Etat de Géographie de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, 404p.

DIOP, P-J-M-M., (2001), *Le statut de Touba dans le cadre de la politique de décentralisation du Sénégal*. Mémoire de DEA de droit de l'Université Panthéon Sorbonne, 153p.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (Sénégal), (1999), *Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) (Document d'orientation)*, 38p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE., (2004), *Projection Population du Sénégal issue du recensement de 2002*, 37p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE (1988), *Le système urbain et la dynamique d'urbanisation au Sénégal, analyse démographique rétrospective*, Dakar-Sénégal, CEGIR, 118p + annexes.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1997) *Migration et urbanisation au Sénégal*, Dakar, 123p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), *Situation économique du Sénégal 1959-1979*, 468p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Dakar*, 14p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Louga*, 86p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Saint-Louis*, 58p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Kolda*, 64p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Ziguinchor*, 31p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Fatick*, 65p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Tambacounda*, 52p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Dakar*, 14p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Diourbel*, 61p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (1988), *Répertoire des villages, Région de Kaolack,* 87p.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (2005), *Etude l'élaboration d'un plan de déplacement urbain de l'Agglomération de Dakar (PDUD). Diagnostic global* (Rapport final).

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (2006), *Répertoire des villages, Région de Dakar*, données électroniques.

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTQUE (Sénégal), (2006), *Répertoire des villages, Région de Diourbel*, données électroniques.

DIRECTION DES TRAVEAUX GEOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES DU SENEGAL (DTGC), (2003), *Catalogue des produits*, 15p.

DUBRESSON A., (1979), *L'espace Dakar-Rufisque : de l'héritage urbain à la croissance industrielle*, thèse de troisième cycle de l'Université Paris 10, 371p.

FALL P-D., (1986), *Du village à la banlieue, l'évolution des villages Lebou du rivage méridional de Dakar*. Thèse de doctorat troisième cycle de Géographie de l'Université Paris 10.

GEORGE P., (1961), *Précis de géographie urbaine*. Paris, PUF, 282p.

GIRAUT F., (1994), *La petite ville, Un milieu adapté au paradoxe de l'Afrique de l'Ouest. Etude sur le semis et comparaison du système social et spatial de sept localités : Badou et Anié (Togo), Josikan et Kadjebi (Ghana), Torodi, Tamaské et Keïta (Niger.* Thèse de doctorat de Géographie de l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne, 403p. Disponible à : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/67/81/PDF/GirautTheseDEF.pdf.

GIRAUD F., MORICONI-EBRARD F., (1991), « La densification du semis de petites villes en Afrique », *Mappemonde* n°4/1991, 5p.

GLOERSEN E., (2003), « Faut-il des visions spatiales pour construire une Europe polycentrique *», in Territoires 2030*, Revue d'études et de prospective, n°1 mai 2005, pp 65-88.

GRAENNE M., JOSEPH V., (2001), *Datation de la baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne*. Les dossiers du CEPED, n°66, 72p.

GUEROIS M., (2003), *Les formes des villes européennes vues du ciel. Une contribution* de *l'image CORINE à la compréhension morphologique des grandes villes de l'Europe occidentale.* Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 307p. Disponible à : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/59/86/PDF/tel-00004303.pdf

GUEYE C., (1999), *L'organisation de l'espace dans une ville religieuse : Touba (Sénégal).* Thèse de doctorat de Géographie, Université Louis Pasteur de Strasbourg, 650p.

GUEYE MM., (1987), *Touba : monographie d'une ville religieuse*. Mémoire de maîtrise en Géographie-Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

GUILMOTO Z-C., (1997), « Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants », *Les dossiers du CEPED*, n°46, 45p.

HAUT COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCAISE– Service de la statistique générale. (1953), *Commune mixte de Thiès, recensement de 1953*, 43 p.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

KADDOURI L., (2004), *Structures spatiales et mise en réseau des villes pour* la *régionalisation des territoires*. Thèse de doctorat nouveau régime en Géographie, Université Montpellier III, 309p.

KANE M-L., (1989), *Les petites villes du Sahel du Sénégal*. Thèse de doctorat de troisième cycle de Géographie de l'Université de Grenoble, 359p.

LEROY S., (1998), *Urbanisation et centralité dans l'espace Bas-rhodanien*. Thèse de doctorat de Géographie de l'Université d'Avignon, 453p.

LEYENDECKER S., (2004), *Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour la gestion des espaces agricoles et milieux naturels au Sénégal*, Rapport de stage de Master 2 Géomatique et conduite de projets, Université d'Avignon, 48p + annexes.

MBOUP B, (2005), *Politiques de développement, migrations internationales* et *équilibre villes-campagnes dans le vieux bassin arachidier (Région de Louga)*.Thèse de 3éme cycle de Géographie de l'UCAD, 364p + annexes.

MINISTERE DE L'INTERIEUR DU SENEGAL., (1996), *Loi numéro 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales*, 76p.

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT-Aménagement du Territoire, (1966), *Le peuplement du Sénégal (tome 1)*, Dakar, 96p.

MINISTERE DU PLAN, DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE. Service de la statistique et de la mécanographie, (1962), *Recensement démographique de Dakar de 1955, Résultats définitifs, 1er et 2ème fascicule*. Paris, 69p.

MINISTERE DU PLAN, DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE., Direction de la Statistique, (1984), Enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978, *analyse complémentaire, la mortalité infanto-juvénile*, 31p.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES. République du Sénégal –, 1972, *Répertoire des villages*, Dakar, 111 p – [Pour les villages, les données proviennent du fichier de 1970 du Ministère].

MORICONI-EBRARD E., (2003), *L'analyse spatiale au regard de l'anthropologie du dogme*, influence du droit romano-canonique sur la géographie du peuplement, HDR de Géographie, Université d'Avignon.

MORICONI-EBRARD F., (1993), *L'urbanisation du monde de 1950 à 1990. D'après une définition harmonisée des agglomérations urbaine*. Thèse de doctorat nouveau régime, UFR de Géographie, Université Paris I, 521p + annexes.

N'DIAYE S., (2005), *Fécondité*, in Enquête Démographique et de Santé (EDS), Rapport 2005,14p. Disponible à :
http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR177/04Chapitre04%2Epdf.

PRELAZ-DROUX, REPETTI A., (2001), *Instrument et modèle pour un aménagement participatif (IMAP) (Thiès).* Rapport final phase 1-1999-2001, 27p. Disponible à :http://cooperation.epfl.ch/webdav/site/cooperation/shared/publications//imap_hydram.pdf.

REPERTOIRE DES VILLAGES, (1964), *Enquêtes démographiques 1960-1961*.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

REPETTI A., (2004), *Un concept de monitoring participatif au service des villes en développement. Approche méthodologique et réalisation d'un observatoire urbain (Thiès Sénégal).* Thèse de doctorat de l'Ecole Fédérale Polytechnique de Lausanne (Suisse), 220p.

REMUAO, (1993)., *Migration et urbanisation au Sénégal*.

SALL M., (2004), *Acteurs et pratique de la production foncière et immobilière à Ourossogui (Sénégal).* Thèse de doctorat de l'Université Catholique de Louvain, 253p.

SAR M., (1970), *Louga : la ville et sa région*. Thèse de doctorat de 3è cycle de géographie, Université de Strasbourg, 343p

SISSOKHO S., (1991), *Etude des rapports entre les « Noon » de Thiès-est et la ville de Thiès*, UCAD, 94p + annexes.

SOW D-M., (2005), *Les transformations urbaines dans les villes du Sud : l'exemple de Saint-Louis du Sénégal*. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse Le Mirail, 326p.

SOW O., (2002), « Territoires concurrents et gouvernance des villes : les enseignements des petites et moyennes villes du Bassin arachidier au Sénégal », *Revue de Géographie de Saint-Louis (Sénégal)*, n°2 de janvier, 63p.

TAULEIGNE R., (2005), *Les espaces du grand commerce : de leur émergence aux dynamiques de concentration spatiale*. Thèse de doctorat de Géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 287p.

THIAM O., (2002), *La problématique d'une gestion partagée : Touba-Mosquée et sa communauté rurale*. Mémoire de maîtrise en Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 75p + annexes.

THIOMBIANO G-M., *Assainissement et évacuation des ordures ménagères dans la ville de Thiès : actions politiques et stratégies*. Mémoire de maîtrise en Géographie de l'UGB Saint-Louis.

VACHIANI-MARCUZZO C., (2005), *Mondialisation et système de villes : les entreprises étrangères et l'évolution des entreprises sud-africaines*, thèse de doctorat de l'Université Panthéon Sorbonne, Paris I, 361p. Disponible à : http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/44/70/PDF/these.pd

WORLD URBANIZATION PROSPECTS., (2003), *World Urbanization prospects* : *The 2003 revision*, 335p. Disponible à : http://www.un.org/esa/population/publications/wup2003/WUP2003Report.pdf.

Outils et méthodes en analyse spatiale

BEGUIN M., PUMAIN D., (1994), *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*. Paris, A. Colin, 192p.

BEGUIN M, PUMAIN D, PASCARD E., (1994), *La représentation des données géographiques* : statistique et cartographie, Paris, A. Colin, 192p.

BIZET, F., (1997), « Carroyage et SIG urbain, les chômeurs à Rouen », *Mappemonde* n°2/1997, 3p.

CERTU., (2005), *L'estimation des densités par la méthode des noyaux*, 29p. Disponible : http://lara.inist.fr/bitstream/2332/879/4/0949_T1.pdf

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

CHARRE J., (1995), *Statistique et territoir*. Reclus, 120 p.

DUBOIS J., CHALINE J., (2006), *La géométrie cachée de la nature, le monde des fractales*, Ellipses, 312p.

DUREAU F., WEBER C., (1995), *Télédétection et systèmes d'informations urbains*. Paris Anthropos, 379p.

ERWAN M, SID-AHMED., S., *L'analyse statistique et spatiale*, Éditions du Temps, 20p.

FORRIEZ M., MARTIN P., (20006), « De l'utilité de la théorie de la relativité d'échelle *de* Laurent Nottale en géographie ». Recherche d'un modèle scalaire spatio-temporel, *Colloque Geopoint 2006*. 12p (deux documents).

GROUPE CHADULE., (1994), *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*. Paris, Masson, 203p.

GRASLAND C., (2001-2002), *Organisation de l'espace. Analyse spatiale et modélisation des phénomènes géographiques. Analyse des semis de points* (documents de cours). Disponible à : http://grasland.script.univ-paris7.fr/go303/ch1/doc_ch1.htm.

LAHERRERE J., (1996), « Distributions de type « fractal parabolique » dans la Nature / « parabolic fractal » distribution in nature ». *Compte rendu de l'Académie des sciences*. Disponible à : « http://www.hubbertpeak.com/laherrere/fractal.htm ».

THE NATIONAL INSTITUTE OF JUSTICE (USA)., (2005), *Spatial description*, 72p. http://www.icpsr.umich.edu/CRIMESTAT/files/CrimeStatChapter.8.pdf

PUMAIN D., (1997), *L'analyse spatiale*, A. Colin, 161p.

PUMAIN D, SAINT-JULIEN T, DUMAS E, MATHIAN H., (2001), *Les interactions spatiales : flux et changements dans l'espace*. A. Colin, 1991p.

MARTIN P., (2004), *Modélisation fractale et structurelle des formes en géographie. Réflexions développées à partir d'exemples karstiques*, Tome 1, HDR en Géographie, UMR 6012 ESPACE, Université d'Avignon, 173p.

SOUIAH S-A., (2005), *L'analyse démographique et spatiale*. Nantes, Editions du Temps, 286p.

MAROIS C., (2006), *Les dimensions du temps en géographie*, disponible à : http://www.geog.umontreal.ca/donnees/geo2232/Dimension%20du%20temps%20en%20g%C3%A9ographie.pdf.

THIAM O., (2007), « Dynamiques rurales et dynamiques urbaines dans la partie centre-ouest du Sénégal : analyse spatiale du peuplement par la méthode des noyaux », Communication au *Colloque du Modys-CNRS*, 19 et 20 décembre 2007, Avignon, France. Résumé/abstract : http://isa.univ-tours.fr//modys/rencontre.php?year=2007

THIAM O., (2006), « La dynamique des systèmes urbains en Afrique occidentale : vers une nouvelle géographie des villes », article du *Colloque Geopoint de juin 2006*, 7p. Résumé communication: http://www.groupe-dupont.org/ColloqueGeopoint/Geopoint06/documents/resumes/ThiamO.pdf

THIAM O., (2006), « Le rôle des villes dans la structuration des espaces nationaux en Afrique occidentale », contribution au *Séminaire internationl de l'Université de Rouen* sur l'« *actualité de la géographie culturelle* », 1e, 2 et 3 février 2006. Disponible à :

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

http://www.univ-rouen.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1138706199504&LANGUE=

THE NATIOANAL INSTITUTE OF JUSTICE (USA)., (2005), *Spatial description*, 72p Disponible à : http://www.icpsr.umich.edu/CRIMESTAT/files/CrimeStatChapter.4.pdf.

TREMELO M-L., ZANIN C., (2003), *Savoir faire une carte. Aide à la conception et à la réalisation d'une carte thématique univariée*. Paris, Belin, 199p.

VANDESCHRICK C., (2004), *Analyse démographique*. Paris, Harmattan, 215p.

VOIRON-CONICIO C., (1995), « Analyse spatiale et analyse d'image par la morphologie mathématique ». Montpellier, Paris, La Documentation française, 190p.

ZAJDENWEBER D., (2000), *Economie des extrêmes*. Paris, Flammarion, 218 p.

Articles de presse

LEJEAL F., (2006), « Entre traitements radicaux et concertation, les pays africains tentent de résoudre les problèmes posés par l'urbanisation galopante. Quelles solutions ? » *Jeune Afrique* n°2379-2380 du 13 au 26 août 2006, pp 142-145.

LE MATIN (Sénégal), (2001), « Des villages migrent vers Touba », quotidien (Sénégal) du vendredi 19 janvier 2001.

LE SOLEIL (Sénégal), (1998), « Communes d'arrondissement, la crise de croissance », quotidien (Sénégal) du mercredi 23 décembre 1998.

MATAILLET D., (2006), « Alerte aux bidonvilles ». *Jeune Afrique* n°2379-2380 du 13 au 26 août, pp 138-140.

MORICONI-EBRARD F., (1996), « Angoisses injustifiées et erreurs des experts. Explosion urbaine, le sens de la démesure ». *Le Monde Diplomatique*, juillet, 1996, p13.

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Table des cartes

Carte 1 : Pays d'Afrique occidentale 21
Carte 2 : Le Sénégal dans la sous-région ouest-africaine 23
Carte 3 : L'information cartographique : niveaux territoriaux concernés 27
Carte 4 : Réformes administratives territoriales au Sénégal : niveau communal 37
Carte 5 : Réformes administratives et territoriales au Sénégal : niveau départemental 37
Carte 6 : Réformes administratives et territoriales au Sénégal entre 1990 et 2002 : niveau sous-préfectural 38
Carte 7 : Agglomérations de l'Afrique de l'Ouest pré coloniale 40
Carte 8 : Evolution de l'indice de primatie (IP) en Afrique 63
Carte 9 : Répartition de la population urbaine dans les villes les plus importantes d'Afrique occidentale (en milliers d'habitants) 66
Carte 10 : Variation relative de la population urbaine d'Afrique occidentale entre deux périodes (1960-1990 et 1990-2020) 67
Carte 12 : Flux migratoires repérés par le HCR entre 1994 et 2003 (%) 77
Carte 13 : Présentation de la zone d'étude 85
Carte 14 : Répartition spatiale de la population sénégalaise 1955-2002 111
Carte 15 : Taux de variation de la population par département 114
Carte 16 : Répartition et évolution de la population rurale en 1988 et 2002 et du taux de variation 117
Carte 17 : Evolution historique du semis urbain officiel 128
Carte 18 : Agglomérations de 2000 habitants ou plus en 1988 (tous statuts confondus). 133
*Carte 19 : Localités de 2000 habitants ou plus en 1988 encore considérées comme villa*134
Carte 21 : Villes et distance au littoral et aux fleuves 141
Carte 22 : Traduction spatiale de la distribution des villages en fonction de leur distance au littoral et aux fleuves 143
Carte 23 : Cartographie de la densité des villages par carroyage 146
Carte 24 : Distance à la ville la plus proche 150
Carte 25 : Réseau routier revêtu, voies ferrées, réseau urbain et densités rurales en 2000 153
Carte 26 : centrographie de la démographie urbaine (1914-2002) 159
Carte 27 : Principaux axes urbains au Sénégal : l'axe Dakar-Touba 170
Carte 28 : Les densités rurales 180
Carte 29 : Extension spatiale de l'agglomération thièssoise (1949-2001) 186
Carte 30 : Croissance et répartition de la population périurbaine autour de Thiès 193
Carte 31 : Evolution de la démographie périurbaine autour de Thiès 194
Carte 32 : Evolution de l'indice de sinuosité (IS) 201
Carte 33 : Evolution de l'indice de linéarité (IL) 202
Carte 34 : Population des communes d'arrondissement de l'Agglomération Dakar-Rufisque en 2001 208
Carte 36 : Evolution de la démographie périurbaine autour de Dakar 213
Carte 37 : Touba-Mbacké : extension spatiale entre 1986 et 1997 222
Carte 38 : Répartition spatio-temporelle de la population en zone périurbaine 223
Carte 39 : Dynamique spatio-temporelle de la population périurbaine de Touba 226
Carte 40 : Découpage administratif de l'espace rural sénégalais 237
Carte 41 : Projet de ville nouvelle : aspects géographiques d'un scénario d'ouverture vers le sud 249

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Table des figures

Figure 1 : La ville en Afrique occidentale : formes littorale 44
et continentale 44
Figure 2 : Passage du modèle de croissance périurbaine exclusivement entrenue par la ville-centre à un modèle de croissance conjointement entrenue par la ville-centre et ses satellites 48
Figure 3 : Evolution de la population urbaine 1950-2030 52
Figure 4 : Evolution de la population urbaine 1950-2030 indice de base 100 53
Figure 5 : Ajustements parétiens 1 (puissance) 55
Figure 6 : Ajustement parétiens 2 (puissance) 56
Figure 7 : Types d'ajustements 57
Figure 8 : ajustements polynomiaux 59
Carte 11 : Migrations en Afrique occidentale : Flux entrant par pays (1976-1980) 75
Figure 9 : Contexte général d'émergence de la ville de second niveau 80
Figure 10 : Chronologie de la transition démographique en Afrique 97
Figure 11 : Urbanisation et « transition urbaine » en Afrique 100
Figure 12 : Évolution des populations urbaine et rurale au Sénégal (WUP, 2003) 103
Figure 13 : Pyramides des âges du Sénégal en 1961, 1976,1988 et 2004 106
Figure 14 : Hiérarchie administrative 131
Figure 15 : Distribution des villages et distance au littoral et aux fleuves 142
Figure 16 : Distribution des villages par surface (carreaux) 147
Figure 17 : Ajustement puissance de départ 155
Figure 18 : Ajustements parétiens (puissance) 155
Figure 19 : Ajustements polynomiaux 156
Figure 19 : Evolution des rapports entre villes dans l'espace et émergence de nouvelles configurations régionales 169
Figure 20 : Evolution du pourcentage de migrants quittant la région de Diourbel 175
pour Thiès et Kaolack 175
Figure 21 : Trajectoires des villes principales 177
Figure 22 : Trajectoires des villes de second niveau 178
Figure 23 : Evolution comparée du taux d'urbanisation national et de celui de la région de Thiès 185
Figure 24 : Evolution temporelle de la population urbaine de Thiès 188
Figure 25 : Formes de l'étalement périurbain autour de Dakar-Pikine-RufisquCarte 35 : Répartition de la population périurbaine dans la grande périphérie de Dakar 211
Carte 35 : Répartition de la population périurbaine dans la grande périphérie de Dakar 212
Figure 26 : Evolution comparée de la population urbaine dans la région de Diourbel... 217
Figure 27 : Rapports entre villes et campagne : modélisation spatio-temporelle 225

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Table des tableaux

Tableau 1 : Tableau des correspondances entre unités du découpage de 1988 et celles de 2002 36
Tableau 2 : Taux d'urbanisation (%) 50
Tableau 3 : Evolution du taux d'urbanisation en Afrique occidentale 1990-2020 51
Tableau 4 : Indices de Jefferson et de Stewart 60
Tableau 5 : Baisse de la fécondité selon les pays et le milieu (urbain ou rural) 73
Tableau 6 : Colonisation et urbanisation au Sénégal : quelques repères chronologiques. 88
Tableau 7 : Taux de fécondité par âge (pour 1000) 108
Tableau 8 : Taux de fécondité par âge et indice de fécondité en 2005 109
Tableau 9 : Dimensions des ellipses de déviation standard : surface et périmètre 161
Tableau 10 : Part du chef-lieu de département dans les migrations intra- régionales en 2002 165
Tableau 11 : Comparaison statistique des poids démographiques des trois axes 171
Tableau 12 : Part des migrants entre les régions de Diourbel, Thiès et Dakar dans le total national de migrants selon le recensement de 1988 173
Tableau 13 : Part des régions de Diourbel, Thiès et Dakar dans le total national de migrants Sénégal selon le recensement de 2002 174
Composition du Conseil Rural de Touba-Mosquée 1996-2001 274

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

Table des matières

Remerciements **1**
Sommaire **4**
Résumé de la thèse **5**
Abstract of the thesis **6**
GLOSSAIRE **7**
SIGLES **9**

INTRODUCTION **10**

I.1 Les principales dimensions de la thèse : objets et échelles spatiales 10
I.2 Problématique générale : pourquoi s'intéresser aux dynamiques récentes de l'urbanisation au Sénégal ? 11
I.2.1 Croissance urbaine et étalement des villes *11*
I.2.2 D'une problématique périurbaine à celle d'un nouvel espace urbain régional en émergence *13*
I.2.2.1 De la macrocéphalie dakaroise à l'émergence d'un corridor urbain et régional structurant au Sénégal ou un autre modèle de croissance urbaine *13*
I.2.2.2 La région centre-ouest du Sénégal : des villes aux « espaces urbains » *13*
I.2.2.3 Objectifs *14*
I.2.2.4 Hypothèses de travail *15*

Partie 1 : Territoires et urbanisation en Afrique occidentale et au Sénégal : approche spatio-temporelle, analyses statistique et cartographique **17**
Contenu de la partie 1 ..... **18**
INTRODUCTION PARTIE I **19**
CHAPITRE I : Eléments de méthodologie **23**
I.I Approche méthodologique : inventaire et critique des sources documentaires, nature des données et choix cartographiques 24
I.1.1 Production et disponibilité de l'information géographique au Sénégal : niveaux territoriaux concernés *24*
I.1.1.1 Les données statistiques *25*
I.1.1.2 Les données cartographiques *26*
I.1.2 La notion de ville vue du Sénégal : quelques précisions sur le cas de Touba *31*
I.2 Nature des données et choix cartographiques 33
CHAPITRE II : La ville africaine : des formes historiques aux nouvelles tendances de la croissance urbaine **39**

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

II.1 La ville africaine, produit d'une interaction entre formes urbaines autochtones et logiques d'urbanisme exogènes 39
II.1.1 Ville coloniale littorale et ville coloniale continentale : des logiques de production qui font la différence 41
I.1.2 Enjeux et conséquences de la cohabitation entre ville coloniale et ville africaine en zone côtière 45
II.2 Les formes majeures de la croissance urbaine en Afrique occidentale 47
II.3 L'urbanisation de l'Afrique occidentale : entre gigantisme urbain et émergence de nouvelles polarités 49
II.3.1 De grandes villes qui s'étalent davantage mais… 49
II.3.2 La dynamique urbaine en Afrique de l'Ouest : approche mathématique par la loi de Pareto et le modèle fractal parabolique de Laherrere 54
II.3.2.1 L'ajustement puissance (Pareto) : force et limites *54*
II.3.2.2 De la loi de Pareto au modèle fractal parabolique de Laherrère *57*
II.4 De la hiérarchie sous-régionale aux structures hiérarchiques nationales 61
II.4.1 Un peu de cartographie pour mieux éclairer 64
II.5 Une étude comparative des villes en Afrique : une tâche délicate 68
II.5.1 Des définitions variables de la ville 68
II.5.2 Des données parfois tronquées et difficultés de collecte 69
II.5.2.1 Des effectifs qui varient d'une institution à une autre *69*
II.5.2.2 Le double comptage : un risque encore omniprésent *70*
II.5.2.3 La qualité de l'agent enquêteur mise en cause *70*
II.6 Les facteurs de la croissance urbaine en Afrique occidentale 71
II.6.1 L'accroissement naturel : un facteur en perte de vitesse dans les grandes villes ? 71
II.6.2 L'apport migratoire : approche spatio-temporelle 73
II.6.2.1 Du règne des capitales nationales à l'émergence de polarités intérieures *74*
II.6.2.2 L'insécurité civile et alimentaire : un nouveau motif de départ *76*
II.7 La dynamique récente des villes secondaires, vers une nouvelle géographie de l'urbain ? 78
CONCLUSION CHAPITRE II 83
CHAPITRE III : Démographie, peuplement et urbanisation des territoires au Sénégal : une approche spatio-temporelle 84
III.1 La ville sénégalaise : de l'expérience coloniale aux initiatives autochtones ... 84
III.1.1 Colonisation et démarrage urbain 85
III.1.1.2 Le commerce de l'arachide et le chemin de fer *88*
III.1.1.3 Le religieux et la ville *89*
III.1.1.4 La motivation économique *90*
III.1.1.5 La motivation spirituelle *92*
III.2 L'explosion démographique récente ou le démarrage d'un nouvel ordre urbain 93
III.2.1 Évolution démographique : de l'époque coloniale à nos jours 93
III.2.1.1 Le régime colonial *94*
III.2.1.2 Le régime post-colonial *94*
III.3 Le Sénégal, un pays en transitions : transition démographique et transition urbaine 95
III.3.1 Transition démographique et dynamiques urbaines 97
III.3.1.1 La transition démographique détermine la dynamique urbaine ? .. *97*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

III.3.1.2 L'urbanisation comme facteur principal du changement des comportements reproductifs *98*
III.3.1.3 Urbanisation et transition démographique : des facteurs qui interagissent *99*
III.3.2 Dynamique démographique et transition urbaine *100*
III.3.3 L'Afrique et la transition urbaine *101*
III.3.4 La transition urbaine : dimension spatiale *103*
III.3.5 Le taux d'urbanisation, un critère suffisant pour qualifier la transition urbaine ? *104*
III.4 La population sénégalaise de 1955 à nos jours : dynamiques internes et fluctuations spatiales 105
III.4.1 Structure démographique *105*
III.4.1.1 Une fécondité encore élevée mais en constante baisse *107*
III.4.1.2 Une mortalité infantile de plus en plus maîtrisée *109*
III.4.1.3 Un rapport de masculinité de plus en plus en faveur des femmes *110*
III.5 Répartition spatiale de la population 110
CONCLUSION CHAPITRE III ***119***
CONCLUSION PARTIE I ***120***

Partie 2 : L'axe Dakar-Touba : villes, urbanisation et dynamiques territoriales émergentes 122
Contenu de la partie 2 ..... ***123***
INTRODUCTION PARTIE II ***124***
CHAPITRE IV : Le réseau urbain sénégalais : de la macrocéphalie dakaroise à l'émergence de nouvelles configurations spatiales ***126***
IV.1 L'évolution du semis urbain sénégalais 126
IV.1.1 Urbanisation et culture municipale : deux itinéraires intimement liés. *126*
IV.1.2 La ville au Sénégal : une notion encore confuse *131*
IV.1.3 La face cachée du semis urbain sénégalais actuel : les villes autochtones *134*
IV.1.3.1 Le symbolisme religieux ou la dimension mythique de la force attractive des villes autochtones *138*
IV.2 La répartition des villes sénégalaises : rôle de la proximité littorale, impacts des réseaux et densités rurales 140
IV.2.1 Villes et littoraux au Sénégal *140*
IV.2.2 Rapports entre densités des établissements humains ruraux et urbanisation au Sénégal *144*
IV.2.2.1 Analyse spatiale du peuplement rural et dynamique de l'urbanisation au Sénégal *145*
IV.2.3 Proximité spatiale ville-campagne et polarisation des centres urbains ? *148*
IV.2.3.1 La persistance de la distance physique en géographie *148*
IV-II-3-2 Rapports entre distance physique, organisations et formes spatiales *150*
IV.3 Réseau routier et distribution spatiale des villes au Sénégal : quel rapport ? 152
IV.3.1 Routes et densité du semis rurbain *152*
IV.3.2 Routes et densités du semis rural *153*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

IV.4 Dakar et le « désert sénégalais » : permanences et rupture.....154
IV.4.1 Taille des villes et basculement hiérarchique : Une lecture spatiale de la forme de la courbe rang-taille.....*154*
IV.4.2 L'approche centrographique : pour une lecture spatialisée de la dynamique de la démographie urbaine.....158
IV.4.2.1 Analyse des résultats issus de l'approche centrographique.....*161*
IV.5 Migrations interrégionales et intra régionales au Sénégal : tendances récentes et impact sur la configuration du système urbain.....162
IV.5.2 Les migrations régionales : analyse quantitative et spatiale.....162
CONCLUSION CHAPITRE IV.....167
CHAPITRE V : L'urbanisation sénégalaise : du système urbain post-indépendance à la question de l'émergence d'un axe urbain Dakar-Touba 168
V.1 L'axe Dakar-Touba : une approche géographique.....168
V.1.1 La notion d'émergence : cadrage conceptuel.....168
V.1.2 L'axe Dakar-Touba : vers un système de villes dans le système urbain sénégalais ?.....172
V.1.3 L'émergence d'un système de villes sur l'axe Dakar-Touba : la recomposition des migrations interrégionales comme indicateur.....173
V.1.4 Les villes de l'axe Dakar-Touba : des trajectoires urbaines différenciées 176
V.1.5 L'axe Dakar-Touba : contribution des hinterlands ruraux proches et interstitiels à la dynamique urbaine.....179
V.1.6 Les relations villes-campagnes dans l'axe Dakar-Touba : vers une disparition de l'exode au profit des mobilités ?.....181
V.1.7 Les retombées de la migration internationale dans l'axe Dakar-Touba : les nouveaux facteurs de la mobilité villes-campagnes.....182
V.2 L'axe Dakar-Touba : des villes aux espaces urbains ?.....183
V.2.1 L'agglomération thièssoise : croissance démographique et nouvelles modalités de l'étalement urbain.....183
V.2.1.1 Thiès : l'incarnation d'une dynamique régionale.....*183*
V.2.1.2 La ville de Thiès : croissance démographique et extension spatiale *185*
V.2.1.2.1 L'agglomération thièssoise : les modalités de l'extension et ses conséquences sur les rapports villes-campagnes.....*189*
V.2.1.3 Logiques du déploiement périurbain.....*191*
V.2.1.3.1 L'impact de la proximité urbaine.....*195*
V.2.1.3.2 La valeur du foncier et ses effets l'extension périurbaine.....*195*
V.2.1.3.3 Une composante sociologique encore omniprésente : un croît naturel élevé.....*195*
V.2.1.4 Extension urbaine et accumulation foncière.....*196*
V.2.2 Dakar et son espace urbain : implosion démographique et étalement périphérique.....197
V.2.2.1 L'agglomération dakaroise : aspects morphologiques.....*197*
V.2.2.1.1 Formes et dynamiques spatiales en géographie.....*198*
V.2.2.1.2 L'analyse par morphologie mathématique.....*198*
V.2.2.3 Approche morphologique de l'agglomération dakaroise.....*199*
V.2.2.1.4 La morphologie urbaine et ses conséquences sur le fonctionnement de l'agglomération.....*204*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

V.2.3 Explosion démographique, désordre urbain et étalement périphérique diffus : les raisons de l'occupation anarchique *204*
V.2.3.1 La mise en œuvre de la loi sur le domaine national : rôle dans l'arrangement spatial des territorialités urbaines..... *205*
V.2.3.2 Explosion démographique, occupation illégale et déguerpissements forcés..... *207*
V.2.4 Formes et dynamiques de l'étalement périurbain *210*
V.2.4.1 La forme auréolaire..... *210*
V.2.4.2 La forme linéaire..... *210*
V.2.5 L'agglomération dakaroise : démesure spatiale et gouvernance urbaine *213*
V.2.5.1 La loi de 1996 et ses conséquences dans le fonctionnement de l'agglomération dakaroise *214*
V.2.5.1.1 Un risque d'instrumentalisation politicienne..... *214*
V.2.5.1.2 Un risque de fragmentation socio-spatiale stérile..... *214*
V.2.5.1.3 Un risque de blocage institutionnel et intercommunautaire..... *215*
V.2.3 Diourbel et son espace régional : de la fonction de pôle régional à celle d'une ville de transit *216*
V.2.4 Touba ou la nouvelle dimension de l'urbanisation sénégalaise *216*
V.2.4.1 Touba dans sa région ou la face cachée d'une dynamique régionale *216*
V.2.4.2 Touba : explosion démographique et diffusion périphérique..... *218*
V.2.4.2.1 Les moteurs de la croissance urbaine : l'immigration..... *218*
V.2.4.2.1.1 L'immigration d'origine rurale..... *218*
V.2.4.2.1.2 L'immigration d'origine urbaine..... *219*
V.2.4.3 Configuration spatiale et logiques de l'étalement périphérique *220*
V.2.4.3.1 Les satellites toubiens : des trajectoires démographiques exceptionnelles. Exemple de Ndindy Abdou, Ngonane, Sam et Touba Bagdad..... *227*
V.2.4.4 L'élite maraboutique et la quête foncière : un peu d'histoire pour comprendre le présent *228*
V.2.4.5 Urbanisation et quête foncière : la mise à contribution des collectivités rurales proches *229*
V.2.4.6 Acteurs du déploiement urbain *230*
V.2.4.6.1 Le système d'acteurs..... *230*
CONCLUSION CHAPITRE V* *233
CHAPITRE VI : L'axe Dakar-Touba : projets actuels et perspectives d'aménagement du territoire* *234
VI.1 Aménagement et responsabilisation des territoires au Sénégal 234
VI.1.1 Composantes institutionnelles : la politique de décentralisation *234*
VI.1.1.1 Territoires et gestion participative en milieu rural sénégalais : le référent foncier est-il encore pertinent ? *234*
VI.1.1.2 La décentralisation sénégalaise : une dimension urbaine importante *240*
VI.2 Les composantes urbaines de la décentralisation au Sénégal : métropoles d'équilibre et ville nouvelle 240
VI.2.1 La ville : un instrument privilégié de l'organisation des territoires *240*
VI.2.2 Le Sénégal et la politiques des métropoles d'équilibres : quand les actions contredisent le discours politique ! *241*

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008

VI.2.3 Le projet de ville nouvelle : le Sénégal peut-il réussir là où ses voisins africains ont échoué ? 244
VI.2.3.1 Le projet de ville nouvelle proprement dit *246*
VI.2.3.1.1 Scénario 1 : Une ville capitale touristique *246*
VI.2.3.1.2 Scénario 2 : Deuxième capitale du pays et rééquilibrage territorial *247*
VI.2.4 Les grands aménagements : exemple de l'aéroport de Diass 250
CONCLUSION CHAPITRE VI 251
CONCLUSION PARTIE II 252

CONCLUSION GENERALE 254

Annexes 260
Bibliographie 286
Tables des cartes 299
Table des figures 300
Tables des tableaux 301
Table des matières 302

tel-00289074, version 1 - 19 Jun 2008